LA

SITUATION DE LA TURQUIE

I.

LA POLITIQUE DU CALIFAT ET SES CONSÉQUENCES.

Les événemens qui se déroulent en Tunisie et dont les derniers résultats sont encore bien éloignés, ont ramené l'attention publique sur la situation morale et matérielle de la Turquie. Le grand public, qui suit avec distraction les péripéties de la crise orientale, a éprouvé un véritable sentiment de surprise lorsqu'il a vu le sultan se mettre au premier rang de nos adversaires, payer les services que nous lui avions rendus dans le règlement de la question grecque par une complète ingratitude, essayer de soulever contre nous toutes les puissances européennes, tenter même d'envoyer personnellement des vaisseaux cuirassés dans les eaux de Tunis, organiser en Tripolitaine un centre d'agitation antifrançaise, combattre enfin de toutes les manières et par tous les moyens l'extension de notre influence sur une principauté qui n'a jamais fait partie de l'empire ottoman et dont le sort, heureux ou malheureux, ne devrait préoccuper en rien le souverain de cet empire. La surprise a été si grande, qu'il s'y est joint d'abord

quelque peu d'incrédulité. Beaucoup de personnes ont encore de la peine à prendre au sérieux les démonstrations diplomatiques et militaires de la Turquie. Elles n'ont pas envie de se fâcher, elles sont plutôt portées à sourire lorsqu'elles lisent dans les journaux turcs « que c'est toujours un malheur, et le pire de tous, quand un peuple musulman tombe sous la domination des *giaours;* » que ce qui vient de se passer en Tunisie est une calamité trop grave pour que tout bon musulman ne songe pas à y porter remède, et que ce remède est facile, car il consiste à former « une ligue arabe » comprenant tous les vrais croyans de l'Afrique. Il ne faudrait pourtant pas accueillir avec un scepticisme obstiné des menaces dont la forme peut être ridicule, mais qui cachent au fond un danger très réel. Le sultan Abdul-Hamid a un goût prononcé pour les ligues, et ce goût est si vif, si invétéré, que les déceptions les plus cruelles n'ont pu jusqu'ici l'en détourner. On sait que la ligue albanaise, qu'il avait formée avec tant de soins, dont il avait favorisé et surveillé les progrès avec tant de sollicitude, a fini par se tourner contre lui. Organisée en grande partie pour s'opposer aux projets ambitieux de la Grèce, il n'est pas impossible qu'elle amène, en fin de compte, l'union personnelle de l'Albanie à la Grèce; dans tous les cas, elle s'est mise en pleine révolte contre la Turquie: quoique vaincue par un général habile, on ne saurait dire qu'à l'heure actuelle elle soit complètement écrasée; elle s'agite sans cesse; naguère encore on annonçait qu'il avait fallu lui livrer de nouveaux combats dont l'issue était restée douteuse; elle peut renaître d'un jour à l'autre de cendres mal éteintes, et tout fait supposer qu'elle allumera l'incendie qui emportera les derniers restes de l'empire ottoman. Qu'importe! cet exemple n'a rien appris au sultan. Il est prêt à recommencer en Afrique la faute qu'il a commise en Europe. C'est pour en former le noyau de la future ligue africaine que le général Hussein est allé organiser en Tripolitaine une véritable petite armée. Avec lui sont partis en grand nombre des cheiks fanatiques destinés à soulever les populations. Tous les élémens insurrectionnels de l'Afrique doivent venir se grouper peu à peu autour de cette force régulière, de ce centre d'action solidement constitué. L'entreprise est bien combinée; tôt ou tard elle produira quelque effet. Reste à savoir ce que deviendrait la ligue africaine le lendemain du jour où elle aurait rempli le rôle qu'on lui destine. Les Arabes sont bien loin de professer pour les Turcs les sentimens de respect que ceux-ci leur inspiraient autrefois; depuis la dernière guerre turco-russe, ils rêvent même de briser un joug qui leur a toujours été odieux et dont les défaites de la Turquie leur ont fait sentir enfin toute la fragilité; un sourd mouvement d'émancipation parcourt, non-seulement l'Afrique, mais l'Asie. Par haine, ou plutôt

par peur de la France, les Arabes du Sahara, de la Tunisie et de la Tripolitaine s'allieront peut-être avec les Turcs ; mais ce ne sera qu'une alliance momentanée, après laquelle des divisions violentes éclateront. En Égypte, depuis quelques mois, l'armée indigène est en révolte déclarée, non contre les Européens, dont elle sent que le pays ne saurait se passer, mais contre l'aristocratie turque, dont elle ne veut plus supporter la domination. Personne n'ignore que les Arabes de Syrie ne préparaient rien moins, il y a un an, que l'organisation d'un royaume indépendant sous l'autorité de Midhat-Pacha et sous le protectorat plus ou moins ostensible de l'Angleterre. Dans l'Arabie proprement dite et dans le voisinage du golfe Persique, la puissance du sultan n'est déjà plus qu'un vain mot. En excitant le patriotisme arabe, Abdul-Hamid s'expose à obtenir un résultat pareil à celui que des excitations du même genre ont produit en Albanie. Mais une perspective aussi lointaine ne saurait l'effrayer : l est trop Turc pour songer au lendemain, pour prévoir les conséquences dernières des entreprises dans lesquelles il se lance avec l'aveugle témérité de sa race.

Ce serait donc, de notre part, un acte d'incontestable imprévoyance que de répondre par le dédain aux projets du sultan en Afrique et de ne rien faire pour en prévenir l'exécution. La modération excessive dont nous avons voulu faire preuve au début de la guerre de Tunis a eu pour nous les plus fâcheuses conséquences. En Orient rien n'est plus imprudent que l'excessive prudence. Nous en avons fait l'expérience à nos dépens. Il est à souhaiter que ces premières leçons nous aient assez profité pour que nous évitions désormais les fautes qui nous ont d'abord si mal réussi. Nous voici condamnés à exercer sur les démarches de la Turquie une surveillance constante. Avec les Turcs, en effet, on ne doit point s'arrêter aux bravades extérieures, ni, de ce qu'elles sont très ridicules, s'imaginer qu'elles sont très inoffensives. J'étais à Constantinople au moment où l'expédition de Tunis a provoqué contre nous les violentes colères du sultan. S'inspirant de l'irritation du maître, la presse turque nous accablait de son mépris. Le plus important peut-être des journaux de Constantinople, *le Vakit*, déclarait avec emphase qu'il était inutile d'envoyer une flotte à la Goulette, qu'une simple caïque portant le pavillon ottoman suffirait pour soulever contre notre armée toutes les populations africaines, qui jetteraient immédiatement nos soldats dans la Méditerranée. Mais, tandis que *le Vakit* amusait la vanité nationale par ses sottes fanfaronnades, on armait les beaux cuirassés turcs dans les eaux du Bosphore et de la Corne d'Or. Sans l'attitude vigoureuse de notre gouvernement, sans l'énergie personnelle de notre ambassadeur, M. Tissot, un homme avec lequel les Turcs ont appris à compter, ces cuirassés seraient cer-

tainement partis pour la Tunisie. Assurément notre escadre aurait pu les couler en route; car, si les vaisseaux turcs sortis des chantiers anglais, sont d'admirables machines de guerre, les officiers qui les montent et qui les manœuvrent ont fait preuve en toutes circonstances d'une incapacité déplorable. L'amiral turco-anglais qui les commande, Hobbart-Pacha, lui-même, a remporté plus de succès dans les colonnes du *Times* ou dans les meetings politiques de son pays natal qu'en pleine mer. Pendant la guerre turco-russe, il n'a su rien faire de la belle flotte placée sous ses ordres. Mais qui ne voit les conséquences désastreuses d'un nouveau Navarin? On ne saurait malheureusement faire de mal à la Turquie sans s'exposer à en faire, par contre-coup, à toute l'Europe. Voilà ce qui oblige les puissances pacifiques comme la France à conjurer de loin les périls qui naissent sans cesse dans cette triste nation. Mais la maladie dont elle souffre est trop générale pour qu'on doive s'arrêter à une de ses manifestations et la traiter séparément. La ligue arabe, si elle se constitue, ne sera qu'un épisode d'une immense entreprise, qu'une partie d'un plan gigantesque que le sultan a conçu et dont il poursuit l'exécution avec l'obstination d'un esprit étroit, dominé par le fanatisme religieux et par des terreurs personnelles auxquelles il est prêt à tout sacrifier. C'est ce que la presse turque ne nous laisse pas ignorer. Les journaux de Constantinople invitent sans cesse « les princes et les peuples musulmans à entrer franchement en relations avec le califat de l'islam, à lui confier la direction de leur politique et à se soumettre à ses ordres. » Le monde islamique serait ainsi partagé en nombreux états et en innombrables ligues, poursuivant chacun un but particulier, mais unis tous sous une direction commune et travaillant par des moyens divers à la même œuvre. Depuis les grandes défaites des commencemens de son règne, Abdul-Hamid est dévoré, en effet, du désir de compenser la diminution que ces désastres ont apportée à son prestige de sultan, de souverain temporel, par le développement de son titre de calife, par l'extension de son pouvoir religieux. Cette pensée domine et dirige toute sa conduite.

La politique turque, ou plutôt ottomane, que son prédécesseur Mourad avait tenté d'inaugurer étant abandonnée, c'est de la politique islamique qu'il attend la revanche de malheurs, à son avis, immérités. A bien des reprises, on avait vu naître et grandir dans son esprit les velléités qu'il ne cherche plus à cacher aujourd'hui. Tantôt il avait essayé de rétablir son influence sur les musulmans de l'Inde, tantôt il s'était efforcé d'affermir sa suzeraineté nominale sur la vice-royauté d'Égypte; mais c'est dans les événemens de Tunisie que ses desseins ont éclaté avec une évidence irrésistible. Aucun intérêt pratique ne pouvait l'engager à prendre en main la cause du bey; toutes les raisons humaines, toutes les règles de la

prudence ordinaire devaient le détourner, au contraire, de se mêler d'une querelle où il n'y avait pour lui que des échecs à subir. En supposant même qu'il fût parvenu à faire reconnaître son droit d'intervention en Tunisie, quel profit aurait-il retiré de ce droit? Dans l'état actuel de la Turquie, tout ce qui l'expose à entrer en conflit avec l'une quelconque des grandes puissances européennes est un danger pour son avenir. On comprend cependant qu'elle brave ce danger quand il s'agit du sort d'une de ses provinces, ou même d'une des provinces sur lesquelles elle exerce soit une suzeraineté effective, soit ce qu'on me permettra d'appeler une suzeraineté lucrative. Mais, alors même que sa suzeraineté sur la Tunisie serait théoriquement aussi légitime qu'elle l'est peu, en retirerait-elle le moindre avantage matériel? A coup sûr, Chypre ne lui appartient plus que d'une manière absolument fictive, néanmoins Chypre lui rapporte un tribut. Il en est de même de la Roumélie orientale, de la Bulgarie, de l'Égypte. Mais la Tunisie? La Tunisie, en cas de pénurie, ne fournit pas une piastre au trésor ottoman; en cas de guerre, elle n'ajoute pas un soldat à l'armée du sultan. A quoi bon dès lors, pour y maintenir une ombre d'autorité, s'exposer à se brouiller avec le seul allié désintéressé que la Turquie eût jusqu'ici en Europe; le seul allié dont l'amitié fût parfaitement sincère parce que, ne touchant en aucun point à l'empire ottoman, n'ayant nulle part d'intérêts en conflit avec les siens, il n'avait rien à craindre de son existence, rien à espérer de sa mort? A quoi bon, lorsqu'on a sur ses frontières réelles des voisins aussi dangereux que l'Autriche, la Russie et l'Angleterre, se créer des frontières artificielles uniquement pour braver en outre le péril du voisinage de la France? Des raisons pareilles auraient certainement détruit dans l'esprit d'Abdul-Hamid toute pensée d'action en Tunisie, si cette action ne lui avait pas été impérieusement commandée par le devoir religieux, ou plutôt par l'intérêt d'ambition personnelle qui se déguise à ses yeux sous la forme d'un devoir religieux. Comme sultan, tout l'engageait à laisser les politiques du Bardo recueillir seuls les fruits de leurs fautes; comme calife, il a cru devoir s'associer autant que possible à leur défaite.

Si la Tunisie n'est point une terre ottomane, elle est, en effet, une terre islamique; elle appartient à l'islam à bien plus juste titre que les contrées de son empire qu'Abdul-Hamid a dû livrer tour à tour à la Russie, à l'Autriche, au Montenegro, à la Grèce, car celles-ci sont souillées par de nombreuses populations chrétiennes, tandis que la Tunisie est presque tout entière musulmane. C'est pourquoi Abdul-Hamid n'a pas hésité à sacrifier la plus riche province de ses possessions européennes, à donner sans coup férir la Thessalie à la Grèce, afin d'avoir les mains libres pour essayer de défendre

la Tunisie et peut-être aussi afin d'obtenir l'alliance de quelques-unes des grandes puissances dans cette entreprise insensée. On a été surpris qu'ayant résisté de longs mois à toute l'Europe avant d'accorder au Montenegro un modeste territoire, il renonçât tout à coup aux éternels procédés dilatoires de la diplomatie ottomane et cédât d'emblée à la Grèce une frontière admirable. L'explication est bien simple. Il a abandonné son intérêt de souverain temporel à ses espérances de souverain religieux. Au début de la guerre de Tunisie, les Tunisiens qui habitaient Constantinople crachaient au visage des Turcs en leur reprochant de ne rien faire pour sauver une terre sainte de l'islam. Le prestige du califat était en danger: plutôt que de le laisser périr, ne valait-il pas mieux perdre la Thessalie? ne valait-il pas mieux aussi perdre, pour toujours peut-être, l'alliance de la France et rompre avec les traditions séculaires de la Turquie? En tout cas, c'était le seul moyen de prouver au monde musulman que « l'union islamique » n'était pas un vain mot, qu'à l'heure du danger le chef de cette union savait payer de sa personne, au besoin même de ses états, et combattre dans l'intérêt général. A la vérité, l'événement a prouvé que ce n'était pas le moyen de montrer que « l'idée seule de l'existence de cette union frappait l'Europe de terreur, » ainsi que s'exprimait naguère une feuille turque; car si l'Europe a tremblé en lisant les circulaires de la Turquie, ce dont on ne s'est aperçu qu'à Constantinople, la France, qu'elles visaient surtout, n'en a pas ressenti une bien grande émotion. Mais, à défaut d'effroi, la France et l'Europe auraient tort de n'éprouver que de l'indifférence pour la politique d'Abdul-Hamid, attendu qu'elle a déjà exercé une grande influence sur la situation intérieure de la Turquie, qu'elle en exercera une plus grande encore à l'avenir, et qu'elle risque de réveiller, par contre-coup, la crise orientale. En se prolongeant quelques années encore, elle conduira l'empire ottoman à la ruine définitive qui le menace depuis si longtemps. On me permettra donc d'en exposer l'origine et de tâcher d'en indiquer les conséquences les plus prochaines.

I.

Pour comprendre par quelle suite d'idées Abdul-Hamid en est arrivé à se considérer avant tout comme le calife des musulmans et à poursuivre avec une sorte d'aveuglement fanatique la politique religieuse qu'il a adoptée depuis quelques années, il faut se rappeler dans quelles conditions il est monté sur le trône et quels ont été les premiers incidens de son règne. Au moment où la folie de son frère Mourad lui a livré un pouvoir que celui-ci avait ramassé

dans le sang, plus ou moins spontanément versé, d'Abdul-Aziz, la Turquie traversait une des périodes les plus originales et la plus imprévue peut-être de son histoire. Galvanisé par quelques hommes à l'esprit aventureux, le vieil empire ottoman tentait une entreprise étrange dont les uns souriaient, que d'autres observaient avec intérêt, mais qui ne laissait personne indifférent. On sait qu'il s'était formé à Stamboul, sous le règne d'Abdul-Aziz, un parti de musulmans libéraux qui prenait le nom de parti de la *Jeune Turquie* et qui ne rêvait rien moins que de faire fleurir sur la terre des Soliman et des Selim les idées et les maximes de l'Europe. Longtemps sans importance numérique et sans autorité politique, ce parti avait fait peu à peu des progrès considérables, et, un jour était venu où, grâce à des circonstances exceptionnelles, tout ce qu'il y avait d'Ottomans attachés à leur pays avait dû se ranger derrière lui et attendre de ses efforts le salut de l'empire. Il est difficile de juger aujourd'hui avec une impartialité complète la révolution qui a renversé Abdul-Aziz et qui peut-être l'a tué. Mais en admettant même qu'elle ait été souillée par un crime, — ce que le récent procès qui s'est déroulé à Constantinople est bien loin d'avoir prouvé, — on ne saurait nier qu'elle ait été très légitime dans ses causes et que l'intérêt le plus sacré l'ait commandée. Atteint d'une véritable aliénation mentale, Abdul-Aziz était prêt à se livrer à la Russie et à livrer avec lui l'empire tout entier, lorsqu'une conspiration, que justifiait assurément le danger national, lui a arraché un pouvoir dont il allait se servir pour vendre la Turquie à son plus mortel ennemi. Mais, après le succès de cette conspiration, il y avait deux moyens d'écarter définitivement le péril qui l'avait rendue nécessaire : le premier, et le plus simple, eût consisté à chercher un appui en Europe contre les projets ambitieux de la Russie, en faisant usage de cette habileté diplomatique dont les Turcs sont si justement fiers et qu'il leur est d'autant plus facile de montrer qu'en toute occasion on la suppose chez eux avant qu'ils en aient fait preuve ; le second offrait beaucoup moins de chances de succès, mais il avait l'avantage de flatter la vanité turque et de répondre aux illusions de la *Jeune Turquie*, et c'est pourquoi, malgré bien des inconvéniens, c'est à celui-là que l'on s'est définitivement arrêté. Il répugnait beaucoup aux hommes qui avaient renversé Abdul-Aziz en déclarant que sa personne était l'unique cause de la crise que traversait l'empire ottoman, d'avouer ensuite que cette crise ne pouvait se dénouer heureusement qu'avec le concours de l'Europe et l'alliance des grandes puissances. Imbus à un très haut degré de l'orgueil national, les patriotes de la *Jeune Turquie* étaient persuadés que leur pays était capable de se sauver tout seul. Quoique décidés à emprunter à l'Occident ses idées, ses maximes, ses institutions poli-

tiques, ils n'en professaient pas moins pour les Occidentaux le mépris instinctif dont aucun Turc ne saurait se débarrasser; ils étaient naïvement convaincus qu'après avoir copié les formes constitutionnelles et libérales qui étaient la seule cause de leur supériorité, la Turquie n'aurait plus besoin d'eux et pourrait les braver impunément. C'est ce qu'ils ont essayé de faire. On a beaucoup discuté, on discute beaucoup encore pour savoir si Midhat-Pacha et ses amis étaient sincères en donnant à la Turquie des chambres, un ministère responsable, et tout l'attirail politique des peuples de l'Occident, ou s'il songeait uniquement à forger une machine de guerre contre l'Europe. Ce qu'il y a de certain, c'est que leur parlement n'a servi qu'à rejeter les exigences de la Russie et les demandes de toutes les puissances. Embusqué derrière une majorité que personne n'avait la naïveté de prendre au sérieux, Midhat-Pacha n'a pas hésité à repousser tous les conseils de la diplomatie européenne et à jeter la Turquie dans une guerre dont il devait être lui-même une des plus tristes victimes.

Ainsi, le premier point du programme de la *Jeune Turquie* était le dédain de l'Europe, la confiance absolue dans la Turquie, qui n'avait besoin de personne pour échapper au péril dont elle était menacée et pour reprendre en peu d'années son ancienne prospérité. Mais par quels moyens devait-elle donc poursuivre ces grands résultats? C'est ici que le parti de la *Jeune Turquie*, ou plutôt que Midhat-Pacha et les quelques amis qui inspiraient sa politique, montraient une réelle sagacité et donnaient la preuve qu'il y avait en eux certaines qualités d'hommes d'état. Quand ils usaient de leur constitution pour tenir tête à l'Europe, il était permis de douter, ainsi que je viens de le dire, de la sincérité de leurs sentimens constitutionnels et libéraux; mais quand ils s'en servaient pour séculariser le pouvoir en Turquie, pour séparer l'autorité politique de l'autorité religieuse, pour enlever au sultan le gouvernement temporel qui cessait d'être à leurs yeux une fonction du califat et qui devenait, comme partout ailleurs en Europe, une simple fonction publique, pour faire passer en un mot leur pays du régime théocratique au régime laïque et civil des nations modernes, non-seulement ils étaient parfaitement sincères, mais encore ils accomplissaient, comme on l'a dit avec raison, « le plus grand effort intellectuel qu'aient fait les musulmans de nos jours. » C'est ce qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on juge l'œuvre de Midhat-Pacha. Comme elle a été subitement interrompue, elle n'a produit que la première de ses conséquences, — la résistance à l'Europe, — qui était assurément mauvaise; mais si elle avait été continuée et si le but véritable pour lequel elle avait été entreprise, — la sécularisation du pouvoir politique en Turquie, — avait été atteint, il n'est pas impossible qu'elle

eût, en effet, sauvé l'empire ottoman et ouvert devant lui des destinées nouvelles. Pour quiconque connaît l'histoire de cet empire, la véritable cause de sa décadence, le motif unique qui y a fait échouer toutes les réformes modernes est la concentration, l'identification dans la personne du sultan de la puissance temporelle et du califat religieux. Il est résulté de ce fait capital que la Turquie n'a jamais été qu'une vaste théocratie, qu'une sorte d'ordre de chevalerie gigantesque ayant à sa tête un grand-maître et des milliers de chevaliers combattant sous ses ordres, non pour le triomphe d'un intérêt politique ou pour l'honneur de la patrie, mais pour l'extension de la foi et la gloire de Dieu. Ce qu'une pareille organisation lui a donné dans le passé de force conquérante, tout le monde le sait; mais le jour où les victoires ont cessé, où il n'a pas été possible de pousser plus loin l'invasion de l'islam, où le christianisme l'a arrêté comme une digue insurmontable, où il a fallu s'organiser sur le territoire dont on s'était emparé, gouverner les races qui s'y trouvaient et vivre de la vie ordinaire des peuples pacifiques, ce qui avait fait jadis la grandeur de la Turquie a fait son irrémédiable faiblesse et l'a conduite immédiatement au bord de l'abîme où, depuis deux siècles, elle est constamment sur le point de tomber.

On s'est étonné souvent que l'empire ottoman n'ait tenu aucune des promesses qu'il a faites cent fois aux populations chrétiennes, qu'il n'ait jamais essayé d'apaiser leurs revendications nationales en leur donnant dans l'empire lui-même les droits et les libertés qu'elles recherchent en dehors de lui. Mais le pouvait-il? Du moment que l'état ottoman se confondait avec l'église musulmane, livrer le premier aux chrétiens c'eût été leur livrer du même coup la seconde, c'est-à-dire, aux yeux des vrais croyans, commettre un sacrilège. De là vient que la Turquie, après des siècles de domination, n'a pas assimilé une seule des races nombreuses qu'elle a trouvées établies dans les contrées où s'est étendue sa conquête. Pour les assimiler, il aurait été indispensable qu'elle commençât par les convertir; car une nation n'assimile une race qu'en la faisant participer à son existence politique, et partout où l'adhésion à une forme religieuse est la condition de cette existence, en dehors de la conversion, il n'y a d'autre parti que l'expulsion. Or les races chrétiennes de la Turquie étaient trop nombreuses pour être expulsées et, sauf quelques rares exceptions, elles se sont toujours refusées à la conversion. A une époque cependant, fatiguées d'une longue résistance et d'une servitude trop prolongée, on aurait pu croire qu'elles finiraient par se fondre dans l'islam. N'ayant plus aucune espérance du côté de la chrétienté, qui avait reconnu la légitimité de l'empire ottoman et noué avec lui des relations régulières, elles commençaient à se demander s'il ne fallait pas se résigner à l'inévitable et abdiquer

une foi qui rendait esclave pour une foi qui donnait tous les avantages du pouvoir et de la fortune. Les conversions ou, si l'on veut, les apostasies se multipliaient d'une manière significative. L'apparition subite de la Russie sur la scène de l'Orient, les débuts pleins de promesses de la politique de Pierre le Grand, ont arrêté un mouvement qui peut-être fût devenu général. L'espérance de la délivrance a raffermi les consciences ébranlées (1). Dès lors il était certain que la Turquie théocratique serait peu à peu étouffée par les populations chrétiennes qui pullulaient sur son territoire et qui, lentement, une à une, par une suite de révolutions et de révoltes, s'apprêtaient à briser, avec le concours de l'Europe, son joug religieux et politique pour acquérir une existence indépendante et pour prendre la revanche d'une trop longue défaite.

C'était donc, de la part de Midhat-Pacha et de ses amis, une idée très juste, quoique bien tardive, d'essayer de supprimer la cause unique des malheurs de la Turquie, le seul obstacle qui avait empêché, durant plusieurs siècles, une race aussi bien douée que la race turque de constituer en Europe une véritable nation. Ils avaient parfaitement raison de soutenir que le despotisme du sultan et le manque de libertés publiques ne suffisaient pas à expliquer l'irrémédiable décadence de leur pays. Toutes les nations européennes ont traversé la période du despotisme, et il n'y a pas bien longtemps que la plupart d'entre elles en sont sorties. Cela ne les a pourtant point empêchées de grandir, de prospérer, d'atteindre progressivement le degré de culture morale et de force matérielle qui leur a permis de passer, sans trop de secousses, du régime du pouvoir absolu au régime des institutions constitutionnelles. Mais le despotisme des souverains européens était un despotisme temporel, humain, séculier, qui était sans cesse en lutte avec la puissance religieuse et qui, par conséquent, ne tirait point d'elle une force presque invincible. En Turquie, au contraire, c'est en vertu d'une autorité surnaturelle que le sultan commande aux populations placées sous ses ordres; d'où il résulte que celles de ces populations qui ne croient pas au califat et qui ne font point partie de l'islam ne peuvent reconnaître sa domination, tandis que les musulmans ne peuvent la contester sans crime ou même essayer de la restreindre sans hérésie. Tous les voyageurs qui ont parcouru l'Orient, non-seulement de nos jours mais dans les siècles précédens, tous les observateurs qui y ont vécu à une époque quelconque se sont accordés à reconnaître qu'aucune des qualités qui font les grands peuples n'ont manqué et ne man-

(1) Ce fait, généralement peu connu, a été mis pour la première fois en pleine lumière par M. Julian Klaczko dans ses belles études sur *les Évolutions du problème oriental*. (Voir la *Revue* du 1er novembre 1878.)

quent encore aux Turcs : ils ont le courage militaire, la finesse diplomatique, l'honnêteté privée, le génie du commandement, la discipline civique ; ils sont très supérieurs sous tous rapports aux populations qu'ils ont trouvées établies sur le sol de leur empire, en Afrique, en Asie et en Europe ; si l'intelligence de quelques-unes d'entre elles est plus prompte que la leur, aucune ne possède un ensemble de dons naturels aussi remarquable, aussi approprié aux conditions du gouvernement des hommes. Il semble donc qu'en vertu de la loi constante de l'histoire, ils auraient dû s'assimiler sans trop de peine des élémens nationaux inférieurs. Il n'en a rien été cependant : partout où ils ont passé, partout où ils passent encore, c'est comme une armée en campagne ; ils sont campés, ainsi qu'on l'a dit, ils ne sont fixés nulle part. Phénomène qui serait inexplicable s'il ne s'expliquait pas tout naturellement par cette confusion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, de la politique et de la religion, que Midhat-Pacha et ses amis regardaient à bon droit comme le plus grand mal de leur pays et qu'ils essayaient de détruire en laissant au sultan le prestige du califat, mais en plaçant la puissance matérielle entre les mains d'un ministère responsable et sous la garantie d'un parlement où chrétiens et musulmans devaient être confondus. On a beaucoup ri du projet d'instituer à Constantinople un régime parlementaire et de faire nommer des députés par les Kurdes et les Bédouins. Le suffrage universel appliqué aux hordes nomades de l'Asie et de l'Afrique a paru généralement une de ces bouffonneries dont l'Orient est coutumier et qu'on n'accepte en Occident qu'avec accompagnement de musique d'Offenbach. C'était s'arrêter aux apparences, oublier le sérieux du fond pour s'attacher uniquement à la forme, laquelle en effet prêtait à l'ironie. Si Midhat-Pacha et ses amis, nourris dans les illusions de la *Jeune Turquie*, avaient pris un singulier moyen d'atteindre le but qu'ils poursuivaient, — la séparation de l'état d'avec la religion, — ils n'en avaient pas moins admirablement compris que cette séparation, réalisable ou non, était la dernière chance de salut qui restât à leur pays, et que, même sans espoir de succès, il fallait ne reculer devant aucun effort pour l'essayer. En cherchant à substituer au soldat de l'islam, au satellite du calife, au chevalier de Mahomet, au Turc en un mot, un être nouveau, l'Ottoman, qui pouvait être musulman ou chrétien, adorer Allah ou Jésus-Christ, mais qui était avant tout un patriote et le sujet d'un grand pays, ils tentaient une des révolutions les plus profondes de l'histoire orientale. Ils ont échoué sans doute, complètement échoué, mais ce n'est pas une raison pour méconnaître ce que leur entreprise avait de grand et de sensé. Ils avaient eu l'habileté de se donner pour alliés les hommes les plus ardens du parti religieux, les softas, et le chef de la foi lui-

même, le cheik-ul-islam. Pendant quelques mois, on a vu ce spectacle extraordinaire des autorités spirituelles de Constantinople réduisant l'islamisme à ses termes les plus simples, élaguant de la doctrine toutes les superstitions, tous les préjugés, toutes les légendes qui l'ont corrompue, la ramenant à quelques dogmes essentiels nullement contraires à la raison humaine, enfin et surtout limitant son action et l'excluant formellement du domaine de la politique. Lorsque Midhat-Pacha exilé, vaincu, déjà tombé du haut de ses illusions, tâchait de démontrer aux positivistes de Paris que l'islamisme était la religion la plus rationnelle, la plus logique, la moins surnaturelle qui eût jamais existé, il se trompait assurément, s'il voulait parler de l'islamisme de la tradition et de l'histoire, mais s'il voulait faire allusion à l'islamisme passager dont il avait été le docteur et le prophète malheureux, il était dans le vrai : il aurait dû seulement ajouter que cet islamisme n'avait vécu qu'un jour et n'avait jamais eu qu'un nombre infime de sectateurs.

Les circonstances qui avaient permis à Midhat-Pacha et à ses amis d'entreprendre la révolution avortée dont je viens de chercher à dégager l'esprit ont été, en effet, aussi courtes qu'elles avaient d'abord été propices. Le successeur d'Abdul-Aziz, l'infortuné Mourad, était trop doux de caractère et déjà trop faible d'esprit pour avoir une pensée personnelle; il laissait toute initiative aux hommes qui l'avaient mis sur le trône : qu'il fût calife en même temps que sultan, que les deux pouvoirs se confondissent sur sa tête frappée par la fatalité, qu'il portât à la fois la tiare et la couronne ou qu'on ne lui laissât qu'une autorité diminuée dont il n'aurait jamais eu d'ailleurs que l'apparence, peu lui importait. Tourmenté de visions terribles, ébranlé par des secousses trop fortes pour son tempérament débile, atteint peut-être de remords, visité, en tout cas, par des craintes incessantes, son intelligence naturellement médiocre s'éteignait peu à peu. Bientôt, il ne fut plus possible de dissimuler au peuple l'état d'imbécillité dans lequel était tombé cette ombre de souverain. Le successeur de Mourad, Abdul-Hamid, ne lui ressemblait en aucune manière et devait avoir des destinées très différentes des siennes. Ce n'est pas encore le lieu de faire d'Abdul-Hamid un portrait qui demande de longs développemens. Je me contenterai de dire pour le moment que le nouveau sultan n'a qu'un point commun avec son prédécesseur. Bien que doué d'une intelligence générale assez ferme et d'un esprit assez sagace, il est également poursuivi par de continuelles terreurs personnelles : c'est sa manière de payer tribut à la folie endémique qui règne dans la famille d'Othman et qu'aucun de ses membres n'évite tout à fait. Mais n'ayant aucune douceur dans le caractère et n'étant susceptible d'aucune timidité, il n'est pas homme à attendre, comme

Mourad, les dangers imaginaires dont il se croit menacé ; il préfère les conjurer d'avance en supprimant, s'il le peut, la cause qui, d'après lui, risque de les produire. Persuadé que Midhat-Pacha et ses amis, après avoir détrôné Abdul-Aziz, étaient parfaitement capables de lui faire subir un sort analogue ; convaincu peut-être, comme il l'a montré depuis, qu'ils avaient mêlé l'assassinat à la révolution ; n'osant pourtant point, en présence de l'irritation de l'Europe et des commencemens de la guerre, pousser les précautions jusqu'à la vengeance, un de ses premiers actes a été de se débarrasser par l'exil d'un entourage qu'il redoutait et de mettre fin à des projets politiques dont les conséquences lui paraissaient funestes pour sa personne. Le bateau qui emportait Midhat en Europe a emporté, du même coup, tout le système de réformes que celui-ci avait cherché à introduire en Turquie. C'est en vain qu'Abdul-Hamid protestait de son respect pour la constitution et laissait même le sénat et la chambre des députés continuer quelques mois encore leurs délibérations illusoires ; c'est en vain qu'il prétendait être pour le moins aussi libéral que son prédécesseur : il était déjà trop infatué de ses idées particulières, trop désireux d'attirer à lui toute l'autorité, de diriger personnellement toutes les affaires, pour accepter un contrôle quelconque, pour partager son pouvoir avec des ministres et des assemblées, pour renoncer à concentrer entre ses mains la puissance religieuse et la puissance temporelle et à les exercer toutes deux souverainement. Dès son avènement, la politique de sécularisation était abandonnée ; la création artificielle de Midhat, l'Ottoman, s'évanouissait ; le Turc allait reparaître, et, avec lui, allaient reparaître aussi les causes de dissolution qui, depuis deux siècles, n'ont pas cessé de désagréger l'empire ottoman et de lui enlever peu à peu chacune de ses provinces.

Le malheur de Midhat-Pacha et de ses amis, c'est de n'avoir pu entreprendre leur œuvre révolutionnaire qu'en déchaînant la guerre sur leur pays. Non moins orgueilleux, quoique moins fanatique que le Turc, l'Ottoman n'avait pas hésité à braver l'Europe, et ce n'est pas seulement les canons des deux rives du Bosphore qui avaient salué la nouvelle constitution solennellement octroyée par le sultan aux peuples de son empire, c'était encore les canons russes grondant sur le Danube et prêts à gronder bientôt à Kars et sur les Balkans. Je n'ai pas besoin de raconter la guerre turco-russe ni de juger la politique suivie dans cette crise décisive par les divers cabinets européens. Tout le monde sait à la suite de quels succès et de quels désastres les Turcs ont vu peu à peu l'Arménie surprise par leurs éternels ennemis, la Bulgarie envahie, les Balkans franchis, l'armée conquérante campée à San-Stéfano, à quelques heures de Constantinople. Cette histoire n'est pas à refaire.

Mais ce que je tiens à signaler, c'est l'impression que ces événemens et que le traité de Berlin qui les a suivis, ont produite sur l'esprit d'Abdul-Hamid et de ses courtisans. En arrivant au pouvoir, Abdul-Hamid avait trouvé la guerre engagée, et durant quelques mois, par un caprice imprévu de la fortune, il lui avait été permis d'espérer que la victoire se déciderait en sa faveur. Malheureusement il était déjà possédé de cette passion de tout ramener à lui, de tout faire de ses propres mains, qu'il n'a pas cessé de porter, comme je le dirai plus tard, dans l'administration et dans la diplomatie aussi bien que dans la guerre. Au lieu de laisser aux généraux qui venaient de faire preuve, à l'étonnement universel, de qualités remarquables, la direction des opérations militaires, c'est dans son propre palais, c'est sous ses yeux qu'ont été préparés les plans stratégiques qui ont fini par livrer à la Russie les Balkans et l'Arménie. Jusqu'au jour de l'écrasement, il n'avait point songé à l'Europe; mais lorsque les Russes, prêts à entrer à Constantinople, lui ont arraché le traité de San-Stefano, obéissant aux traditions de ses prédécesseurs et de son pays, oubliant la jactance de Midhat et de la *Jeune Turquie*, il s'est jeté dans les bras de l'Angleterre et l'a suppliée de le sauver. Personne n'ignore de quelle manière toute britannique lord Beaconsfield et lord Salisbury ont répondu à cet appel. Abdul-Hamid a dû payer d'abord de la cession de l'île de Chypre l'appui de l'allié tardif qui venait à son secours. Ce n'est pas tout. Si le traité de San-Stefano a été déchiré à Berlin, le traité nouveau qui lui a été substitué a exigé de la Turquie des sacrifices tels, qu'on entend sans cesse aujourd'hui les Turcs les plus éclairés soutenir avec conviction qu'il aurait mieux valu pour eux accepter les conséquences de la défaite et s'en tenir purement et simplement aux concessions faites à la Russie. Qu'a-t-on gagné au traité de Berlin? Une seule chose : le traité de San-Stefano avait morcelé la Turquie d'Europe en trois tronçons sans lien les uns avec les autres, que séparaient des territoires émancipés et qui ne pouvaient communiquer entre eux que par eau. Il est clair que ce morcellement était intolérable, et que l'Europe a rendu à la Turquie un très grand service en supprimant cette partie de l'œuvre du général Ignatief. Mais, sauf cela, y a-t-il lieu de se féliciter beaucoup des modifications qu'elle a apportées à cette œuvre? Abdul-Hamid est persuadé du contraire, et tous les Turcs qui règlent leur pensée sur la sienne professent journellement la même opinion. A quoi a servi par exemple la division de la Grande-Bulgarie en deux provinces, dont l'une est restée sous la domination apparente de la Porte? A rien ou presque à rien. Cette division eût été efficace si l'on eût permis à la Turquie, comme le demandait le traité de Berlin, d'introduire des garnisons dans les

Balkans et de créer une frontière militaire entre la contrée qu'on prétendait lui laisser et celle sur laquelle elle ne conservait qu'un droit de suzeraineté assez illusoire. Mais les puissances qui ont obligé la Turquie à exécuter strictement toutes les stipulations du traité de Berlin qui lui étaient défavorables, n'ont eu garde de l'autoriser à exécuter celles qui pouvaient lui être utiles. Chaque fois qu'elle a parlé d'envoyer des troupes dans les Balkans, on l'a menacée d'une insurrection générale, et il a fallu qu'elle renonçât à ses projets. En réalité, la Roumélie orientale n'est donc pas une barrière pour Constantinople. Une grande Bulgarie, telle que celle qu'avait imaginée le traité de San-Stefano, l'eût été plus réellement. Les Bulgares ne ressemblent en rien aux Slaves; c'est une race lourde, sans imagination, dont l'esprit terre à terre se serait trouvé bien vite en désaccord avec la fantaisie moscovite. Qui sait si la création du général Ignatief ne fût pas devenue un jour un empêchement au progrès du panslavisme? Qui sait si une principauté de Bulgarie, fortement constituée pour la vie individuelle, n'eût pas refusé de se laisser engloutir dans l'immense empire des tsars? La Bulgarie actuelle ne saurait être, au contraire, qu'un atout dans le jeu de la Russie. Après comme avant le congrès de Berlin, on peut dire que les Russes sont sur les Balkans et qu'à la première occasion ils trouveront la route qui conduit à Sainte-Sophie ouverte devant eux. Mais depuis le traité de Berlin, ce n'est pas seulement aux Russes que cette route est ouverte, c'est encore aux Autrichiens. Le traité de San-Stefano laissait la Turquie seule face à face avec la Russie; c'était un danger. Le traité de Berlin lui donne un second voisin non moins redoutable, plus redoutable peut-être et dont les ambitions sont désormais aussi dangereuses. Salonique et Constantinople sont également menacées, ou plutôt Constantinople est doublement menacée, car l'Autriche et la Russie marchent vers le même but. Peut-être cependant Abdul-Hamid aurait-il accepté sans trop de regret une situation qui permet à la Turquie de neutraliser ses ennemis les uns par les autres et de se soutenir elle-même par le conflit leurs convoitises; mais ce qui lui a causé un amer regret et une irrémédiable haine contre l'Europe, c'est de se voir contraint, après avoir cédé une partie de l'Arménie à la Russie, l'Herzégovine et la Bosnie à l'Autriche, Chypre à l'Angleterre, de céder encore une contrée importante au Montenegro et une province admirable à la Grèce. Que la Turquie plie sous la force des grandes puissances, il n'y a rien là d'humiliant pour elle; mais que des pays infimes, qui ont été longtemps sous sa domination et dont l'un au moins n'a pas pris part à la dernière guerre, lui arrachent aussi des lambeaux de territoire; que le sultan soit forcé de se dépouiller en faveur de souverains sur lesquels il aurait à peine

autrefois daigné jeter ses regards, c'est là un signe d'abaissement irrécusable et la plus cruelle des souffrances pour l'orgueil musulman. Il a fallu pourtant se soumettre à la nécessité. En payant les grandes puissances, Abdul-Hamid croyait acheter leur connivence contre les petites. Pure illusion! C'est en vain qu'il a essayé des années entières d'échapper aux injonctions de l'Europe, c'est en vain qu'il a employé pour y arriver toutes les ruses de sa diplomatie, c'est en vain qu'au lieu de songer à la réorganisation intérieure de son empire, saignant de toutes les blessures de la guerre, il a épuisé ses dernières ressources à faire des parades militaires et des démonstrations politiques : il a gagné du temps sans doute, ce qui est quelque chose aux yeux d'un Turc, mais c'est tout ce qu'il a gagné. Le traité de San-Stefano était bien dur pour la Turquie; il ne lui imposait pourtant pas l'humiliation de satisfaire jusqu'aux ambitions de la Grèce, le peuple que les musulmans détestent le plus, parce que c'est le premier qui ait secoué leur joug et jeté aux races chrétiennes le cri de : Liberté!

Ce n'est pas brusquement et dès le premier jour qu'Abdul-Hamid en est arrivé à juger comme je viens de le dire le traité de Berlin et à se demander s'il n'aurait pas mieux valu, pour son pays et pour lui, s'en tenir au traité de San-Stefano. Longtemps il s'est bercé de l'espoir que l'Europe serait plus indulgente que ne l'avait été la Russie, et que, même si toutes les autres puissances venaient à lui manquer, l'Angleterre, dont l'amitié lui avait coûté si cher, l'aiderait à ne pas tenir des engagemens trop pénibles. Jusqu'à la chute de lord Beaconsfield et du cabinet conservateur, ses illusions ont été invincibles. L'arrivée au pouvoir de M. Gladstone et des libéraux a produit en Turquie l'effet d'un coup de foudre; on n'a pas oublié les terreurs violentes, les alarmes folles, la panique bruyante qui ont éclaté alors à Constantinople. Assurément il y avait beaucoup d'exagération dans ces craintes précipitées. On a vu depuis qu'un grand pays comme l'Angleterre ne changeait pas de fond en comble sa politique extérieure, même lorsqu'il passait du gouvernement de lord Beaconsfield à celui de M. Gladstone. Mais il y avait aussi une grande part de vérité. Il est certain que, si les conservateurs n'avaient point été battus aux élections, l'Angleterre n'aurait pas proposé la démonstration navale en faveur du Montenegro et ne se serait occupée des intérêts des Grecs que pour les combattre: en revanche, elle aurait continué à favoriser les mouvemens séparatistes qui se produisaient en Syrie et en Arabie; mais comme son action eût été dissimulée, le sultan en eût ressenti moins directement le contre-coup. On s'explique, au contraire, l'émotion qu'il a éprouvée lorsqu'il a vu la vieille alliée à laquelle il avait sacrifié Chypre risquer de remettre le feu à la presqu'île des Balkans en for-

çant toutes les puissances à envoyer leurs flottes en face de Dulcigno, proposer le blocus de Smyrne, annoncer le dessein de ne reculer devant aucune extrémité pour faire triompher les ambitions de la Grèce et pour contraindre la Turquie à exécuter au pied de la lettre chacune des clauses du traité de Berlin. Ces clauses sont si nombreuses! Elles renferment un si grand nombre de prescriptions qui permettent à l'Europe, non-seulement d'imposer à l'empire ottoman des cessions de territoire, mais même de se mêler, si cela lui convient, de ses affaires intérieures et de prendre une part directe à sa politique! Ne l'autorisent-elles pas à exiger que des institutions libérales soient accordées à l'Arménie? Ne lui donnent-elles pas le droit de surveiller dans toutes les provinces les réformes administratives promises par la diplomatie turque? Enfin ne peuvent-elles pas l'amener un jour à mettre le sultan en tutelle, comme le khédive d'Égypte, au moyen d'une commission internationale de contrôle financier, chargée en apparence de protéger les intérêts des créanciers, mais se proposant en réalité de s'emparer peu à peu de la puissance politique et de l'exercer à son profit? Depuis trois ans que l'Europe est venue au secours de la Turquie et l'a arrachée aux mains victorieuses de la Russie, il ne s'est point passé un seul jour, presque une seule heure, sans qu'elle lui ait fait payer ce service par une nouvelle réclamation, par un nouvel empiétement sur son territoire ou sur sa souveraineté. Au milieu des luttes incessantes qu'il a fallu soutenir contre ses réclamations et ses empiétemens, était-il impossible que le gouvernement turc trouvât assez de loisirs pour réorganiser les forces de l'empire, et entreprendre les réformes et les travaux qui lui auraient rendu l'ordre, qui auraient rétabli sa prospérité? La ruine et l'anarchie se sont donc ajoutées à la spoliation comme conséquences du traité de Berlin, et l'Europe, qui était la véritable cause de cette ruine et de cette anarchie, les a cependant imputées à crime à la Turquie, lui reprochant de ne pas faire ce qu'elle ne lui donnait pas le temps de faire, l'accusant de lenteur, de mauvaise volonté, d'irrémédiable incurie, alors qu'elle la contraignait à employer tout ce qui lui restait d'activité dans des négociations diplomatiques aussi stériles qu'interminables.

Telle est la manière de raisonner du sultan et de ceux qui l'entourent. Tels sont les motifs qui les ont peu à peu éloignés de l'Europe, à laquelle ils avaient donné toute leur confiance au moment du traité de San-Stefano. Les Turcs s'imaginent volontiers, pour me servir d'un mot vulgaire, mais expressif, que tout leur est dû, que c'est pour les grandes puissances un devoir véritable de réparer leurs fautes et d'éloigner d'eux les fâcheux effets

qu'elles doivent fatalement produire. Lorsque la presse de Constantinople veut apprendre au public ottoman que le sultan s'est adressé à la France, à l'Angleterre ou à l'Allemagne pour obtenir d'elles quelque secours ou quelque service, elle a l'habitude, on le sait, de présenter cette démarche comme un acte de haute condescendance d'un suzerain envers ses humbles vassaux. S'il fallait l'en croire, le sultan aurait daigné permettre à une ou à plusieurs des grandes nations européennes de venir à son aide, à moins qu'il n'ait préféré agir en maître et intimer des ordres auxquels personne n'oserait se soustraire. Ces fanfaronnades de journaux sont plus sincères qu'on ne pourrait le croire. L'orgueil musulman, ou plutôt l'orgueil turc, qui est en quelque sorte la quintessence de l'orgueil musulman, est capable de toutes les illusions. La Turquie est d'ailleurs tellement habituée à trouver des appuis en Europe; en toutes circonstances, l'or et le sang européen lui ont si peu manqué; elle s'est vue si souvent arrachée à la défaite par nos soldats, à la ruine par nos capitaux, à la dissolution par nos diplomates, qu'il lui semble que ce qui s'est toujours fait se fera toujours. C'est pourquoi Abdul-Hamid s'était d'abord confié sincèrement à l'Europe. Je viens d'expliquer les déceptions qu'il a éprouvées et qui ont peu à peu profondément transformé ses idées politiques. Se croyant trompé par les puissances dans lesquelles il avait placé son espoir, il en est arrivé à se demander, comme les hommes qui dirigeaient les affaires au moment où il est monté sur le trône, si la Turquie ne pourrait pas se suffire à elle-même, si tous ses malheurs ne viendraient pas de l'influence qu'elle a donnée chez elle aux étrangers, si elle ne serait pas punie pour s'être fiée à ces chrétiens dont l'alliance est toujours perfide et dont les services ne sont jamais désintéressés. Seulement cette question s'est posée tout autrement dans son esprit que dans celui de Midhat-Pacha. Abdul-Hamid n'est point un sceptique comme l'ont été un certain nombre de sultans. Sévère dans ses mœurs, d'une conduite simple et laborieuse, d'un esprit étroit, quoique fin, ayant reçu une éducation médiocre et une instruction plus médiocre encore, il pousse aisément ses convictions religieuses jusqu'au fanatisme. Rien ne prouve qu'il ne soit pas réellement convaincu que la colère d'Allah s'appesantit sur sa race et sur son peuple depuis que l'empire ottoman est entré dans le concert des puissances chrétiennes et s'est mis à pactiser ouvertement avec les infidèles. De grandes calamités publiques amènent à toutes les époques et dans tous les pays une recrudescence de foi. Les désastres de la Turquie ont été suivis d'un mouvement de réaction musulmane qui a pris peu à peu une importance considérable. Abdul-Hamid était peut-être

trop crédule pour ne pas s'y associer; dans tous les cas, il était trop habile pour ne pas essayer d'en profiter en le dirigeant, de se mettre à sa tête pour l'exploiter.

Ce qui a contribué à pousser plus activement Abdul-Hamid dans la voie de la réaction religieuse où la haine de l'Europe l'entraînait déjà, c'est la crainte que cette réaction ne se tournât contre lui s'il ne réussissait pas à en devenir le maître. A la suite des défaites qui avaient marqué les commencemens de son règne, un mécontentement général s'était emparé des populations de son empire. Un sultan vaincu, obligé de céder ses plus belles provinces aux chrétiens, condamné à s'humilier devant ses propres sujets, abandonnant la terre de l'islam à des mains infidèles, portant la responsabilité de tous les malheurs de la patrie et de la religion, dont chacun faisait remonter jusqu'à lui l'origine, pouvait bien conserver la soumission des Turcs, dont le dévoûment fataliste et d'ailleurs intéressé résiste aux plus cruelles épreuves; mais il devait immanquablement perdre l'attachement et le respect des Arabes. Ceux-ci ont toujours eu pour la Turquie des sentimens assez hostiles. Après tout, ils ont été conquis par elle tout aussi bien que les Grecs ou les Bulgares, et si la communauté des croyances religieuses n'a pas permis qu'il s'élevât entre le vainqueur et le vaincu ces insurmontables barrières qui séparent la Turquie des populations chrétiennes sur lesquelles elle a également étendu sa domination, néanmoins la différence des caractères, des esprits, des génies nationaux n'a pas permis non plus l'assimilation complète des Arabes et des Turcs. Les Arabes de l'Hedjaz, de l'Yemen, de l'Hadramaout, de l'Oman, du Nedjed, trop éloignés de Constantinople pour souffrir du joug ottoman, mènent une vie tout à fait libre et se bornent à reconnaître en théorie au sultan une autorité de calife fort contestée dans la pratique, mais qui est bien loin d'avoir pour conséquence une sujétion politique quelconque. Quant aux Arabes de Damas, de la Palestine et de Bagdad, la proximité de l'Égypte, qui est une vice-royauté quasi indépendante, l'existence d'une autonomie spéciale pour le Liban, le souvenir des époques nombreuses où la Syrie s'est constituée en pays séparé et a joui d'une existence particulière, tout cela contribue à entretenir en eux des aspirations nationales auxquelles les défaites de la Turquie ont donné un grand essor. Ces derniers avaient fourni au sultan la plus grande partie de ses contingens. Lorsqu'on les avait conduits à la guerre, on leur avait dit qu'ils allaient combattre pour l'islam et qu'Allah leur accorderait certainement la victoire. On avait surchauffé leur fanatisme par les plus brillantes promesses. Arrivés sur les champs de bataille, on les avait sacrifiés aux fantaisies stratégiques de Constantinople. A la veille de recueillir les fruits de leurs efforts, ils les avaient perdus, non par l'incapacité de leurs

généraux, qui avaient montré, au contraire, des qualités que personne ne leur soupçonnait, mais par la faute du sultan, lequel avait prétendu diriger de son palais les opérations militaires et avait compromis par d'impardonnables erreurs le succès d'une campagne commencée sous les plus heureux auspices. Qu'était-ce donc que le sultan? Était-il bien vrai qu'il fût le chef de l'islam? S'il n'était, par hasard, que le souverain de la Turquie, que le roi d'une race détestée dont le gouvernement pèse lourdement sur les Arabes, serait-il sage, serait-il conforme au devoir religieux de verser son sang pour lui? N'y aurait-il pas quelque imprudence à confondre la cause de la religion avec la sienne? L'islamisme est une œuvre arabe, non une œuvre turque : pourquoi donc les Arabes n'essaieraient-ils pas de la défendre en séparant le sort des musulmans de celui des Turcs, voués désormais à une irrémédiable décadence? Pourquoi ne profiteraient-ils pas de la ruine inévitable de la Turquie pour s'émanciper d'une domination qui leur a toujours pesé et pour reprendre la direction de l'islamisme, dont, après tout, ils sont les fondateurs? Le rôle religieux et politique de la Turquie est fini. L'heure serait donc venue de constituer une union islamique, affranchie du joug ottoman, qui aurait pour premier résultat et pour heureuse conséquence d'assurer l'indépendance (*istiklaliat*) des peuples arabes.

Ainsi, l'idée que Midhat-Pacha et ses amis avaient essayé de faire triompher à Constantinople avant la guerre, c'est-à-dire la séparation du califat et du sultanat, de la puissance religieuse et de la puissance temporelle, a été reprise, après la guerre, sous une forme nouvelle, non plus par quelques hommes politiques, mais par les populations elles-mêmes et dans un dessein absolument opposé à celui que poursuivaient ceux qui en avaient tenté les premiers la réalisation. Il ne s'agissait plus de sauver l'empire ottoman; il s'agissait, au contraire, d'achever sa ruine. L'œuvre commencée par des partisans résolus de l'unité nationale était reprise par des meneurs séparatistes. Elle ne devait plus s'accomplir en faveur de la Turquie, mais contre elle. Chose curieuse cependant, les mêmes personnes y travaillaient encore, dans des conditions pourtant si différentes. Soit ambition personnelle, soit conviction que l'empire ottoman était perdu sans retour, que son salut était à tout jamais désespéré, Midhat-Pacha, nommé gouverneur de Syrie, a été un des plus grands promoteurs de l'émancipation arabe. Chose plus curieuse encore! l'Angleterre, contre laquelle avait été inauguré, dit-on, ainsi que je vais l'expliquer, le mouvement d'unité islamique, a secondé de tout son pouvoir les efforts de Midhat-Pacha, et si lord Beaconsfield n'était pas tombé du pouvoir, il est probable que le cabinet conservateur n'aurait rien épargné pour organiser en Syrie une sorte de

vice-royauté ou de gouvernement indépendant sur lequel elle aurait exercé un protectorat plus ou moins avoué. C'est que l'Angleterre avait fort bien compris le parti à tirer d'une agitation qui favorisait l'extension de son influence politique sur les côtes de la Méditerranée et du golfe Persique. On a prétendu que cette agitation était née dans l'Asie centrale, à Boukara, et qu'à l'origine elle n'avait rien d'hostile à l'organisation actuelle du califat. Elle aurait eu plutôt pour but d'entraîner le sultan Abdul-Hamid dans une ligue islamique contre les Anglais dans l'Afghanistan et contre les Russes dans le Turkestan. Un ancien chef du Kokhand, Koudaïar-Khan, qui en aurait été l'agent le plus actif, s'est, en effet rendu en Arabie, à la Mecque, à Bagdad, présidant d'importantes réunions de cheiks et de mollahs kurdes, arabes, indous auxquels il prêchait cette sorte de croisade anti-anglaise et anti-russe. Mais si le panislamisme a été d'abord dirigé contre l'Angleterre, il n'a pas tardé, sous l'action de l'Angleterre elle-même, et grâce au souvenir des défaites de la Turquie, à changer de caractère et à dégénérer en campagne ouverte contre le sultan. Rien de plus difficile que de débrouiller l'écheveau compliqué des intrigues orientales. Je n'ai donc pas la prétention d'exposer en détail les incidens multiples d'une propagande qui a troublé, qui agite encore le monde musulman tout entier. Je ne me hasarderai pas surtout à assigner des rôles aux divers personnages qui ont pris part à cette propagande. C'est dans l'Hedjaz et l'Yemen, c'est-à-dire au berceau même de l'islamisme, qu'elle s'est développée le plus rapidement. Lorsque l'ancien chérif de la Mecque, le chérif Husni, a péri dans un assassinat mystérieux, toutes les personnes bien informées ont affirmé que sa mort devait être uniquement attribuée à la faute qu'il avait commise de se déclarer hautement pour la doctrine de la séparation du califat et du sultanat. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette doctrine, parfaitement conforme aux véritables principes de l'islamisme, a été pendant quelques mois le mot d'ordre que tous les cheiks, tous les pèlerins rapportaient de la Mecque et qu'ils colportaient ensuite à travers les provinces musulmanes et jusqu'à Constantinople. Ils l'appuyaient sur des commentaires du Koran et du Chériat. En même temps, un certain nombre d'organes de la presse arabe, subventionnés par l'ex-khédive d'Égypte, qui a juré de se venger d'Abdul-Hamid, auquel, on le sait, il doit en partie sa chute, la défendait avec un luxe d'argumens inépuisable. Enfin l'ancien ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, M. Layard, lequel a trop longtemps vécu avec les Arabes pour ignorer la faiblesse du lien qui les rattache à la Turquie, n'hésitait pas à en favoriser la diffusion, suivant de très près, s'il ne les provoquait pas, les mouvemens d'opinions politiques et religieux qui agitaient l'islamisme, les faisant soutenir par ses émis-

saires, s'efforçant de s'en servir pour seconder sur la côte arabique de l'Océan indien et sur le littoral méridional du golfe Persique le progrès toujours croissant de l'influence anglaise, en attendant le jour prochain où il lui serait possible d'en tirer un parti plus efficace encore en Syrie.

On s'explique sans peine qu'Abdul-Hamid ne soit pas resté indifférent à une campagne qui, bien que purement religieuse en apparence, entraînerait pour lui, si elle venait à réussir, des conséquences politiques d'une gravité exceptionnelle. Le danger est assurément des plus sérieux, car la doctrine que le sultan n'est pas calife est aujourd'hui fort répandue dans les masses musulmanes. Elle compte des défenseurs qui jouissent en Turquie même d'une grande autorité. Kérédine-Pacha l'a soutenue dans un livre dont les exemplaires répandus à Constantinople ont été saisis et brûlés. Les déductions pratiques qu'il en a tirées l'ont rendue singulièrement suspecte à Abdul-Hamid. S'appuyant sur les textes sacrés, Kérédine a été jusqu'à soutenir que les ulémas et les ministres auraient le droit de déposer le souverain, si celui-ci, « après remontrances, persistait à violer la loi et à suivre ses caprices. » Affirmation audacieuse que le sultan n'a certainement pas oubliée, et qui est probablement le véritable motif pour lequel, tout en continuant à flatter leur auteur d'espérances ambitieuses, il n'a pas plus de confiance dans les projets de réformes de Kérédine que dans ceux de Midhat! Aux argumens des lettrés Abdul-Hamid a répondu par des argumens du même genre. C'est Munif-Effendi, dont la science théologique est fort en renom dans le monde turc, qui a été chargé de cette besogne, et il s'en est acquitté en écrivant sur l'institution du califat, sur ses obligations, sur ses devoirs, un mémoire qui justifiait les droits de la famille d'Othman et qui, s'il n'a convaincu que ceux qui n'avaient pas besoin de conviction, a du moins valu à son auteur d'être récompensé par un ministère. Cette guerre de plume a été accompagnée d'une campagne plus sérieuse. Le promoteur de l'opinion hétérodoxe, qui était en même temps un grand ami des Anglais, le chérif Husni, a péri, comme je l'ai dit, dans un assassinat encore inexpliqué. On a généralement regardé sa mort comme la déclaration de guerre du sultan aux partisans de la séparation de son pouvoir politique d'avec la suzeraineté religieuse de l'islam. A l'époque où elle s'est produite, Abdul-Hamid connaissait mal les manœuvres de M. Layard. L'ambassadeur anglais avait grand soin de déguiser ses projets personnels sous d'habiles flatteries, toujours couronnées de succès. Aussi le sultan ne résistait-il à aucune de ses demandes. Pour la première fois cependant il a fait acte d'hostilité vis-à-vis de lui en refusant de nommer, à la place du chérif Husni, son frère, le chérif Adun, et en dési-

gnant brusquement, quelques heures après ce refus, le vieux chérif Abdul-Moutaleb, spécialement recommandé à son choix par son aversion pour les Anglais. Abdul-Moutaleb avait, en outre, l'avantage d'appartenir à la famille des Devized, rivale de la puissante famille des Abadites, qui a occupé l'émiriat de la Mecque avant que celui-ci tombât définitivement en la possession du califat ottoman, et autour de laquelle se concentrent encore les espérances des séparatistes arabes. Il est clair, en effet, que, si ces derniers parvenaient à replacer l'émiriat entre les mains d'une famille indépendante de Constantinople, en dépossédant la dynastie régnante de la Turquie, le mouvement religieux anti-turc prendrait aussitôt une grande consistance, et l'organisation actuelle du califat serait profondément atteinte. On prétend que, pour conjurer tout à fait ce danger, Abdul-Hamid a songé à faire reconnaître le titre suprême de calife à quelque descendant, plus ou moins authentique, de Mahomet, à la condition d'être en même temps adopté par lui et de s'assurer la transmission du titre par voie d'hérédité. Ce serait peut-être le vrai moyen de faire cesser la lutte sourde, mais très ardente, qui persiste entre une partie du personnel religieux de la Mecque et le sultan. Abdul-Hamid est persuadé que cette lutte est plus ou moins l'œuvre de l'Angleterre. Aussi, après avoir nommé Abdul-Moutaleb dans les conditions que je viens de dire, a-t-il pensé à lui donner un lieutenant plus jeune et plus capable de contre-carrer les projets des Anglais. L'homme qu'il semble avoir choisi à cet effet est le cheik Fadyl, personnage peu connu, mais qui a pris une certaine importance religieuse et politique à la suite de l'assassinat du chérif Husni. Le cheik Fadyl avait vécu longtemps dans l'Inde, où il servait d'agent aux Anglais; mais s'étant brouillé avec eux, il était venu à Constantinople. Le sultan l'employait à la propagande politico-religieuse très active qu'il entretient dans les possessions britanniques comme une arme de guerre dont il pourrait user à l'occasion. Le cheik Fadyl y mettait le zèle qu'on met d'ordinaire à trahir ceux à la solde desquels on a été lorsqu'on cesse d'être d'accord avec eux. Ayant fait ses preuves de dévoûment, il a paru capable de remplir une mission plus importante. Abdul-Hamid l'a donc envoyé dans un gouvernement mal défini en Arabie, en lui confiant la libre disposition de toutes les forces militaires concentrées dans ces régions, et en le chargeant spécialement de nouer des relations avec les chefs des tribus arabes pour essayer de les détacher de l'Angleterre et de leur faire comprendre combien il leur serait avantageux de remettre au sultan la direction de l'alliance musulmane universelle.

Si le sultan se bornait à défendre son titre de calife et à combattre les tendances séparatistes qui ont éclaté dans son empire, à

la suite des désastres de la campagne russo-turque, rien ne serait, non-seulement plus naturel, mais plus sage. Il est certain que les élémens de révolte se sont développés d'une manière inquiétante dans le monde arabe. Le mouvement autonomiste qui s'est produit en Syrie et que le rappel de Midhat-Pacha n'a pas complètement fait cesser, est à coup sûr fort dangereux pour l'empire ottoman. Il en est de même des excitations religieuses qui partent de la Mecque. Qu'Abdul-Hamid s'en préoccupe, qu'il tâche de conjurer des périls aussi graves, c'est son devoir de souverain, et ceux-là seuls qui désirent s'emparer de ses dépouilles peuvent vouloir l'empêcher de le remplir. Mais, au lieu de s'en tenir à des mesures de précaution et de conservation personnelles, il rêve de profiter des circonstances pour étendre sa puissance et regagner au moyen de l'agitation islamique ce qu'il a perdu comme souverain de la Turquie. Le mouvement unioniste étant dirigé contre lui, il aurait dû le combattre par tous les moyens; il a trouvé plus habile de le prendre sous son égide, de s'en déclarer le chef et de tenter de l'exploiter. Des centaines de cheiks, expédiés par lui, traversent les contrées musulmanes, affirmant la solidarité des peuples de l'islam et la nécessité de leur coalition en présence de la chrétienté qui les menace dans leur patriotisme et dans leur foi. L'idée du panislamisme compte d'innombrables apôtres dont les prédications ardentes sèment partout la haine de l'Europe et des chrétiens. A la vérité, cette propagande, si active qu'elle soit, fait peu de prosélytes parmi les chefs arabes. L'alliance musulmane universelle les trouve fort tièdes, depuis qu'elle est préconisée, au nom du calife, comme un devoir envers le sultan. Elle ne flatte plus leurs désirs d'indépendance, puisque l'œuvre qu'on leur propose de seconder doit tourner au profit de la domination turque qu'ils détestent, au lieu d'aider à l'affranchissement dont elle avait d'abord ravivé en eux l'espérance. Il est donc inévitable que les projets d'Abdul-Hamid échouent auprès d'eux. On peut être parfaitement sûr d'avance qu'ils ne s'y associeront jamais en masse. Peut-être verrons-nous une ligue africaine ou une ligue asiatique, nous ne verrons certainement point une ligue islamique. Lorsque les journaux de Constantinople affirment que cette dernière frappe le monde chrétien de terreur, ils se trompent, car il n'y a pas un chrétien un peu au courant des choses d'Orient qui ne sache qu'elle n'existe qu'à l'état d'illusion dans l'esprit du sultan. Mais cette illusion impose à la Turquie une politique déplorable qui peut précipiter sa ruine et qui, par suite, est réellement de nature à inspirer de graves préoccupations.

II.

D'ordinaire, lorsqu'une nation vient de subir de grands désastres, lorsqu'elle est sortie vaincue et mutilée d'une guerre où elle a éprouvé tous les revers de la fortune, elle suit durant quelques années une conduite dictée à la fois par la nécessité et par le bon sens. La Russie a défini cette conduite d'un mot qui a fait fortune parce qu'il traduisait admirablement la situation à laquelle il répondait, le mot de *recueillement*. Après une défaite écrasante, si énergiquement constitué pour la vie qu'il puisse être encore, un pays a besoin de se replier sur lui-même, de ramasser ses forces brisées et dispersées, de renoncer momentanément à toute action au dehors, d'éviter avec le plus grand soin les occasions de conflit qui risqueraient de s'élever entre ses voisins et lui, de se condamner à une inaction extérieure à peu près complète, afin de consacrer à sa réorganisation intérieure tout ce qui lui reste de force, de courage et d'activité. Ce n'est pas seulement la Russie qui s'est astreinte dans ces dernières années à ce régime sévère ; la France n'a pas cessé de s'y soumettre depuis dix ans ; elle l'a même fait avec une rigueur qui a paru quelquefois excessive. Et cependant la France, après ses derniers malheurs, était battue sans doute, mais elle était bien loin d'être ruinée. Jamais au contraire elle n'avait eu plus de ressources; jamais sa richesse n'avait été plus éblouissante. Ce qu'avait fait la Russie en 1856 et la France en 1871, il semblait que la Turquie dût le faire à bien plus forte raison après les sanglans échecs qui avaient failli détruire à tout jamais sa puissance politique et qui avaient achevé sa déconfiture financière. Non-seulement elle avait perdu ses meilleures provinces, non-seulement sa capitale était ouverte désormais à ses ennemis, non-seulement elle ne conservait plus, en dehors de l'Asie, qu'une apparence d'empire, mais sa pauvreté dépassait encore sa faiblesse. Elle avait commencé par la banqueroute; la défaite n'était venue qu'ensuite. De plus, il n'y avait aucune comparaison à établir entre son état et celui des autres nations qui ont subi des crises semblables à celle qu'elle traversait. Séparée de tous les peuples européens par sa religion, ses mœurs, ses traditions fanatiques; considérée comme une étrangère au milieu des races chrétiennes, qui supportent difficilement son voisinage; nourrissant dans son propre sein d'innombrables élémens de révolte et de révolution, elle ne pouvait compter sur aucune alliée sincère et devait craindre que ses adversaires s'entendissent à la première occasion pour se disputer les lambeaux de son héritage. Le moindre choc risque de faire tomber en poussière l'édifice vermoulu de l'empire ottoman. Éviter ce choc à tout prix jusqu'à

ce qu'on eût rendu quelque solidité à la puissance turque, telle aurait dû être l'unique pensée d'Abdul-Hamid. Enfermé dans ses frontières réduites, acceptant sans arrière-pensée les résultats de la guerre, s'efforçant surtout de ne donner aucun prétexte à ses adversaires anciens ou nouveaux pour rallumer la crise dont il venait de sortir si profondément blessé, il serait peut-être parvenu à se relever assez vite du coup terrible dont il avait été frappé. Sans doute il fallait d'abord se soumettre franchement, pleinement, et surtout rapidement, au traité de Berlin. Lorsqu'Abdul-Hamid se plaint d'avoir payé ce traité trop cher et d'avoir perdu trois années qui auraient pu être employées à réorganiser l'empire, à ergoter avec l'Europe sur les concessions qu'on l'obligeait de faire au Montenegro et à la Grèce, c'est sa propre condamnation, ou plutôt la condamnation de ce qu'on appelle si improprement l'habileté turque, qu'il prononce sans en avoir conscience. Assurément si, le lendemain du congrès de Berlin, la Turquie avait cédé à l'amiable quelques territoires au Montenegro et à la Grèce, on se serait montré beaucoup moins exigeant pour elle qu'on ne l'a été depuis. Elle s'est débattue trois ans, et au bout de trois ans, après une dépense d'efforts et d'argent qui l'a épuisée, il a fallu qu'elle consentît à des concessions plus larges que celles qu'on lui aurait demandées tout d'abord. Elle a mécontenté l'Europe, désespéré ses amis, risqué vingt fois de rallumer la guerre, ajourné indéfiniment toute réforme intérieure, et pourquoi? Pour arriver à faire des sacrifices qui dépassent tous ceux qu'on aurait réclamés d'elle si elle se fût décidée à les faire en quelques mois. Triste résultat d'une politique qui peut être adroite dans les détails, mais dont les conséquences dernières sont toujours des désastres!

Malheureusement Abdul-Hamid se serait cru compromis aux yeux non-seulement de ses sujets, mais de tous les musulmans, s'il n'avait pas essayé de défendre pied à pied, morceau par morceau, des territoires qui appartiennent à l'islam et qui ne peuvent revenir à la chrétienté sans une sorte de profanation. C'est encore cette considération qui le détourne de la seule politique d'où l'empire ottoman pourrait tirer son salut. Sans renoncer au titre de calife et à l'autorité morale qu'il en retire, la plus simple prévoyance conseillait à Abdul-Hamid de repousser de toutes ses forces l'idée d'une politique islamique universelle pour adopter une politique purement turque. La politique islamique universelle l'oblige, en effet, à se mêler des affaires des musulmans du monde entier et, par conséquent, à braver l'Angleterre dans l'Inde, la Russie dans le centre de l'Asie, la France en Afrique, l'Autriche en Bosnie et en Herzégovine. De là la nécessité de consacrer tout ce que l'empire ottoman conserve encore de ressources à l'entretien d'une armée

considérable et d'une flotte importante, c'est-à-dire au maintien d'une force militaire capable d'agir sur tous les points du globe et de résister au besoin à toutes les grandes puissances, séparées ou réunies. Or il est clair que la Turquie proprement dite n'est plus ni assez riche ni assez peuplée pour cela. Elle doit même se résigner à n'avoir qu'une très faible armée. Tous ceux qui ont étudié de près sa situation présente professent à cet égard la même opinion. La commission internationale qui avait été chargée en 1879 de faire une étude complète de son état financier disait dans son rapport : « Le crédit de 300,000 livres sterling alloué par la commission au ministre de la guerre correspond à l'entretien d'une armée de cent mille hommes seulement, tandis que l'effectif est encore de trois cent mille hommes, qui, à raison de 30 livres sterling, par tête, coûtent annuellement 9,000,000 de livres sterling, somme tout à fait supérieure à ce que la Turquie peut consacrer à son armée. » Il va sans dire que les ministres turcs ont tenu fort peu de compte des réductions opérées dans le budget de la guerre par la commission internationale. Le rapport ministériel sur le budget de 1276 (1880-1881) avoue que, malgré le licenciement des rédifs, l'effectif de l'armée s'élève à 169,431 hommes, et ce chiffre est certainement très au-dessous de la vérité. Les officiers n'y sont pas compris; or aucune armée, à part l'armée égyptienne, ne compte autant d'officiers que l'armée turque. Le nombre des muchirs, des généraux, des simples officiers est presque fabuleux. Il est vrai que leur solde est fort mal payée; mais qu'importe? elle n'en figure pas moins dans le budget, et les contribuables ne doivent pas moins en faire les frais. Elle est versée par le peuple et dilapidée par le gouvernement. Il est vrai aussi que les soldats sont déplorablement nourris et que, sauf la garde du sultan, toutes les troupes sont équipées d'une manière misérable; mais c'est uniquement au gaspillage effréné qui règne dans les administrations turques qu'il faut attribuer les souffrances de l'armée. On aurait d'ailleurs une idée bien insuffisante de ce que coûte à la Turquie son état militaire si l'on se bornait à additionner la dépense des officiers et des soldats. Les préparatifs belliqueux qui ont été faits au moment où l'on croyait à la guerre avec la Grèce, ceux qui se font en ce moment dans la Tripolitaine, ont englouti et engloutissent des sommes énormes; presque tous les revenus de l'empire sont employés aux dépenses du palais et du ministère de la guerre. Les autres branches des services publics n'ont rien ou à peu près rien. Il ne reste plus une piastre pour les travaux publics et pour le développement de l'industrie nationale, en sorte qu'en dehors de l'agriculture, qu'on ruine par des impôts écrasans, mais qui, grâce à la fertilité du sol, n'en reste pas moins productive, il n'y a pas une seule source de revenus qui ne

soit tarie. Tous les ministres qui se sont succédé en Turquie depuis la guerre n'ont cessé de proclamer qu'il fallait réduire l'effectif, tous ont annoncé qu'ils allaient le faire; aucun n'a tenu, aucun n'a pu tenir sa promesse. Le sultan de Turquie n'aurait pas besoin d'une armée de plus de cent mille hommes; mais le calife des musulmans est forcé, pour accomplir sa mission universelle, de disposer continuellement d'une force bien supérieure. Qu'importe qu'il se ruine, pourvu qu'il persuade aux vrais croyans qu'il est en mesure de les défendre contre les puissances chrétiennes! Les prodigieuses illusions qu'on se fait à ce sujet à Constantinople dépassent ce qu'on peut imaginer de plus invraisemblable. Naguère encore, un journal qui porte pourtant le nom d'interprète de la vérité, *Terdjumani Hakikat*, affirmait sérieusement que l'armée turque avait accompli des progrès énormes et qu'elle était absolument supérieure comme valeur militaire à l'armée française. Il en concluait que, si les Français avaient eu tant de peine à venir à bout de quelques Arabes de Tunisie, ils ne pourraient évidemment pas soutenir le choc de l'armée turque. A son avis, pour écraser la France, il ne serait même pas nécessaire que la Turquie mît toutes ses forces sur pied. Cinquante mille Turcs suffiraient largement à soulever le nord de l'Afrique et à nous balayer non-seulement de la Tunisie, mais de l'Algérie.

Ce que coûtent en argent a la Turquie ces folles rodomontades, je viens de le dire: ce qu'elles lui coûtent en hommes est plus considérable encore. On peut dire sans exagération que la population turque fond littéralement dans l'empire ottoman et que, si elle est condamnée désormais à recruter l'armée permanente de l'islam, elle disparaîtra assez vite d'une manière presque complète. A part les Syriens, tous les Arabes échappent à la loi militaire, qui ne saurait les atteindre dans leur vie nomade et aventureuse. Tout le poids du service retombe donc sur les Turcs; or, comme il reste bien peu de provinces européennes à la Turquie, ce sont les Turcs d'Anatolie qui paient déjà et qui devront payer bien plus encore à l'avenir, de leur sang et de leur vie, pour l'union islamique universelle. On se rend difficilement compte du grand nombre de ceux qui ont péri dans la dernière guerre. Si l'on se borne à calculer les morts tombés sur les champs de bataille, on ne connaît qu'une bien minime partie de la vérité. Presque tous les soldats qui étaient partis pour combattre la Russie ont succombé ou par le feu durant la campagne ou par la misère à leur retour. Une famine effroyable a sévi sur l'Anatolie. Les voyageurs qui parcourent aujourd'hui cette admirable et trop malheureuse contrée sont frappés partout du même phénomène. Depuis dix ans, dans chaque village, la population turque a diminué de plus de moitié, tandis que les

chrétiens, qui échappaient au service militaire, ont augmenté dans des proportions considérables. Les pauvres Turcs, arrachés à leurs travaux, à leurs champs, à leur industrie pour aller soutenir une lutte impossible, puis renvoyés dans leur pays sans pain, sans ressources, dépouillés même de tout ce qu'ils pouvaient avoir de fortune personnelle, obligés de vendre leurs terres et leurs instrumens aratoires aux chrétiens pour échapper aux premières atteintes de la misère, ont disparu par milliers. Une cruelle fatalité est venue ajouter des catastrophes naturelles aux catastrophes de la guerre. La richesse de l'Anatolie consistait surtout dans la culture de la garance, puis dans celle de l'opium, ainsi que dans la vente des poils de chèvre dont on fait les belles étoffes et les magnifiques tapis d'Orient. La découverte des principes de la garance dans l'alizarine a rendu la garance elle-même inutile, la production de l'opium a baissé de près du tiers et celle des poils de chèvre de plus de moitié. Une série de mauvaises récoltes a achevé la ruine de l'Anatolie. Le terrible fléau des sauterelles s'est abattu sur elle avec plus de violence que jamais. Pour conjurer cette crise affreuse, il aurait fallu que les habitans pussent transformer rapidement leurs cultures, substituer le blé à la garance, produire de nouvelles denrées, et de nouveaux objets d'échange. Mais était-ce possible dans une région absolument dépourvue de moyens de transport? Un rapport officiel que j'aurai occasion de citer longuement plus loin s'exprime ainsi sur l'état des routes en Anatolie : « Le plateau de l'Asie-Mineure, élevé de 1,000 à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, est en général séparé du rivage par une double chaîne de montagnes formant deux gradins à bords élevés. Les cours d'eau qui descendent du haut du plateau traversent ces deux gradins par des coupures sinueuses à flancs escarpés désignés sous le nom de *boghaz* (gorges). Ces boghaz ne peuvent devenir praticables que moyennant des travaux exceptionnels tels que déblais à la poudre, murs de soutènement, tunnels et ponts importans. Les chemins actuels évitent ces passages difficiles pour franchir les chaînes de montagnes en se développant avec de fortes pentes dans les ravins secondaires ou à flanc de coteau. La plupart de ces chemins ne sont que des sentiers impraticables aux voitures. Les transports se font donc à dos de mulet, ou autres bêtes de somme. Or un bon mulet ou un bon cheval ne peut porter que 120 à 150 kilogrammes. Il en résulte qu'au-delà de quinze à dix-huit heures de la mer, les prix de transport égalent la valeur de la plupart des marchandises à transporter, telles que céréales, fruits, bois de construction, que l'on doit restreindre à la consommation du pays. » Encore si la consommation du pays était, en effet, assurée! Mais une contrée arriérée comme l'Anatolie, une

contrée dont les populations sont ignorantes et grossières, aurait eu besoin pour changer en quelques mois son système de cultures d'être visitée par de nombreux étrangers qui lui auraient donné des conseils utiles et qui lui auraient apporté les grains nécessaires aux semences nouvelles. Or, manque de voies de communication, rien de pareil n'a eu lieu. La source de sa fortune ayant disparu avec la garance, l'Anatolie n'a ni pu ni su en créer une autre à la place, et, grâce à cette déplorable incurie, elle est plongée aujourd'hui dans une épouvantable misère.

Si je parle surtout de l'état de l'Anatolie, c'est que cette province est celle sur laquelle la Turquie devrait concentrer toutes ses espérances. Le tronçon de territoire qu'elle possède encore en Europe ne saurait se soutenir par lui-même; malgré la mollesse de la race arménienne, la passion d'indépendance qui travaille l'Arménie produira tôt ou tard des résultats pratiques; quant aux contrées arabes, à la Syrie, à la vallée de l'Euphrate et du Tigre, j'ai longuement exposé l'agitation révolutionnaire qui s'y manifeste depuis quelques années par des signes éclatans. Au milieu de cette dislocation morale de son empire, prélude d'une dislocation matérielle presque certaine, il reste au sultan un pays parfaitement fidèle, un pays qui lui est absolument dévoué, un pays où les populations chrétiennes ne réclament aucun droit, où les populations musulmanes ne demandent qu'à périr pour le salut de l'islam. Par une heureuse fortune, ce pays est peut-être le plus fertile de la Turquie. Ses richesses naturelles sont inépuisables. Il possède des campagnes qui ont nourri dans l'antiquité des nations innombrables. Ses rades et ses ports sont les plus beaux de la Méditerranée. Son étendue égale celle des plus grands royaumes. Il y a là les élémens d'une prospérité telle que, si on savait bien les employer, rien qu'en les mettant en œuvre, on rendrait à l'empire ottoman une puissance matérielle et une énergie vitale qui lui assureraient encore des siècles d'existence. Pour obtenir ces merveilleux résultats, que faudrait-il? Quelques travaux publics que les capitalistes du monde entier s'empresseraient de venir exécuter et quelques années de paix qui permettraient à la race turque de réparer les pertes qu'elle a faites. Mais non! la malheureuse Anatolie doit servir uniquement de réservoir d'hommes à l'armée de l'union islamique. Peu importe que son agriculture manque de bras, que ses produits soient privés de débouchés! On lui refuse des routes, des chemins de fer, des canaux de peur que la conquête chrétienne ne passe un jour où aurait passé d'abord la fortune; on lui enlève ses enfans pour les envoyer disputer quelques mètres de sable du Sahara à la France, quelques lambeaux de frontière au Montenegro et à la Grèce; enfin, sous prétexte d'empêcher le christianisme de remporter au loin des victoires sur l'islamisme, on

la livre peu à peu aux chrétiens qui y pullulent sans bruit, tandis que les Turcs, toujours sous les armes, la quittent, hélas ! avec bien peu d'espoir d'y revenir.

Voilà les conséquences de ce que j'appellerai la politique du califat, la politique religieuse, opposée à la politique turque, à la politique pratique et réaliste qui, renonçant aux visées universelles, trouverait encore, sans trop de peine, le moyen de relever l'empire ottoman et d'en faire une grande nation. Le premier article du programme de cette seconde politique devrait être la mise en œuvre et en rapport des immenses ressources matérielles de la Turquie. Ce pays, si profondément ruiné, qui ne parvient à soutenir en ce moment une armée de quelques centaines de mille hommes qu'en négligeant tous les autres services publics et qu'en condamnant sa population à une misère atroce, possède des trésors naturels suffisans pour satisfaire aux besoins des plus vastes empires. Mais ces trésors ne peuvent sortir de la terre où ils sont enfouis qu'à l'aide de grands travaux publics, et de grands travaux publics ne peuvent être entrepris en Turquie qu'au moyen de capitaux européens. C'est ce que comprennent tous les Turcs éclairés. Interrogez l'un d'entre eux, au hasard ; vous serez sûr de la réponse. Il n'y a pas un ministre ou un ancien ministre tant soit peu intelligent qui ne vous déclare que la Turquie est perdue si elle continue à laisser ses populations sans travail, faute d'industrie, et par conséquent sans pain ; si elle s'obstine à se priver elle-même des revenus qu'un grand développement industriel, commercial et agricole lui procurerait rapidement. Il n'y en a pas un non plus qui n'ajoute que, pour amener ce grand développement, il est indispensable de recourir à l'Europe. Mais cette vérité a été proclamée avec une évidence toute particulière par le ministre actuel des travaux publics, Hassan-Fehmi. Hassan-Fehmi est un avocat comme il y en a fort peu en Turquie ; il a su passer alternativement du barreau à la politique, et de la politique au barreau, en montrant au pouvoir et dans la vie privée les mêmes qualités simples et laborieuses. Nommé ministre des travaux publics, il a adressé au premier ministre, Saïd-Pacha, un rapport des plus remarquables dans lequel, après avoir démontré la nécessité de couvrir le plus rapidement possible la Turquie de grandes voies de communication, il s'efforce de combattre les deux objections que les Turcs font d'ordinaire à tout projet de ce genre. La première consiste à dire qu'il est dangereux pour la sécurité de l'empire d'y créer des intérêts européens, et la seconde, qui est empreinte d'une grande naïveté et d'une avidité plus grande encore, consiste à soutenir que s'il y a de bonnes affaires en Turquie, il faut que ce soient des Turcs qui en profitent, non les Européens. Hassan-Fehmi fait remarquer d'abord combien il est indis-

pensable d'entreprendre au plus tôt les travaux publics qu'il réclame. « Ce n'est pas, dit-il, le développement des affaires et des richesses qui provoque un bon système de voies de communication, mais bien un bon système de voies de communication qui amène ce développement. » Il énumère ensuite les innombrables ressources qui restent improductives en Turquie, faute de moyens d'exploitation. Passant alors aux grands travaux publics, il remarque qu'on peut hésiter pour les exécuter entre trois procédés : le premier est la régie ou l'exécution aux frais et par les soins de l'état. « L'expérience, dit-il, a surabondamment prouvé que ce système est pernicieux à tous égards; les diverses tentatives faites dans cette voie ont démontré, en outre, que l'intervention du gouvernement impérial dans de pareilles entreprises entraînait à des dépenses hors de toute proportion avec les résultats obtenus... il n'est pas exagéré de prétendre qu'un travail obtenu par l'initiative privée à 10 piastres, est revenu pour l'état à 80 ou même à 100 piastres, et encore le travail exécuté en régie est-il resté inachevé. Devant un résultat aussi fâcheux, persister dans une pareille voie, c'est n'avoir aucun souci des intérêts de l'état et du pays. Mais en admettant pour un instant que le système de la régie fût avantageux et pratique, il ne faudrait même pas y penser, car l'état de nos finances n'est pas assez florissant. » Le second procédé d'exécution est la prestation. Hassan-Fehmi le repousse par des argumens plus graves encore, puis il ajoute : « Dans l'hypothèse même où l'intervention directe de l'état ou le concours volontaire de la population suffiraient à l'exécution des grands travaux publics, il y a lieu de prendre en considération que, le pays ne possédant ni fabriques, ni usines, nous serions obligés de recourir à l'Europe pour nos achats d'outils, instrumens et matériel; nous aurions ainsi rendu service à l'importation étrangère, au détriment évident de notre richesse nationale, tandis que, si c'est le capital étranger qui se charge de fournir le matériel de construction, l'importation du numéraire ne sera plus nécessaire, et ce matériel, une fois dans le pays, représentera un capital contribuant au développement de la richesse générale. » L'exécution par l'état ou par la population écartée, reste le recours aux capitaux étrangers. C'est le troisième système : Hassan-Fehmi le préconise très nettement, et presque tout son rapport est consacré à repousser les objections qu'il soulève généralement en Turquie. Il n'épargne aucune preuve pour démontrer à ses compatriotes que les capitalistes européens ne les exploiteront pas, que leurs travaux, au contraire, seront très productifs, qu'on se fait des illusions sur les bénéfices des grandes entreprises, que ces bénéfices n'ont rien que de fort raisonnable et de fort légitime, qu'en tous cas ils ne sont pas comparables aux profits du pays

lui-même. « Le bénéfice minime, dit-il, que doivent retirer les capitalistes sur les sommes qu'ils auront dépensées pour les travaux publics, ne représente pas un capital liquide gagné au détriment du pays, mais bien le 10 pour 100 au maximum de l'excédent de richesse apporté au pays par suite, d'une part, de la mise en rapport, grâce aux travaux exécutés, des ressources cachées dans le sol ou non exploitées à sa surface, et, d'autre part, de l'accroissement naturel de l'activité humaine et de la production agricole, industrielle et commerciale ; le 90 pour 100 de cet excédent restant dans le pays, c'est la population et l'état qui en bénéficient. En présence d'un pareil fait, aucune crainte ne doit plus subsister quant aux bénéfices fabuleux que les entrepreneurs pourraient réaliser au préjudice de la richesse nationale. » Quand il serait vrai, d'ailleurs, que ces bénéfices, sans être fabuleux, fussent cependant considérables, ne faudrait-il pas s'y résigner en présence de la nécessité pressante de donner du travail et des ressources à des populations qui meurent de faim? « Faisons abstraction, dit Hassan-Fehmi, des pays qui, comme le nôtre, ont eu à subir tant de malheurs à la fois, et qui, encore aujourd'hui, luttent de toutes leurs forces pour s'en débarrasser; mais dans les contrées les plus favorisées sous tous les rapports, lorsque la famine menace seulement une partie du territoire, ou lorsque la stagnation des affaires amène une perturbation dans les rapports économiques, l'état, dans un dessein humanitaire et politique, se fait un devoir de s'imposer des sacrifices énormes pour ordonner l'exécution de certains grands travaux non prévus, afin d'empêcher les populations de mourir de faim ou de céder aux suggestions de la misère pour troubler la paix publique; c'est ainsi que les masses se trouvent occupées et leurs moyens de subsistance assurés par la prévoyance tutélaire de l'état. Voilà ce que nous voyons ailleurs; tandis que chez nous, où l'exécution des travaux d'utilité publique est de la première urgence, il suffirait au gouvernement impérial de faire simplement un bon accueil aux entreprises de ce genre, sans grever le trésor d'aucune charge onéreuse, et de leur fournir avec empressement toutes les facilités possibles; une abstention mal entendue à cet égard ne serait ni patriotique, ni rationnelle; elle serait contraire aux principes les plus élémentaires de la science politique. » Un peu plus loin, Hassan-Fehmi revient sur le même raisonnement en termes plus pressans encore. « Nous nous trouvons, dit-il, en présence d'un dilemme inéluctable : ou laisser le pays dans l'état où la nature l'a placé et envisager dès aujourd'hui les conséquences fatales qui en résulteront, ou le faire participer aux bienfaits de la civilisation moderne. Il n'y a pas à reculer devant cette alternative ; sans aucun doute

pour tout esprit sage et sensé, pour tout cœur patriote, abandonner le pays dans son état actuel n'est pas admissible, et il va de soi que le second terme du dilemme doit être adopté sans retard. Or, en reconnaissant qu'il ne peut plus y avoir d'hésitation à ce sujet, l'on reconnaît, par la force même des choses, la nécessité de recourir aux moyens pratiques; ces moyens ne se trouvent pas dans le pays, de là l'obligation impérieuse de les chercher ailleurs. »

Croirait-on que le ministre qui raisonnait si bien, qui déclarait en termes si formels que le bon sens, le patriotisme, et la science politique faisaient au gouvernement turc l'obligation d'accepter les offres des capitalistes étrangers, s'est vu forcé, il y quelques mois, d'envoyer aux journaux de Constantinople l'ordre formel de bannir de leurs discussions jusqu'à l'hypothèse d'une concession quelconque qui pourrait être faite à un Européen quelconque sur un point quelconque de l'empire? La théorie du palais est diamétralement opposée à celle d'Hassan-Fehmi. D'après le sultan et ses conseillers, ouvrir la Turquie aux capitaux européens, c'est l'ouvrir aux Européens eux-mêmes. Les travaux publics sont un commencement de conquête. Témoin ce qui s'est passé en Égypte, où le khédive est devenu un vassal de l'Europe. Témoin ce qui se passe en Tunisie, où le bey est tombé sous le protectorat de la France. Abdul-Hamid est convaincu que ce sont les chemins de fer qui ont perdu la Tunisie. La Turquie leur doit également ses désastres. C'est une opinion universelle dans le monde turc que les chemins de fer et les routes de Bulgarie et de Roumélie ont singulièrement favorisé les Russes et que, s'ils n'avaient pas existé, la dernière campagne aurait eu des résultats tout autres que ceux qu'elle a eus. Un des grands griefs des ennemis de Midhat contre cette triste victime d'un libéralisme mal conçu et d'un amour maladroit de la civilisation, c'est d'avoir favorisé de son mieux la création de ces chemins de fer et de ces routes. On l'accuse d'avoir ouvert ainsi la porte de Constantinople à la Russie. Jamais légende ne fut plus absurde, plus dénuée de fondement. Pendant la guerre turco-russe, c'est aux Turcs que les chemins de fer ont merveilleusement servi; ils sont cause de tous leurs succès. Grâce à eux, les Turcs ont pu transporter rapidement leur armée de Constantinople à Philippopoli et de Varna à Roustchouk; sans eux ils n'auraient jamais exécuté les concentrations de troupes au moyen desquelles ils ont si longtemps arrêté l'invasion ennemie. Ce n'est qu'après le passage des Balkans, c'est-à-dire lorsque la campagne était irrémédiablement perdue, que les Russes ont mis la main sur les chemins de fer et les ont employés au transport des trente à quarante mille hommes qui sont venus jusqu'à San-Stefano. Mais on oublie tout cela à Constantinople, de même qu'on y oublie que le khédive d'Égypte et le bey de Tunis

ont perdu leur indépendance, non pour avoir fait appel aux capitalistes européens, mais pour avoir manqué aux engagemens qu'ils avaient pris en les appelant. Il est clair que, si la Turquie suivait une conduite analogue, elle aurait un sort pareil; mais si elle était assez sage pour user de l'Europe sans la tromper, elle n'aurait rien à craindre d'elle, elle aurait tout à gagner en obtenant son concours. Hassan-Fehmi indiquait d'ailleurs, dans son rapport, une précaution prudente pour éviter que de financière l'action européenne ne devînt matérielle et politique. « Il y aurait un moyen de rassurer nos intérêts, disait-il, ce serait d'adopter le principe de répartir autant que possible les concessions de travaux publics entre des syndicats ou des compagnies de nationalités différentes. » Idée parfaitement juste et d'une sagesse évidente. Ce qui a maintenu jusqu'ici la Turquie, ce n'est point sa propre force, c'est la division et la rivalité des intérêts politiques des puissances européennes : la division des intérêts matériels produirait dans une autre sphère les mêmes résultats. Ne voit-on pas quelles difficultés les créanciers turcs rencontrent dès qu'ils veulent entreprendre une action commune? Un des protocoles du traité de Berlin proposait de soumettre les finances de l'empire ottoman à une commission internationale de contrôle; ce projet a avorté, il est à peu près certain qu'il avortera toujours, car il est impossible que, sous les revendications financières ne se glissent pas des prétentions politiques qui se combattraient et se neutraliseraient les unes les autres.

Quoiqu'il en soit, en même temps que les plans d'union islamique prenaient de la consistance à Constantinople, un mot d'ordre venu du sultan lui-même ordonnait de repousser toutes les affaires proposées par les étrangers, — construction des quais de Constantinople, établissement de phares dans la Mer-Rouge, exploitation de mines, percement de voies de communication, etc.; — toutes ces œuvres chrétiennes, tous ces présens trompeurs de la civilisation européenne devaient être rejetés sans merci. Ils ne devaient pourtant pas être rejetés brusquement et avec violence. Les Turcs ont des procédés d'action bien différens. Ils ne disent jamais non, ils se contentent de ne jamais dire oui. Il en résulte qu'une affaire peut traîner des années entières dans les bureaux de leurs administrations sans être au bout du compte ni acceptée ni refusée. Lorsqu'un entrepreneur ou un capitaliste se présente, ils lui font bon accueil, ils écoutent ou ils ont l'air d'écouter ses propositions, ils les examinent et les discutent à perte de vue, ils ne concluent jamais. Les projets de travaux ou d'entreprises passaient déjà par une filière interminable d'où ils sortaient réduits à rien; mais, depuis quelques mois, on a trouvé le moyen de leur faire subir une nouvelle épreuve dont aucun ne s'est encore tiré sain et sauf. Une grande commission qui

siège à Top'Hané a été constituée pour étudier toutes les demandes de concessions faites au gouvernement turc. Cette commission est connue à Constantinople sous le nom de commission de Top'Hané, à cause du lieu où elle réside, mais on la désigne plus généralement sous le nom de « commission des pompes funèbres » à cause de la fonction qu'elle remplit. Il faut reconnaître qu'elle s'en acquitte à merveille. Jamais enfouissemens n'ont été plus complets que les siens. Si, cependant, une demande de concession pouvait se sauver de ses mains, il ne faudrait pas croire que tout fût gagné : le conseil des ministres et le sultan l'enterreraient certainement, car la commission est consultative et ses décisions n'ont que l'autorité d'un avis. Mais pareille chose ne s'est point encore vue. Depuis que la commission est réunie, elle n'a pas une seule fois manqué à sa mission. Son président, Namyk-Pacha, est un Turc fort spirituel, qui parle admirablement le français et qui fait des mots dans toutes les langues. Avec lui, on n'est pas exposé à subir la mort sans phrase, on la subit même quelquefois avec calembour : ce qui est du moins une consolation pour les gens d'esprit.

Pour donner une idée de la manière de procéder de la commission de Top'Hané, il me suffira de résumer en quelques mots l'histoire d'une entreprise importante qui lui a été soumise et qui en est morte, celle des mines d'Héraclée. Les mines sont exploitées en Turquie sous la direction d'une administration gouvernementale, d'où il résulte qu'elles ne rapportent absolument rien. C'est ce que constate le rapport officiel sur le budget de 1276 (1880-1881). « Les mines, dit ce rapport, qui, comme celui d'Hassan-Fehmi, énonce les meilleurs principes, quitte à n'en tenir aucun compte dans la pratique, les mines sont une source importante de revenus, et, convenablement gérées, elles contribueraient dans une large mesure à l'accroissement des ressources du trésor. Mais l'expérience et l'étude démontrent que ce résultat ne peut être obtenu au moyen de l'exploitation directe par l'État... Nous nous permettons de signaler à V. A. I. (le rapport est adressé au sultan) un passage du rapport de la commission des dépenses, qui démontre que les mines exploitées par l'Etat n'ont en effet rien rapporté jusqu'à présent et qu'elles occasionnent le plus souvent des pertes sur le capital engagé dans ces exploitations... Le ministère du commerce et de l'agriculture sera donc chargé de concéder les mines séparément et à des conditions favorables aux concessionnaires les plus sérieux. » On ne saurait mieux dire ni mieux conclure, et voilà encore des principes excellens ! La commission internationale qui avait étudié, en 1879, l'état matériel de la Turquie s'exprimait ainsi de son côté : « La Sublime Porte conserve la propriété de plusieurs houillères et mines de métaux dont elle a entrepris et poursuit tant bien que

mal l'exploitation. L'expérience a prouvé l'inanité de ce calcul. Mieux vaudrait suivre l'exemple de l'Angleterre, de la France, de tous les pays qui ont une industrie métallurgique, en renonçant à des entreprises qui ne sont pas du domaine de l'État. Si les mines d'Héraclée, etc, étaient cédées à des compagnies particulières, elles procureraient au fisc des revenus nouveaux, peut-être même des ressources immédiates d'une certaine importance. » La commission internationale avait raison de signaler les mines d'Héraclée. Le bassin houiller d'Héraclée est l'un des plus riches et l'un des plus étendus qui existent. Quelque peu exploité autrefois, — par exemple en 1854, au moment de la guerre de Crimée, — il donnait 100,000 tonnes environ par an. On n'en retire plus que de 15 à 20,000 maintenant, les petits entrepreneurs qui y travaillent étant devenus créanciers de l'état de près de 150,000 livres turques (plus de 3 millions de francs), pour fournitures non payées, et n'ayant plus dès lors ni le courage ni les ressources sans lesquels ils ne sauraient continuer leurs travaux. Tout est laissé à l'abandon, les galeries s'éboulent, les chemins s'effondrent, et des 450,000 hectares de bois qui existaient jadis dans la contrée, 50,000 tout au plus subsistent. Le feu a eu raison du reste. Dans des conditions pareilles, il n'est pas étonnant que la marine turque, qui a besoin de 600,000 tonnes de charbon par an, soit tributaire de l'Angleterre pour un produit dont la Turquie regorge, mais qu'on laisse enfoui sous le sol. Il y a plus d'un an cependant qu'un projet de société a été formé par des ingénieurs et des capitalistes européens. Qu'offre cette société? La fourniture de 100,000 tonnes par an, avec 15 pour 100 de rabais, soit, de ce fait seul, 44,000 livres d'économies. Mais ce n'est pas tout. Elle offre encore le droit de 8 pour 100 sur 1 million de tonnes extraites par an pour faire face aux besoins généraux actuels, le rachat de tout le matériel roulant et autre existant encore, le salut du bassin et des 50,000 hectares de bois que le feu a épargnés jusqu'ici, le travail et la vie pour vingt-cinq mille individus, car la société s'engage à ne prendre que trois cents ouvriers étrangers. De tout cela, le trésor retirerait un revenu annuel de 220,000 livres turques, revenu qui décuplerait si le gouvernement consentait à la construction du chemin de fer de l'Euphrate. On arriverait alors, d'après l'exposé même du ministre des travaux publics, à un produit net pour le trésor de 45 millions de livres turques, — plus d'un milliard de francs! — en vingt ans. Eh bien! c'est devant une pareille perspective que la commission de Top'Hané n'a pas hésité à décourager les auteurs du projet et à les forcer de quitter Constantinople après plus d'un an d'efforts et de patience, après des dépenses qui se sont élevées à des centaines de mille francs! « Nous ne voulons pas, disait Namyk-Pacha, créer un grand-duché d'Héra-

clée ! » Cette belle raison politique a fait enterrer un projet qui pouvait rapporter plus d'un milliard à la Turquie ! Comme il fallait bien cependant donner des motifs plus sérieux aux entrepreneurs pour leur expliquer un inexplicable refus, Namyk-Pacha leur faisait des objections du genre de celle-ci. Il était dit, dans le projet, que la commission pourrait prendre dans les forêts voisines des chantiers les bois nécessaires à l'exécution des travaux. « Eh quoi! observait Namyk-Pacha, voilà bien les Européens : on leur donne du charbon et ils réclament encore du bois! Qu'en veulent-ils faire et où s'arrêteront-ils? »

La comédie, on le voit, se mêle au drame dans la politique turque; car ce n'est pas sans raison que Hassan-Fehmi parle dans son rapport des populations qui succombent à la famine faute de travail, tandis que Namyk-Pacha fait des bons mots sur ceux qui voudraient leur en procurer. J'ai parlé des malheurs de l'Anatolie. Toutes les autres parties de l'empire souffrent également. A Stamboul même, la misère est profonde. On a peine à s'expliquer de quoi vivent les familles turques, qui ne reçoivent plus depuis quelques années le moindre secours de l'état et qui ne sauraient demander à l'industrie les ressources que l'état a cessé de leur fournir. La plupart d'entre elles ont vendu tour à tour tout ce qu'elles possédaient de bijoux, de vieux meubles, d'objets précieux. Ce sont là des expédiens dont la durée, grâce à la sobriété orientale, peut se prolonger quelques années encore, mais dont cependant le terme arrivera bientôt. Si le sultan s'obstine à dépeupler et à affamer les provinces de son empire pour entretenir une nombreuse armée; s'il persiste, par méfiance de tout ce qui vient de l'Europe et par peur des chrétiens, à laisser en friche des contrées d'une admirable fertilité; s'il ne renonce pas à un fanatisme étroit dans ses principes, mais démesuré dans ses ambitions, la décadence de la Turquie fera des progrès d'une effrayante rapidité. Certains avares meurent de faim sur des trésors. Tel est aussi le sort des peuples que des causes morales empêchent de mettre à profit leurs richesses naturelles. Or parmi les causes morales qui produisent ces résultats désastreux, il n'y en a pas de plus efficace qu'un gouvernement théocratique. Toute l'histoire de la Turquie le démontre d'une manière éclatante. Après le premier essor de la conquête, où le fanatisme religieux a puissamment secondé leurs entreprises, les Turcs se sont vus immédiatement frappés de décadence. Derniers venus des grandes races européennes, ils seront les premiers à disparaître d'un continent où ils n'ont jamais su s'organiser pour la vie. Et ce serait une étrange erreur de leur part s'ils s'imaginaient qu'expulsés de l'Europe, il leur sera possible de continuer en Asie leurs destinées troublées, mais glorieuses! Le jour où le sultan passerait

e Bosphore, le monde arabe tout entier se soulèverait contre lui; l'Arménie lui échapperait; l'Anatolie elle-même, fatiguée d'avoir trop longtemps supporté seule le poids de l'islamisme, dépeuplée d'ailleurs par des siècles de guerre, habitée désormais presque uniquement par des chrétiens, n'ayant plus la force de se défendre contre les convoitises européennes, tomberait entre les mains d'une grande puissance.

Pour conjurer des périls aussi pressans, il faudrait que la Turquie se résignât à suivre une conduite modérée, prudente, terre à terre. Que le sultan soit calife ou non, peu importe! S'il est calife, il n'a sur les peuples musulmans qu'une autorité religieuse, spirituelle, doctrinale; il n'est pas tenu de défendre leurs intérêts politiques, de réparer les fautes qu'ils commettent, de se battre, ou plutôt de se faire battre pour eux. Il est vrai que c'est ce que les musulmans ont le plus de peine à comprendre. A leurs yeux, une puissance religieuse qui n'est pas en même temps une puissance militaire n'existe pas. Leurs papes ont toujours été des généraux, leurs missionnaires des soldats. Il leur est impossible de concevoir la foi sans une force qui l'impose et qui la soutienne. J'ai dit en commençant que quelques-uns d'entre eux y étaient arrivés dans ces dernières années et que c'était le plus grand effort intellectuel que le monde musulman eût accompli; mais cette petite élite, cruellement frappée par les événemens, a été trop malheureuse pour que son exemple ait trouvé beaucoup d'imitateurs. Croire que le mouvement arabe s'inspire des mêmes principes et tient aux mêmes causes que celui de la *Jeune Turquie*, serait se tromper étrangement. La parti de la *Jeune Turquie* voulait séparer le pouvoir religieux du pouvoir politique, parce qu'il s'était enfin aperçu que la confusion des deux pouvoirs était un danger pour l'empire ottoman; mais ce n'était pas le califat qu'il prétendait enlever au sultan, c'était le gouvernement. Les Arabes, au contraire, prétendent lui enlever le califat, et leur seul motif c'est qu'ils ne le jugent plus assez fort pour l'exercer. Tous les peuples qui ont adopté l'islam ont été des confréries belliqueuses, non des corps politiques. La Turquie plus qu'une autre a subi cette loi. Ç'a été sa grandeur dans le passé, ce sera sa ruine dans l'avenir. Si elle était une nation ordinaire, elle pourrait se relever de ses désastres; elle ne le peut pas du moment qu'elle est l'armée de l'islam. Après la guerre turco-russe, les Arabes ont reconnu que cette armée n'était plus assez puissante pour lutter contre la chrétienté. Ils ont songé alors à lui substituer une ligue de tous les peuples musulmans, rendus à l'indépendance politique, mais unis entre eux pour défendre la foi commune, espérant que cette ligue aurait l'énergie que la Turquie n'avait plus. Il est clair qu'Abdul-Hamid ne pouvait les laisser faire sans courir le risque d'une terrible

révolution. Mais il eût été sage de sa part de semer la division parmi eux, au lieu de chercher à leur persuader qu'ils se trompaient sur l'état de la Turquie, qu'en dépit de sa défaite, elle était encore assez vigoureuse pour marcher à leur tête et pour les défendre, qu'ils n'avaient qu'à se ranger sous sa bannière et qu'en toute circonstance elle serait prête à voler à leur secours. C'est ce qui l'a amené à heurter l'Europe sur tous les points du monde islamique et à se brouiller tour à tour avec chacune des grandes puissances chrétiennes. L'ancien ambassadeur anglais à Constantinople, M. Goschen, disait récemment dans un discours plein de verve et d'esprit que l'Angleterre n'avait rien perdu de son influence auprès du sultan. Est-ce bien vrai? Est-il bien exact qu'Abdul-Hamid, qui travaillait il y a si peu de temps encore à propager la révolte parmi les musulmans de l'Inde, qui perdait toute confiance en M. Layard et qui éprouvait une si grande terreur au seul nom de M. Gladstone, ait aujourd'hui une grande amitié pour les Anglais? Il faut se méfier des variations d'un souverain qui change chaque jour de sentimens comme d'idées. Naguère encore le sultan avait dans la France une confiance absolue. Les événemens de Tunis ont tout gâté. Ils l'ont rapproché de l'Angleterre, mais tôt ou tard d'autres événemens l'en éloigneront. La Turquie ne pourrait avoir d'alliance durable qu'à la condition d'être turque, non musulmane, de s'occuper de ses propres affaires, non de celles de tous les vrais croyans. En se mettant à la tête de la ligue islamique, elle soulève inévitablement contre elle tout ce qui est chrétien sans distinction. J'ai essayé d'indiquer ce que lui coûte à l'extérieur cette politique humainement insensée, si religieusement on doit lui reconnaître quelque noblesse, et de montrer qu'elle a pour corollaire inévitable, dans l'administration intérieure de l'empire, des pratiques de réaction étroite, stérilisante, qui dessèchent la vie dans tous les membres du pays, qui portent dans toutes ses parties la désolation et la mort.

Il faut être juste toutefois et dire la vérité tout entière, au risque d'avoir l'air de démentir ce qui précède et de substituer le sentiment à la politique. Lorsqu'on conseille à la Turquie de suivre une politique turque, c'est à sa mission historique qu'on lui conseille de renoncer. A aucune des périodes de son existence nationale, elle ne s'est regardée comme un peuple ordinaire s'établissant sur un territoire pour le cultiver, pour y vivre paisiblement des fruits de son travail. Animée de pensées bien différentes, c'est pour répandre la loi du Prophète ou asservir ceux qui refusaient de s'y soumettre, qu'elle s'est jetée tour à tour sur l'Asie, sur l'Europe et sur l'Afrique. Lui parler d'assimiler des races chrétiennes, l'inviter même à les gouverner avec modération, c'est lui demander de commettre un sacrilège. Quoi qu'en aient pensé Midhat-Pachat et ses amis, le

Coran ne permet pas de traiter l'infidèle comme le vrai croyant et de lui donner des droits égaux aux siens. Kérédine-Pacha est beaucoup plus dans l'orthodoxie religieuse, lorsqu'il veut réserver aux musulmans les libertés parlementaires et les institutions constitutionnelles. Il est vrai que l'islamisme est une religion très simple, très rationnelle, très peu surnaturelle; mais ses mérites ne peuvent servir qu'à ceux qui la pratiquent. Pour tous les autres, elle est implacable : il faut qu'ils disparaissent ou qu'ils soient opprimés! Si les diverses races chrétiennes de l'Orient s'étaient converties à l'islamisme, comme elles allaient peut-être le faire quand l'apparition de la Russie et de Pierre le Grand sur la scène du monde a arrêté leur apostasie, qui sait? la Turquie serait peut-être devenue une nation aussi libérale, aussi éclairée que toutes les autres. Mais les élémens de révolte qu'elle contenait en elle ne lui ont pas permis de prendre une assiette tranquille, et, continuellement troublée elle-même, elle n'a jamais cessé, elle ne cessera jamais de porter le trouble autour d'elle. Pour s'asseoir dans ses conquêtes, elle aurait dû remporter autant de victoires morales que de victoires matérielles. Au reste, ceci encore est une illusion. A quoi lui aurait servi d'organiser ses forces intérieures? Si elle avait conservé sa puissance, le devoir religieux lui aurait imposé l'obligation d'étendre plus loin la foi musulmane. Faible, elle peut s'arrêter; forte, elle doit pousser sa marche en avant. L'islamisme ne deviendra réellement la religion civilisatrice, l'espèce de philosophie spiritualiste presque complétement dégagée de dogmes et de superstitions, la doctrine pacifique et modérée rêvée par Midhat-Pachat, que lorsqu'il régnera sur le monde entier. Jusque-là, il écrasera de ce poids trop lourd pour des épaules humaines les peuples qui se feront ses champions et qui voudront embrasser sa cause, car il les condamnera à une lutte impossible contre tous les dissidens restés encore sur la terre. L'empire ottoman sera la prochaine victime de ses prétentions démesurées, de son fanatisme exclusif. En s'obstinant à faire œuvre universelle, alors qu'il lui reste à peine assez de sang pour soutenir sa vie particulière, on peut reprocher à la Turquie de se tromper lourdement et de courir à une mort certaine : on ne peut pas l'accuser de rompre avec ses traditions historiques ni de manquer à ses devoirs religieux, car il faut bien reconnaître qu'elle est fidèle à la mission pour laquelle elle est née et qu'elle ne peut poursuivre jusqu'au bout qu'en périssant.

GABRIEL CHARMES.

ROSE-LISE

SOUVENIRS DU POITOU.

I.

— Certes, me dit Évonyme, en secouant les cendres de sa pipe, j'étais bien gauche et bien naïf quand je vins, à dix-huit ans, passer mon baccalauréat à Paris; mais comme je donnerais volontiers mon expérience et mon aplomb d'homme mûr pour me retrouver à l'âge où j'arpentais nerveusement le pavé inégal de la grande cour de la Sorbonne, pendant l'heure qui précéda l'examen oral! Tandis que je répondais cahin-caha aux questions insidieuses d'un professeur quinteux, un orgue de Barbarie jouait dans la rue Saint-Jacques la ronde des *Filles de marbre :* « Aimes-tu, Marco la belle?.. » et quand aujourd'hui encore je fredonne cet air oublié, il me semble voir mes espérances d'autrefois, déjà à demi méconnaissables, se lever comme des fantômes dans la brume. Pareil à certain héros de Jean-Paul Richter, je plonge dans mes souvenirs « comme au fond d'une vallée d'Arcadie déjà couverte par l'inondation des années survenantes ; » et je m'aperçois moi-même, dans le torrent, « avec mes jeunes désirs frais éclos, au milieu du groupe de mes amis maintenant défunts, ouvrant pour contempler toutes choses des yeux éblouis et confians... » La vie alors fermentait et pétillait en moi, comme le champagne dans la bouteille dont le bouchon va sauter; les aspirations, les illusions, les projets chi-

mériques montaient en bulles d'or; à peine l'une d'elles avait-elle crevé à la surface, que cent autres se reformaient au fond et recommençaient leur danse joyeuse.

Je me vois toujours débarquant au quartier Latin : — maigre et quasi imberbe, sauf un soupçon de moustache aux coins de la lèvre supérieure; — vêtu d'une redingote marron, coupée par le tailleur de la famille dans un manteau de mon père; la dite redingote, trop courte de taille et trop ample de jupe, m'engonçait et me donnait, vu de dos, des airs d'ancêtre; avec cela, j'étais à la fois très timide et très fier. Sentant la province d'une lieue, je mettais tous mes soins, j'apportais toute mon attention à ne pas avoir la mine provinciale, de sorte que cette constante préoccupation de ne point paraître ridicule me rendait encore plus guindé et empêtré que je ne l'étais naturellement. — Après l'examen, des étudians, mes compatriotes, me conduisirent dans un étroit restaurant, situé au haut de l'ancienne rue La Harpe, où les plats étaient d'un bon marché fabuleux. C'était la première fois que j'entrais dans un restaurant parisien; l'intérieur de celui-ci me parut presque luxueux et bien supérieur à la salle à manger du principal hôtel de ma petite ville. Tout m'y semblait nouveau et charmant : — la gaîté familière des jeunes gens qui le fréquentaient et qui presque tous ne buvaient que de l'eau, les vestes noires et la dextérité des garçons qui s'entre-croisaient sans jamais se bousculer, la variété des plats, et jusqu'au comptoir, voisin de la porte d'entrée, où, encadrées entre deux urnes en plaqué, la femme et la fille du restaurateur alignaient des assiettes de fruits, comptaient les morceaux de sucre et réglaient les notes des cliens avec un sourire stéréotypé au coin des lèvres.

Les yeux écarquillés, j'observais toutes choses, cherchant à me rendre compte des moindres nuances de cette curieuse vie parisienne à laquelle j'étais mêlé pour la première fois. Quand je me levai de table pour payer mon dîner : — deux plats, un dessert et une carafe d'eau, — je remarquai un détail qui ne laissa pas de m'intriguer; chacun des dîneurs s'approchait du comptoir, et, après un colloque très court avec la fille du restaurateur, glissait dans l'une des urnes argentées des pièces de monnaie qui tintaient en tombant. N'étant jamais sorti de la maison paternelle, je n'avais aucune notion du pourboire, ni des usages de la vie de café ou de restaurant. — Peu à peu le mystère de ces pièces de monnaie jetées dans ce singulier vase de métal commença de me trotter dans la tête, et mon imagination se mit à travailler : — « A Paris, où l'on ne fait rien comme ailleurs, c'est sans doute une mode ou un genre de glisser ainsi discrètement le prix de son dîner dans la caisse du restaurateur. » — Attention! me dis-je, n'ayons pas l'air plus sot que les autres! — Là-dessus je m'avance vers le comptoir et je

demande l'addition. J'en avais pour dix-neuf sous. Je prends ostensiblement une pièce blanche et du billon dans mon porte-monnaie, je salue et je dépose gravement mes dix-neuf sous dans le tronc du service... Non, jamais je n'oublierai la tête ébaubie du garçon, ni les mines poliment railleuses des dames de la caisse. Mes camarades pouffaient de rire; ils m'entraînèrent dehors et m'expliquèrent ma bévue. Le rouge me montait au front, j'en avais une sueur dans le dos, et il me semblait de la rue entendre tout le personnel du restaurant s'esclafer à mes dépens. Cela me gâta le reste de ma soirée; mais à l'âge où j'étais, on reprend vite son aplomb, et le lendemain des impressions toutes neuves eurent bien vite effacé mon humiliation de la veille.

N'étais-je pas bachelier, c'est-à-dire débarrassé des entraves universitaires et de tout le fatras classique qui pendant des années m'avait pesé sur le dos comme une chape de plomb? N'allais-je pas entreprendre un lointain voyage à travers des pays nouveaux? Il avait été décidé en famille que, si je réussissais à mon examen, j'irais passer trois mois de vacances chez un mien oncle, qui était receveur des finances à Saint-Clémentin, au fond du Poitou; et, quand au matin je m'installai dans un compartiment de troisième, où je devais être confiné jusqu'à Poitiers, j'avais l'air triomphant d'un aventurier partant pour la conquête d'une féerique toison d'or. Songez donc! jusqu'à dix-huit ans je n'avais pas fait six lieues hors de ma ville natale, et je me voyais tout à coup maître de mes actions, le gousset honnêtement garni, et en route vers l'inconnu. J'étais dans la situation du « rat de peu de cervelle » de La Fontaine;

La moindre taupinée était mont à *mes* yeux.

Quand, penché à la portière, j'aperçus la Loire, la royale rivière promenant majestueusement, entre deux rives de jardins et de blanches habitations, ses eaux bleues et paresseuses, semées de bancs de sable dorés et d'îlots où frissonnaient des peupliers, j'eus comme un éblouissement. Originaire des pays de l'Est, je trouvais à ces paysages du centre une physionomie déjà méridionale. Les noms des stations : Blois, Amboise, Vouvray, Tours, Sainte-Maure, tintaient à mes oreilles avec des vibrations caressantes. Il y avait en eux comme un écho des voluptueuses fêtes de la renaissance, comme une musique de baisers reçus et donnés par les superbes maîtresses des Valois, comme une résonnance des sonnets de Ronsard et des *bergeries* de Remy Belleau. Je regardais, émerveillé, les coiffes des paysannes, les voiles carrées des chalands inclinés sur la rivière, les tourelles ardoisées des châteaux perdus dans les arbres, les

archipels de nuages blancs voguant dans le bleu du ciel. Avec un enthousiasme exubérant, que je n'ai plus retrouvé hélas ! je me forgeais d'idéales bonnes fortunes, d'amoureuses idylles, parfumées de l'odeur des chèvrefeuilles et des jasmins que je respirais au passage; — et ce fut ainsi jusqu'à Poitiers, où je tombai dans les bras de l'oncle Desbordes, qui m'attendait à la gare.

II.

Mon oncle Desbordes était un type de célibataire heureux et sage, digne d'être chanté par Horace. Cinquante ans, bien découplé, leste et ingambe malgré un commencement d'embonpoint, il avait dans toute sa personne quelque chose de rond, de franc et d'ouvert qui plaisait à première vue; son front large et carré était couronné d'une forêt de cheveux gris; ses yeux, couleur de noisette, souriaient; sa barbe, poivre et sel, bien frisée, couvrait à demi une bouche aux dents intactes et blanches, d'où sortait une voix chaude et sonore. Sa mise était soignée sans recherche; ses manières, aisées et familières sans vulgarité; ferme et jovial avec les hommes, aimable et courtois avec les dames, discret et modéré en toutes choses, il était, au physique et au moral, admirablement équilibré. Il me faisait l'effet d'une bonne poire fondante et parfumée, sans un nœud, sans un gravier. Il se plaisait à Saint-Clémentin, trouvant à y satisfaire amplement ses goûts de chasseur et d'épicurien. A cette époque, la vie était douce et à bon compte dans ce coin du Poitou. La rivière poissonneuse, les *breuils* giboyeux, les vergers bien affruités, les châtaigneraies pleines d'oronges, les chênaies où noircit la truffe, garnissaient en toute saison le garde-manger et la table. Écrevisses et anguilles de Charente, perdrix rouges et râles de genêt, pâtés de Ruffec, toutes ces bonnes choses affluaient sous les halles aux jours de marché.

Oh! ce bon petit Saint-Clémentin, son nom résonne à mes oreilles avec des notes pleines de jeunesse et de limpidité. — J'entends encore la chanson des *grelets*, je vois encore les champs ensoleillés et la route plantée de frênes, où, quand la diligence atteignit un rond-point que les gens du cru appellent *la Lune*, mon oncle me montra du doigt le fond d'une vallée, et me dit : « Voici le pays ! » — J'aperçus un enfoncement d'un vert délicieux, où la rivière faisait un coude, et, au milieu d'un plantureux fouillis d'arbres, une toute petite ville dont les pignons gris et les toits bruns s'orangeaient aux lueurs du couchant. Le conducteur sonna du cor, la voiture descendit rapidement la côte, tourna l'angle d'un mur tapissé de jasmins de Virginie, et nous entrâmes à Saint-Clémentin : — une longue rue tortueuse, calme, sans pavés, avec des façades grises de

vieux logis, et des bordures d'herbe en guise de trottoirs; devant les portes, quelques femmes filant au fuseau et relevant curieusement, au bruit de la voiture, leurs hautes coiffes poitevines; puis, à un détour, une auberge à mine hospitalière, dont l'enseigne se balançait au-dessus du porche avec de souples festons de vigne entortillés autour de son support: — c'était l'hôtel du *Chêne vert*.

— Suis-moi! dit mon oncle, en sortant de la caisse du coupé.

Nous longeons une ou deux rues étroites et endormies, nous coupons en biais la place, où une vieille église romane arrondit ses trois porches brodés de sculpture, et nous revoilà dans la grand'rue, devant une maison bourgeoise à la façade blanchie à la chaux. C'était le logis où mon oncle avait loué en garni une partie du rez-de-chaussée et du premier étage, car, — à l'exemple de la plupart des fonctionnaires de Saint-Clémentin, qui s'y considèrent un peu comme des oiseaux sur la branche, — il n'avait pas jugé à propos de se mettre dans ses meubles, et il mangeait à l'hôtel.

Nous pénétrons dans un corridor très ombreux et très frais, sur lequel s'ouvrent les pièces du rez-de-chaussée, et à l'autre extrémité duquel une porte cintrée laisse voir les verdures d'un jardin touffu. Au moment où nous franchissons le seuil, une porte latérale entre-bâillée met une large raie blanche sur les dalles sombres; j'aperçois dans l'enfoncement de la chambre une robe rose à pois blancs et une jolie tête brune à la fois curieuse et farouche; puis la porte est poussée brusquement et le corridor tout entier devient obscur. Nous montons; sur le palier, mon oncle me fait entrer dans une pièce spacieuse, encombrée de livres, mais très modestement meublée :

— Voici ta chambre, dit-il en souriant; c'est simple, mais c'est propre, et tu auras pour voisine une fort jolie personne.

— La robe rose! m'écriai-je étourdiment.

— Tu l'as déjà remarquée? Mazette! tu n'as pas les yeux dans ta poche!.. Ne te monte pas trop la tête pourtant; la « robe rose » est en puissance de mari; c'est la femme de mon propriétaire, M. Houdart, le secrétaire de la mairie.

Malgré ses pauvres vieux fauteuils de paille, son bureau de bois peint en noir et ses rideaux de calicot jaune à bordure rouge, la chambre, donnant sur le jardin, était claire et gaie. Une seule chose la déparait : c'était ce maussade encombrement de bouquins. Il y en avait partout : sur le bureau, le long des murs, jusque sur les chaises. Je lus les titres de quelques-uns : — Bulletin des lois, Marcadé, Ortolan; — tout cela exhalait une rance odeur de chicane et de procédure qui me fit faire la grimace.

— C'est, reprit mon oncle, la bibliothèque de M. de Pressac, le substitut... Il est garçon, et je lui avais sous-loué cette chambre dont

je ne me sers pas... Mais il est absent, et à son retour il ira coucher à l'hôtel, c'est entendu... Installe-toi à ton idée, et tâche de bien dormir... Tu dois en avoir besoin.

J'avais, en effet, été un peu secoué par la diligence et je me sentais rompu de fatigue. Néanmoins, quand, après le dîner de la table d'hôte, mon oncle m'eut remisé dans ma chambre et se fut rendu au cercle, je ne voulus pas encore me mettre au lit. Après avoir déballé mes effets, je vins m'asseoir derrière les volets mi-clos, et tandis que tombaient les premières ombres bleuâtres du crépuscule, j'examinai curieusement les massifs et les tonnelles du jardin, espérant y apercevoir encore la dame à la robe rose. Elle y était, en effet, occupée à arroser les fleurs des plates-bandes. Parmi la verdure, je voyais glisser sa forme svelte déjà moins distincte, tantôt à demi penchée et vidant son arrosoir, tantôt d'un pas leste allant puiser de l'eau dans une grande cuve ronde placée au fond du jardin. La nuit nous surprit ainsi tous deux, moi, tapi derrière mon volet, elle errant lentement au long des allées silencieuses. J'entendais le frôlement léger de sa robe contre les plantes humides.

Vers dix heures, à l'autre extrémité de la façade, une fenêtre s'ouvrit, et une voix d'homme, une singulière voix de soprano aigu, pareille à une petite flûte, cria :

— Allons, il est temps de rentrer, Rose-Lise!

Elle s'appelait Rose-Lise. Ce double nom me sembla original et je lui trouvai une douceur singulière.

Elle releva la tête et répondit d'un ton bref :

— C'est bien, je monte.

Elle quitta le jardin en effet, mais lentement et comme à regret. Quelques minutes après, les verrous furent tirés, je distinguai un pas menu dans l'escalier, puis on tourna la clé de la porte située en face de la mienne, et bientôt tout fut silencieux. La petite ville s'endormait, et je n'entendis plus au loin que les voix des rainettes qui chantaient parmi les nénuphars de la rivière.

III.

Mes premières journées à Saint-Clémentin furent un enchantement. Chaque course aux environs me réservait surprises et trouvailles nouvelles. Je me plongeais chaque matin dans un bain de nature verdoyante et fleurie. Chez nous, en Lorraine, le paysage est généralement sec et un peu uniforme; les plaines sont nues, les prairies sont peu plantées, les vignes sont caillouteuses et sans ombre; en dehors des bois, on ne trouve guère de verdure. Dans cette vallée de la Charente, au contraire, tout est couvert, partout de l'ombre et de la fraîcheur. C'était pour moi une nature pleine

d'imprévu. Pas une *borderie* dont les bâtimens ne soient noyés dans des masses de feuillages : énormes figuiers touffus, longues tonnelles de vigne échevelée, noyers aux feuillées d'un vert noir, châtaigniers trapus à la ramure étalée et luisante. Les chemins creux sont bordés de grands buis à l'odeur amère et d'arbres de toute essence, surplombant au-dessus des ornières humides ; les prés qui côtoient la Charente sont encadrés dans des haies très hautes et très fournies, où une végétation vigoureuse de coudriers, de troènes et d'aubépine, se développe parmi des enroulemens de chèvrefeuille, de clématite et de bryone. Toutes ces plantes s'étreignent follement, s'élancent en thyrses, en vrilles, en guirlandes, et répandent dans l'air un parfum exquis et sauvage. La rivière elle-même, à l'eau brune et lente, tantôt disparaît sous des nappes écailleuses de nénuphars aux roses blanches, tantôt caresse de son onde moirée des îlots de saules et de bouillards, au milieu desquels bruissent tout le jour les roues ruisselantes et le tic-tac d'un moulin.

Dans ce pays si bien arrosé, si varié d'aspect, si vert, où la lumière et l'ombre, les prés et les arbres, le ciel bleu et l'eau sombre, se mariaient harmonieusement ; où la rivière paresseuse et parfumée invitait mélodieusement à la contemplation et au rêve, je me sentais envahi peu à peu par une ivresse voluptueuse, par une sensualité toute païenne. Le charme de cette nature féconde et séveuse me pénétrait par tous les pores, et en échange je lui donnais fraternellement mes pensées et mes tendresses. Je me surprenais arrachant à poignées les plantes fleuries et les pressant sur mes lèvres pour me griser de leur fraîcheur et de leur haleine, ou bien enlaçant amoureusement un jeune châtaignier et le serrant longuement contre ma poitrine, dans l'espoir que son écorce allait tout à coup palpiter et répondre à mon étreinte.

J'emportais avec moi, comme compagnon de promenade, un livre, *le Lys dans la vallée*, et je le lisais, couché sous les feuillées du *Moulin des Ages*, tandis qu'aux entours, les grillons et les sauterelles chantaient en plein soleil. Ce roman de l'amour platonique m'enthousiasmait ; ces pages imprégnées d'un sensualisme mystique, cette peinture si colorée, si vivante et si large des sites de la Touraine, ce lyrisme tendre et caressant me semblaient admirables et me mouillaient les yeux de douces larmes. — Les cent premières pages du volume sont un chef d'œuvre de poésie et d'observation. Tout y est : la vérité du détail et la majesté des grandes lignes, l'envolée lyrique et la chaude et exacte peinture de la réalité. Ces qualités de couleur et de précision, cette analyse psychologique profonde jusqu'à la subtilité, cette étude minutieuse des moindres nuances du sentiment et de la sensation, que nous admirons maintenant comme des nouveautés chez certains de nos poètes

ou de nos prosateurs contemporains, toutes ces découvertes dans le domaine de l'art que nous revendiquons comme nôtres, à l'heure actuelle, Balzac les avait trouvées et les avait supérieurement exploitées avant nous; ces sentiers nouveaux que nous nous imaginons avoir frayés les premiers, il les avait explorés et foulés d'un pied vainqueur, bien avant notre génération.

A l'époque dont je parle, ce n'était pas en gourmet littéraire que je savourais *le Lys dans la vallée*; c'était en lecteur naïf et enthousiaste qui ne raisonne pas son admiration. Ce livre me mettait en communion plus intime avec le paysage que j'avais sous les yeux; en même temps, il baignait d'une lumière limpide tout un monde de sensations et de désirs qui jusque-là avaient fermenté en moi confusément et presque inconsciemment. Il donnait une expression et une direction précises à mes vagues aspirations amoureuses.

Mon adolescence avait été solitaire; je n'avais fréquenté le collège de ma petite ville que comme externe, et j'avais été élevé sévèrement par des parens qui ne me laissaient pas vagabonder volontiers hors du logis. Aussi avais-je atteint mes dix-huit ans avec toute sorte de désirs sourds, qui s'ignoraient eux-mêmes parce qu'on ne leur avait jamais permis de montrer le bout de l'aile. L'amour et l'*éternel féminin* me préoccupaient bien, mais d'une façon toute romanesque et spéculative, qui n'avait jamais eu occasion de prendre pied un seul moment dans la réalité. Une fois livré à moi-même, sous l'influence de cette molle et invitante atmosphère du pays poitevin, et grâce à mes lectures, je sentis une soudaine révolution s'opérer en moi. Les désirs qui y sommeillaient à demi, comme une chrysalide dans sa coque, firent brusquement leur éclosion et se mirent à battre de l'aile. L'amour était dans l'air; il était aussi dans chaque ligne de mon roman; je n'avais qu'à respirer et à ouvrir les yeux pour sentir sa présence. La vallée de la Charente était devenue ma vallée de l'Indre; je cherchais si je ne verrais pas au-dessus des saules et des bouillards pointer les toits de Clochegourde, et je me demandais si, à mon tour, je ne rencontrerais pas une Henriette de Mortsauf dans les *traînes* des Ages ou dans les brandes de Savigné.

Si platoniques qu'elles soient, ces préoccupations une fois écloses dans la tête d'un garçon de dix-huit ans ne peuvent rester longtemps à l'état de pure idéalité; il faut qu'elles s'objectivent et s'incarnent dans quelque héroïne en chair et en os. A Saint-Clémentin, iln'y avait pas de comtesse, mais je ne tenais pas au titre; je pensais qu'une simple bourgeoise serait moins imposante et plus indulgente pour mes timidités de débutant. — Pourquoi Mme Houdart ne

deviendrait-elle pas l'élue de mon cœur, la fleur préférée et adorée sur laquelle se poserait mon premier amour sérieux? A force de l'épier le soir derrière mes volets et de passer dans la journée devant la chambre où elle brodait au métier, j'avais fini par m'intéresser très vivement à ma jeune voisine. A vrai dire, je ne savais pas encore au juste quelle était la couleur de ses yeux; je n'avais entrevu qu'un bout de peignoir flottant ou un vague profil perdu; mais je connaissais le timbre argentin de sa voix, et j'avais appris à la table d'hôte, où on s'entretenait parfois d'elle, qu'elle était fort jolie. On prétendait en outre que son mari, M. Sylvestre Houdart, s'il était le modèle des secrétaires de mairie, ne pouvait point passer pour le parangon des époux aimés et aimables. Agé de vingt ans de plus que sa femme, glabre de visage, négligé dans sa toilette, doué d'une voix grêle et désagréable, il avait la réputation d'être d'un tempérament médiocrement amoureux. On ne lui connaissait qu'une passion, la pêche à la ligne, à laquelle il consacrait tous ses momens de loisir. Peut-être, pendant ces longues stations au bord de la Charente, les nénuphars, qui abondent dans cette rivière, lui avaient-ils peu à peu communiqué leurs vertus apaisantes et leur frigidité? Le ménage Houdart n'avait jamais eu d'enfans, et les mauvais plaisans insinuaient que ce n'était point la faute de madame. On ajoutait même à mots couverts, — et ce fut un point noir qui gâta comme une tache d'encre l'azur de mon ciel amoureux, — on ajoutait méchamment que la belle Rose-Lise cherchait des consolations ailleurs, et qu'elle avait un tendre pour M. de Pressac, — ce substitut dont j'occupais la chambre à coucher.

Était-ce pour ce motif que Rose-Lise affectait d'éviter toutes les occasions de se rencontrer avec moi? M'en voulait-elle d'être venu comme un intrus maladroit prendre l'appartement du substitut? Le fait est que, depuis mon arrivée, je n'avais pu encore la voir face à face.

Un dimanche, comme je rentrais d'une de mes courses matinales, avec une brassée de fleurs sauvages, je l'aperçus tout à coup au beau milieu de l'escalier. Elle donnait des ordres à une femme de journée qui se trouvait dans l'une des pièces du premier étage. Ne m'ayant pas entendu venir, elle ne bougea pas, et je m'arrêtai un moment dans la pénombre du corridor pour la contempler à la dérobée. — Placée comme elle était à mi-hauteur de l'escalier, je la voyais de profil et de bas en haut. Mes regards se reposaient complaisamment sur les franges de ses longs cils, sur ses cheveux noirs frisottans autour de son front et au-dessous de la nuque. J'admirais silencieusement le pur ovale de son visage au teint mat, sa bouche rose d'enfant, les délicates inflexions de son cou nu, les souples lignes rondes de son corsage, les plis de sa jupe de piqué un peu courte, découvrant la

naissance de deux jambes finement modelées. Elle remarqua tout à coup ma présence et se rejeta contre le mur pour me laisser passer.

Je m'avançai très ému. L'escalier était si étroit que je frôlai sa robe et, tout en la saluant, je vis de près ses yeux de vierge d'un bleu si foncé qu'ils paraissaient noirs. Elle s'aperçut de mon trouble et, quand je passai devant elle, elle sourit et me souhaita gaîment le bonjour. A ce moment-là, j'aurais voulu mettre à ses pieds toutes mes fleurs et toutes mes adorations en même temps. Elle dut démêler quelque chose de tout cela, car les femmes sont singulièrement perspicaces en pareille matière. Elle rougit légèrement, et ses longs cils s'abaissèrent sur ses regards sourians. Ce fut l'affaire d'un clin d'œil; deux secondes après, je me trouvai dans ma chambre, serrant nerveusement ma botte de fleurs contre ma poitrine palpitante.

— Non, me disais-je, ce n'est pas possible!... Elle a l'air trop chaste, son visage est trop virginal, son maintien trop réservé, pour que ce M. de Pressac soit son amant.

Je sentis un souffle d'espérance chasser les points noirs qui m'avaient inquiété et mon horizon d'amour s'éclairer d'une rose lumière d'aurore.

IV.

Je poussais toujours plus avant mes promenades aux entours de Saint-Clémentin, afin de découvrir de nouveaux paysages et de jouir de nouvelles surprises. Une après-midi d'août, profitant d'un ciel moutonné de légères nuées blanches, je m'étais aventuré sur le versant de la colline qui sépare Saint-Pierre d'Excideuil de Saint-Saviol. Tout amusé avec mes pensées, dont la belle Mme Houdart menait maintenant la ronde comme une déesse en tête d'un chœur de nymphes antiques, je suivais un chemin creux où les haies parallèles d'aubépines et de sureaux se rejoignaient presque au-dessus de mon front. Tout à coup, au détour de cette *courance*, je me trouvai dans une avenue de cormiers, et je reconnus que mon chemin aboutissait à une métairie, dont j'apercevais l'entrée encadrée de piliers de pierre grise, et la cour gazonneuse ombragée de noyers. Je hasardai encore quelques pas, et je distinguai sous les arbres deux formes féminines. La toilette de l'une des deux femmes était celle d'une bourgeoise de la ville; je me trouvais assez rapproché pour remarquer la nuance claire d'une robe de toile écrue et un chapeau de paille orné de rubans cerise; mes mauvais yeux de myope ne me permirent pas de pousser plus loin mon examen. Je me dis que c'était probablement la propriétaire du domaine où je pénétrais assez indiscrètement, et, ma timidité l'emportant sur ma curiosité,

je fis d'autant plus brusquement volte-face que la dame, intriguée à son tour, s'était avancée jusqu'à la porte charretière pour me dévisager. Je rebroussais chemin d'un air assez penaud, quand, à mon grand étonnement, je m'entendis appeler par mon prénom :

— Monsieur Évonyme !

Je me retournai, et mon cœur ne fit qu'un saut. Je venais cette fois de reconnaître sous les larges bords du chapeau de paille la figure originale et les yeux bleu noir de Rose-Lise.

— Ah ! monsieur Évonyme, répéta-t-elle avec un aplomb dont je ne la croyais pas capable, ce n'est point gentil à vous de venir jusqu'à l'entrée de la Fuie et de vous sauver de cette façon.

Je n'osai pas avouer que je ne l'avais pas reconnue, et je préférai lui répondre que je craignais d'être indiscret.

— Indiscret ? se récria-t-elle, bonnes gens ! M. Houdart m'aurait joliment grondée si j'avais laissé passer le neveu de M. Desbordes à deux pas de chez nous sans le prier d'entrer... Allons, point de cérémonie !.. Venez ! continua-t-elle en me faisant passer le premier.

Je pénétrai dans une cour herbue où les noyers répandaient une ombre humide. Les bâtimens noircis s'élevaient au fond en équerre. Un figuier poussait vigoureusement près de la porte d'entrée, et sur les marches, la femme de journée nous regardait, assise entre deux panerées de prunes.

— Je suis venue avec la Limousine, m'expliqua Mme Houdart en me désignant du geste la femme aux paniers, afin de cueillir des mirabelles... M. Houdart a trop de besogne à sa mairie pour s'occuper de nos petites récoltes... Mais, par ce grand chaud, vous devez mourir de soif ; que pourrais-je bien vous offrir pour vous restaurer ?.. Nous ne sommes pas riches en rafraîchissemens à la Fuie... Aimez-vous la crème ? Nous-en avons justement de très fraîche.

Sur ma réponse affirmative : — Attendez ! s'exclama-t-elle, je vais vous en quérir.

Elle s'élança vivement vers la maison du métayer et, quelques minutes après, je la vis revenir portant un saladier à demi rempli de crème. Elle avait épinglé sur son corsage une serviette de toile bise et tenait dans une de ses mains une petite verge confectionnée avec des brins de genêt vert.

— Venez, reprit-elle, nous allons faire de la crème fouettée.

Je la suivis docilement. Après avoir traversé un couloir, nous nous trouvâmes dans le jardin ; un clos assez vaste, très feuillu, où des plantes communes, œillets, fenouils, roses paysannes, balsamines, poussaient pêle-mêle autour de carrés de choux et de cardons. Çà et là, des arbres fruitiers étendaient leurs branches moussues, et de distance en distance, des roses trémières balançaient leurs hautes tiges décorées de fleurs rouges ou blanches. Nous nous

arrêtâmes près d'un vieux puits, dans l'armature rouillée duquel une clématite en pleine floraison s'était enroulée, s'accrochant aux arbres voisins et répandant tout alentour une ombre embaumée.

— Tenez! dit Rose-Lise en s'asseyant sur la margelle usée, et en assujettissant le saladier sur ses genoux, ici, nous serons au frais.

Elle saisit la vergette de genêt et se mit à fouetter la crème. Elle y allait de tout cœur, ayant relevé ses manches de façon à montrer jusqu'au coude un bras blanc sur lequel le hâle avait à peine mordu. Debout, à quelques pas d'elle, ne me sentant pas d'aise, je la regardais faire sans mot dire. Sous l'agitation des genêts verts, le liquide moussait doucement. Le mouvement que se donnait Rose-Lise avait mis une rougeur légère sur ses joues; de temps en temps, elle levait vers moi en souriant ses yeux dont les prunelles foncées étaient comme baignées dans le blanc bleuâtre de l'iris. Des mouches à miel attirées par l'odeur de la crème bourdonnaient autour de sa tête brune; j'avais brisé un brin de clématite afin de chasser ces abeilles gourmandes quand elles s'approchaient trop près des joues ou des bras de Mme Houdart. Et elle riait, et je me trouvais au septième ciel, grisant mes yeux de la contemplation de sa jolie personne, respirant à pleines narines l'odeur d'amande amère des clématites.

— Voilà qui est fini! s'écria-t-elle quand la crème fut à point; maintenant je vais vous servir dans la chambre basse; ici, les mouches sont trop insupportables.

Nous rentrâmes dans une pièce voûtée, à peine meublée; les volets clos y laissaient passer un faible filet de soleil dont le rayon allait se briser dans une terrine pleine d'eau fraîche.

— Mettez-vous à table, dit-elle en prenant dans un buffet des assiettes et des cuillers d'étain, et goûtez de ma crème.

— Volontiers, à la condition que vous y goûterez avec moi.

— Certainement... Mais auparavant je vais passer mes mains à l'eau.

Elle s'agenouilla près de la terrine, y trempa ses petites mains et les retira toutes ruisselantes.

— Permettez que je me rende au moins utile à quelque chose! repris-je en devenant moins timide. — Je saisis la serviette qu'elle avait posée sur la table et je me chargeai moi-même d'essuyer soigneusement ses bras mouillés. Quand ce fut fini, je me penchai vers l'une des mains que je tenais encore dans les miennes et je la baisai à pleines lèvres.

— Ah! dit-elle en frissonnant légèrement, ceci est de trop!

En même temps, ses grands yeux me lancèrent un regard courroucé qui me fit rentrer sous terre.

— Pardon! balbutiai-je.

— Mettez-vous à table, monsieur, reprit-elle sévèrement, et ne me forcez pas à appeler la Limousine.

Nous commençâmes à déguster silencieusement la crème. Cet incident avait jeté un froid et m'avait coupé l'appétit. Je ne mangeais que du bout des dents; elle, au contraire, savourait chaque cuillerée avec des mines gourmandes et semblait beaucoup moins troublée que moi. Elle rompit la première ce silence gênant.

— Êtes-vous à Saint-Clémentin pour longtemps? me demanda-t-elle.

— Pour trois mois au moins.

— Ah! — Son front se plissa, et je crus voir sa jolie figure se rembrunir. — Vous ne vous y amuserez pas trop, continua-t-elle; l'endroit n'est pas plaisant.

— Je m'y plais beaucoup, au contraire; le pays est charmant.

— Vous trouvez?.. A quoi pouvez-vous bien passer votre temps pour ne pas vous y ennuyer?

— Je me promène, je lis, je fais un peu de botanique.

— Ah! vous êtes un savant,.. comme M. de Pressac.

— M. de Pressac! m'écriai-je, — et je ne pus m'empêcher de rougir, — le monsieur dont j'occupe la chambre?

— Précisément, répondit-elle d'un ton bref... Le connaissez-vous?

— Non, repartis-je étourdiment, mais je l'ai déjà pris en grippe.

Elle eut un singulier éclat de rire : — C'est bien assez de lui avoir pris sa chambre! — Elle se tut; puis, après un moment, elle ajouta : — Où étiez-vous avant de venir ici?

— A Juvigny, en Lorraine... J'y ai terminé mes études cette année, et mon voyage à Saint-Clémentin est ma première sortie.

— Vous avez été élevé par votre mère, cela se devine... Je parie que vous êtes un fils unique et un enfant gâté.

— Unique, oui; gâté, nenni... On me tenait, au contraire, très serré.

— Ha! ha! vous étiez cousu aux jupes de votre maman!.. Bah! vous faisiez bien quelque escapade de temps en temps, car vous n'êtes pas un saint plus que les autres... Est-ce à Juvigny que vous avez appris à baiser la main des dames?

— C'est la première fois, protestai-je en rougissant, je vous jure que c'est la première fois!

— Vraiment, en ce cas, vous allez bien pour un débutant! fit-elle en baissant les yeux.

Sa jolie voix, nette et argentine comme le *clairin* qui résonne au cou des génisses dans la brande, avait des inflexions câlinement maternelles en me questionnant sur mon enfance, sur ma vie de collège, sur mes goûts et mes préférences. J'étais flatté et touché de l'intérêt

qu'elle semblait prendre aux détails de mon existence. Moins naïf et moins novice, j'aurais compris qu'elle me sondait et me tâtait pour bien savoir à quelle sorte de garçon elle avait affaire, — comme un agriculteur sonde et retourne un coin de terre pour reconnaître le fonds et le tréfonds du sol qu'il veut exploiter.

Peu à peu cependant, elle laissa tomber la conversation. Il se faisait tard et elle s'attendait sans doute à ce que je prisse congé; mais je me trouvais si bien dans cette salle discrètement close et demi-obscure, en tête-à-tête avec la dame de mes pensées, que je ne bougeais pas. Rose-Lise se décida la première à se lever.

— Voici le soleil qui se couche! s'écria-t-elle en poussant l'un des volets; dans une demi-heure, il fera brun, et il faut que je rentre pour le souper de M. Houdart.

— Me permettez-vous d'être votre compagnon de route? demandai-je timidement.

Elle eut un moment d'hésitation, puis avec un sourire :

— Pourquoi pas? répondit-elle, venez vite.

Elle appela la métayère, ferma portes et fenêtres, puis la Limousine, avec ses deux paniers de prunes, marcha en avant, et nous nous mîmes à descendre la *courance* qui dévale dans la direction de Saint-Pierre. Quand nous arrivâmes près du moulin, le soleil avait disparu derrière les peupliers. La rivière, teinte d'une mate couleur de turquoise, élevait plus distinctement son bruit frais dans le silence du soir. Par masses plus épaisses, les feuillages se découpaient en noir sur l'eau bleue, et tout au loin, des pâtours s'appelaient et se répondaient de coteau en coteau, en chantant une mélopée mélancolique et traînante qui s'en allait d'une colline à l'autre, toujours la même et toujours plus lointaine. Nous touchions à cette heure *d'entre chien et loup*, si intime et si propice aux confidences faites de cœur à cœur.

— Déjà sept heures et demie! murmura Rose-Lise en entendant l'*Angelus* tinter à Saint-Pierre.

— Vous craignez que M. Houdart ne soit inquiet?

Elle se mit à rire et haussa les épaules.

— Inquiet, lui?.. dit-elle avec une intonation dédaigneuse; il ne s'inquiète que d'une chose, c'est de savoir si le poisson mordra et s'il fera une bonne pêche... Sortez-le de ses écritures et de ses amorces, et il n'est bon à rien.

— Vous n'êtes pas tendre pour lui!

— Pas plus qu'il ne l'est pour moi... Ah! si j'avais su ce que c'est que le mariage, comme je serais restée fille!

A mon tour, je l'interrogeai sur son éducation de jeune fille et sur sa vie actuelle. Il y avait en elle un singulier mélange d'ingénuité et de hardiesse, de pruderie et de laisser-aller. Sa tournure

d'esprit était au demeurant un peu romanesque et sentimentale, et elle parlait de l'amour avec des phrases légèrement prétentieuses, réminiscences des feuilletons qu'elle avait lus et des romances qu'elle avait apprises au couvent. Mais toute cette phraséologie me paraissait charmante dans sa bouche, à cette heure délicieuse du crépuscule. Nous nous étions engagés sous une châtaigneraie où il faisait déjà presque nuit. Son pied trébucha contre une pierre et je profitai de ce prétexte pour lui offrir mon bras. Elle accepta et je sentis contre ma poitrine la tiédeur de ce bras demi-nu qu'elle appuyait sur le mien avec un certain abandon. Nous cheminions ainsi lentement sous les châtaigniers, tandis que de loin en loin, dans les talus de mousse, les vers-luisans brillaient comme des *lumerottes* (feux follets).

Mon cœur battait, je le sentais sauter jusque dans ma gorge, et j'avais sur les lèvres une déclaration toute prête que je n'osais formuler.

— Ah! me disais-je, si elle savait ce qu'il y a d'amour brûlant dans ce cœur qui bat près de son bras, si elle savait de quelle tendresse je l'envelopperais, peut-être consentirait-elle à m'aimer, puisqu'elle n'aime pas son mari ?.. Mais elle ne devine rien, et ma maudite timidité m'empêche de parler.

Je poussai un soupir qui monta discrètement sous les châtaigniers; elle l'entendit peut-être, car son bras pressa le mien un peu plus fort, mais elle ne me questionna point. Elle doubla le pas au contraire et, sans rien nous dire, nous atteignîmes la lisière de la châtaigneraie.

Nous nous rapprochions de Saint-Clémentin et on distinguait déjà les lumières et les rumeurs de la ville. Elle quitta brusquement mon bras.

— Il faut nous séparer ici, monsieur Évonyme, me dit-elle.

— Pourquoi? m'écriai-je désolé.

— Parce que...

En entendant cette réponse ambiguë, un soupçon me traversa l'esprit et je songeai au substitut.

— Cela vous ennuie de faire route avec moi, avouez-le.

— Du tout, j'ai grand plaisir à causer avec vous; mais à Saint-Clémentin, on est très mauvaise langue, et si l'on nous voyait rentrer ensemble...

— Vous craignez qu'on ne le dise à quelqu'un qui vous tient au cœur, interrompis-je assez impertinemment, à M. de Pressac, par exemple?

— M. de Pressac n'a rien à voir dans tout ceci! répliqua-t-elle sèchement, et je ne sais pourquoi vous mêlez son nom à notre conversation... Je tiens tout bonnement à ma tranquillité et je ne me

soucie pas d'être le sujet des *cancans* des gens de Saint-Clémentin... Allons, soyez sage et souhaitons-nous le bonsoir.

Elle me fit un petit signe amical, releva les plis de sa robe et se mit à courir pour rattraper la Limousine, qui avait au moins cent pas d'avance sur nous.

Je restai immobile, la regardant fuir dans le crépuscule. Quand je l'eus perdue de vue, je fis un long détour à travers champs pour rejoindre la route de Ruffec. J'avais le cœur si plein, la tête si montée que je ne me sentis pas d'humeur à me rendre à l'hôtel, où l'heure de la table d'hôte était depuis longtemps sonnée. Je ne rentrai en ville qu'à la nuit serrée, et je me couchai sans souper.

V.

Quand on s'endort l'estomac vide, on a le sommeil léger et traversé par de nombreux rêves. J'en faisais un charmant, où il y avait des parfums de clématites, des baisers, et de beaux yeux bleus sourians quand, vers minuit, je fus réveillé par un violent coup de marteau appliqué à la porte de la rue. Personne ne bougeant, ce premier coup fut suivi d'une série de martèlemens précipités; puis la sonnette se mit de la partie. Il y avait de quoi assourdir tous les habitans de la grand'rue. — Pan! pan! le marteau; dinn! dinn! la sonnette. — Enfin un volet s'ouvrit au premier étage, et j'entendis une voix de fausset, — celle de M. Houdart, — demander ce qu'on voulait et s'il y avait le feu quelque part.

C'était le substitut, M. de Pressac, qui revenait de son voyage et qui, ne se souvenant plus des arrangemens pris avec mon oncle, insistait pour rentrer dans ses pénates. Il fallut lui expliquer que sa chambre était occupée par un neveu nouvellement débarqué, et, après de longs pourparlers, il finit par reprendre sa valise et par aller coucher à l'hôtel.

Le lendemain matin, je rôdai dans l'escalier et dans le jardin, espérant toujours rencontrer Rose-Lise et échanger avec elle un regard amical, mais ce fut peine perdue. La dame se tint claquemurée dans sa chambre et n'en sortit pas. En revanche, au déjeuner de la table d'hôte, j'eus la médiocre satisfaction de faire connaissance avec M. de Pressac. Il me déplut à première vue. Grand et solidement charpenté, âgé de trente-trois ou de trente-quatre ans, vêtu de noir de la tête aux pieds, le gilet boutonné jusqu'au cou, la redingote flottante, il avait plutôt la mine d'un ecclésiastique en bourgeois que d'un magistrat. Ses cheveux étaient coupés en brosse; sa figure, entièrement rasée, laissait voir à plein les plis sardoniques de deux lèvres chagrines. Ses yeux, d'un gris faïence, étaient vifs et intelligens, mais déparés par l'expression soupçonneuse du

regard. Il semblait d'un naturel fort taciturne et se mêlait peu à la conversation des autres convives; je dois néanmoins convenir que, lorsqu'il daignait desserrer les lèvres, il parlait agréablement. Sa voix avait des cordes à la fois graves et moelleuses qui donnaient beaucoup de séduction à sa parole. Ses discours, prononcés d'un ton assez tranchant, étaient imprégnés d'un sentimentalisme fleuri et lamartinien qui devait plaire aux dames; mais son éloquence avait un miel qui tournait facilement à l'aigre. Je me plaisais à le contredire avec l'étourderie d'un jeune échappé de collège qui ne doute de rien. Il condescendait à me répondre, mais de haut, comme il sied à un magistrat du parquet, avec l'indulgence impertinemment dédaigneuse dont on se sert pour se débarrasser d'un gamin indiscret; la compassion solennelle et railleuse avec laquelle il me traitait me poussait à l'exaspération. Je ne me possédais plus, je lâchais quelque sottise, et lui, toujours de sang froid et toujours ironiquement poli, en profitait pour me remettre à ma place avec deux ou trois mots cinglans, qui me faisaient l'effet d'un verre d'eau froide jeté au nez d'un enfant en colère.

L'arrivée de ce trouble-fête m'avait gâté tout mon plaisir; elle rembrunissait jusqu'aux lumineux paysages de la vallée de la Charente. Je devenais maussade, ennuyé et ennuyeux pour les autres; mon oncle Desbordes, qui s'était aperçu de cette bilieuse disposition d'esprit, m'avait rappelé déjà deux ou trois fois à l'ordre, sans parvenir à modifier ma méchante humeur.

Ce qui ajoutait encore à mon dépit, c'était que, depuis le retour de ce substitut de malheur, Rose-Lise semblait de nouveau me fuir. Je réussissais à peine maintenant à apercevoir entre deux portes le flottement ondoyant de sa robe. Elle sortait plus fréquemment que d'habitude et ne rentrait au logis qu'à l'heure où M. Houdart revenait de la pêche, son panier d'osier au dos, sa casquette de toile sur la nuque, et sa canne à ligne à la main. Je me disais qu'elle achevait peut-être sa récolte de fruits à la Fuie, et, dans l'espoir de savourer encore les délices de l'après-midi passée à l'ombre de la clématite, je m'en allais rôder pendant des heures autour des murs à demi éboulés de la métairie. Mais j'avais beau arpenter l'allée des cormiers, je ne voyais dans la cour ni la robe de toile, ni le chapeau de paille à rubans cerises. Les volets de la maison de maître étaient clos, les métayers étaient aux champs, les poules seules grattaient d'un air affairé le terreau de la cour, et j'étais accueilli par les aboiemens inhospitaliers d'un chien de berger, qui me montrait les dents.

Je m'en revenais alors, tout mélancolique, par ces mêmes sentiers que j'avais si joyeusement parcourus, peu de jours avant, en compagnie de Rose-Lise, et je ruminais ma déconvenue en me posant des

questions anxieuses au sujet des relations possibles de M. de Pressac avec Mme Houdart. Est-ce que par hasard Rose-Lise aimerait sérieusement ce ténébreux et peu sympathique personnage? Ce n'était pas vraisemblable. Elle était trop jeune et trop jolie, trop raffinée dans ses goûts, pour s'amouracher de cet homme mal fagoté, maussade et déjà mûr. Avec la naïve outrecuidance d'un garçon qui vient d'atteindre ses dix-huit ans, je regardais alors comme de quasi-vieillards les gens qui en avaient plus de trente. En revanche, aujourd'hui je ne supporte pas que les jeunes adolescens usent de la même irrévérence à mon égard. Semblablement, je trouvais odieux que M. de Pressac, — un magistrat! — osât porter le trouble dans ce jeune ménage; mais je ne considérais nullement que la chose fût tout aussi odieuse, venant de la part du neveu de mon oncle. — Moi, c'était bien différent, j'aimais Mme Houdart d'un amour éthéré, je ne méditais pas le déshonneur de M. Houdart, je ne voulais déposer aux pieds de sa femme que de respectueuses adorations. — Nous avons tous et à tout âge cette façon originale d'envisager les choses et de juger les gens : nous sommes myopes quand il s'agit de nos propres méfaits et presbytes à l'égard des actes du prochain. Plus j'examinais la situation, plus il me semblait inacceptable que Rose-Lise ressentît une tendresse quelconque pour le substitut.

Pourtant un soir, à la brune, étant entré sans bruit dans le corridor déjà obscur, tandis que je cherchais à tâtons la rampe de l'escalier, je vis s'esquiver en tapinois de la salle du rez-de-chaussée une ombre qui se dirigea vers la rue, et, quand cette forme fuyante se dessina plus distinctement dans l'encadrement de la porte, je trouvai qu'elle avait beaucoup des airs de M. Pressac. Cela me fit l'effet d'un coup de poing appliqué dans l'estomac. Je revins sur mes pas, et je fouillai d'un œil inquiet la profondeur de la grande rue, mais mon inconnu rasait les murs et il s'enfonça bientôt dans les vapeurs du crépuscule. Une demi-heure plus tard, j'entendis le pas traînant et la voix grêle de Sylvestre Houdart, qui réintégrait le logis conjugal après avoir fait son *rams* quotidien au café des *Trois-Piliers*.

Cet incident pénible épaissit encore mes humeurs noires. Je ne me consolai un peu qu'en apprenant de la propre bouche de M. de Pressac qu'il projetait pour la fin de la semaine un nouveau voyage à Poitiers. Je n'eus de repos que lorsque je le vis installé dans le coupé de la diligence et lorsque le véhicule jaune, sortant enfin du *Chêne-Vert*, grimpa au petit trot la rampe de la grand'rue. Alors mon humeur se rasséréna et il me sembla qu'on m'enlevait un moellon de dessus la poitrine. Le soir même, après dîner, abandonnant mon oncle à la porte du cercle, je regagnai hypocritement

la maison. C'était l'heure où M. Houdart se livrait aux émotions du rams sur les banquettes de velours des *Trois-Piliers*. J'avais chance de trouver Rose-Lise seule, et j'étais bien résolu, cette fois, à me jeter à ses pieds.

Les portes du rez-de-chaussée étaient closes et le logis paraissait désert. Seul, au seuil du jardin silencieux, le chat procédait gravement et minutieusement à sa toilette. Par cette tiède soirée d'août, Rose-Lise était probablement allée prendre le frais dehors.

— Allons, pensai-je tout penaud et navré, remontons dans ma chambre.

Je gravis les marches lentement et comme à regret. Mais, à mesure que je montais, il me semblait entendre, au fond de quelque chambre haute, une voix féminine fredonner un bout de romance. Mon cœur recommençait à s'agiter. J'arrive sur le palier, je pousse la porte entre-bâillée et, — saints du paradis, — quelle adorable surprise!

Perchée sur une chaise, Rose-Lise en personne était en train de renouveler les rideaux de mousseline de ma fenêtre. — N'ayant pour toute servante qu'une femme de journée, comme beaucoup de petites bourgeoises, elle s'occupait elle-même de l'arrangement de ses chambres garnies, et elle avait choisi l'heure où ses locataires étaient ordinairement absens pour vaquer à cette besogne domestique. Au bruit de la porte refermée, elle tourna la tête, m'aperçut et, interrompant sa chanson, elle descendit précipitamment.

— Ah! murmura-t-elle en s'asseyant, c'est vous, monsieur Évonyme?.. Bonnes gens! vous m'avez effrayée... J'en ai un battement de cœur.

En même temps, elle posait la main sur sa poitrine comme pour en comprimer les palpitations.

— Vraiment! m'écriai-je en m'approchant d'elle, tout confus.

— Ma parole! reprit-elle en prenant familièrement l'une de mes mains et en la posant sur son cœur; sentez comme il bat!

J'avoue que je ne sentis rien du tout. J'étais trop troublé pour avoir des sensations nettes et il me semblait que mes genoux allaient se dérober sous moi. Elle s'avisa de mon trouble et, écartant doucement ma main, qui ne quittait plus son corsage:

— Qu'êtes-vous devenu tous ces jours-ci? dit-elle d'un ton très posé; je ne vous ai plus revu depuis votre visite à la Fuie.

— J'y suis retourné pourtant trois fois! repartis-je avec un accent de reproche, mais sans jamais vous y rencontrer.

Elle se mit à rire.

— Et, poursuivit-elle, le séjour de Saint-Clémentin vous amuse-t-il toujours autant?

— Hélas! avouai-je avec un gros soupir, les journées m'ont paru bien longues et bien vides depuis...

— Depuis quand? interrompit-elle, tandis que ses yeux bleus rians me dévisageaient.

— Depuis l'arrivée de M. de Pressac! répondis-je impétueusement.

Sa figure se rembrunit.

— Pourquoi, s'écria-t-elle avec humeur, me parlez-vous toujours de M. de Pressac?.. Je suis sûre que vos bavards de la table d'hôte ont fait devant vous des *potins* sur notre compte.

Je balbutiai en protestant qu'elle se trompait; mais je parlais sans conviction. Elle interrompit ma phrase embrouillée, et effleurant ma bouche d'un doigt menaçant :

— Vous voyez bien, vous vous coupez!.. Allons, fit-elle, vous n'êtes pas franc et vous ne me dites pas le fond de votre pensée.

— A quoi bon? répliquai-je, vous n'avez pas confiance en moi.

— C'est une erreur; je vous tiens pour un garçon d'esprit, bien plus sensé et bien plus sérieux qu'on ne l'est à votre âge... J'ai, au contraire, une entière confiance en vous et je vais vous le prouver... On vous a dit, n'est-ce pas, que j'aimais M. de Pressac?

— Oui, répondis-je en rougissant; mais je vous jure que je ne l'ai pas cru.

— Et pourquoi donc? s'exclama-t-elle avec véhémence. M. de Pressac vaut mieux dans son petit doigt que tous les mauvais plaisans de votre table d'hôte... Eh bien! on ne s'est pas trompé, j'ai une très vive tendresse pour lui; c'est un homme de cœur, et il mérite qu'on l'aime!

Elle s'arrêta en voyant ma figure bouleversée. J'avais la gorge serrée, les larmes aux yeux, et pour un peu j'aurais sangloté.

— Mon Dieu, qu'avez-vous? me demanda-t-elle. Est-ce que par hasard?..

— Oui, interrompis-je d'une voix mal assurée, je vous aime, et ce que vous me dites me navre.

— Vous êtes un enfant! reprit-elle avec un accent de maternelle compassion. A votre âge, est-ce qu'on sait ce que c'est que l'amour?.. Voyons, calmez-vous, ajouta-t-elle, je vous aime bien aussi, et je ne veux point vous faire de peine... Ne me jugez pas mal... Si vous connaissiez la vie que je mène, mariée malgré moi à un être comme M. Houdart!.. Je ne veux point médire de lui, mais il n'a pas su tenir sa place dans mon cœur, et dame! quand le cœur est vide...

— Ah! m'écriai-je, mon amour pour vous est si grand! Il l'aurait rempli tout entier.

— Enfant! répéta-t-elle en me prenant les mains.

Nous restâmes ainsi un bon moment. Malgré mon chagrin, je savourais ces minutes délicieuses et je frissonnais en regardant ses

grands yeux bleus. Dans l'air fondant de la soirée d'août, le carillon des cloches de Saint-Nicolas s'égrenait mollement.

— Comme ces cloches ont un beau son! murmurai-je.

— Elles carillonnent pour la fête de demain, dit-elle... C'est demain l'Assomption, et c'est justement ma fête, car je me nomme aussi Marie... Mais personne ne me la souhaitera.

— Si, je vous la souhaiterai, moi!

Je m'élançai vers la fenêtre, je cueillis quelques brins de jasmin fleuri qui montaient jusqu'au ras de la croisée et, un à un, je les piquai dans ses cheveux noirs, dans son corsage... Elle me laissait faire et souriait. Une minute de plus et j'allais jeter mes lèvres brûlantes à toutes les places où j'avais semé des fleurs, quand nous entendîmes soudain des pas dans le corridor, et la voix grêle de M. Houdart gourmandant son chat.

— Chut! fit Rose-Lise en posant un doigt sur sa bouche. Il vient de rentrer... Demain, nous nous reverrons; je resterai toute l'après-midi dans la salle d'en bas.

Et, ramassant ses jupes, elle ouvrit la porte avec précaution et se glissa dans l'escalier, me laissant dans une voluptueuse extase que berçait lentement la voix mourante des cloches.

VI.

Il y avait aux environs de la Fuie un coin de la Charente où M. Houdart aimait à pêcher de préférence. C'était à quelques pas du hameau de Dalident, qui dépend de la commune de Saint-Saviol. Près du pont de bois une large prairie s'étendait, arrosée par un des bras de la rivière et bordée d'épais massifs d'aunelles. En face, un îlot très vert et très touffu s'arrondissait au milieu de l'eau, et on s'y rendait au moyen d'un vieux bateau. La place était ombragée et, à ce qu'il paraît, très poissonneuse. — M. Houdart m'invita un dimanche à l'y accompagner avec sa femme. Nous partîmes après le déjeuner. Le mari ouvrait la marche, avec sa canne à pêche sous le bras. Nous le suivions à distance, Rose-Lise et moi, portant à tour de rôle le panier aux provisions. Une fois arrivé dans l'îlot, le secrétaire de la mairie s'installa à sa place de prédilection, appâta le poisson et tendit sa ligne. Pendant ce temps, nous posions de distance en distance dans l'eau sombre et lente, des *balances* à prendre les écrevisses. De demi-heure en demi-heure, nous allions les relever et nous trouvions toujours dans chaque plateau deux ou trois crustacés, que nous jetions tout grouillans dans le panier. Dans les intervalles, je lisais à mi-voix à Rose-Lise je ne sais plus quel roman sentimental que nous avions emporté.

Je vois toujours l'endroit : les molles ondulations des coteaux boisés de châtaigniers, les maisons blanches de Dalident sur la gauche, et, au tournant de la vallée, les vergers de Saint-Saviol, qui nous masquaient le village, dont nous entendions seulement les sonneries argentines. Assise dans l'herbe, Mme Houdart était adossée à un saule : sa robe rose étalée ne laissait passer que le bout de ses bottines et faisait une tache gaie dans la verdure foncée. Couché à plat ventre, les deux coudes dans le gazon, je tournais les pages sans trop savoir ce que je lisais, attendu que mes yeux étaient plus souvent fixés sur la figure de la dame que sur le livre. L'eau noire, à deux pas de nous, bruissait parmi les souches des saules, se creusant en minuscules entonnoirs où tourbillonnaient des brins d'herbe, et où des libellules bleues glissaient en agitant leurs ailes de gaze. Un peu plus loin, le miroir sombre de la rivière reflétait la casquette et la face glabre de M. Houdart penché sur sa ligne. La physionomie du bonhomme, entrevue dans cette onde endormie, avait une expression si patiente, si confiante et si placide, que j'étais pris de scrupules en le regardant à la dérobée et que je n'osais pas murmurer à Rose-Lise le moindre mot d'amour. Je ne sais si la malicieuse personne s'apercevait du motif qui me rendait si respectueux et si retenu, mais probablement rassurée par ma mine timide et rêveuse, elle mettait malignement tout en jeu pour me pousser à bout, remuant à chaque instant ses pieds sous les plis soulevés de sa robe, montrant jusqu'au coude ses bras potelés, alanguissant ses prunelles luisantes, et tout cela avec un tel air innocent et virginal qu'il ne me venait même pas à l'esprit l'idée de l'accuser de coquetterie.

Vers six heures, nous dînâmes sur l'herbe en écoutant distraitement M. Houdart qui nous contait les émotions de sa pêche, les anguilles qu'il avait *ferrées* et celles qu'il avait manquées; puis, à la brune, tandis qu'il rangeait ses engins, Rose-Lise et moi nous montâmes dans le vieux bateau, dont elle détacha l'amarre, faite de brins de tilleul tressés. Je me servais d'une perche en guise de *pigouille*, et nous nous laissions aller lentement à la dérive, entre le ciel brunissant où pointillaient les premières étoiles, et l'eau brune qui les reflétait. Le bateau frôlait avec un bruit frais les nénuphars étalés sur la rivière, et Rose-Lise, assise à la proue, trempait ses bras nus dans l'eau tiède. Debout et à demi penché au-dessus d'elle, je distinguais dans la pénombre ses yeux brillans, sa tête renversée en arrière, et les formes confuses de son corsage échancré. Enhardi par la solitude et l'obscurité où nous nous trouvions, je me sentais fortement tenté. Je posai brusquement ma *pigouille* en travers de la barque, et je vins m'asseoir aux pieds de la jeune femme. Elle se douta que j'allais m'enhardir plus

qu'elle ne le voulait, et se soulevant à demi : « Voulez-vous que je vous chante quelque chose? » me demanda-t-elle tout à coup. Elle comprenait qu'il fallait rompre le silence périlleux dont elle subissait elle-même l'entraînement, et, sans attendre ma réponse, elle commença une barcarolle alors très à la mode, composée sur des paroles de Théophile Gautier :

Dites, la jeune belle,
Où voulez-vous aller?
La voile ouvre son aile,
La brise va souffler...

Sa voix peu exercée, mais étendue et bien timbrée, s'envolait avec un balancement cadencé sous la voûte des aulnes ; loin de me calmer, elle irrita encore le désir fou que j'avais de saisir la chanteuse dans mes bras et de la couvrir de baisers. Je ne lui laissai pas finir sa romance, et l'interrompant brusquement :

— Comme je vous aime ! m'écriai-je.

— Prenez garde, me dit-elle en posant une main sur mon bras, nous rasons le bord et mon mari peut nous entendre.

J'étais encore novice en pareille matière, et la crainte de la compromettre m'arrêta net dans mon entreprise. Je me contentai de garder la main qu'elle m'avait abandonnée, et nous continuâmes à suivre ainsi le fil de l'eau, noyés dans une douce langueur.

Nous étions arrivés à la pointe de l'îlot, qui s'avançait vers les prés.

— Madame ! s'exclama soudain une voix grave qui partait de la prairie, je crois que M. Houdart s'impatiente ; il vous fait signe d'aborder.

Je lâchai précipitamment la main de Rose-Lise et je me dressai sur mes pieds. A la crête du talus la haute taille de M. de Pressac se découpait sur le ciel étoilé, comme une apparition malfaisante.

— J'étais en promenade à Dalident, reprit-il en manière d'explication, j'ai reconnu votre voix, et j'ai poussé jusqu'ici, où j'ai aperçu M. Houdart qui s'inquiétait de votre absence... C'est pour cela, ajouta-t-il avec une pointe d'ironie, que je me suis permis de vous déranger.

J'étais abasourdi et furieux. Quant à Rose-Lise, elle ne paraissait que médiocrement étonnée de l'apparition de ce fâcheux. J'accostai, elle s'élança sur le talus, et nous rejoignîmes le secrétaire de la mairie, qui n'avait pas le moins du monde l'air de s'être inquiété de nous. Il était tout occupé à ramasser ses *balances* et à empaqueter d'herbes le poisson qu'il avait pêché. Je n'en crus pas moins de

mon devoir de lui offrir mon aide afin de gagner ses bonnes grâces. Je me regardais, dans ma naïve candeur, comme obligé de me montrer empressé auprès du mari, afin de l'indemniser par mon zèle du dommage que lui causait mon amour pour sa femme. Je poussai même l'obséquiosité jusqu'à lui proposer de porter les balances, ainsi que le filet plein d'écrevisses, ce qu'il accepta sans la moindre cérémonie.

Les balances et le filet ne laissaient pas d'être lourds, ce qui me gênait pour marcher, de sorte que Rose-Lise et M. de Pressac prirent les devans et cheminèrent l'un à côté de l'autre. J'eus pour toute consolation la compagnie de M. Houdart, qui voulut bien m'initier aux secrets de la pêche à la ligne. J'appris ainsi comment il fallait confectionner la boule de terre glaise et de vers destinée à appâter les poissons. Une fois sur ce chapitre de l'*halieutique*, le secrétaire ne tarissait plus. Il traitait par le menu des divers appâts employés par les pêcheurs : il y avait la pêche au blé cuit pour le gardon, à la cerise pour le *meunier*, au fromage de Gruyère pour le barbeau, à la mouche de mai pour la truite, etc. — Je connais même des gens, me criait M. Houdart avec sa voix de fifre, qui sont assez peu dégoûtés pour appâter avec du *guano* humain ; mais je l'avoue, monsieur Évonyme, bien que je ne sois pas bégueule, ce procédé est absolument contraire à mes principes de délicatesse.

Je l'écoutais à peine, je le donnais au diable et j'essayais de saisir à la volée quelques mots de la conversation de M. de Pressac et de Mme Houdart, qui marchaient à dix pas en avant. La jalousie me mordait le cœur, les balances me rompaient les bras, et je trouvais la route de Dalident à Saint-Clémentin longue, horriblement longue...

Quand nous entrâmes enfin en ville, M. de Pressac fit halte au coin de la rue Louis XIII pour me souhaiter le bonsoir d'un ton gouailleur. Je lui tournai le dos, j'étais devenu muet comme les poissons de M. Houdart, et, sans même lever mes yeux courroucés vers Rose-Lise, sans lui serrer la main, je remontai dans ma chambre d'un air bougon, et je me jetai sur mon lit, fourbu, courbatu, éreinté, pleurant de dépit.

VII.

Le lendemain, je voulus en avoir le cœur net, et dès que M. Houdart fut parti pour sa mairie, je descendis chez Rose-Lise, afin de lui reprocher amèrement sa coquetterie et sa duplicité.

Je la trouvai dans la pièce du rez-de-chaussée qui lui servait de boudoir et de salon de travail. Elle faisait de la tapisserie au métier. A cause de la grande ardeur du soleil au dehors, les persiennes

étaient closes, et tout d'abord je ne distinguai que la blancheur de son déshabillé de basin et les points lumineux de ses yeux.

— Ah! dit-elle en tirant une aiguillée de laine, c'est vous, monsieur le boudeur? Je suis bien aise de vous voir, et vous allez m'expliquer la cause de votre méchante humeur d'hier.

En même temps, elle relevait vers moi sa figure de vierge et me lançait une œillade si innocente que du coup je me sentis désarmé. J'étais descendu en méditant un discours plein de récriminations et de sarcasmes; maintenant, sous le regard de ces prunelles couleur de bluet, ma colère fondait comme neige au soleil.

— Pourquoi, m'écriai-je en m'asseyant près d'elle sur le tabouret très bas, pourquoi aussi n'avez-vous pas été franche avec moi et ne m'avez-vous pas prévenu que vous aviez donné un rendez-vous à M. de Pressac?

— Un rendez-vous? répliqua-t-elle en riant, vraiment l'endroit et le moment eussent été bien choisis!.. Que vous êtes donc jeune! Quand une femme veut donner un rendez-vous, elle s'arrange de façon à ce que son mari ne soit pas présent à la chose... Je ne m'attendais pas plus que vous à voir M. de Pressac dans la prairie de Dalident... J'en ai même été fort contrariée. Il avait dîné à Saint-Saviol, et c'est par un pur hasard qu'il s'est trouvé sur notre chemin... Êtes-vous satisfait maintenant?

— Préméditée ou non, cette rencontre m'a fait cruellement souffrir. J'étais à la torture tandis que vous cheminiez en tête-à-tête avec ce monsieur sur cette route qui n'en finissait pas.

— Fi! le vilain jaloux! Pourquoi n'êtes-vous pas venu causer avec nous au lieu de vous obstiner à bouder en arrière?

— Pouvais-je planter là M. Houdart? Qu'aurait-il pensé si je lui avais faussé compagnie ?

Elle haussa les épaules.

— Votre accès de jalousie lui donnait à penser bien davantage... Si vous étiez venu interrompre notre tête-à-tête, monsieur, vous auriez su que nous parlions de vous. Je disais à M. de Pressac tout le bien que je pense de votre caractère et combien je suis heureuse de vous avoir pour ami... Convenez que, si quelqu'un avait le droit de se montrer jaloux, c'était bien plutôt lui, en m'entendant chanter vos louanges.

Je baissai les yeux d'un air contrit. Sa voix câline et son regard candide triomphaient de mes derniers soupçons, et je finis par croire que j'avais tous les torts.

— Allons, continua-t-elle en me donnant une tape familière sur la joue, je vous pardonne à condition que vous ne pécherez plus... Nous serons toujours bons amis, n'est-ce pas? et pour vous prou-

ver que je tiens à votre amitié, je vous permets de venir ici toutes les après-midi, pendant que M. Houdart sera à son bureau.

J'usai largement de la permission. Oh! ces mystérieuses après-midi de causerie intime, comme elles étaient charmantes! La salle basse avait un aspect si accueillant dans sa fraîcheur obscure, avec son modeste mobilier de fauteuils de paille et son antique papier de tapisserie à ramages! Au dehors, le soleil d'août flambait dans la rue. A travers les persiennes nous entendions le gravier crier sous les sabots des paysannes revenant du marché avec leur panier plat recouvert d'une serviette. Dans la maison d'en face, il y avait une école, et nous distinguions le bourdonnement monotone des écoliers récitant leurs leçons. Parfois une odeur appétissante d'oronges farcies et cuites au four emplissait tout le quartier et pénétrait jusque dans l'appartement, nous apportant avec elle des suggestions gourmandes auxquelles Mme Houdart ne résistait pas. Elle allait dans la salle à manger, fouillait le buffet et en rapportait des pâtisseries locales : — tourtisseaux, craquelins et fouaces, — ou bien un panier de brugnons et de grosses pêches jaunes, — de quoi faire une dînette, que nous arrosions d'un doigt de vin muscat.

Un jour, mise en gaîté à la suite d'un de ces goûters improvisés, elle me demanda si je ne savais pas faire des vers. — J'en faisais, hélas! et d'assez méchans. — Elle me témoigna le désir d'en avoir de ma façon et écrits pour elle seule. Je passai toute la nuit à rimer, et le lendemain je lui apportai mes vers recopiés sur un beau papier rose.

De ce morceau, plein de réminiscences de Musset, où je m'étais efforcé de mettre tout ce que je n'osais lui dire en prose, je ne me rappelle plus que les dernières strophes :

Sur l'océan d'amour voguons à toutes voiles.
Voici le temps d'aimer : la douce nuit d'été
Est pleine de parfums, le ciel est plein d'étoiles,
Et le vent qui soupire est chaud de volupté.

Voici le temps d'aimer. Votre sein qui palpite,
Laissez-moi l'enfermer entre mes bras charmés,
Une heure seulement... Que la mort vienne ensuite!
Ceux-là meurent contens qui se sont bien aimés.

Elle prit mon manuscrit, le déchiffra lentement avec cette satisfaction qu'une femme, même illettrée, éprouve à lire des lignes rythmées exprès pour elle, dont les syllabes finales s'accouplent mystérieusement dans une même assonance, puis une légère rougeur lui monta aux joues. — Ah! murmura-t-elle, ils sont brûlans!

— Elle plia le papier et le glissa dans son corsage, ce qui me parut le plus bel éloge qu'elle pût me faire.

En dépit de mes rimes incandescentes, mes affaires n'avançaient pas. Rose-Lise consentait volontiers à me laisser jouer mon rôle d'amoureux ; elle écoutait avec un demi-sourire mes déclarations et mes protestations de tendresse, mais dès que je voulais pousser plus avant et passer des paroles aux actes, elle m'arrêtait net d'un coup d'œil effarouché et sévère. Un serrement de main à l'arrivée et au départ, plus rarement un furtif baiser posé à la hâte sur son bras nu, voilà tout ce que j'obtenais après une cour assidue de deux ou trois heures. C'était une étrange créature, à la fois téméraire et prudente, adorablement câline et familière à certains momens, mais capable d'une résistance énergique lorsqu'on voulait dépasser la limite qu'elle avait assignée d'avance aux privautés tolérées. J'avoue d'ailleurs que mon inexpérience et ma gaucherie étaient autant d'obstacles qui venaient s'ajouter à ceux dont elle dressait contre moi l'irritante barrière. Certains coups d'audace qu'il eût fallu tenter pour se rendre maître de la situation me semblaient absolument inexécutables. Un mot plus bref, un regard plus froid, suffisaient pour paralyser mes plus fougueux élans. J'avais pour les femmes en général un respect craintif qui me faisait envisager comme des violences indignes d'un homme bien élevé les prosaïques et inévitables préliminaires de la possession complète. — Les hommes à bonnes fortunes riront de ma sottise, mais j'en appelle à tous les timides; qu'ils descendent sincèrement au fond d'eux-mêmes, qu'ils se reportent à leurs souvenirs de première jeunesse, et tous y retrouveront les mêmes naïfs respects, les mêmes pudiques scrupules.

Je n'en étais pas moins heureux à ma façon. Je buvais à petits coups la délicieuse liqueur de l'amour printanier aux bourgeons gonflés de sève. Les serremens de main furtifs, les minutes d'attente dans le jardin, pendant que M. Houdart se préparait à partir pour son bureau, et jusqu'aux transes où me mettaient les regards obliques de ce mari tatillon, tout me paraissait exquis.

Une après-midi, tandis qu'à genoux près de Rose-Lise j'égrenais comme de coutume mon rosaire d'amour, le secrétaire de la mairie rentra subitement au logis, et nous ouîmes dans le corridor son pas traînant accompagné du cliquetis de son trousseau de clés. Tout mon sang reflua au cœur, et je ne fis qu'un bond vers un des fauteuils de paille où je m'assis hypocritement, à une distance honnête de Mme Houdart, qui continuait placidement à piquer son canevas. Il n'était que temps; son mari entre-bâillait la porte. Il jeta un regard circulaire sur sa femme, sur le coussin où l'on voyait encore l'empreinte de mes genoux et enfin sur le fauteuil où je me tenais

assis gauchement, puis de sa voix de fifre, il me dit : — Eh! eh! monsieur Évonyme, vous aimez la société des dames! — Ce fut tout; il referma la porte. Je l'entendis aller et venir dans la pièce contiguë, en faisant tinter son trousseau de clés. Peu à peu ce bruit de ferraille s'éloigna dans la direction de la rue; M. Houdart était parti, mais j'avais encore la chair de poule, et je me sentais honteux de mon attitude hypocrite. Rose-Lise releva la tête, sourit ingénument et, sans plus s'émouvoir, elle me fit signe de reprendre ma place à ses pieds.

— Croyez-vous qu'il ait écouté à la porte? demandai-je avec anxiété.

J'étais peu rassuré, non pour moi, mais pour elle, que je voyais déjà compromise. Elle secoua les épaules :

— Qui sait? murmura-t-elle... Bah! ne vous mettez pas en peine; j'arrangerai cela.

Ces alertes mêmes me faisaient prendre plus au sérieux mon rôle d'amoureux et de cavalier servant. J'avais des mines discrètes et triomphantes qui faisaient mourir de rire mon oncle Desbordes; je manœuvrai si bien qu'au bout d'une semaine toute la ville fut au courant de ma platonique passion pour la belle Mme Houdart. M. de Pressac seul semblait ne pas s'en apercevoir. Ce n'était pas ma faute, car je prenais à tout instant, à l'égard de mon rival, des airs de coq dressé sur ses ergots. Un soir qu'après dîner toute la table d'hôte était allée en promenade jusqu'au Moulin des Ages, j'affectai de cueillir des marguerites et d'en effeuiller une sous le nez du substitut.

— Vous êtes en Lorraine, en ce moment? me dit-il de sa voix sardonique.

— Vous vous trompez, répondis-je sèchement, je suis à Saint-Clémentin.

Puis, d'un geste de matamore, je lui tendis une marguerite :

— A votre service! lui criai-je.

— Merci, répliqua-t-il, je n'ai pas besoin de cela... Je suis fixé.

Il marchait devant moi, retroussant les basques de sa redingote et faisant de grandes enjambées pour éviter les ornières boueuses; je me mis à fredonner impertinemment derrière son dos :

Femme varie,
Fol qui s'y fie!

Il se retourna, me dévisagea avec un méchant sourire, et me serrant comme avec une pince le bras entre ses doigts osseux :

— Mon petit ami, reprit-il ironiquement, il paraît que vous aimez

les proverbes... En voici un autre que je vous recommande : « Sensiblerie de femme, assaisonnement de malice. »

— Est-il de votre cru? demandai-je en me dressant sur la pointe des pieds pour le toiser d'un air de défi.

— Non, il est de Publius Syrus, un ancien que je vous conseille de lire quand vous aurez un peu plus de barbe au menton.

Il était évident que ce substitut de malheur se gaussait de moi. J'avais bonne envie de me fâcher et de lui allonger un coup de poing; mais je vis mon oncle Desbordes qui roulait de gros yeux; je me contins par égard pour lui et pour nos autres commensaux.

Les sarcasmes de M. de Pressac ne m'en avaient pas moins mis la tablature en tête. Depuis quelques jours, les allures mystérieuses de Rose-Lise m'inquiétaient. Au lieu de rester le soir au jardin ou dans sa chambre, à l'heure où M. Houdart allait au café, elle sortait enveloppée dans une cape très ample, semblable à celle des paysannes, et elle se glissait dans les ruelles tortueuses, assez mal éclairées, qui s'enchevêtrent aux environs de la Porte-Niortaise. Ces ruelles n'étaient habitées que par de pauvres gens, et comme Rose-Lise ne me parlait jamais de ses fugues nocturnes, j'en étais arrivé à concevoir des soupçons. Peut-être avait-elle là quelque rendez-vous clandestin avec le substitut?

Par une nuit sans lune, je restai dehors et, quand elle sortit, je résolus de la suivre. Elle regarda d'abord à droite et à gauche, comme pour s'assurer qu'elle n'était pas épiée, puis elle s'enfonça dans l'ombre de la rue des Douves. Elle portait un paquet assez lourd, ce qui ralentissait sa marche et me permit de ne point la perdre de vue. Après quelques détours, elle s'arrêta devant une maison basse et de mine très louche, à l'unique croisée de laquelle scintillait la lumière d'un *chaleuil* (lampe à bec pendue à la cheminée). Elle frappa du doigt à la vitre, on vint ouvrir, et, m'étant caché dans une encoignure, je reconnus avec un certain soulagement que la locataire de cette masure n'était autre que la Limousine, la femme de ménage des Houdart.

Rien d'étonnant à ce que Rose-Lise visitât cette femme qui lui tenait lieu de servante. Elle lui portait sans doute du linge à blanchir ou quelques *mises-bas* pour les petits Limousins... Je poussai un soupir de satisfaction, et en même temps, honteux de mon misérable soupçon, je me hâtai de rebrousser chemin, de crainte que Mme Houdart ne me surprît en flagrant délit d'espionnage.

D'ailleurs je n'avais plus qu'à prendre patience, je savais de bonne source que M. de Pressac ne resterait pas longtemps à Saint-Clémentin. Il avait déjà été mandé deux fois à Poitiers par son procureur-général. On s'était ému au ministère de certains bruits équi-

voques répandus sur la conduite du substitut; on lui avait donné à choisir entre un changement de résidence et une mise en non-activité. De toute façon j'allais être débarrassé de lui.

VIII.

Peu de jours après, en effet, la nouvelle du remplacement de M. de Pressac nous fut confirmée officiellement. Le journal disait : « Appelé à d'autres fonctions, » et l'on discutait fort à Saint-Clémentin pour savoir s'il était suspendu ou simplement déplacé. Quant à moi, cela m'était absolument indifférent : il partait, et cela suffisait à mon bonheur. Il vint lui-même procéder au déménagement des livres qui encombraient ma chambre, et ce fut de bon cœur que je l'aidai à les transporter à l'hôtel.

Rose-Lise accueillit la nouvelle qui mettait la ville en émoi avec un calme qui m'étonna. Quand je lui parlai de l'événement :

— Je le savais, me répondit-elle tout en comptant les points de sa tapisserie.

— Et cela ne vous émeut pas davantage?

Elle inclina sa tête brune tout contre son métier et murmura entre ses dents :

— A quoi bon? Son départ ne change ni son cœur ni le mien.

Cette laconique réponse en style d'oracle m'interloqua un peu; mais convaincu que la disparition du substitut modifierait bien des choses et me donnerait vent en poupe, je résolus d'être magnanime, et m'agenouillant devant Mme Houdart :

— En tout cas, m'écriai-je, il vous reste un ami dévoué qui vous adore et qui se jetterait au feu pous vous.

Elle détourna la tête et, me serrant la main nerveusement, elle me dit sans me regarder :

— Oui, je sais que vous êtes un brave garçon.

Le lendemain, par un éclatant et rutilant soleil, j'assistai au transbordement des bagages de M. de Pressac sur l'omnibus qui se rendait au carrefour des Maisons-Blanches, où on prenait à cette époque la diligence de Bordeaux à Paris. L'ex-substitut suivit bientôt ses malles. Je le vis entrer en se courbant dans l'intérieur, puis écarter les pans de sa redingote noire pour s'asseoir sur la banquette de velours râpé. Le conducteur allongea un coup de fouet à ses trois chevaux et, avec un bruit de vitres et de ferraille, la voiture partit au trot, tourna l'angle de la grand'rue, puis disparut dans un nuage de poudre sur la route de Niort.

Il me sembla que ce tourbillon de poussière emportait avec lui, comme une trombe, tous les obstacles qui s'étaient opposés au libre

développement de mon amour. L'amasseur de nuages dont la maligne influence avait obscurci ma verdoyante vallée s'en allait au galop des trois chevaux de l'omnibus, et déjà mon horizon s'éclaircissait. Je reprenais possession de Saint-Clémentin et de tous les paysages qui me l'avaient fait aimer à mon arrivée. — Les magnolias montraient au-dessus des murs des jardins leurs feuilles vernissées et leurs magnifiques corolles d'un blanc crémeux, la rivière enfermait dans ses bras argentés les îlots touffus où les saules frissonnaient; les noyers et les châtaigniers moutonnaient au revers des collines; tout cela m'apparaissait de nouveau luxuriant, ensoleillé et embaumé; et je saluais les fleurs, les arbres et le ciel sur le mode lyrique : — Vous m'appartenez désormais tout entiers, leur disais-je; vous serez le décor pacifique et charmant où Rose-Lise et moi chanterons notre idylle d'amour !

Pour commencer la fête, je me promis de ne pas rentrer en ville avant le soir, de vaguer à travers champs et de dîner dans quelque cabaret de village, en tête-à-tête avec mes tendres pensées. Je pris le chemin du moulin des Ages. Je foulais d'un pied léger l'herbe des prés de rivière encore toute mouillée par l'*égail* (la rosée); j'entrais jusqu'à mi-jambes dans les bruyères violettes des coteaux, je longeais les champs de *garouils* aux épis jaunissans, je me vautrais à l'ombre des châtaigniers, en écoutant la mignonne chanson des rouges-gorges et les appels des cailles. Ainsi jusqu'au soir, je me grisai de verdure et de soleil.

Vers sept heures, j'entrai à l'auberge de Savigné et j'y dînai princièrement d'une omelette au lard, d'un fromage de chèvre, d'une demi-douzaine d'halleberges, le tout arrosé d'un gros vin d'Angoumois, qui sentait la framboise. Quand je sortis du cabaret, je m'étonnai de voir qu'il faisait quasi brun, bien que l'*Angelus* fût à peine sonné; en levant le nez vers le ciel, je m'aperçus que le couchant était tout plafonné de gros nuages ventrus et cuivrés. Un orage s'était formé pendant que je dînais et il s'avançait rapidement vers Saint-Clémentin, étendant à droite et à gauche comme de grandes ailes éployées ses lourdes nuées grises. De temps à autre, dans le fond noir des nuages, il commençait à *éloiser* (à faire des éclairs), et un roulement de tonnerre suivait de près le zigzag lumineux. Le vent devenait violent; il courbait la cime des arbres et soulevait des colonnes de poussière sur la route. Je hâtai le pas, mais sans trop m'émouvoir. En dépit des menaces du ciel, je me sentais allègre; le vin d'Angoumois m'avait émoustillé; une pointe d'attendrissement me montait au cerveau. — Je songeais que M. de Pressac roulait maintenant au loin sur la route de Bordeaux, que M. Houdart, parti le matin pour Ruffec, ne rentrerait pas de

deux jours, que le lendemain je pourrais passer toute ma journée en tête-à-tête avec Rose-Lise, et je me moquais du tintamarre grossissant de l'orage. Le ciel cependant s'était couvert de plus en plus; il ne restait qu'un petit coin clair du côté du levant, et de larges gouttes commençaient à tomber. Heureusement j'entrais dans Saint-Clémentin. A peine avais-je mis le pied sur le seuil de la maison que les nuées crevèrent, et une formidable averse fondit sur la ville, accompagnée d'un redoublement de coups de tonnerre.

Comme j'atteignais le palier obscur du premier étage, une main tremblante saisit mon bras et une voix épeurée, la voix de Rose-Lise, me cria dans l'ombre :

— Ah! quel orage, monsieur Évonyme, et que je suis aise de vous voir!... Je suis seule et je mourais de frayeur... Restez avec moi, voulez-vous?

Elle était toute frissonnante et je voyais bien qu'elle avait grand'peur, car elle ne me lâchait plus la main et m'entraînait dans une pièce dont la porte était entr'ouverte. A la lueur de deux bougies qu'elle avait allumées pour rendre moins sensible la phosphorescence des éclairs, je reconnus que j'étais dans sa chambre à coucher. Je bénissais l'orage, tout en contemplant ce sanctuaire intime où je n'avais jamais pénétré. Le lit voilé de rideaux de perse était dans un angle; une armoire à glace reflétait le flamboiement des bougies, et une commode-toilette étalait en face le vernis émaillé de ses faïences. Une odeur de verveine flottait dans l'atmosphère tiède de cette pièce, où tout était clos, portes et volets. Je respirais avec délices cette senteur féminine qui s'exhalait des vêtemens épars sur les chaises. Rose-Lise ne me quittait pas; à chaque coup de tonnerre, elle se cramponnait à mon bras et penchait sa tête sur mon épaule. Elle était vêtue d'une robe de grenadine, dont le corsage de dessous très échancré et le canezou de dessus très léger laissaient transparaître la blancheur laiteuse de la gorge et des bras. A travers ce frêle tissu de gaze, je sentais la fraîcheur et le velouté de sa peau, et, tout en attribuant modestement à la frayeur la confiance qu'elle me témoignait, je n'en jouissais pas moins délicieusement de cet abandon purement instinctif qui la mettait presque en ma possession.

— Rassurez-vous! lui dis-je en l'entourant de mes bras et en lui baisant les mains, il n'y a rien à craindre.

A chaque éclair, elle se signait, fermait les yeux et ne relevait la tête qu'après le coup de tonnerre.

— Mon Dieu, murmurait-elle, si vous n'étiez point arrivé, je ne sais ce que je serais devenue!.. Je m'étais enfermée d'abord dans un cabinet noir, mais les éclairs pénétraient jusque-là, et j'avais

encore plus d'épouvante... Vous n'avez pas peur du tonnerre, vous, monsieur Évonyme ?

— Pas le moins du monde ! répondis-je bravement.

— Vous êtes bien heureux ! — Moi, rien que la vue de l'éclair me bouleverse. — Sainte Vierge, en voilà encore un ! — Et de nouveau la tête brune s'enfouissait dans ma poitrine. Nous restions un moment immobiles et je savourais avec volupté cette minute exquise, tandis qu'au dehors l'averse ruisselait contre les volets et clapotait dans le jardin...

Mais tout passe, et les orages violens plus vite que le reste. Au bout d'une demi-heure, le vacarme s'apaisa, les éclairs devinrent moins intenses et moins fréquens ; bientôt le sourd grondement de la foudre, de plus en plus lointain, indiqua que la tempête décroissait. La pluie elle-même diminua et on n'entendit plus que les chenaux du toit qui s'égouttaient doucement sur le pavé de la cour.

— C'est fini ! dis-je avec un soupir de regret.

Elle leva vers moi ses yeux bleus un peu rassurés :

— Vous croyez ? demanda-t-elle timidement.

— Voyez plutôt !.. — J'ouvris la fenêtre, et, entre-bâillant le volet, je lui montrai le ciel plein d'étoiles.

Elle poussa à son tour un soupir de soulagement, puis elle étendit sa main au dehors : — C'est vrai, la pluie a cessé... Vous êtes sûr que l'orage est bien fini ?

— Pour cette nuit, j'en suis sûr, affirmai-je sottement.

— En ce cas, vous allez me souhaiter sagement le bonsoir et rentrer chez vous, continua-t-elle en me donnant un poignée de main.

Passato il periglio, gabbato il santo, disent les Italiens. Maintenant que l'orage fuyait au fond de la vallée de la Charente, on n'avait plus besoin de ma compagnie et on me mettait à la porte avec un grand merci ; mais ce n'était pas là mon compte. Je serrai plus étroitement sa main qu'elle essayait de retirer, et avec un accent suppliant :

— Pourquoi me renvoyez-vous? demandai-je.

— Pourquoi ? répliqua-t-elle en riant, parce qu'il est tard, monsieur ! C'est pour le coup qu'on dirait pis que pendre si l'on savait que j'ai gardé chez moi un grand garçon comme vous jusqu'à près d'onze heures !

— Comment le saurait-on ? Il n'y a personne à la maison que mon oncle, et il dort à cette heure sur les deux oreilles.

— Vous seriez peut-être le premier à le raconter... Les jeunes gens de votre âge se vantent volontiers de ces choses-là.

— Pouvez-vous m'en croire capable?.. Rose-Lise, je vous aime

trop et je vous respecte trop pour commettre une si vilaine action!.. Laissez-moi près de vous, j'ai tant de choses à vous dire!

— Vous me les direz demain... Allons, soyez gentil et rentrez chez vous.

— Non! m'écriai-je, je ne partirai pas avant de vous avoir ouvert mon cœur, avant de vous avoir répété que je vous adore et que toutes mes pensées, toutes mes tendresses sont à vous.

J'avais de nouveau noué mes bras autour de sa taille et je ne pouvais plus me détacher d'elle.

— Restez là, comme tout à l'heure, lui chuchotais-je à l'oreille, posez encore un moment votre tête sur mon épaule... Je vous promets d'être sage et de ne rien faire qui vous déplaise.

— Nenni! répliqua-t-elle en me regardant droit dans les yeux et en essayant de prendre cette mine sévère qui lui réussissait toujours avec moi, allez-vous-en, je le veux!

— Et moi, je ne le veux pas! murmurai-je en l'étreignant plus étroitement; je ne m'en irai pas avant de vous avoir embrassée.

Elle se débattait et se tordait nerveusement dans mes bras, mais cette résistance, le contact de ce corps souple m'irritaient et me grisaient davantage.

— Monsieur Évonyme, balbutiait-elle en détournant la tête, je vous en prie!.. Je vais me fâcher... Laissez-moi, vous me faites mal!

Ses yeux supplians rencontrèrent les miens, et, craignant naïvement de l'avoir meurtrie en la serrant, je détendis mes bras... Elle glissa comme une couleuvre entre mes mains et se laissa choir à terre, où elle resta agenouillée et palpitante.

J'avais entendu dire qu'en pareille occasion, les femmes, même les plus aimantes, veulent qu'on mêle à la tendresse un peu de violence et tiennent, avant de succomber, à faire une défense héroïque, afin de mettre par ce suprême combat un plus haut prix à leurs faveurs. J'avais lu quelque part, que, pour cette raison, les hommes entreprenans réussissent près d'elles mieux que les timides, encore qu'ils soient moins aimables. Je voyais Rose-Lise roulée à mes pieds, à demi vaincue, la poitrine frémissante, tournant vers moi, à travers ses bandeaux déchevelés, ses grands yeux bleus langoureux. Quelque malin esprit me soufflait à l'oreille : « Sache être audacieux et elle t'appartient! » Après trente ans, cette scène est encore peinte devant mes yeux dans toute sa vivacité. — Je revois dans la pénombre cette jolie tête renversée en arrière, ces pieds chaussés de bottines noires dépassant les volans fripés de la jupe; j'entends le bruit des gouttes de bougie sur les bobèches de verre, l'égouttement cristallin de l'eau des toits, le chant rauque des rainettes au loin sur la

Charente ; j'aperçois le clignement des petites étoiles qui semblaient me crier : « Ose donc ! » — Mais en même temps, tout au fond de moi, je ne sais quelle intime délicatesse, je ne sais quel respect chevaleresque de la faiblesse féminine protestait contre mes velléités audacieuses. Je répugnais à débuter en amour par une grossièreté, à imprimer par contrainte mes lèvres sur cette pure bouche d'enfant, à fouiller brutalement les plis de la robe qui enveloppait cette créature si virginale, si chaste dans son abandon.

Pourquoi les femmes que nous aimons à dix-huit ans ne savent-elles pas mieux lire au dedans de nous ? Pourquoi ne devinent-elles pas les trésors d'adoration candide et fervente qui gisent comme un or vierge au fond d'un cœur s'ouvrant à l'amour pour la première fois ? Si elles se doutaient des parfums de tendresse et de passion que recèle cette fleur de jeunesse encore en bouton, comme elles entr'ouvriraient d'elles-mêmes les pétales timidement repliés, comme elles aideraient à cet épanouissement dont l'ivresse les paierait au centuple de leur peine ! — Elles le reconnaissent plus tard quand elles sont vieilles ; elles songent alors avec un regret mélancolique et tardif à cette heure exquise et brève où l'amour désintéressé s'offrait à elles et où elles l'ont laissé se faner sur la branche, sans jouir de ce parfum qui s'évapore si vite et qu'on ne retrouve plus.

Je tombai à deux genoux près de Rose-Lise, et lui prenant les mains :

— Remettez-vous, lui dis-je d'une voix étranglée, n'ayez pas peur... Je ne veux devoir votre tendresse qu'à un mouvement spontané de votre cœur, je ne veux être aimé que de plein gré... Je rougirais de vous arracher par la violence des caresses que vous ne me donneriez point de vous-même... Je me couperais la main plutôt que de la porter brutalement sur vous.

Elle me regardait avec plus d'étonnement que de reconnaissance, et je me demandais intérieurement si elle n'était pas légèrement déçue de me voir désarmer si vite... Un sourire énigmatique courut sur ses lèvres.

— A la bonne heure ! dit-elle en défripant sa jupe, vous voilà raisonnable.

Je l'aidai à se relever et lui tenant toujours les mains :

— Rose-Lise, repris-je, aimez-moi un peu !.. Si vous saviez comme je vous chérirais et de quel cœur je me consacrerais à vous !

— Comment pourriez-vous vous consacrer à moi ?.. Dans six semaines vous retournerez dans votre pays.

— Non, non, protestai-je, si vous m'aimiez, je resterais ici, je ne vous quitterais plus !

— Vous parlez comme un enfant, répliqua-t-elle, et vous ne voyez pas la vie comme elle est... Allons, souhaitons-nous le bonsoir.

Tout en me disant cela, elle retenait mes mains dans les siennes en les serrant plus fort ; et si j'avais eu un peu plus d'expérience, j'aurais compris qu'au fond elle regrettait inconsciemment de me voir partir comme j'étais venu... Mais j'étais plus stupide et plus décontenancé que jamais, et au lieu de profiter de ce mouvement d'arrière-regret, je retirai maussadement mes mains et je pris un air boudeur.

— Bonsoir donc! murmurai-je avec dépit.

Mais je ne bougeais toujours pas.

— Rose-Lise, repris-je sottement, vous ne m'en voulez pas ?

— Moi ? au contraire, je vous sais gré de votre obéissance et je vous en remercie.

— Eh bien! prouvez-le-moi en me permettant de vous donner un baiser, un seul!.. Là !.. ajoutai-je en désignant ses lèvres plissées par une moue rêveuse.

Malheureusement elle avait déjà eu le temps de réfléchir ; elle pensait sans doute qu'il était inutile d'alimenter de la sorte un second feu de paille qui s'éteindrait aussi piteusement que le premier.

— Non, répondit-elle en rejetant la tête en arrière, pas ce soir... Mais un jour,.. avant votre départ,.. je vous promets de vous embrasser comme vous le désirez.

— Vous me le jurez ! soupirai-je encore hésitant.

— Je vous le jure !

Elle avait très doucement entr'ouvert la porte, et je m'en allai avec ce *bon billet à La Châtre,* tandis qu'elle se verrouillait dans sa chambre.

IX.

Je m'éveillai assez mal satisfait de la façon peu triomphante dont s'était terminé notre tête-à-tête de la veille. J'avais vaguement conscience de m'être montré, comme dit Balzac, « par trop coquebin, » et je me promis de prendre ma revanche la première fois que je me trouverais seul avec Rose-Lise. Mais le hasard m'offrirait-il une seconde aubaine aussi belle que celle que j'avais laissée échapper? Il y avait fort à parier que la dame m'éconduirait plus facilement lorsque je la reverrais en plein jour, devant son métier de tapisserie. Alors je me représentais minute par minute les incidens de la veille, et je frissonnais encore d'émotion rien qu'au souvenir de cette première demi-heure délicieuse, accompagnée des grondemens de l'orage. Je me disais : « Voilà comment tu aurais dû t'y prendre, voilà les

discours que tu aurais dû tenir. » Je maudissais mes scrupules, ma niaise gaucherie et je jurais bien qu'on ne m'y prendrait plus à la prochaine occasion.

Malheureusement cette occasion ne se présenta pas. Rose-Lise fut absente toute la journée, et j'eus beau frapper à sa porte, je trouvai visage de bois. Peut-être était-elle froissée de ma sotte timidité; peut-être, redoutant de se montrer plus faible, fuyait-elle une nouvelle rencontre. Le jour suivant, M. Houdart revint de Ruffec, et elle affecta de ne plus me voir que lorsqu'il était en tiers avec nous. Aux heures où le secrétaire était à la mairie, elle quittait la maison et n'y rentrait que pour le souper. J'étais désolé, je trouvais les journées d'une longueur désespérante, et, me sentant abandonné par ma cruelle amie, j'avais des accès de tristesse profonde et des heures noires pendant lesquelles je roulais élégiaquement de vagues projets de suicide. Pour comble de malchance, le temps était devenu pluvieux, les chemins étaient détrempés, les courses dans la campagne étaient impossibles, et je passais d'interminables heures à regarder l'averse pleurer contre mes vitres.

A quelque huit jours de la soirée de l'orage, une après-midi, j'étais assis près de ma table de travail, occupé à lire le *Heimkehr* de Henri Heine. Le lyrisme mêlé de sarcasmes et trempé de tristesse du poète allemand me plaisait, parce que je retrouvais dans ses vers des situations analogues à la mienne. J'étais en train de traduire la petite pièce qui finit par

Ach! sennora, ahnung sagt mir...

« Ah! señora, un pressentiment me le dit, — un jour vous m'abandonnerez, — et dans la vallée de Salamanque, — nous ne nous promènerons plus jamais. » En même temps, mes yeux se tournaient vers la verte vallée de la Charente, en ce moment rayée par la pluie; je songeais à l'îlot de Dalident, à la promenade en barque parmi les nénuphars que Rose-Lise cueillait au passage un intime pressentiment me disait que tout cela était fini...

Tout à coup on frappe discrètement à ma porte, j'ouvre, et mon cœur se met à battre violemment. — Rose-Lise se tenait sur le seuil, un doigt sur la bouche comme la statue du silence; Rose-Lise voilée, un châle sur les épaules, un petit sac à la main comme, quelqu'un qui s'apprête à partir pour un voyage!

Elle referma la porte et, s'avançant jusqu'au milieu de la chambre :

— Monsieur Évonyme, murmura-t-elle gravement, je vais m'absenter pour quelques semaines et, avant de m'en aller...

— Quoi! vous partez? interrompis-je avec douleur.

— Chut ! c'est un secret que je vous confie et je vous prie de n'en rien dire... Je pars tout à l'heure et je ne serai peut-être pas revenue lorsque vous quitterez Saint-Clémentin à votre tour... — Elle s'arrêta un moment pour reprendre sa respiration : — Avant de m'éloigner, j'ai voulu vous faire mes adieux.

— Vous resterez donc longtemps absente ?

Elle haussa les épaules :

— Je ne sais pas le temps au juste.

— Et vous partez seule ?

— Oui,.. seule.

Les larmes me montaient à la gorge, et je ne trouvais rien à lui dire. Elle me tendit la main :

— Vous avez été si affectueux et si... délicat avec moi, monsieur Évonyme, je ne l'oublierai jamais.

— Oh ! nous nous reverrons. Promettez-le-moi ; vos paroles me déchirent le cœur.

— Si nous nous revoyons, vous ne m'aimerez peut-être plus autant... C'est pourquoi je désirais vous dire cela pendant que nous sommes encore bons amis... Et puis, ajouta-t-elle, tandis qu'une légère rougeur passait sur ses joues et qu'un rapide sourire éclairait sa jolie figure, je tenais à remplir la promesse que je vous ai faite... Ne vous en souvenez-vous plus ?

— Si fait ! répondis-je tristement.

— Eh bien ! dit-elle en relevant sa voilette, embrassez-moi.

— O Rose-Lise !

Je me jetai dans ses bras pour recevoir mon premier baiser d'amour et je sentis sur mes lèvres frémir sa mignonne bouche couleur de framboise mûre... Mes yeux mouillés se fermèrent... Quand je les rouvris, ses mains avaient quitté les miennes et elle s'enfuyait.

— Adieu ! murmura-t-elle.

La porte retomba sur elle et je demeurai stupide, appuyé contre ma table, croyant voir encore sa robe flotter sur le seuil et écoutant machinalement le bruit de son pas léger dans l'escalier.

Je ne sais combien de minutes se passèrent dans ce demi-engourdissement pendant lequel je sentais toujours sur mes lèvres humides le frémissement de son baiser... Je fus tiré de mon rêve par un tintement de grelots et un roulement de roues qui résonnèrent sur la route de Niort, toujours plus lointains, toujours, jusqu'au moment où ils se perdirent dans le murmure de la pluie. . . . . .

. . . . . .

Il était huit heures à peine et je n'avais pas achevé ma toilette

quand, le lendemain, mon oncle Desbordes entra dans ma chambre. Il avait l'œil brillant, et dans la bouche l'expression demi-discrète et demi-expansive de quelqu'un qui vient d'apprendre un secret et qui grille de le répéter à son voisin.

— Eh bien! dit-il à mi-voix après avoir fermé la porte, en voilà une aventure!

— Quelle aventure, mon oncle? demandai-je en passant les manches de ma redingote marron.

— Mme Houdart a quitté son mari... Elle s'est enfuie hier soir avec M. de Pressac, qui l'attendait aux Maisons-Blanches. Il l'a fait monter dans une bonne voiture à deux chevaux, et ils sont partis au grand trot sur la route de Paris. Le conducteur de l'omnibus les a reconnus, bien que la dame fût voilée et que le substitut fût enveloppé dans un grand manteau, et naturellement le gaillard a raconté la chose en rentrant au *Chêne-Vert*. Le bonhomme Houdart, qui s'était morfondu toute la nuit à attendre sa femme, n'a appris son malheur qu'au petit jour. Comme un sot qu'il est, il a couru la ville, contant son affaire à un tas de gens qui lui riaient au nez, puis il a porté plainte au parquet; on a mis les gendarmes aux trousses des fugitifs, et Houdart est parti avec la maréchaussée... Mais les deux amoureux ont une belle avance, et il ne sera pas facile de les rattraper.

J'écoutais d'un air ahuri, sans trouver un mot, la gorge sèche et les mains glacées.

— Ah! poursuivit mon oncle, la petite dame était une fine mouche avec ses airs angéliques! Voilà plus de quinze jours qu'elle préparait son escapade en sourdine. Tous les soirs elle déménageait en détail sa garde-robe et ses bijoux, et les portait clandestinement chez sa femme de ménage, qui était devenue sa confidente. C'était la Limousine qui recevait les lettres de Pressac. Le benêt de mari n'y voyait goutte et dormait sur ses deux oreilles. Quand elle a eu fait maison nette, elle est partie tout tranquillement comme pour aller au salut; un cabriolet l'attendait sur la route de Niort, et, fouette cocher! elle a gagné les Maisons-Blanches, tandis que cet imbécile d'Houdart achevait sa partie de rams aux *Trois-Piliers*...

Mon oncle, étonné de mon silence, me regarda plus attentivement. Il vit mon air penaud et mes traits bouleversés.

— Sac à papier! s'écria-t-il, qu'est-ce qui te prend?.. Tu es blanc comme un linge!.. Au fait, tu en tenais aussi pour la dame, mon pauvre garçon, et elle t'a joué comme elle a joué Houdart!.. Coup double!.. Ne te frotte jamais à ces Agnès aux airs de vierge... Il y a chez nous un proverbe dont je te conseille de faire profit : « Il faut se défier des femmes qui ont les cheveux noirs, la peau blanche et

les yeux bleus. » Souviens-toi de la recommandation, mon camarade, et félicite-toi d'avoir échappé aux pattes de velours de Mme Houdart...

Tout cela était bel et bon, mais mon amour bafoué et foulé aux pieds n'en était pas moins pour moi une cause de souffrance. Quand mon oncle fut parti, je descendis tristement au jardin. La maison était silencieuse, les volets étaient fermés; les fleurs des parterres, tout humides de pluie, semblaient pleurer le départ de Rose-Lise. Seul, au milieu des allées, le chat du logis prenait insoucieusement ses ébats, poussant entre ses pattes un peloton de laine bleue qui vint rouler à mes pieds. Je le reconnus pour un de ceux dont Mme Houdart se servait à faire les fonds de sa tapisserie, et je le ramassai religieusement, comme un dernier souvenir de l'ingrate. Il était tout terreux; par endroits, les griffes du chat avaient déchiré les fils et mis à nu le tortillon de papier sur lequel Rose-Lise avait enroulé son écheveau. En regardant cette relique plus attentivement, la couleur rose de ce tortillon me frappa; j'arrachai les fils et je déchiffonnai nerveusement le papier en lambeaux... Hélas! il était couvert de mon écriture, et je pus déchiffrer encore mes pauvres vers qu'elle avait jadis serrés dans son corsage :

Voici le temps d'aimer; le ciel est plein d'étoiles...

La perfide créature! elle n'avait pas même respecté cette page où j'avais mis tout mon cœur. — Ah! grommelai-je en déchiquetant le papier rose avec rage, il avait bien raison, le substitut : « Sensiblerie de femme, assaisonnement de malice! » Ai-je été assez dupé? Suis-je assez humilié?

La maison me pesait, je ne voulais plus voir la fenêtre de cette chambre où la cruelle Rose-Lise avait joué avec moi cette odieuse comédie. Je me hâtai de sortir de la ville et je gagnai les brandes du Puy-Carré. Il ne pleuvait plus, mais la matinée était brumeuse, et la campagne mouillée avait déjà une physionomie automnale. Des bandes de passereaux pépiaient bruyamment dans les buissons rouges de senelles mûres, et remplis de gouttelettes scintillantes. Au fond de la vallée, la rivière disparaissait noyée dans le brouillard; çà et là, le vent emportait comme des fumées de pâles floconnemens de vapeurs. Sur le sol gazonneux, les feuilles brunies des châtaigniers s'éparpillaient; une pie secouant ses ailes humides voletait parmi les branches avec de longs cris discordans.

Je m'assis sur un tronc d'arbre au milieu de la brande solitaire et, la tête dans les mains, je me mis à repenser au piteux effondrement de mon premier amour. — J'étais navré de la trahison de

Rose-Lise, et honteux du sot rôle qu'elle m'avait fait jouer. J'avais servi de paravent pour masquer son intrigue avec M. de Pressac; j'étais le mannequin placé dans la maison pour dépister les soupçons du mari. Rien ne manquait à mon humiliation, et M. Houdart pouvait, avec une apparence de raison, m'accuser d'avoir été le complice du substitut. — Et pourtant, en dépit de la colère qui bouillonnait en moi, je ne pouvais songer sans attendrissement à cette traîtresse de Rose-Lise. Je revoyais sa blanche figure, sa bouche d'enfant, ses yeux bleus si purs et si trompeurs sous la frange des cils abaissés; je repensais à cette nuit d'orage où je l'avais tenue palpitante contre ma poitrine, à ces lèvres mignonnes qui s'étaient une fois posées sur les miennes...

Tandis que je ruminais mes souvenirs, j'entendais le pas lourd d'un paysan qui débouchait d'un sentier à cinquante pas de là, et qui, tout en marchant, entonnait d'une voix vulgaire et traînante une de ces chansons populaires qu'on appelle, dans le pittoresque dialecte du Poitou, des *chemineresses*. Tout à coup je dressai l'oreille, et la rougeur me monta au front, en écoutant ces deux couplets, dont les paroles railleuses s'envolaient lentement dans l'air humide :

Quand on a la caille en main,
Lon lon la, la jouquette, lon lon la;
Quand on a la caille en main,
Faudrait savoir la plumer,
Faudrait savoir la plumer

Quand on a la caille au nid,
Lon lon la, la jouquette, lon lon la;
Quand on a la caille au nid,
Faut savoir la divertir,
Faut savoir la divertir...

Mon ami Évonyme avait de nouveau bourré sa pipe. — A quelque chose, malheur est bon, conclut-il en la rallumant. Tout à travers mon chagrin, ces paroles et cette mélodie rustiques m'avaient paru originales, et c'est depuis ce temps-là que je me suis mis à collectionner les chansons paysannes.

ANDRÉ THEURI

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

L'AFFAIRE DU LUXEMBOURG

III[1].

LES NÉGOCIATIONS AVEC LA HOLLANDE. — LES PERPLEXITÉS DU ROI DES PAYS-BAS ET DE SON GOUVERNEMENT.

VI. — LES NÉGOCIATIONS AVEC LA HOLLANDE.

La guerre d'Allemagne avait éveillé en Hollande les plus vives appréhensions. On craignait pour deux provinces : pour le Limbourg, qui faisait partie intégrante de la monarchie, et pour le Luxembourg, qui était un fief héréditaire de la maison régnante. On savait que ces deux provinces, qui avaient été rattachées par des liens artificiels à la Confédération germanique, n'étaient pas indifférentes à la Prusse, et on craignait qu'elle ne voulût les faire entrer dans la Confédération du Nord. On se rappelait aussi que les publicistes militaires allemands qui avaient écrit sur le système défensif de l'Allemagne avaient déploré plus d'une fois qu'en 1815 le négociateur prussien, le prince de Hardenberg, eût consenti à abandonner aux Pays-Bas Maëstricht et Vanloo, les deux clés de la Meuse. Aussi la

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1er octobre.

diplomatie néerlandaise suivait-elle avec une anxieuse attention les manifestations de la pensée prussienne; elle appréhendait la revendication de ces deux places fortes, et elle craignait surtout que le Luxembourg ne donnât lieu à de sérieuses complications entre la France et l'Allemagne, dont elle aurait à subir les conséquences. Qui d'ailleurs pouvait répondre, que, maîtresse des événemens et à la poursuite des plus ambitieux desseins, la Prusse ne chercherait pas à envelopper la Hollande dans tout un réseau de conventions militaires, commerciales et maritimes? Aussi, pour sauvegarder son indépendance, le cabinet de La Haye s'efforçait-il en toutes circonstances, avec l'énergie qu'inspire le danger, de constater et d'affirmer ses droits. Il s'appliquait surtout à bien démontrer au cabinet de Berlin, soit par des notes, soit par des communications verbales, qu'après la dissolution de la Confédération germanique, tous les liens qui rattachaient le Limbourg et le Luxembourg à l'Allemagne étaient virtuellement rompus. Mais M. de Bismarck ne s'expliquait pas, et son silence énigmatique ne faisait qu'accroître les inquiétudes du gouvernement néerlandais. Cependant, si ses intentions au sujet du Limbourg restaient impénétrables, bien des indices permettaient de croire que la question du Luxembourg avait été de longue date débattue entre la France et la Prusse. On avait constaté, en effet, non sans étonnement, qu'au moment où éclataient les hostilités en Allemagne, le gouvernement français ne prenait sur ses frontières aucune de ces précautions que commande la prudence, et que la Prusse, de son côté, dégarnissait le Rhin, réduisait la garnison de Luxembourg à quelques centaines d'hommes, emmenait ses batteries de campagne, retirait ses artilleurs et expédiait à Berlin jusqu'à des effets de campement et de casernement. L'abandon de la place à la France paraissait à peu près certain; les officiers prussiens en parlaient librement, comme d'un sacrifice indispensable, en échange d'une neutralité qui permettait à la Prusse de jeter toutes ses forces sur l'Autriche. Mais on en était réduit à des conjectures et on se sentait « entre l'enclume et le marteau, » suivant l'expression de M. Servais, qui a écrit sur la question du Luxembourg, au point de vue hollandais, un livre fort instructif (1).

Le ministre des affaires étrangères, M. le comte de Zuylen, renouvela ses démarches (2). Dans les grandes commotions qui menacent l'équilibre de l'Europe, l'habileté des états secondaires consiste à pressentir le plus fort et à se mettre en règle avec lui. Mais la diplomatie néerlandaise ne rencontrait à Berlin qu'un silence

(1) M. Servais, *la Question du Luxembourg*.

(2) Il était le cousin du baron de Zuylen, le ministre des Pays-Bas actuellement accrédité à Paris.

obstiné et à Paris qu'une majestueuse et placide confiance, qui ne suffisait pas à la rassurer. « Soyez tranquilles, disait M. Drouyn de Lhuys, d'un air paterne, à M. de Lichtenfeld, encore à la fin du mois d'août, vous serez contens de nous! Ne vous préoccupez ni du Limbourg ni du Luxembourg, personne n'y touchera. Si le gouvernement français était amené à formuler des demandes de compensations, c'est sur l'Allemagne qu'il les porterait. » Les inquiétudes s'étaient atténuées, et déjà l'on se croyait hors de cause, lorsqu'on apprit que M. de Bismarck, après avoir refusé le Palatinat à la France, s'était offert à lui assurer la cession du Luxembourg, ce qui impliquait nécessairement l'évacuation de la forteresse. M. de Zuylen, convaincu que les états-majors prussiens ne se dessaisiraient qu'à leur corps défendant d'une position stratégique de cette importance, voulut en avoir le cœur net. Il chargea M. de Bylandt de pressentir le cabinet de Berlin et de s'assurer de ses intentions. Il devait au besoin proposer à la Prusse de rattacher le grand-duché à l'Allemagne, par une alliance à la fois commerciale et militaire, réservant l'occupation de la citadelle à une garnison mixte. Le gouvernement hollandais se flattait qu'en faisant la part du feu, le gouvernement prussien lui donnerait quittance pour le Limbourg et ne réclamerait pas l'entrée du Luxembourg dans la Confédération du Nord. Il n'avait qu'un souci, c'était d'échapper à toute solidarité compromettante avec l'Allemagne.

Mais M. de Bismarck persista dans son mutisme. M. de Zuylen eut beau interpeller le comte Perponcher, la consigne était de répondre qu'il manquait d'instructions. Il entrait dans la stratégie du ministre prussien, — c'est du moins ce qu'il confiait à M. Benedetti, qui lui demandait d'être plus communicatif avec la diplomatie néerlandaise, — de laisser le cabinet de La Haye dans une complète incertitude sur le sort réservé à ses deux provinces. « Le Limbourg, disait-il, est un excellent moyen de pression pour amener les Hollandais à vous céder le Luxembourg. » Peut-être aussi pensait-il que le Limbourg serait un excellent moyen de pression pour déterminer la Hollande, si les circonstances devaient l'exiger, à rompre avec la France. Cette hypothèse n'avait rien de téméraire, l'événement devait la justifier. Du reste, les doutes allaient cesser. Dès les premiers jours de février, le gouvernement français faisait pressentir les dispositions du gouvernement néerlandais au sujet d'une cession éventuelle du Luxembourg, et il s'appliquait à préparer le terrain tour à tour par des moyens ostensibles et occultes. L'empereur, de son côté, mettait la reine des Pays-Bas au courant de la situation. Il comptait sur son intervention auprès du roi Guillaume III pour le gagner à ses combinaisons.

La reine Sophie avait plus d'une ressemblance avec son père, le roi Guillaume de Wurtemberg, qui passait pour avoir été, de tous les souverains d'Allemagne, le plus intelligent et le plus avisé. Elle joignait à une instruction des plus variées, à une volonté nette et précise, la bonté et la fidélité du cœur; « elle était reine des pieds à la tête. » Au temps de son épanouissement, elle apparaissait majestueuse et belle comme une Junon ; et plus tard, dans sa maturité, en l'écoutant disserter sur la littérature et la politique, on pensait involontairement à la grande Catherine ; elle descendait du reste des Romanof, sa mère était la sœur d'Alexandre Ier. Elle eût marqué à coup sûr dans l'histoire si, au lieu d'être reléguée sur un trône modeste, le sort lui avait réservé une couronne digne de l'activité et de la sûreté de son intelligence. C'est à Paris qu'elle venait de préférence se distraire des sévérités de La Haye. Elle aimait la cour des Tuileries, mais elle n'y recherchait que les satisfactions du cœur et de l'esprit. Elle avait, comme la reine d'Angleterre (1), un penchant marqué pour l'empereur, mais son affection était moins idéale, elle avait un caractère plus viril, elle se reportait moins sur la personne que sur le politique. La lettre qu'elle écrivait le 18 juillet 1866 au baron d'André, notre ministre à La Haye, et qu'on a retrouvée dans les papiers des Tuileries, montre avec quelle mâle sollicitude elle s'adressait à la volonté défaillante de Napoléon III.

« Vous vous faites d'étranges illusions, disait-elle. Votre prestige a plus diminué dans cette dernière quinzaine qu'il n'a diminué pendant toute la durée du règne. Vous permettez de détruire les faibles; vous laissez grandir outre mesure l'insolence et la brutalité de votre plus proche voisin; vous acceptez un cadeau (la Vénétie) et vous ne savez pas même adresser une bonne parole à celui qui vous le fait. Je regrette que vous me croyiez intéressée à la question et que vous ne voyiez pas le danger d'une puissante Allemagne et d'une puissante Italie. C'est la *dynastie* qui est menacée, et c'est elle qui en subira les suites. Je le dis parce que telle est la vérité que vous reconnaîtrez trop tard. Ne croyez pas que le malheur qui m'accable dans le désastre de ma patrie (le Wurtemberg) me

(1) « Il est étonnant, a dit la reine Victoria dans ses Mémoires, combien on s'attache à l'empereur; il est si calme, si simple, presque naïf, si heureux d'être renseigné sur les choses qu'il ignore, si aimable, si rempli de tact, de dignité, de modestie! Je connais peu de personnes auxquelles je me sois sentie aussi instantanément portée à me confier et à parler sans réserve. Il n'y a rien que je craignisse de lui dire. Je me sentais, — je ne sais comment m'exprimer, — en sécurité auprès de lui. Sa société est particulièrement gaie et agréable; il a quelque chose de fascinant, de mélancolique, d'engageant qui attire à sa personne, en dépit de toutes les préventions qu'on pourrait avoir contre lui, et certainement sans l'aide d'aucun avantage personnel extérieur; sa figure est de celles qui plaisent. »

rende injuste et méfiante. La Vénétie cédée, il fallait secourir l'Autriche, marcher sur le Rhin, imposer vos conditions! Laisser égorger l'Autriche, c'est plus qu'un crime, c'est une faute. Cependant je croirais manquer à une ancienne et sérieuse amitié si je ne disais une dernière fois toute la vérité. Je ne pense pas qu'elle soit écoutée, mais je veux pouvoir me répéter un jour que j'ai tout fait pour prévenir la ruine de ce qui m'avait inspiré tant de foi et tant d'affection. »

Le gouvernement de l'empereur, on le voit, se trouvait à La Haye dans les meilleures conditions pour l'emporter sur les influences hostiles qui s'exerçaient sur l'esprit du roi et s'opposaient à l'aliénation de ses droits souverains sur le Luxembourg. Il disposait de l'active et sympathique intervention de la reine Sophie, et il était représenté auprès du roi par M. Baudin, qui, à toutes ses qualités diplomatiques, joignait un don précieux, celui d'inspirer la confiance. J'ajouterai que le concours du prince d'Orange nous était résolûment acquis et qu'on comptait, dans une certaine mesure, sur l'appui du ministre des affaires étrangères, M. le comte de Zuylen. Toutefois on le savait « ondoyant et divers. »

M. Baudin fut mandé à Paris au mois de février. La mission qu'on allait lui confier était des plus délicates. Le roi de Hollande avait deux couronnes; il s'agissait de l'amener à disposer de l'une d'elles par la simple persuasion, sans autre motif que des considérations d'intérêt général. Ce n'était pas une entreprise aisée. M. Baudin avait, il est vrai, pour lui faciliter la tâche, des alliés de premier choix, et il avait même à son service, sans qu'il s'en doutât, des moyens d'action que l'histoire a toujours évité de préciser. Mais notre diplomatie avait d'autre part à neutraliser l'intervention résolue du prince Henri des Pays-Bas, le frère du roi et son lieutenant-général dans le grand-duché, ainsi que celle de sa femme, une princesse de Weimar et la propre nièce du roi Guillaume. Tous les deux représentaient l'influence allemande à la cour de La Haye. On savait qu'ils correspondaient avec Berlin et qu'ils reflétaient plus ou moins les sentimens de la cour de Prusse.

En prenant en main la négociation que lui confiait l'empereur, M. de Moustier, je crois l'avoir fait ressortir déjà, avait lieu de penser que les choses étaient plus avancées avec le cabinet de Berlin qu'elles ne l'étaient en réalité. Il devait croire, d'après le projet de traité arrêté au commencement de septembre entre M. de Bismarck et M. Benedetti et qu'il trouvait en arrivant de Constantinople tout libellé au ministère des affaires étrangères, que le roi Guillaume ne ferait aucune difficulté de retirer ses troupes d'une citadelle qu'il déclarait être sans importance stratégique pour la Prusse. Aussi sa

tâche paraissait-elle des plus simples; il n'avait pour ouvrir sa campagne diplomatique qu'à s'en tenir aux stipulations de Berlin; elles lui traçaient son programme. Le roi des Pays-Bas ne pouvant disposer d'aucune force hollandaise, le gouvernement français devait, suivant le projet de convention, s'offrir dans un intérêt d'ordre public à remplacer la garnison prussienne; l'empereur s'entendait directement avec le roi Guillaume III pour en obtenir, moyennant une suffisante indemnité, la cession de ses droits de souveraineté, et il s'engageait à ne rattacher le grand-duché à la France qu'après avoir consulté les populations. Tel était le plan qu'on nous avait proposé et que le ministre des affaires étrangères comptait suivre sans y rien modifier. Il est vrai que, depuis son retour de Varzin en décembre, le président du conseil avait changé d'allures; il ne tenait plus qu'un langage équivoque; mais M. de Moustier avait la ténacité du Franc-Comtois, il poussait parfois la persévérance jusqu'à l'obstination. Il se flattait qu'à force de soins et de patience, il finirait par avoir raison du mauvais vouloir qu'on nous manifestait sans cause déterminée. Il avait d'ailleurs le respect de sa parole, et il lui en coûtait de croire que M. de Bismarck, qu'il tenait pour un galant homme, pût manquer à la sienne. C'est dans ces sentimens, et en s'appuyant sur le projet de convention rapporté de Berlin, que le ministre des affaires étrangères ouvrit ses pourparlers avec M. de Lichtenfeld, l'envoyé néerlandais auprès du gouvernement de l'empereur. On ne demandait alors à La Haye que deux choses: conserver le Limbourg avec ses places fortes et se débarrasser du Luxembourg. L'un, on le sait, faisait partie intégrante de la monarchie, bien que rattaché à l'ancienne Confédération germanique; le second était un fief personnel du roi et créait au gouvernement néerlandais, malgré lui, une solidarité dangereuse avec l'Allemagne. Rien à ce moment ne pouvait donc être plus agréable au cabinet de La Haye que d'être prémuni par une alliance avec la France, conclue avec l'assentiment tacite de la Prusse, contre les éventualités qu'il ne cessait d'appréhender. C'était pour lui presque un coup de fortune d'obtenir, dans ces temps troublés et sans lendemain, une garantie aussi précieuse au prix d'un territoire embarrassant, pouvant d'un jour à l'autre l'entraîner dans les plus fâcheuses complications. Dans les notes que M. de Lichtenfeld passait au gouvernement de l'empereur, le gouvernement hollandais demandait avec instances ce que ferait la France si la Prusse devait se prévaloir d'une communauté de races pour lui dicter une alliance léonine, qui lui permettrait de mettre la main sur son commerce, sur ses positions stratégiques et sur sa marine militaire. Jusqu'à la fin du mois d'août, ces doléances avaient laissé le gouvernement impérial assez indifférent,

mais après ses mésaventures sur le Rhin, la Hollande s'était forcément imposée à sa sollicitude. Nous n'avions pas, comme avec la Prusse, pour l'attirer à nous, à violenter son tempérament; elle ne manifestait ni doute ni hésitation, elle avait l'entrain et la conviction qui, d'après M. de Moustier, devaient présider aux alliances et qu'il regrettait de ne plus rencontrer à Berlin.

Le cabinet des Tuileries allait donc poursuivre de front, à Berlin et à La Haye, deux négociations dont M. de Bismarck tenait en réalité tous les fils. Il pouvait intimider ou rassurer à son gré le gouvernement néerlandais, le pousser ou l'arrêter suivant ses convenances. Il était maître du jeu, il avait deux rois à sa disposition qu'il faisait manœuvrer à sa guise. Il fallait de l'audace ou une confiance exagérée pour engager la partie dans de telles conditions, d'autant plus que les correspondances d'Allemagne devenaient de jour en jour plus alarmantes. Elles ne se bornaient plus à relever les procédés équivoques du gouvernement prussien, ses infractions au traité de Prague, ses armemens continus, elles parlaient d'alliances secrètes, d'agressions préméditées. Voici ce qu'on écrivait, à la date du 15 février, à l'heure même où le gouvernement impérial allait ouvrir ses pourparlers avec le roi des Pays-Bas et le cabinet néerlandais : « ... On prête à M. de Bismarck les projets les plus sinistres. On dit qu'il aurait l'intention de consommer en pleine exposition universelle, dès que ses armemens seront terminés, l'œuvre qu'il poursuit en Allemagne. On dit aussi qu'il serait d'accord avec le prince Gortschakof et que, le moment venu, le cabinet de Berlin et le cabinet de Pétersbourg signeraient un traité offensif et défensif dont les bases seraient déjà concertées. La Russie laisserait faire la Prusse en Allemagne, se réservant toute sa liberté d'action en Orient, et si l'Autriche, qu'elle se chargerait de tenir en échec, dans l'éventualité d'une guerre avec la France, devait sortir de sa neutralité, les deux cours s'entendraient sur le partage de ses dépouilles. Je suis loin de me porter garant d'aussi ténébreuses combinaisons; mais à défaut de preuves évidentes, il est cependant des présomptions morales qui autorisent à croire qu'une entente intime, d'un caractère plus ou moins menaçant, s'est établie entre les deux gouvernemens. Il est impossible, en effet, de n'être pas frappé du désintéressement qu'affecte aujourd'hui la diplomatie russe à l'endroit de l'Allemagne, à laquelle la cour de Pétersbourg est cependant si étroitement rattachée et par les intérêts traditionnels de sa politique et par les liens de la parenté (1). »

Ces informations n'avaient pas, sans doute, le caractère de la

(1) Dépêche de Francfort.

certitude, mais elles n'en étaient pas moins symptomatiques; elles auraient dû impressionner, et elles méritaient d'être contrôlées alors qu'on s'engageait dans une aventureuse négociation. Mais déjà, dans les derniers jours du mois de janvier, le gouvernement impérial était entré dans la voie que M. de Bismarck lui avait recommandée « comme étant la plus courte et la plus sûre » pour vaincre les hésitations de son roi. Il avait organisé dans le Luxembourg, sous l'inspiration de M. de Saint-Paul, le secrétaire-général du ministère de l'intérieur, un réseau d'informations et un centre de propagande; on voyait apparaître dans le grand-duché des Français de toutes qualités, des administrateurs et des employés de chemin de fer, des banquiers, des officiers et jusqu'à des touristes que n'effrayait pas l'hiver. Ils avaient pour mission de faire comprendre à des populations habituées à passer de Charybde en Scylla combien leur situation était précaire et à leur démontrer les avantages de tout genre qu'elles tireraient d'une réunion définitive à la France. Il est juste de dire qu'ils n'avaient pas grande éloquence à dépenser pour les convertir, leurs sympathies nous étaient acquises. Le gouvernement luxembourgeois, et surtout le prince Henri, le lieutenant du roi, suivaient d'un œil inquiet et mécontent cette invasion d'un genre nouveau, qu'on aurait pu appeler *plébiscitaire*. Ils s'en plaignaient à La Haye et donnaient l'ordre à leur chargé d'affaires à Paris de demander instamment au gouvernement français de refréner le zèle de ses agens officieux et de ne pas leur permettre d'agiter le pays. Il en résultait pour M. de Lichtenfeld, qui représentait à la fois la Hollande et le grand-duché, une situation fort étrange. Il changeait de langage et d'habit, préconisait et combattait l'annexion suivant les instructions qu'il recevait soit de La Haye, soit du Luxembourg.

A la date du 18 février, M. de Moustier apprenait à M. Benedetti qu'on commençait « à mettre les fers au feu » dans le grand-duché et que déjà l'on constatait que les dispositions locales nous étaient favorables. Il lui développait ainsi son plan de bataille. « M. Baudin, écrivait-il, verra d'abord le ministre des affaires étrangères, il tâchera de l'amener à proposer un traité d'alliance avec la Hollande, conçu dans le genre de celui que la Suède a fait avec nous lors de la guerre d'Orient. Cette idée plaît beaucoup à l'empereur, qui y verrait la contre-partie de la Confédération du Nord. Si le gouvernement néerlandais y mettait une ardeur suffisante, on y puiserait un nouvel argument pour la cession immédiate du Luxembourg. Le conseil que M. de Bismarck nous a fait parvenir à cet égard expliquera nos démarches, et s'il en transpire quelque chose, il sauvera les apparences. Nous engageons, en outre,

le roi à demander dès à présent à la Prusse de retirer sa garnison. » Le ministre des affaires étrangères, avant d'instruire M. Baudin, avait eu soin de préparer le gouvernement néerlandais aux communications dont il allait être l'objet. Il s'était expliqué avec M. de Lichtenfeld, le ministre des Pays-Bas à Paris. Il lui avait confié que notre envoyé à La Haye serait chargé de proposer au roi grand-duc deux traités connexes : l'un défensif, qui garantirait à la Hollande le Limbourg et la couvrirait contre toute pression éventuelle de la Prusse, soit matérielle, soit morale, et le second qui assurerait à la France la cession du Luxembourg. Il lui avait dit que la Prusse était pressentie, qu'elle ne ferait aucune objection, qu'elle ne demandait qu'à se laisser forcer la main, la cession étant pour elle le moyen de retirer sa garnison sans blesser le sentiment allemand. Il avait ajouté que l'empereur n'était animé d'aucun esprit de conquête, qu'il ne cédait qu'à des nécessités politiques et stratégiques, qu'il lui était impossible de laisser sur la frontière de la France, arbitrairement, entre les mains de la Prusse, une forteresse de premier ordre et qu'il avait à tenir compte de l'amour-propre de son pays, déjà si vivement froissé par les derniers événemens. M. de Moustier ne cachait pas que, si cette satisfaction était refusée à l'empereur, l'opinion publique irritée le forcerait à faire la guerre dans un temps plus ou moins rapproché. La guerre, disait-il, serait une calamité pour tout le monde, et la Hollande en serait la première victime : elle lui coûterait le Limbourg et peut-être son indépendance.

« La marée prise à flot mène à la fortune, » a dit Shakspeare. Déjà la marée avait baissé à La Haye. Le traité de cession et de garantie, qu'on eût signé des deux mains quelques semaines plus tôt, n'était plus accepté que sous bénéfice d'inventaire. On demandait à réfléchir, on trouvait qu'il y manquait quelque chose d'essentiel : la certitude que la Prusse ne s'offusquerait pas d'une entente dont elle était appelée à faire les frais. Sur ce point cardinal, la diplomatie française ne fournissait que des assurances, elle ne produisait aucun acte probant. « Nous avons affaire à des gens timides, indécis, écrivait M. Baudin, qui se méfient un peu de nous et hésitent à se lier à cause de l'instabilité de notre avenir diplomatique. M. de Zuylen me l'a clairement fait comprendre en exprimant des appréhensions au sujet d'une régence possible du prince Napoléon, dont les relations avec le roi sont fort mauvaises. »

Comme on le voit, la santé de l'empereur et la transmission de son pouvoir préoccupaient les cours étrangères et s'imposaient aux calculs de leur politique. « Nous aurons pour nous, ajoutait M. Baudin, le prince d'Orange, entièrement Français, le roi, j'espère, et les hommes chez qui le patriotisme l'emporte sur la timidité. Mais M. de Zuylen manque à la fois de résolution et d'inclinations fran-

çaises. Néanmoins, j'espère faire réussir le traité, quand vous jugerez le moment opportun, pour le remettre positivement sur le tapis. M. Tornaco (le président du gouvernement luxembourgeois) se montre très décidément Français; il dit que l'annexion est la seule solution désirable pour le Luxembourg. »

A Berlin, la situation s'était sensiblement améliorée. Le président du conseil avait tenu à recevoir l'ambassadeur de France, bien qu'il fût sérieusement indisposé. Son indisposition n'avait cette fois aucun caractère politique. Loin d'exagérer son état, il essayait de le dissimuler. Il était pâle, défait, sensiblement affaibli par une douleur rhumatismale qui s'était fixée dans la région du cœur et qui l'empêchait de parler, et cependant il parlait avec une abondance inusitée, sans laisser à son interlocuteur le temps de le questionner. Le roi était toujours le grand obstacle avec ses hésitations désespérantes, mais le ministre ne perdait aucune occasion pour renouveler ses instances et lui arracher l'autorisation de négocier. Tout lui servait de prétexte pour le convaincre, ses conversations avec l'ambassadeur aussi bien que celles de l'empereur avec M. de Goltz. Il ne regrettait pas les représentations que M. de Moustier faisait à l'ambassadeur du roi au sujet des hésitations que ses ouvertures rencontraient à Berlin, et il voyait avec plaisir l'empereur lui-même en témoigner de la surprise et des regrets; c'étaient autant d'argumens qu'on lui fournissait. Il était heureux de constater que le prince royal commençait à témoigner des dispositions plus favorables et à reconnaître que le seul moyen de conjurer la guerre et de ne pas compromettre les avantages acquis était de s'arranger avec la France. Aussi, tout permettant d'augurer que ses efforts ne resteraient pas infructueux, M. de Bismarck attendait-il avec impatience une manifestation dans le Luxembourg pour frapper les derniers coups et pour démontrer à sa majesté que les populations ne tenaient aucunement à garder sa garnison, comme elle se plaisait à le croire. Il justifiait la sincérité de ses intentions par les récentes déclarations qu'il aurait faites au ministre des Pays-Bas. Il lui aurait dit que la Prusse n'exigerait de la Hollande ni un pouce de territoire ni l'entrée de ses provinces dans la Confédération du Nord. M. de Bismarck avouait que les traités qui conféraient à la Prusse le droit d'occuper la citadelle de Luxembourg se trouvaient périmés à la suite des derniers événemens, et il était personnellement d'avis que, s'il plaisait au roi des Pays-Bas de nous faire la cession du grand-duché, non-seulement le gouvernement prussien n'aurait rien à y redire, mais qu'il ne lui resterait plus qu'à rappeler ses troupes, sans même attendre que nous lui en adressions la demande. « Faite avec mesure, ajoutait M. de Bismarck, cette demande lèverait bien des difficultés. » Il nous recommandait d'en

suggérer l'idée au gouvernement néerlandais et de lui promettre au besoin notre appui contre toute prétention de l'Allemagne; cette promesse, disait-il, ne nous engagerait à rien, car personne à Berlin ne songeait à violenter la Hollande.

Le langage que tenait le président du conseil à notre ambassadeur n'était pas nouveau, mais jamais il n'avait été aussi précis ni plus encourageant. Il restait à se demander s'il était exempt d'arrière-pensée. « Je vous rapporte ce qui m'a été dit, écrivait M. Benedetti, mais en notant que M. de Bismarck pourrait bien, s'il y était contraint par les circonstances, ne plus s'en souvenir. Je ne suis pas moins d'avis, ajoutait-il, que nous devons en faire notre profit et agir à La Haye. » Il passait ainsi alternativement du doute à la confiance; il conseillait d'agir, tout en recommandant de se méfier. Il savait par de récentes expériences ce qu'il en coûtait de s'engager avec le ministre prussien sans être prémuni par « quelque chose d'écrit. » Aussi, pour prendre acte des paroles de M. de Bismarck, suggérait-il à M. de Moustier l'idée de résumer ses déclarations dans une lettre qu'il lui adresserait. Cette lettre, il se chargerait de l'envoyer au president du conseil sous enveloppe avec un billet motivé. Il pensait sans doute que les communications écrites ne se renient pas aisément, même quand on se borne à les recevoir. Il espérait par là lier M. de Bismarck, en faire en quelque sorte notre complice, et le forcer malgré lui de nous frayer les voies et de ramener son souverain.

Le moyen imaginé par l'ambassadeur témoignait d'une ingénieuse et vigilante défiance; il restait à savoir si M. de Bismarck s'y laisserait prendre. M. Benedetti lui prêtait une mémoire complaisante qui se fortifiait et s'affaiblissait suivant les circonstances; comment sortirait-elle de l'épreuve? serait-elle fidèle ou défaillante? Tout dépendait du degré de sa sincérité. L'épreuve avait ses avantages, mais elle avait aussi ses inconvéniens. Il est toujours dangereux de mettre au pied du mur les gens avec lesquels on a à compter. Le doute peut provoquer des mouvemens d'indignation calculée et compromettre les affaires au lieu de les avancer.

M. de Moustier s'empressa de déférer au désir de l'ambassadeur. Il paraphrasa dans sa réponse les déclarations qu'il avait recueillies de la bouche du président du conseil. Elles étaient d'ailleurs conformes au langage qu'on lui tenait à Paris. M. de Goltz nous engageait à aller vigoureusement de l'avant; il nous disait que, sauf les hésitations du roi, les dispositions étaient excellentes à Berlin et que le prince royal, qui soupçonnait nos pourparlers sans toutefois les connaître exactement, reconnaissait qu'un arrangement avec la France était le seul moyen de conjurer la guerre : M. de Moustier

ne pouvait douter d'ailleurs que les paroles de M. de Bismarck n'eussent été interprétées avec une rigoureuse exactitude. Un agent peut transmettre à son gouvernement des informations sujettes à caution, ses appréciations peuvent être inexactes et même fausses, — cela s'est vu parfois, — mais il manquerait à ses devoirs professionnels les plus impérieux et il exposerait sa responsabilité au dernier chef s'il ne reproduisait pas de la manière la plus fidèle et la plus précise les paroles échangées.

La lettre de M. de Moustier fut envoyée au comte de Bismarck avec quelques lignes explicatives. Il évita ou négligea d'en accuser réception. Mais, le lendemain, M. Benedetti vit la lettre dépliée sur son bureau et, dès les premiers mots échangés, il put constater que le ministre ne s'était pas offusqué du soin qu'il avait pris de préciser et de fixer ses paroles. L'épreuve à laquelle il avait soumis sa sincérité n'était donc pas à regretter. Le ministre relut la lettre avec lui; il n'avait pas perdu le souvenir de ses déclarations; il reconnut qu'elles étaient dans leur ensemble fidèlement interprétées. Toutefois sa pensée, sur deux points qui n'étaient pas les moins importans, était dépassée. Il n'avait ni dit ni pu dire qu'il serait difficile à la Prusse de soutenir la légitimité de ses titres au droit de garnison, ni qu'ils fussent périmés par le seul fait de la dissolution de la Confédération germanique. Il avait fait entendre que cette thèse était soutenable; il ne s'était pas engagé à ne pas la combattre.

C'était une première défaillance de sa mémoire, ce n'était pas la seule; d'après lui, l'ambassadeur aussi s'était mépris en rapportant que le gouvernement prussien n'aurait *rien à redire* à la cession du Luxembourg, et que devant le fait accompli, sans même attendre une mise en demeure, il n'aurait plus qu'à retirer ses troupes. — M. de Bismarck ne pouvait admettre *que la Prusse ne pût rien avoir à redire* à un pareil arrangement. C'étaient les deux seuls points qu'il croyait devoir relever dans le compte-rendu de ses déclarations. Il est vrai que ces réserves remettaient tout en question. Mais, une fois formulées, il protesta en termes chaleureux de ses dispositions personnelles, elles n'avaient subi aucune altération. Il maintenait le conseil qu'il nous avait donné de nous entendre directement avec le gouvernement hollandais, et il affirmait que le roi ne voyait aucun inconvénient à cette démarche. Il pria l'ambassadeur de lui laisser la lettre. Il désirait la lire à sa majesté pour la familiariser avec les idées qu'il nous avait développées. Il était utile d'asseoir ses convictions et de lui prouver, par un document confidentiel écrit de la main de notre ministre des affaires étrangères, combien était manifeste notre désir de nous concerter avec lui.

Le lendemain, M. de Bismarck confiait à M. Benedetti que le roi,

tout en regrettant qu'il se fût autant avancé avec nous, n'avait pas exigé qu'il revînt sur aucune de ses confidences. Il nous était donc permis de conclure de l'approbation que le roi Guillaume donnait à son ministre que le roi des Pays-Bas pouvait nous céder ses droits sur le Luxembourg, que nous étions autorisés à ouvrir des négociations et que, dans le cas où la cession du grand-duché nous serait faite, la Prusse rappellerait sa garnison. Au moment de rompre cet entretien de grande et fatale conséquence, car il devait être déterminant pour les résolutions du gouvernement impérial, M. Benedetti tendit la main au président du conseil et lui dit, en fixant sur lui son regard le plus pénétrant et comme s'il s'agissait d'un pacte solennel : « Je pars ce soir pour Paris; puis-je répéter à l'empereur tout ce que vous venez de me dire? — Je vous y autorise, lui répondit le ministre sans sourciller, d'une voix convaincue. Les dispositions du roi sont si bonnes qu'il me disait hier encore : « Si le Luxembourg est cédé à la France, je n'aurai rien à me reprocher vis-à-vis du peuple allemand; il ne pourra s'en prendre qu'au roi des Pays-Bas. »

En compulsant à treize années de distance les procès-verbaux de ces négociations si laborieuses, si délicates et si dramatiques dans leurs suites, on se sent profondément contristé. On se demande si, dans cette lutte diplomatique, engagée à seule fin de réconcilier deux grands pays au prix de concessions réciproques, l'extrême habileté ne l'a pas emporté sur l'extrême confiance, ou bien si ces tentatives de rapprochement dont le succès eût vraisemblablement conjuré la catastrophe de 1870 n'ont pas été traversées par les lois implacables de l'histoire, plus fortes que la volonté des gouvernemens. M. de Bismarck, qui n'a jamais reculé devant l'aveu d'une habileté, a toujours protesté et proteste encore de sa sincérité en 1867 (1).

M. Benedetti était à peine rentré à Berlin que je partais pour Paris. Je quittais mon poste sans congé, je m'y croyais suffisamment autorisé par la gravité des circonstances. Francfort n'était plus le siège de la diète, mais il était encore le centre de l'Allemagne, où venaient se répercuter les échos politiques du Nord et du Midi. Tout ce que je voyais et tout ce qui me revenait était fort inquiétant. Les

(1) Dans un entretien que M. de Bismarck eut au mois de mars 1868 avec le prince Napoléon, qui était allé à Berlin pour s'assurer des dispositions de la cour de Prusse, il s'appliqua à lui démontrer que sa politique n'avait jamais été hostile à la France. Il lui fit, à grands traits et sans trop l'altérer, l'histoire de l'affaire du Luxembourg, pour établir qu'il était sincèrement résolu à nous laisser acquérir le grand-duché, si, comme il nous l'avait demandé, nous l'avions mis en face du fait accompli. « Le Luxembourg ne vous eût pas échappé, disait-il, si à La Haye on avait su brusquer le dénoûment. »

armemens ne discontinuaient pas; les officiers portaient la tête haute et annonçaient que les temps étaient proches; les journaux inspirés ne ménageaient plus la France, et les diplomates prussiens accrédités auprès des cours du Midi tenaient un langage de plus en plus équivoque. Ils enjoignaient aux gouvernemens de hâter la réorganisation de leurs corps d'armée et leur rappelaient qu'ils avaient signé des traités d'alliance dont l'exécution pourrait bien être réclamée plus tôt qu'ils ne le pensaient. Le vent soufflait à la guerre. On parlait de négociations que le gouvernement impérial poursuivait à La Haye pour s'assurer le Luxembourg, et les personnes bien renseignées affirmaient que, non-seulement le cabinet de Berlin ne reconnaîtrait pas au roi des Pays-Bas le droit de céder le grand-duché à une tierce puissance, mais que ses états-majors ne consentiraient jamais à l'évacuation d'une citadelle qu'ils estimaient indispensable à leurs combinaisons stratégiques.

Ces symptômes et ces propos n'échappaient pas à M. de Moustier. Ils étaient signalés et relevés chaque jour dans les correspondances qu'il recevait d'Allemagne, mais ils étaient atténués par les assurances tranquillisantes que notre ambassadeur avait rapportées de Berlin. Faire partager ses alarmes à un ministre que rassurent les gouvernemens avec lesquels il traite et qui déjà entrevoit le succès couronnant de longs et de pénibles efforts n'est pas chose aisée. Pour ébranler la confiance de M. de Moustier, il ne fallait rien moins qu'une franchise de langage autorisée par de longues années d'intime et d'affectueuse collaboration à Berlin et à Constantinople. Ce qui préoccupait le plus M. de Moustier, c'était l'état de l'opinion en Allemagne. Il tenait à savoir l'impression que produirait sur elle la cession du Luxembourg à la France. « Tout dépendra, lui dis-je, des sentimens du comte de Bismarck, dont vous êtes plus à même que moi d'apprécier la sincérité. C'est lui qui, de son cabinet, inspire et dirige l'opinion. Il l'arrêtera ou se laissera déborder par elle suivant les circonstances. Si les passions s'enflamment, il ne fera aucun effort sérieux pour réagir contre le courant. Méfiez-vous, c'est mon dernier mot, et surtout n'oubliez pas que vous êtes à la veille de l'ouverture du parlement du Nord. »

Sur le conseil du ministre, je demandai une audience à l'empereur. M. de Moustier tenait à ce qu'il n'ignorât pas les impressions que je rapportais d'Allemagne. L'empereur me reçut, non pas en audience privée, mais à l'issue de la messe du dimanche. C'était la seule occasion qu'il ménageait à ses agens du dehors n'appartenant pas à l'intimité des Tuileries pour l'approcher et l'entretenir, et comme ses audiences étaient nombreuses et son temps mesuré, les conversations ne pouvaient être que rapides et superficielles. Il

m'aborda avec cordialité et me remercia avec sa bonté habituelle des services que je rendais dans le poste qu'il m'avait momentanément confié, en attendant la vacance d'une légation en Allemagne. Il me questionna sur le sentiment des populations annexées et parut écouter avec intérêt ce que je lui dis des difficultés que la Prusse rencontrait dans son œuvre d'assimilation. Au moment de me congédier, il me demanda incidemment s'il était question en Allemagne du Luxembourg. C'était la demande que j'attendais avec impatience; elle devait me permettre de donner libre cours à mes appréhensions.

« Je ne le cacherai pas à Votre Majesté, répondis-je, tout le monde en Allemagne est convaincu que la France est mécontente de la transformation qui s'opère à ses portes et qu'elle n'attend qu'un moment propice pour réagir contre les faits accomplis. On tient la guerre pour certaine et l'on prévoit que nous la ferons dès que nous aurons des alliés et une armée reconstituée. Aussi, au lieu d'attendre notre heure, les états-majors prussiens guettent-ils un prétexte pour nous prévenir et profiter de l'avance et des avantages qu'ils croient avoir sur nous. Ils savent que la France s'est émue de la campagne de Bohême et que d'ailleurs, se trouvant en pleine transformation militaire, elle est désarmée, sans fusils et sans matériel. » A mesure que je parlais, la figure de l'empereur, si souriante d'abord, se rembrunissait. Bien qu'il ne me donnât aucun signe d'encouragement, je n'en continuai pas moins à lui faire des armemens de la Prusse le tableau le plus menaçant. Voyant ses sourcils se froncer de plus en plus, je terminai en disant que déjà se révélaient des signes précurseurs d'une mobilisation prochaine, qu'il m'était revenu de source certaine que le gouvernement prussien avait signé des contrats éventuels lui assurant, sur une vaste échelle, des chevaux et des approvisionnemens. L'empereur, lorsque j'eus fini, me tendit la main mollement. Il lui était pénible d'être réveillé. Toutefois mes avertissemens avaient laissé une impression durable au ministre des affaires étrangères. Ses craintes avaient été lentes à venir; elles avaient résisté aux dépêches les plus chagrines. Il est vrai que les ministres étaient alors sans initiative, sans responsabilité; ils n'inspiraient pas la pensée du souverain, ils la subissaient sans oser la contredire. »

Dès le lendemain, M. de Moustier chercha à se prémunir contre les surprises. Il comptait qu'il était temps de s'assurer sinon le concours, du moins les sympathies et l'assentiment des puissances. Il pressentit à la fois les cabinets de Pétersbourg, de Londres et de Vienne. Il était persuadé que l'Angleterre, qui, en dehors de la Belgique, se montrait alors fort indifférente aux choses du continent, ne ferait pas d'objection à la cession du Luxembourg. Ses entretiens avec lord

Cowley, toujours prêt à s'entremettre auprès de son gouvernement et à aplanir les difficultés, étaient de nature à dissiper tous ses doutes à cet égard. Autant certains noms de la diplomatie étrangère ont laissé au patriotisme français de douloureux souvenirs, autant celui de lord Cowley s'impose à ses regrets et à sa reconnaissance. Lord Cowley avait été accrédité auprès de l'empereur dès le lendemain de son avènement; il avait présidé à l'alliance de la France et de l'Angleterre lors de la guerre de Crimée. Il était de tous les ambassadeurs à Paris, par la dignité de son caractère et la sûreté de ses relations, le plus considéré. L'empereur avait confiance en lui; il avait pu reconnaître en maintes circonstances que ses avis étaient sages et qu'il ne transigeait pas avec la vérité. Sa tenue était correcte et sévère; il ne se livrait pas à tout le monde, mais il était constant dans ses amitiés. Sa droiture légèrement puritaine imposait à l'empereur, elle le troublait depuis que sa politique déviait des grandes lignes qu'il s'était tracées au début de son règne. Lord Cowley ne s'en offusquait pas, mais il nous voyait avec regret soulever toutes les questions et rechercher alternativement toutes les alliances. Le jour où il comprit que la voie dans laquelle l'empire s'engageait de plus en plus rendait sa tâche difficile, il abandonna son poste et se retira dans ses terres, en Angleterre. Il avait assisté à l'épanouissement de la politique impériale, il ne voulut pas être le témoin de sa chute. S'il s'était trouvé à Paris en 1870, peut-être eût-il inspiré à l'empereur l'énergie qui lui manquait pour réagir contre de funestes conseils et peut-être l'eût-il empêché d'assumer le rôle de provocateur.

L'ambassadeur de Russie à Paris fut plus explicite que l'ambassadeur d'Angleterre. M. de Budberg promettait à M. de Moustier que son gouvernement, fidèle à l'entente de Stuttgart, n'entrerait dans aucune coalition contre nous et s'emploierait à dissoudre celles qui pourraient se former. Il nous laissait carte blanche en Occident jusqu'à la Belgique inclusivement. Il semblait même indiquer qu'on n'était pas assez content de l'Allemagne à Saint-Pétersbourg pour s'inquiéter beaucoup de ce que nous pourrions faire, « même à l'encontre du territoire sacré de la Germanie. »

Mais ce que M. de Moustier tenait à connaître surtout, c'était l'attitude éventuelle du cabinet de Vienne. L'Autriche qu'au dire tardif de M. Rouher, nous avions « trop saignée, » devenait, meurtrie et affaiblie, à l'heure du péril, un confident et une assistance pour notre politique. M. de Moustier s'épancha avec le prince de Metternich. La réponse du comte de Beust ne se fit pas attendre, elle était marquée au coin de la sagesse. « La France s'est engagée sur un mauvais terrain, écrivait-il. Un marché conclu au profit d'une

caisse princière, aux dépens d'une population réputée allemande, faisant partie du Zollverein, c'est plus qu'il n'en faut pour permettre à M. de Bismarck de réchauffer les passions nationales. La Prusse a d'ailleurs pour elle la possession, — *beati possidentes*, — et la déloger d'une forteresse qui passe pour être un rempart de l'Allemagne ne sera pas chose aisée. C'est autoriser M. de Bismarck à faire appel aux passions germaniques, et c'est lui faciliter les moyens de rallier tous les dissidens autour de son drapeau. » Aussi M. de Beust se refusait-il à nous conseiller d'entrer dans une voie qu'il tenait pour périlleuse. Il était tout prêt à s'entremettre à Berlin, persuadé qu'il y serait écouté, mais il ne croyait pas pouvoir nous prêter ses bons offices, s'il ne s'agissait que d'un arrangement séparé avec la Hollande.

La réponse de M. de Beust n'était pas ce qu'attendait M. de Moustier. Le ministre de l'empereur François-Joseph lui parut moins préoccupé des intérêts de l'Autriche que des sentimens germaniques dont il s'inspirait jadis, lorsqu'il était le ministre des affaires étrangères du roi de Saxe. M. de Moustier désirait s'assurer le concours du cabinet de Vienne, mais il ne se souciait pas de son intervention à Berlin. Il craignait que M. de Beust, en se mêlant intempestivement de nos affaires, ne fournît à M. de Bismarck, qui nous laissait agir, mais à la condition de tout ignorer officiellement, un prétexte pour tout remettre en question. Aussi M. de Moustier télégraphiait-il immédiatement au duc de Gramont qu'il aimait à croire que, dans aucun cas, l'Autriche ne nous rendrait le mauvais service de nous gêner dans les négociations que nous pourrions avoir à poursuivre sur des sujets infiniment délicats : « Je me borne, disait-il, à relever l'insinuation qui tendrait à considérer le Luxembourg comme territoire allemand; rien de semblable n'a jamais été dit à Berlin, et nous verrions avec autant de surprise que de chagrin qu'on eût de pareilles idées à Vienne. » M. de Beust devait prouver avant peu à M. de Moustier combien il s'était mépris sur sa pensée.

Les impressions que M. Benedetti avait rapportées de Berlin, fortifiées d'ailleurs à tout instant par les encouragemens du comte de Goltz, ne pouvaient laisser de doutes ni à l'empereur ni à son ministre des affaires étrangères sur l'attitude qu'observerait la Prusse le jour où elle se trouverait en face du fait accompli de la cession du Luxembourg. Le moment de s'expliquer avec le roi de Hollande était donc venu. Le terrain était tout préparé à La Haye, le succès ne paraissait pas douteux. On transmit à M. Baudin le signal qu'il attendait pour agir. Il se mit à l'œuvre aussitôt. « Je quitte le roi, télégraphiait-il le 19 mars, à huit heures du soir. Il a commencé par dire très haut qu'il n'admettrait jamais de négociations qu'à

trois et au grand jour. J'ai affirmé que la Prusse acceptera le fait accompli, tandis qu'elle se refuserait à traiter de la cession. J'ai ajouté qu'elle ne conserverait aucun mauvais vouloir contre la Hollande et serait accommodante pour le Limbourg. Après une longue discussion et une vive insistance, j'ai nettement proposé un traité de convention qui resterait secret jusqu'au vote de la population du grand-duché, une indemnité que nous tiendrions à honneur de rendre complètement satisfaisante pour sa majesté et un traité secret de garantie permanente de l'intégrité des Pays-Bas. J'ai insisté sur la nécessité de garder le secret et de laisser à la France le soin de tout régler avec la Prusse. Le roi m'a congédié en me disant : « Eh bien! je ne dis pas non. » Il m'a promis le secret le plus absolu. J'avais déjà dans le courant de la journée amené M. de Zuylen à ces idées. Je le reverrai demain. Quel serait le maximum de l'indemnité? Suis-je éventuellement autorisé à signer les deux projets que vous avez entre les mains ? » M. de Moustier répondit aussitôt : « Je vous félicite de ce premier succès. Puisque le roi consent au secret, nous le garderons à Berlin jusqu'à nouvel ordre. Vous pourriez signer les deux traités dès à présent, sauf à régler l'indemnité. L'empereur avait parlé de 4 à 5 millions. Tâtez le terrain sans dépasser cette limite, et voyez un peu ce que l'on pense. J'en reparlerai à l'empereur. Si vous voyez sa majesté, dites-lui combien nous sommes reconnaissans de la voir comprendre les nécessités de notre situation politique ; mais faites bien ressortir qu'il importe au succès que le soin de traiter avec Berlin nous soit absolument réservé. »

Tout semblait marcher au gré de nos désirs. Nos espérances se justifiaient à la fois à La Haye et à Berlin. Le roi de Prusse approuvait le langage encourageant que nous avait tenu son ministre, et le roi des Pays-Bas nous cédait pour quelques millions, dont le chiffre restait à débattre, ses droits souverains sur le Luxembourg. Le gouvernement de l'empereur pouvait donc affronter avec confiance les interpellations annoncées au corps législatif, certain qu'avant peu il serait en état de confondre ses détracteurs.

Il s'agissait pour l'opposition d'apprécier comment l'honneur et les intérêts de la France avaient été défendus dans le passé, et comment ils devaient l'être dans l'avenir. Le 16 mars, M. Thiers monta à la tribune au milieu de l'agitation frémissante de la chambre. Selon lui, le gouvernement impérial était le véritable auteur de l'unité allemande. Il avait substitué au principe de l'équilibre européen le principe des nationalités, dont il s'était fait en toute occasion le champion dévoué et l'apôtre persévérant, au détriment de la politique traditionnelle de la France. Les conséquences de cette politique ne s'étaient pas fait attendre. M. Thiers les avait prédites ;

l'unité de l'Italie avait entraîné l'unité de l'Allemagne. Après avoir relevé en termes incisifs les fautes commises, M. Thiers terminait son discours en établissant que la vraie politique était d'admettre ce qui était fait, mais de déclarer hautement qu'on ne souffrirait pas qu'on allât plus loin. M. Émile Ollivier, conseillait au contraire, d'accepter sans arrière-pensée, non-seulement la nouvelle organisation de l'Allemagne, sanctionnée par le traité de Prague, mais encore l'éventualité prochaine de l'union des états du Sud avec la Confédération du Nord. M. Rouher, avec une éloquence digne d'une cause meilleure, contesta énergiquement, en développant les argumens de la circulaire La Valette, que la dissolution de la Confédération germanique et la réorganisation de l'Allemagne sur de nouvelles bases fussent menaçantes pour la sécurité ou la légitime influence de la France. Tout au contraire, il se félicitait hautement de voir l'ancienne Confédération, « masse énorme de 75 millions d'âmes, » et dont le caractère purement défensif n'avait jamais été qu'une illusion et un mirage, remplacée aujourd'hui par une Allemagne « divisée en trois tronçons. »

Ces déclarations optimistes ne se conciliaient guère avec les angoisses patriotiques que M. Rouher lui-même avouait avoir éprouvées le lendemain de Sadowa, ni surtout avec les préoccupations dont le projet de loi sur la réorganisation de l'armée était l'irrécusable témoignage. Aussi M. Jules Favre, qui s'était réservé pour diriger contre le gouvernement les imputations les plus véhémentes, posait-il au ministre d'état, au milieu de l'émotion générale, un redoutable dilemme : « Ou le discours que vous venez de prononcer, disait-il, n'est autre chose qu'une ostentation nécessaire, ne répondant point en réalité aux faits connus de la politique, ou vous devez retirer le projet de loi militaire. » Le droit d'interpellation que l'empereur avait concédé aux chambres se retournait contre lui dès la première heure. Il fournissait à l'opposition les moyens de révéler ses fautes au grand jour et de soulever l'opinion contre son gouvernement.

Deux jours après cette mémorable discussion au corps législatif, la *Gazette d'état* de Berlin publiait en tête de ses colonnes, dans la pensée la plus provocante, le traité d'alliance offensive et défensive conclu, le 21 août 1866, avec la Bavière. On croyait la Prusse cantonnée dans le nord de l'Allemagne et déjà elle était installée à Munich et à Stuttgart. On ne tenait plus compte des susceptibilités de la France; on lui notifiait publiquement que le traité de Prague était violé et que les limites marquées aux aspirations allemandes étaient franchies depuis longtemps. C'était, disait-on, une réponse au discours agressif de M. Thiers, qui, du haut de la tribune, avait

sommé le gouvernement impérial d'enrayer la marche des événemens en Allemagne. Le patriotisme de M. Thiers était grand et sa clairvoyance merveilleuse, mais ses discours si prophétiques manquaient parfois d'opportunité. En signalant le danger lorsqu'il n'était plus temps de le conjurer, il ne faisait que l'aggraver; il paralysait l'empereur dans ses résolutions, lui enlevait l'appui moral du pays et jetait l'irritation au dehors.

Dans les cercles officiels de Berlin, on s'efforçait d'atténuer le caractère et la portée de cette publication si inattendue. On disait que, pour sauver le prince de Hohenlohe, dont le maintien au pouvoir était pour la Prusse une question de sécurité, il avait fallu prouver aux chambres bavaroises que la situation faite au pays n'était pas son œuvre, mais bien celle du baron de Pfordten, l'ancien ministre dirigeant. On disait aussi, et le fait était exact, que M. de Bismarck, après s'en être toujours caché, avait fini par avouer à M. Benedetti, le 9 mars, au moment où il partait pour Paris, qu'après nos revendications sur le Palatinat hessois et bavarois, les cours méridionales avaient supplié la Prusse de garantir leur territoire. Mais ces explications ne se conciliaient pas avec le discours de M. Rouher. On ne comprenait pas comment le ministre d'état avait pu, le 16 mars, développer à la tribune la théorie des trois tronçons, si M. de Bismarck, comme on l'affirmait, avait avoué, le 9 mars, au gouvernement de l'empereur que la ligne du Mein était politiquement et militairement franchie. Le contre-coup des révélations de la *Gazette d'état* de Berlin se fit sentir immédiatement à La Haye. On s'avisa non sans effroi que les relations entre le cabinet des Tuileries et la cour de Prusse n'avaient pas le caractère de cordialité que la diplomatie française se plaisait à leur donner. « Le roi a malheureusement réfléchi, télégraphiait M. Baudin, le 22 mars; il voudrait faire régler la cession du Luxembourg par les signataires du traité de 1839. Je réponds qu'il n'y faut pas songer et j'annonce d'avance votre refus. On voudrait le consentement de la Prusse d'autant plus explicite que la crainte de M. de Bismarck et de la guerre est ravivée par la publication du traité avec la Bavière. » Le 20 mars, on croyait toucher au port; deux jours après, on était rejeté en pleine mer.

M. de Moustier essaya de calmer les appréhensions du gouvernement néerlandais; il offrit de s'en expliquer à Berlin, tout en demandant au cabinet de La Haye de lui épargner cette démarche, car, disait-il, M. de Bismarck veut avoir la main forcée et se trouver par la cession devant un fait accompli. Tout ce qu'il put obtenir fut que M. de Bylandt, le ministre des Pays-Bas à Berlin, ne prendrait aucune initiative; mais il avait l'ordre, si on lui parlait du Luxem-

bourg, de répondre que le roi était décidé à ne faire l'affaire que du consentement de la Prusse.

La négociation ouverte avec tant de confiance entrait dans une phase imprévue ; on allait avoir à compter avec le sentiment de la peur, habilement surexcité par les influences allemandes qui s'exerçaient à la cour de La Haye. Encore quelques jours et la situation deviendra périlleuse. Il ne sera plus question d'alliance ; c'est la guerre qu'il faudra conjurer. Déjà le drame se prépare et se reflète menaçant dans les communications qui s'échangent entre Paris, Berlin et La Haye. M. de Moustier ne tient pas encore la partie pour perdue. Il redouble d'activité. Il est sur la brèche nuit et jour ; il est à la fois la pensée et la plume. Il écrit, chiffre et déchiffre lui-même les dépêches qu'il échange avec ses agens. Il confère avec les ambassadeurs, et s'il est empêché d'aller aux Tuileries, il écrit à l'empereur et le tient au courant heure par heure de tous les incidens. Son activité est prodigieuse, ses émotions incessantes, il passe de l'espoir au découragement. Les médecins interviennent, ils savent qu'il est atteint d'une maladie de cœur ; leurs conseils le laissent indifférent. Il songera au repos, s'il en est temps encore, lorsque le péril sera conjuré.

VII. — LES PERPLEXITÉS DU ROI DES PAYS-BAS ET DE SON GOUVERNEMENT.

M. Benedetti avait à peine quitté Paris que M. de Moustier lui expédiait dans la nuit une dépêche pour l'informer que le roi des Pays-Bas, après avoir consenti à traiter secrètement, s'était ravisé tout à coup et demandait à faire régler la cession par les signataires du traité de 1839 : « M. Baudin croit, lui télégraphiait-il, que l'on se contenterait d'un consentement quelconque et il demande ce qu'il doit faire. » La dépêche avait précédé M. Benedetti à Berlin. Il exprima immédiatement à M. de Bismarck le désir de le voir et il lui annonça qu'il était porteur d'une lettre de l'empereur pour le roi. Le roi le reçut dès le lendemain matin. Il lui fit un accueil gracieux, s'informa de la santé de l'empereur, de l'impératrice et du prince impérial, se félicita de la prochaine occasion que lui offrirait l'exposition pour faire sa cour à leurs majestés. Il parla de la discussion du corps législatif, il releva l'injustice des attaques de l'opposition et loua le langage du ministre d'état ; mais il ne sortit pas des généralités et évita de fournir à l'ambassadeur l'occasion de porter l'entretien sur les affaires en négociations entre son gouvernement et la France.

En sortant de l'audience, M. Benedetti se rendit chez le président

du conseil. Il lui annonça, sans lui parler de l'incident qui avait surgi à La Haye, que nous étions entrés en pourparlers avec le roi des Pays-Bas, qu'on nous demanderait sans doute d'apporter l'assentiment de la Prusse, et qu'au lieu de se contenter des assurances qu'il nous avait autorisés à donner, on pourrait bien vouloir exiger une garantie directe du gouvernement prussien. M. de Bismarck répondit que le roi se préoccupait trop vivement de l'effet que la cession du Luxembourg à la France produirait en Allemagne pour qu'il lui fût permis d'y acquiescer ouvertement. Il parla des difficultés avec lesquelles il avait personnellement à compter, des ménagemens dont il avait à user non-seulement avec le roi, mais avec le parlement et les tendances de l'opinion publique. Il ne pouvait autoriser personne à affirmer que la Prusse était d'accord avec nous et qu'elle avait consenti à la réunion du Luxembourg à la France. Il se trouvait au contraire placé dans une situation telle que, si on l'interrogeait, il serait forcé d'en exprimer sinon des regrets, du moins « un certain sentiment de tristesse. » Il ne demanderait pas mieux que de faire dire à La Haye une parole déterminante, s'il pouvait compter sur la discrétion du roi des Pays-Bas; mais il connaissait le caractère de ce prince et il savait que, pour se disculper, il n'hésiterait pas à tout divulguer.

« Mais que répondriez-vous, demanda M. Benedetti, si le roi grand-duc, au lieu de s'adresser au roi Guillaume, vous faisait personnellement interpeller? — Je répondrais, dit M. de Bismarck, que le roi peut disposer de ses droits de souveraineté sans recourir à l'assentiment de la Prusse; j'en dirais assez pour faire sentir, pour peu qu'on veuille comprendre, que nous laisserons faire : mais je calculerais mes paroles de manière à pouvoir déclarer au parlement, sans me démentir, que l'assentiment de la Prusse n'a pas été donné. Je répondrais, avec un *certain sentiment de tristesse,* que, si l'Allemagne avait lieu de regretter la cession du Luxembourg à la France, elle aurait mauvaise grâce d'en faire un grief au roi des Pays-Bas, qui était le maître de céder ses droits de souveraineté à qui bon lui semblait. »

De douloureuses circonstances avaient obligé M. Benedetti à quitter Berlin dans un de ces momens psychologiques qui décident du sort d'une négociation. A l'heure où il partait, tout semblait marcher au gré de nos souhaits. Les dispositions de M. de Bismarck se manifestaient cordiales, le roi et les princes se convertissaient insensiblement aux idées du ministre. Tout le monde à Berlin commençait à comprendre la nécessité de s'arranger avec la France. Il avait suffi d'une courte absence de l'ambassadeur, — une dizaine de jours à peine, — pour altérer ces bons sentimens. M. Benedetti

retrouvait M. de Bismarck froid et mesuré, enclin, comme il se plaisait à le dire, à « un certain sentiment de tristesse. » Le ministre prussien avait disparu dans l'intervalle pour faire place au chancelier de la Confédération du Nord, soucieux du parlement, de l'opinion publique allemande, voulant laisser derrière lui toutes les portes ouvertes et se réservant la liberté de régler son langage devant le Reichstag suivant les circonstances.

Il était bien tard pour revenir sur ses pas et pour renoncer à une conquête que déjà l'on avait escomptée; la politique n'a pas de ces résignations. Reculer, c'était se donner en spectacle à l'Europe, avouer sa déchéance et fournir à l'opposition, qui s'était manifestée si violente au corps législatif, matière à de nouvelles attaques. Personne du reste, dans les conseils de l'empereur, ne songeait à la retraite, si ce n'est peut-être M. Rouher; il avait dès le début jugé l'entreprise hasardeuse (1). Le ministre d'état, qui voyait fréquemment M. de Goltz, était frappé, dit-on, de la transformation qui s'opérait graduellement dans les allures de cet ambassadeur; son langage était devenu fuyant, son regard oblique et son rire vipérin; il affectait l'ignorance, il prétendait ne plus savoir ce qui se passait à Berlin. Il disait que M. de Bismarck était un brouillon, que leurs rapports étaient tendus. M. de Goltz prévoyait l'orage qui allait nous surprendre, il se mettait à couvert, dégageait sa responsabilité, et s'en lavait les mains.

M. Baudin se dépensait à La Haye en efforts infructueux. Il demandait en vain au roi et à ses ministres de nous accorder une entière confiance et de s'en remettre à notre sagesse pour tout régler à Berlin. Ils restaient insensibles à ses argumens et à ses instances. Ils persistaient à croire que nos démarches n'aboutiraient qu'à des réponses ambiguës, insuffisantes, et que tout l'odieux de la cession retomberait sur eux. Ils doutaient de la sincérité de M. de Bismarck, et ils craignaient une explosion du sentiment allemand. Ils avaient d'autres craintes encore, sur lesquelles il eût été délicat de s'expliquer avec nous. Ces craintes étaient entretenues par les correspondances que le prince Henri échangeait avec Berlin. Ils appréhendaient un conflit, et, renseignés comme ils l'étaient sur notre situation militaire, ils prévoyaient qu'ils seraient entraînés dans une lutte

(1) Le baron Nothomb m'a raconté que, dans le courant de l'automne 1866, M. Rouher, en l'interrogeant sur la superficie et la population du Luxembourg qu'il savait être son pays natal, ne put s'empêcher de s'écrier : « Et c'est pour une pareille bicoque que nous nous mettrions en conflit avec l'Europe! » M. Nothomb conclut de l'exclamation échappée au ministre d'état que des négociations étaient engagées au sujet du Luxembourg et que les conseillers de l'empereur n'étaient pas d'accord sur leur opportunité.

inégale, dont la Prusse victorieuse leur ferait payer les frais. L'alliance française, au lieu d'être une garantie, devenait un péril.

Les calculs de M. de Moustier étaient renversés par les scrupules imprévus que la peur inspirait au gouvernement hollandais. Il expédiait dépêches sur dépêches à Berlin et à La Haye, mais ses assurances et ses déclarations restaient sans effet. Il perdait du terrain plutôt qu'il n'en gagnait. M. de Bismarck se raidissait chaque jour davantage, et le roi de Hollande persistait plus que jamais dans sa résolution de s'expliquer directement avec la Prusse. Ses ministres, qui jadis le suppliaient de sacrifier le Luxembourg pour sauver le Limbourg, loin de le détourner de cette démarche, l'y encourageaient de toute leur autorité, et son frère, le prince Henri, pour vaincre ses dernières hésitations, lui adressait les reproches les plus amers. Le 22 mars, il annonçait à M. Baudin, que son parti était pris, qu'il allait écrire à Berlin une lettre qu'il aurait soin de communiquer préalablement à l'empereur. Il informerait le roi Guillaume que, dans l'intérêt de la paix européenne, il était prêt à nous céder le Luxembourg, mais qu'avant de consommer ce sacrifice, il désirait s'enquérir si la Prusse n'y verrait pas d'inconvénient.

M. Benedetti, prévenu sur l'heure, courut chez le président du conseil, qui ne lui cacha pas que la lettre du roi des Pays-Bas mettrait son souverain dans l'alternative de donner son adhésion écrite à la cession ou de la déconseiller. Il estimait que la démarche était inopportune et dangereuse. Il était certain que jamais le roi n'assumerait envers l'Allemagne, à un degré quelconque, la responsabilité de la cession. M. Benedetti aurait désiré que le président du conseil préparât du moins son souverain à la communication du roi de Hollande, mais M. de Bismarck préférait ne pas le tenter, il priait au contraire l'ambassadeur d'engager son gouvernement à redoubler d'efforts à La Haye pour conjurer la démarche.

On tournait dans un cercle vicieux. A Berlin, on voulait tout ignorer; à La Haye, on demandait à tout divulguer. Notre diplomatie était réellement à plaindre. Elle se trouvait aux prises avec l'audace et la peur, qui ne raisonnent pas, elle parlait au nom d'un gouvernement dont la désorganisation militaire n'était plus un secret pour personne: elle était vouée à l'impuissance. « Je prépare une armée magnifique, écrivait Frédéric II à son ministre Podelwitz; elle nous permettra de faire de la bonne politique. » M. de Bismarck disposait d'une armée magnifique organisée par le général de Roon et commandée par le comte de Moltke, il s'appuyait sur le sentiment national, il était le ministre d'un souverain éminent pénétré des traditions de sa maison; il pouvait tout oser, poursuivre les combinaisons les plus hasardeuses : il savait la France découragée, divisée, sans

alliés, il la savait impuissante. « M. de Bismarck a le génie de la guerre, disait un jour le général de Wilisen, car il a le sentiment de sa force, l'intuition de la faiblesse morale de ses adversaires et la connaisance exacte de leurs ressources. »

La réponse de La Haye était à prévoir : « La défiance qu'inspire M. de Bismarck est invincible, télégraphiait M. Baudin; le roi redoute la situation qui lui est faite; il veut que la Prusse sache qu'il n'a pas l'intention de céder le grand-duché sans son assentiment. M. de Zuylen s'offre d'aller lui-même à Berlin; je ne l'y encourage pas. » En même temps que cette dépêche, M. de Moustier recevait de M. de Guitaud-Comminges, notre envoyé à Bruxelles, l'avis que le général Chazal allait partir pour Berlin, sous le prétexte d'étudier l'organisation militaire prussienne, mais en réalité chargé d'une mission secrète. Que demandait le roi Léopold (1)? Prévoyait-il la guerre? prenait-il ses précautions? La diplomatie est toujours en éveil lorsque, dans les momens de crise, elle voit apparaître des envoyés extraordinaires. Ils sont en général les précurseurs de graves événemens. C'est à Paris qu'ils accouraient aux temps glorieux de l'empire; mais, depuis Sadowa, ils avaient brusquement changé d'itinéraire; c'est à Berlin qu'ils allaient protester de leur inaltérable dévoûment.

Les renseignemens qui arrivaient d'Allemagne étaient tout aussi symptomatiques. Le langage de la presse officieuse devenait de jour en jour plus âcre. Les journaux s'appliquaient à faire vibrer la fibre nationale, à démontrer aux populations annexées qu'elles devaient, en face de l'étranger, faire litière de leurs regrets, renoncer à de vains espoirs et se réunir sous le même drapeau. Ils cherchaient par les attaques les plus directes, sans épargner la personne des souverains, à briser les dernières résistances des cours méridionales. Ils disaient la France impuissante, ayant besoin de longues années pour arriver à son complet développement militaire. Ils la montraient isolée, sans appui, ne pouvant compter ni sur l'Autriche ni sur l'Italie, absorbée par les affaires d'Orient, divisée à l'intérieur, tandis que la Prusse, unie à la Russie, disposait de toutes ses forces, de celles de l'Allemagne du Nord, et avant peu dispose-

(1) Le général Chazal allait à Munich pour s'assurer si les états du Midi exécuteraient réellement leurs traités d'alliance, et à Vienne pour obtenir du gouvernement autrichien, en cas de conflagration, la garantie de l'intégrité du territoire belge. Le roi Léopold, attiré à Berlin par le mariage de son frère, le comte de Flandre, avec la princesse de Hohenzollern, se réservait, après une courte apparition à Paris, le soin de se mettre en règle avec la Prusse. — On a su depuis que le gouvernement belge était informé des péripéties que traversait la négociation, par les dépêches télégraphiques qui passaient sur son territoire, que le gouvernement néerlandais transmettait en clair, imprudemment ou intentionnellement, à M. Tornaco, le président du cabinet luxembourgeois.

rait de l'Allemagne tout entière, avec une puissante chaîne de forteresses, telles que Mayence, Coblentz, Sarrelouis, Rastadt et Luxembourg. La presse officieuse reproduisait aussi les articles qui, de Berlin, étaient envoyés aux journaux étrangers. C'était un moyen dont M. de Bismarck faisait un fréquent usage, et c'était sous le pavillon britannique qu'habituellement sa prose était réimportée en Allemagne.

La diplomatie française s'inquiétait des violences de la presse prussienne; elle se rappelait le soin avec lequel, dès 1865, le cabinet de Berlin, lorsqu'il s'agissait de faire agréer ses combinaisons par le gouvernement impérial, avait travaillé à préparer l'opinion publique allemande à la cession éventuelle à la France du bassin de la Sarre, du Palatinat, et surtout de la Belgique et du Luxembourg. Elle cherchait en vain dans les organes inspirés des indices permettant de croire que M. de Bismarck eût souci de préparer le sentiment public à l'abandon du grand-duché. Pour ceux qui connaissaient la savante organisation de la presse prussienne, ce silence était inquiétant (1). L'Allemagne, dans son ensemble, restait insensible aux excitations qui partaient de Berlin. Les populations du Midi et les populations annexées trouvaient étranges et dérisoires ces appels à leur patriotisme au lendemain de la guerre fratricide de 1866. Mais en Prusse les esprits se montaient de plus en plus sous l'influence du Reichstag.

Le parlement du Nord était une assemblée nouvelle, inexpérimentée, n'ayant aucune conscience de la responsabilité parlementaire ni aucun respect pour les convenances internationales. Grisé par les victoires de l'armée, il ne tenait compte d'aucun obstacle; hautain et cruel, il conspuait et sifflait les députés de Francfort, qui protestaient contre les exactions dont leur ville était l'objet, et il rappelait au sentiment de leur déchéance les populations annexées en leur faisant entendre par l'organe de M. de Vincke le *Væ victis!* des temps barbares.

L'atmosphère de l'assemblée était fiévreuse; il était difficile au gouvernement d'échapper à la contagion. M. de Bismarck était sur la brèche chaque jour; il était l'objet des interpellations les plus contradictoires. Les uns lui reprochaient d'avoir subi les préliminaires de Nikolsbourg; les autres appelaient sa politique une œuvre d'iniquité. La droite était exaspérée de ses compromissions avec le parti libéral; elle le mettait en contradiction avec son passé; elle répondait à l'impertinence de ses répliques par des provocations en champ clos. C'est au milieu de ces débats tumultueux et irritans qu'allait surgir la question du Luxembourg. Déjà, dans la séance du

(1) Dépêche de Francfort.

18 mars, on avait demandé au gouvernement si le Limbourg et le Luxembourg resteraient attachés à l'Allemagne, et M. de Bismarck avait déclaré qu'il n'entendait pas faire violence aux souverains qui n'avaient pas accédé à la Confédération du Nord. « Il ne voulait pas, disait-il, par une pression inconsidérée, ajouter aux matières inflammables qui menaçaient de mettre le feu à l'Europe. » Mais il était évident que les interpellations se reproduiraient violentes et passionnées le jour où l'on apprendrait que le Luxembourg, au lieu de rester à l'Allemagne, était cédé à la France. « Toute la presse prussienne, écrivait M. Benedetti à la date du 26 mars, s'occupe de l'affaire du Luxembourg dans un sens regrettable. M. de Bismarck pourrait de nouveau être interpellé, et il lui serait difficile d'être aussi évasif que la première fois. Il est urgent qu'on prenne un parti à La Haye. »

Mais déjà le roi des Pays-Bas avait parlé ; il avait mandé le ministre de Prusse et s'était ouvert à lui. Il l'avait chargé de faire part à son roi des motifs qui le déterminaient à nous céder le Luxembourg, et il l'avait prié de réclamer son assentiment. Son cœur était soulagé ; il se sentait en règle avec la Prusse, il lui restait à s'expliquer avec la France. Il écrivit aussitôt à l'empereur pour justifier sa démarche et lui demander d'aplanir les difficultés à Berlin. M. de Zuylen, de son côté, pour atténuer l'indiscrétion du roi et nous donner un témoignage de bon vouloir, nous annonçait qu'il s'appliquait à obtenir de M. de Bismarck des garanties contractuelles au sujet du Limbourg, et à bien établir qu'aucune solidarité n'existait entre le gouvernement hollandais et le gouvernement luxembourgeois ; il nous promettait de signer les deux conventions dès qu'il se serait mis en règle avec Berlin. Comptait-il sérieusement sur le succès des démarches qu'il prescrivait à M. de Bylandt ? Il n'y était guère autorisé par l'expérience du passé. M. de Bismarck n'avait en tout cas aucun intérêt à se prêter à ses désirs. « Le Limbourg, d'après ce qu'il avait dit dans le temps à M. Benedetti, était un excellent moyen de pression pour déterminer le gouvernement néerlandais à nous céder le Luxembourg. » Il était aujourd'hui une carte dans son jeu qui devait lui permettre d'amener la Hollande, si les circonstances le commandaient, à rompre avec la France.

M. de Bismarck en s'expliquant avec M. de Bylandt n'hésitait pas à reconnaître que le parlement avait en quelque sorte exclu le Limbourg du territoire fédéral en ne le mentionnant pas dans la constitution, mais il demandait encore à réfléchir avant de signer le projet de convention qu'on lui proposait. Il se réservait en outre la liberté d'apprécier publiquement suivant les circonstances la cession du grand-duché, tout en admettant que le roi des Pays-Bas était

libre d'adopter sous sa responsabilité telle résolution qu'il jugerait convenable. Il prendrait d'ailleurs les ordres du roi, et il adresserait au comte Perponcher une dépêche en réponse à celle que M. de Bylandt avait ordre de lui communiquer. Il annonçait que sa réponse serait incolore.

M. de Bylandt s'empressa de rendre compte à notre ambassadeur de son entretien avec le président du conseil. Ils n'avaient rien à se cacher.

« L'impression de M. de Bylandt, écrivait M. Benedetti, est *qu'on veut la transaction en restant libre de la blâmer, et il le télégraphie à La Haye*. M. de Bismarck ne lui aurait pas dissimulé que cette affaire provoquait en Allemagne une vive agitation qui grandissait chaque jour, et il lui aurait donné à entendre qu'il importait de se hâter. En somme, M. de Bismarck a tenu le langage que j'ai toujours annoncé, et le ministre des Pays-Bas en a parfaitement saisi le véritable sens. Il serait urgent maintenant de passer à la signature de la cession. »

M. de Bylandt et M. Benedetti agissaient en commun et dans un parfait accord ; ils se communiquaient leurs impressions, posaient à tour de rôle des questions au président du conseil ; ils combinaient leurs démarches et leurs paroles ; ils s'efforçaient de dissiper les équivoques et d'obtenir du cabinet de Berlin un assentiment soit public, soit secret, à la combinaison que poursuivaient leurs gouvernemens. Il leur semblait à tous deux que M. de Bismarck jouait cartes sur table. S'il ne leur dissimulait pas les difficultés, il ne les décourageait pas. Il leur montrait le roi tel qu'il était et tel qu'il devait être, plutôt hésitant que mal disposé. Il se préoccupait du parlement et il signalait l'agitation grandissante de l'opinion publique ; mais il ne leur disait pas de s'arrêter, de rebrousser chemin, il leur disait au contraire de se hâter, et il n'était pas douteux pour eux que, si des manifestations se produisaient au parlement, il monterait sur la brèche et saurait les conjurer.

M. de Bylandt était à peine sorti du cabinet du ministre, que M. Benedetti s'y montrait à son tour. M. de Bismarck lui communiqua le rapport de son envoyé à La Haye. Voici textuellement ce que le roi grand-duc avait dit au comte Perponcher :

« Je vous ai prié de venir chez moi parce que je tenais à vous dire que l'empereur des Français m'a demandé de lui céder le Luxembourg, mais je ne veux rien faire à l'insu du roi de Prusse, et il m'a semblé que je ne pouvais mieux agir qu'en vous en informant franchement. J'ai écrit à l'empereur des Français que je m'en remettais à sa loyauté pour qu'il s'entendît à ce sujet avec votre souverain. Je vous prie d'en rendre compte au roi, qui, je l'espère, saura apprécier la franchise avec laquelle j'agis en cette affaire. »

M. Benedetti fit observer que la communication du roi de Hollande n'exigeait pas de réponse; M. de Bismarck ne partageait pas cet avis; d'après lui, le silence vaudrait acquiescement. Il s'engageait toutefois à développer en langage officiel l'idée que le roi des Pays-Bas « était assez grand garçon » pour savoir ce qu'il devait faire.

Le télégraphe commande la brièveté, il permet de ne pas motiver les réponses. C'est par dépêche que le roi Guillaume fit connaître au roi grand-duc, en termes laconiques, son sentiment sur la cession du Luxembourg. Il ne se prononçait ni affirmativement ni négativement. Il s'exprimait de façon à ne pas permettre au roi de Hollande d'invoquer publiquement sa réponse comme une adhésion.

« Je ne saurais exprimer un avis, télégraphiait-il, sans connaître la manière de voir des autres cours signataires des traités. » La dépêche ne témoignait d'aucun mauvais vouloir, elle était conforme aux dires de M. de Bismarck; le roi n'avait pas de parti-pris, il cherchait à asseoir ses convictions.

A Berlin, sauf la violence des journaux et l'agitation sourde du parlement, il ne se révélait encore aucun symptôme réellement inquiétant.

On dansait le 27 mars chez M. de Bismarck, et le roi, qui honorait la fête de sa présence, s'entretenait avec l'ambassadeur de France; sa sérénité était parfaite, il ne paraissait pas se préoccuper du Luxembourg. Il parlait avec satisfaction de son prochain voyage à Paris et il se montrait particulièrement touché de ce que l'empereur l'eût invité à descendre aux Tuileries.

M. de Bismarck faisait les honneurs du bal avec un entrain juvénile. On ne se serait pas douté, tant il était dispos, qu'il passait toutes ses journées au parlement à batailler avec une opposition railleuse et provocante. Il paraissait vouloir oublier les affaires, mais l'ambassadeur de France était là, le guettant au passage et tout prêt à les lui rappeler. M. Benedetti lui demanda s'il était sans nouvelles de La Haye. C'était une entrée en matière. M. de Bismarck était sans nouvelles, mais il ne ménagea pas le roi grand-duc; sa démarche avait tout gâté; pourquoi ne s'était-il pas conformé aux idées qui nous avaient été suggérées? Il en résultait pour son souverain un véritable ennui, car s'il se résignait à la cession du Luxembourg, il ne lui était pas possible d'admettre qu'on pût croire qu'il y eût adhéré spontanément. Par contre, il ne partageait pas les inquiétudes que les violences de la presse prussienne inspiraient à l'ambassadeur : « Dans l'impossibilité où l'on était de les réprimer, il fallait, disait-il, philosophiquement s'y résigner sans les craindre. » Il restait convaincu que tout se résoudrait à notre

satisfaction, mais il comptait bien qu'en échange nous lui ménagerions un dédommagement. Il nous demanderait sans doute de renoncer à notre traité de commerce avec le Mecklembourg pour lui permettre d'entrer dans le Zollverein; c'était le moins que nous pussions faire pour la Prusse, car l'abandon du Luxembourg ferait peser sur lui et sur le roi une grave responsabilité. Aussi insinuait-il que les troupes pourraient bien être amenées, sous la pression de l'opinion publique, à détruire les travaux de la place avant de l'évacuer, car les fortifications avaient été en partie reconstruites et développées avec les deniers de l'Allemagne.

M. de Bismarck en revenait donc au démantèlement que déjà nous avions repoussé avec indignation. La réponse de l'ambassadeur fut catégorique; il n'admettait pas qu'on pût prendre une mesure rappelant de douloureux souvenirs et que d'habitude on n'imposait qu'aux vaincus.

Lorsque l'entretien prenait une tournure délicate, M. de Bismarck avait recours à un dérivatif d'un effet certain, car il était de nature à dissiper tous les soupçons : il parlait du voyage du roi à Paris. Mais il parlait aussi de celui de l'empereur de Russie, et, une fois sur ce sujet, il ne tarissait pas. Il désirait savoir dans quels termes était libellée l'invitation adressée au tsar, et surtout si son séjour à Paris se combinerait avec celui du roi. Peut-être craignait-il que, seul à Paris, en dehors du contrôle de son oncle, et sous le charme des Tuileries, l'empereur Alexandre ne fût tenté de commettre quelque infidélité à l'alliance prussienne. Peut-être aussi, dans l'intérêt de sa politique, désirait-il démontrer, par l'arrivée simultanée des deux souverains, l'étroite intimité des deux gouvernemens. La persistance que le ministre mettait à revenir sur ce sujet devait frapper M. Benedetti; aussi lui demandait-il, à son tour, quelle corrélation il voyait entre l'affaire du Luxembourg et le voyage des deux souverains. « C'est qu'à Pétersbourg, répondit M. de Bismarck, on s'imagine que la cession du Luxembourg pourrait bien être un obstacle au projet du roi. On y suit l'affaire avec une telle sollicitude, ajoutait-il, que c'est par le prince Gortschakof qu'il nous est revenu que vos négociations avec la Hollande étaient ouvertes. Il avait même prétendu que déjà le traité était signé. »

M. Benedetti ne savait que conclure; il passait du doute à la confiance. Le roi aurait-il parlé de son voyage à Paris, M. de Bismarck nous aurait-il demandé à titre de dédommagement de délier le Mecklembourg de son traité de commerce, s'ils prévoyaient des complications? Mais, d'un autre côté, pourquoi le ministre était-il revenu sur la question du démantèlement, et pourquoi nous révélait-il les inquiétudes qui se manifestaient à Pétersbourg? Que croire? C'est

sous ces impressions contradictoires que M. Benedetti rendit compte de l'entretien.

« Il serait peut-être téméraire, écrivait-il, de compter sur les assurances de M. de Bismarck et de croire à sa bonne foi, mais bien qu'il ne soit pas scrupuleux sur les moyens, il m'en coûte d'admettre qu'il nous ait engagés à réclamer la cession du Luxembourg avec l'arrière-pensée d'y mettre obstacle. J'incline plutôt à supposer que le souverain et le ministre, en face de l'irritation qui se manifeste en Allemagne, cherchent à établir qu'ils n'ont rien encouragé et à laisser croire qu'ils ont été surpris. La chose faite, ils en témoigneront du mécontentement, tout en déclarant qu'elle ne saurait justifier un conflit entre la France et l'Allemagne. Ce qui est essentiel et urgent, c'est de déterminer le roi des Pays-Bas à signer l'acte de cession. Ceci fait, il ne nous restera plus à surmonter que des obstacles faciles à vaincre. Si on s'était contenté d'interroger diplomatiquement M. de Bismarck, nous aurions obtenu une réponse dont on aurait pu se contenter. On a préféré interroger le roi ; il n'a répondu ni oui, ni non, c'est déjà beaucoup, mais qu'on n'insiste pas davantage et qu'on passe outre. » Le même soir, M. de Bylandt et M. Benedetti, après s'être concertés, télégraphiaient à leurs gouvernemens : « Il faut se hâter, car l'esprit public se montre chaque jour plus ému et plus hostile à l'abandon du Luxembourg. »

Les résolutions s'imposaient à Paris et à La Haye. Il fallait rompre ou conclure. Le roi grand-duc était toujours tiraillé en tous sens, indécis et perplexe ; il s'agissait de tenter un suprême effort pour vaincre ses derniers scrupules. La diplomatie officielle était à bout d'argumens ; on s'en remit aux argumens de la diplomatie occulte.

Le 30 mars, toutes les difficultés étaient aplanies, le roi était convaincu, et le gouvernement fléchissait à son tour sous l'influence de M. de Bylandt.

Le jour même, l'empereur recevait le prince d'Orange, qui lui apportait le consentement de son père. Le prix d'acquisition étant déjà fixé et en partie réglé, le roi de Hollande s'en remettait entièrement à nous pour le reste. M. Baudin, mandé par le télégraphe, arrivait à Paris le 31 au matin et il repartait le soir même pour La Haye muni d'instructions verbales et d'une lettre de l'empereur pour le roi, disant qu'il prenait sur lui la responsabilité de tout vis-à-vis de la Prusse et le pressant de signer immédiatement. « Nous voici arrivés à l'instant décisif, télégraphiait M. de Moustier à notre ambassadeur à Berlin ; prenez toutes vos précautions. L'empereur considère la question comme vidée et tout retour en arrière comme impossible. » C'était un *Alea jacta est*.

M. de Moustier ne traçait pas ces instructions sans émotion, il

est permis de l'admettre. La guerre pouvait en sortir, tout commençait à le faire craindre. Déjà, la veille au soir, les Tuileries avaient été mises en émoi par une dépêche du sous-préfet de Thionville, qui annonçait que des forces prussiennes considérables s'approchaient du Luxembourg pour comprimer tout mouvement français, qu'on attendait six mille hommes et que des patrouilles parcouraient les rues de la ville. La nouvelle, sans être absolument dénuée de fondement, était exagérée; vraie ou fausse, elle n'était pas moins d'un fâcheux présage. Un fait non moins troublant s'était produit le 30 mars à Luxembourg. La *Gazette officielle* se disait autorisée à déclarer qu'il n'était nullement question de céder le Luxembourg à la France. « Que signifie cet article? demandez des explications, » télégraphiait aussitôt M. de Moustier à notre envoyé à La Haye. « M. de Zuylen, répondait M. Baudin, n'attache pas d'importance à l'article ; il le fera désavouer. Les nouvelles qu'il reçoit de Berlin sont dans leur ensemble rassurantes. » Mais ce qui méritait surtout d'être pris en sérieuse considération, c'étaient les dispositions peu conciliantes que l'ambassadeur de Prusse à Londres manifestait soudainement, au dire de lord Stanley. Il demandait au gouvernement anglais de la façon la plus imprévue quelle serait son attitude si la guerre venait à éclater entre la France et la Prusse. L'étrange interpellation du comte de Bernstorff et l'attitude plus qu'équivoque du comte de Goltz témoignaient d'un revirement subit à Berlin. Il semblait que M. de Bismarck, lui aussi, commençait à « mettre les fers au feu. »

M. Baudin était revenu à La Haye le 31 mars au soir; le 1er avril au matin, il fit parvenir au roi la lettre de l'empereur. La parole écrite des deux souverains était échangée, la cession du Luxembourg était moralement consommée. Il ne restait plus pour la rendre définitive et irrévocable qu'à lui assurer la sanction diplomatique. La convention de garantie et le traité de cession étaient prêts; on allait les signer, lorsque M. de Zuylen, invoquant un vice de forme fondé sur la nécessité de faire intervenir M. de Tornaco dans le traité, demanda la remise de la signature au lendemain 2 avril. La fatalité s'en mêlait; peut-être aussi était-ce un dernier retour de la fortune permettant à l'empereur d'échapper à la cruelle alternative ou de déchirer un traité solennel à la face de l'Europe ou de subir la guerre, désarmé, dans les plus désastreuses conditions.

G. Rothan.

LES

TEMPS QUATERNAIRES

II[1].

LE CLIMAT, LES PLANTES, LES POPULATIONS.

I. *Matériaux pour l'histoire des temps quaternaires*, par M. Albert Gaudry, fasc. 1-2; Paris, 1876-1880; Savy. — II. *Les Ages de la pierre, instrumens, armes et ornemens de la Grande-Bretagne*, par John Evans, traduit de l'anglais par M. E. Barbier; Paris, 1878; Germer-Baillière. — III. *Crania ethnica, les Crânes des races humaines, décrits et figurés d'après les collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris*, par MM. A. de Quatrefages et E. Hamy, liv. I et III, Paris, 1873; J.-B. Baillière. — IV. *Les Premiers Hommes et les Temps préhistoriques*, par M. le marquis de Nadaillac; Paris, 1881; G. Masson.

Nous avons assisté à la formation des glaces polaires, à l'envahissement par les glaciers des contrées du Nord, enfin à l'extension parallèle des glaciers alpins. Ce phénomène s'est présenté avec une complexité apparente; mais, en allant au fond des choses, nous avons reconnu son unité. Nous l'avons vu émaner en réalité de l'abaissement graduel de la température terrestre, puis provoquer, une fois né, à raison même de son apparition, un abaissement de plus en plus rapide, par la création de courans réfrigérans atmo-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

sphériques et océaniens, auparavant inconnus. L'effet direct de ce nouvel état dut être d'entraîner des précipitations aqueuses plus considérables qu'aux époques antérieures par la condensation d'une plus grande partie de la vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère et mise en contact avec les surfaces et les courans refroidis. Ces précipitations, en se traduisant par d'abondantes chutes de neige sur les montagnes, fournissaient par cela même un aliment de plus aux glaciers qui descendaient des hautes cimes. Tout contribuait ainsi à l'extension de ceux-ci, jusqu'à la chaleur des contrées soustraites à l'influence des frimas polaires, trop voisines des tropiques pour la ressentir. Les vapeurs tièdes de ces contrées arrivent, comme on le sait, par les régions élevées de l'atmosphère, à la rencontre des courans froids venus du pôle; la condensation des vapeurs converties en pluie est la conséquence nécessaire de cette rencontre.

Nous ne reviendrons sur aucune de ces questions, les tenant pour résolues, mais nous tournerons ailleurs nos regards et nous rechercherons les côtés que l'étude des seuls phénomènes glaciaires ne saurait découvrir, et que les localités et les formations, demeurées en dehors du périmètre de leur action, laissent au contraire apercevoir; nous voulons dire par là que nous aurons en vue ce qu'était alors le climat, comment se comportèrent les plantes et les animaux quaternaires, enfin dans quelles conditions l'homme lui-même vint s'établir en Europe; quelles traces il a laissées de son séjour, dans un âge aussi reculé, et quels étaient enfin les caractères de ces premières races.

I.

Les indices d'abaissement de la température, à partir de la dernière des cinq périodes tertiaires, sont assez nombreux et assez décisifs pour nous servir de guide; mais nous ne devons pas oublier, en les appréciant, que, le mouvement de froid ayant suivi, pour se propager, la direction du nord au sud, par la même raison que les pays tropicaux n'en furent jamais affectés, de même les contrées de l'Europe limitrophes du cercle polaire subirent les premières cette influence, en sorte que l'élévation décroissante de la température maintenait encore une certaine chaleur dans le midi du continent, alors que la partie boréale de ce même continent se trouvait déjà presque entièrement refroidie. Ainsi, c'est tout d'abord à une inégalité assez marquée du climat que tendit le mouvement inauguré par l'envahissement des glaces polaires; et il est d'autant plus essentiel pour nous de préciser la nature et les conditions de ce phéno-

mène que nous aurons à constater plus tard une tendance contraire vers une sorte d'égalisation des climats, dans le cours du quaternaire. — Maintenant, c'est dans l'âge immédiatement antérieur, nommé *pleistocène* par les uns, *pliocène récent* ou *supérieur* par les autres, que nous nous transporterons pour y placer notre point de départ, avant de pénétrer dans les temps quaternaires proprement dits.

Le pliocène récent est en effet le vestibule du quaternaire, il amène sur le seuil de ce dernier terrain, mais il ne se confond pas avec lui. A cette époque correspondent les préliminaires de la grande extension glaciaire ; les parages circumpolaires sont déjà entièrement occupés; les glaciers ont pris possession des massifs montagneux de l'Écosse et de la Scandinavie ; ils descendent et tendent à s'avancer en empiétant peu à peu sur les vallées inférieures. Le relief, peut-être même le surhaussement de ces régions favorise le mouvement d'extension. Il en est de même des glaciers alpins, encore loin du but qu'ils finiront par atteindre ; ils sont pourtant en marche ; ceux du Rhône supérieur, de l'Arve et de la Savoie, ne se sont pas encore répandus dans la plaine des Dombes, ni dans celle du Bas-Dauphiné, mais les eaux boueuses, sorties de ces glaciers, augmentent toujours de volume; elles se précipitent et déposent sur divers points ce que les auteurs de la *Monographie lyonnaise* nomment les « alluvions anciennes glaciaires. » Ce sont des graviers associés à des élémens roulés ou concrétionnés, généralement recouverts et cimentés par un limon jaunâtre provenant du lavage des déjections, opéré par les eaux. Les particules les plus fines ont été ainsi entraînées, puis abandonnées sous la forme de *lehm* ou *loess*, sédiment qui se rencontre particulièrement abondant dans la vallée du Rhin, où il accuse la même origine que dans celle du Rhône moyen. — Le climat et la flore de l'Europe étaient dès lors partiellement altérés et modifiés ; mais le premier était surtout inégal selon les régions, celles du nord ne gardant plus rien de l'aspect qu'elles avaient eu pendant le tertiaire, celles du midi conservant encore certains traits empruntés aux temps antérieurs et surtout n'ayant pas encore reçu les espèces caractéristiques qu'elles présentent de nos jours.

On peut juger de l'Angleterre de cet âge, encore soudée au sol continental, par le *forest-bed* ou résidus de forêts observés sur la côte du Norfolk. Dans cette région, le lit qui renferme les principaux débris se trouve recouvert par le *boulder-clay* ou limon glaciaire et par conséquent a dû précéder celui-ci. Les sapins et le pin des tourbières, associés au pin sylvestre et au noisetier, couvraient alors les collines ; ce sont déjà les aspects sévères de la nature boréale. Si l'on interroge les lignites ou charbons feuilletés de

Durnten et d'Utznach en Suisse, dont la situation accuse l'approche des montagnes et le voisinage des glaciers, on constate la présence d'une végétation similaire, identique même à celle de la côte de Norfolk. D'après M. Heer, qui a déterminé ces débris, les forêts suisses comprenaient alors le sapin, le pin des montagnes, l'if, le chêne rouvre, le noisetier, le myrtil. Ces lignites, dont l'épaisseur indique un âge de calme prolongé, favorable au développement des grands bois, paraissent intercalés entre deux lits de déjections glaciaires, circonstance qui a porté M. Heer à supposer l'existence de deux époques distinctes d'extension des glaciers, séparées par un intervalle pendant lequel le climat aurait repris de la chaleur. M. Geikie, nous l'avons vu, admet aussi plusieurs périodes interglaciaires pour les îles britanniques. Il faut observer cependant que non-seulement l'hypothèse de ces retours de froid paraît peu compatible avec la distribution actuelle de la flore européenne, mais que la faune des stations supposées interglaciaires n'est pas celle qui prédomine au sein de l'Europe centrale vers le milieu du quaternaire, mais plutôt celle qui a précédé cette époque et qui persista ensuite plus ou moins dans le sud du continent.

L'éléphant « antique » de Falconer, qui, selon M. Gaudry, se rattache étroitement à l'éléphant de l'Inde, tient la place du mammouth dans le midi de la France. Il avait cependant précédé ce dernier en Angleterre et dans la France du Nord, après avoir succédé, sur les mêmes lieux, à l'éléphant « méridional, » espèce qui caractérise la dernière moitié du pliocène. Ainsi, l'éléphant « méridional » est le plus ancien de tous; il habite d'abord l'Europe, des bords de la Méditerranée aux confins du Yorkshire, puis il se retire au sud associé à l'éléphant « antique, » tandis que celui-ci continue à habiter le nord, où il reste seul; mais l'extension glaciaire fait de nouveaux progrès, et l'éléphant « méridional » disparaît; enfin, vers le moment où cette extension atteint ses limites extrêmes, l'éléphant « antique » quitte le nord à son tour et persiste seulement dans le sud de l'Europe, tandis que le mammouth le remplace dans la partie centrale de ce continent. Le mammouth, dernier venu, s'accommode évidemment d'un climat et d'un régime auxquels son congénère n'a pu s'adapter.

Il faut, en effet, tenir compte du régime et du climat réunis pour avoir la clé de ces migrations, de ces substitutions qui nous étonnent à une aussi grande distance des événemens. Les éléphans et les rhinocéros ne mangent pas indifféremment toutes les plantes qu'ils rencontrent; ils font un choix de celles qui leur plaisent; ils recherchent avec soin les branches, les herbes et les jeunes pousses qu'ils préfèrent. Par conséquent, la disparition de certains

végétaux, le renouvellement même partiel de la flore a dû entraîner le déclin et ensuite l'extinction de ces êtres puissans dont la masse nous étonne, et qui semblent avoir été les souverains incontestés de la nature entière à l'époque où nous cherchons à nous placer. Les rhinocéros confirment cette appréciation par la distribution de leurs espèces successives. Chacune d'elles semble avoir été associée à l'un des éléphans que nous avons nommés. Le rhinocéros « à narines minces, » le plus ancien de tous, se rattache à l'éléphant « méridional, » tandis que le rhinocéros « de Merck » accompagne l'éléphant « antique » en Provence, où le mammouth n'a jamais pénétré. C'est le rhinocéros « à narines cloisonnées » (*Rh. richorhinus*) qui a été certainement le compagnon du mammouth et qui l'a suivi dans ses migrations des bords de la Léna jusque dans le centre de notre continent.

Quant au grand hippopotame (*H. major*), que sa taille plus élevée distingue seule de l'hippopotame ordinaire des fleuves africains, il se trouve associé à l'éléphant « antique » et se retire en même temps que lui des contrées du Nord; il laisse pourtant après lui un rejeton quaternaire amoindri, que rien ne sépare de l'*amphibius* actuel. De même, après le départ de l'éléphant « méridional, » on rencontre auprès de Paris un autre type (*Elephas priscus*), qui, d'après M. Gaudry, ne serait autre que l'éléphant d'Afrique actuel.

L'éléphant « méridional » pliocène est la plus gigantesque de toutes ces bêtes dont la taille entraîne la coexistence d'une flore assez opulente pour suffire à leur alimentation. Le squelette retiré de Durford (Gard) et reconstitué au Muséum mesure une hauteur de $4^{m},35$ de la plante des pieds au sommet de la tête ; il a $2^{m},37$ de largeur avec les défenses et près de 7 mètres de long y compris les défenses. Cette espèce est le prototype le plus éloigné de l'éléphant d'Afrique, de même que l'éléphant « antique » paraît avoir son représentant actuel dans l'éléphant des Indes. Les descendans amoindris sont loin de reproduire les dimensions de leurs aînés.

L'éléphant « méridional » est présent sur une foule de points du midi de la France vers la fin des temps pliocènes; on le trouve près de Lyon, où il habitait peut-être seulement dans la belle saison; de là il s'avançait plus loin jusqu'en Angleterre. On rencontre ses traces sur le plateau central, à Marseille, à Montpellier, dans le Gard, mais surtout en Italie (val d'Arno). Il se plaisait au milieu des forêts encore opulentes de ce dernier âge tertiaire. Les empreintes végétales recueillies par M. le professeur Marion, accompagné de M. Mazel, dans la fosse même d'où le squelette entier de cet animal a été retiré entier et debout, par les soins de M. Cazalis de Fondouce, montrent bien que le paysage d'alors ne comprenait

aucune des formes caractéristiques qui le distingueront plus tard. Ni le chêne de Portugal, ni le farnetto, autre chêne maintenant calabrais, ni le planère, encore moins un type d'hamamélidées, aujourd'hui persan, ne rappellent les combinaisons végétales qui prévalurent plus récemment et que nous avons encore sous les yeux. Il a donc fallu un temps très long pour arriver à l'âge où vécut sur les mêmes lieux l'éléphant « antique, » au milieu des chênes, des ormes, des micocouliers, des lauriers, des érables, des tilleuls et des frênes, dont les espèces nous sont demeurées familières.

Là est le secret de la durée des temps quaternaires; la nature a plusieurs fois changé de face. Non-seulement les espèces primitivement dominantes ont fait place à d'autres; mais les variations de climat ont motivé ces changemens en réalisant des combinaisons florales différentes de celles qui avaient précédé, et les animaux ont subi le contre-coup inévitable de ces événemens. Les carnassiers ont changé comme les pachydermes et les ruminans. — A côté de l'éléphant « méridional » vivait le *machairodus*, le tigre le plus formidablement armé qui ait jamais existé. L'hyène du Cap ou hyène tachetée se rencontre dans le midi de la France, tandis que l'hyène, l'ours et le lion des cavernes accompagnent le mammouth. Il serait facile en abordant les ruminans de multiplier ces exemples. Toujours on remarquerait des faunes juxtaposées, quand elles ne sont pas successives, parce que chacune d'elles répond à un ensemble de conditions gouvernées par le climat et la flore, qui tantôt se manifestent simultanément dans des régions limitrophes et tantôt se substituent en se remplaçant sur un seul et même lieu.

C'est ainsi qu'à la domination de l'éléphant « méridional » habitant toute l'Europe a succédé celle de l'éléphant « antique » d'abord associé au premier, puis régn antseul dans le nord, jusqu'au moment où, refoulé à son tour vers le midi, il cède la place dans le centre et le nord au mammouth. Celui-ci, nouvel arrivé, s'étend plus ou moins, sans jamais s'écarter beaucoup du périmètre des glaciers alpins dans toutes les directions. Nous obtenons ainsi au moins trois et peut-être quatre périodes dont la première est encore pliocène, le quaternaire proprement dit coïncidant avec la disparition définitive de l'éléphant « méridional. » — L'homme a-t-il été contemporain en Europe de l'éléphant « méridional, » c'est-à-dire antérieur à la période quaternaire et à la plus grande extension de glaciers? La présence de l'homme sur notre continent dans un âge où les choses extérieures différaient peu de ce qu'elles furent plus tard, lorsque la race de Saint-Acheul est venue le peupler, cette présence ne soulève par elle-même d'objections d'aucun genre, et l'on peut admettre que la douceur relative du climat et l'abondance de pro-

ductions de tous genres étaient alors de nature à solliciter l'immigration de notre espèce et à faciliter son extension. C'est donc là une pure question de fait qu'il s'agit de trancher, et plusieurs fois déjà on a dû la croire résolue affirmativement. M. de Nadaillac l'examine avec impartialité dans un des chapitres de son ouvrage. M. Desnoyers, le spirituel bibliothécaire du Muséum, observateur des plus ingénieux, avait cru pouvoir signaler, il y a des années, des indices de la coexistence de l'homme et de l'éléphant « méridional. » Il avait observé des incisions intentionnelles sur les ossemens de certains mammifères provenant des sablières de Saint-Prest, près de Chartres; mais ces stries, ces entailles qui semblaient accuser des coups de hache ont été ensuite attribuées avec plus de raison à l'action des animaux et, en dépit des silex taillés recueillis dans ces mêmes sables par l'abbé Bourgeois, les doutes ont persisté, il faut bien l'avouer. Ces doutes sont d'autant plus légitimes qu'ils s'appliquent à d'autres éclats de silex beaucoup plus anciens, recueillis par le même abbé Bourgeois dans les sables de l'Orléanais, près du village de Thenay. Ces silex, qui reculeraient jusque dans le miocène la présence de l'homme au centre de l'Europe, ont eu les honneurs de la dernière exposition, où chacun de nous a pu les voir de près. On sait pourtant que l'incrédulité persistante de beaucoup de savans oppose une fin de non-recevoir à cette découverte, demeurée problématique, et au sujet de laquelle il vaut mieux ne pas insister. Des chocs fortuits, l'action du gel et du dégel, ou simplement les influences atmosphériques, suffisent pour expliquer la présence de pareils éclats. Le fait en lui-même a trop d'importance pour qu'on l'admette sans preuves directes. A l'âge des silex de Thenay, la plupart des séries de mammifères, encore loin de leur point d'arrivée, montrent le règne animal trop imparfait pour que l'homme y ait eu sa place marquée. Si une créature humaine, capable de se fabriquer des instrumens et connaissant le feu, puisque l'on admet l'intervention de cet élément, avait alors existé en France, les progrès une fois inaugurés ne seraient pas restés si longtemps arrêtés au même point. On aurait vu cet être marcher d'un étage à l'autre vers un état plus parfait, et de véritables sociétés humaines auraient finalement peuplé le globe bien avant le quaternaire. Pourquoi d'ailleurs l'Orléanais aurait-il eu le privilège de garder seul des traces de cette nature? — Des bords de la Loire et des environs de Chartres aux grèves de la Somme, la distance est si petite, que c'est dans un étroit canton du nord de la France qu'il faudrait ramener le berceau originaire de toute l'humanité, son paradis terrestre! Assurément ce n'est pas absolument impossible, il est vrai; mais, il faut le dire aussi, ce n'est guère probable, et la réalité n'engendre généralement

pas de telles et si étranges coïncidences. M. de Nadaillac ne voit, comme nous, dans ces éclats de silex, que des fragmens dont l'utilité pratique ne semble pas saisissable.

Les découvertes de restes d'instrumens humains signalées par M. Whitney dans les graviers aurifères de la Californie, rapportés selon toute vraisemblance à l'âge pliocène, étaient de nature à frapper l'esprit. Ces graviers mêlés d'argiles et recouverts de lits d'origine éruptive sont riches en ossemens de mammifères et en empreintes de plantes fossiles. Les mastodontes et les éléphans dominent parmi les animaux; les plantes examinées et décrites par M. Léo Lesquereux annoncent une végétation très différente de celle de la Californie actuelle: point de conifères, mais des charmes, des ormes, des aunes et d'autres arbres, maintenant absens de la région californienne; rien ne manquerait à la démonstration si les découvertes de M. Whitney n'étaient pas demeurées entachées d'une certaine obscurité, de nature à faire craindre que ce savant, induit en erreur, ne se soit fait l'éditeur responsable d'explorations qu'il a avoué à la fin n'avoir pas dirigées en personne.

Les silex supposés taillés de main d'homme, retirés d'un bassin lacustre portugais dont l'âge mio-pliocène n'est pas douteux, par M. Ribeiro, à Otta, au pied du Monte-Redondo, paraissent tout aussi problématiques à M. P. Cazalis de Fondouce, juge si sûr en pareille matière, si l'on s'en rapporte à un récent article de ce savant (1).

Le plus sûr est de renoncer pour le moment à l'homme pliocène, à plus forte raison à l'homme miocène, pour s'attacher à la définition de l'âge qui suit immédiatement le tertiaire et à l'appréciation des indices merveilleux qui sont venus attester la présence d'une race intelligente, contemporaine des derniers éléphans qui aient foulé le sol européen.

Ici nous sortons de la conjecture et du *peut-être*; mais, à raison même de cette certitude, nous devons préciser les notions de tout genre, de nature à nous faire connaître ce que furent les premiers temps quaternaires. Avant d'introduire l'homme, il est juste de déterminer l'aspect, les proportions et les perspectives de la scène où il viendra se produire; mais, pour s'engager à coup sûr dans cette voie, il faut observer une mesure exacte, c'est-à-dire ne pas considérer un seul phénomène qui masque tous les autres. Par une méthode contraire, il est nécessaire de les combiner tous, sans jamais perdre de vue leur importance relative. Nous arriverons

(1) Voyez *la Question de l'homme tertiaire en Portugal*, par M. Cazalis de Fondouce, dans la *Revue des sciences naturelles*, IIIe série, t. I, n° 1; Montpellier, 15 septembre 1881.

ainsi à des résultats en partie nouveaux, mais qui, à raison même de la façon dont les prémisses auront été posées, auront l'avantage de ne pas s'écarter beaucoup de la réalité.

II.

Jetons les yeux avant tout sur l'extension des glaciers et les conséquences qu'elle a entraînées. Si puissantes qu'on les suppose, il s'agit toujours d'un phénomène localisé, n'ayant jamais eu ni l'universalité, ni la signification qu'on lui attribue d'ordinaire, comme s'il était l'expression d'une ère de froid intense, substituant partout les plantes et les animaux des régions arctiques à ceux qui avaient prévalu jusqu'alors. MM. Falsan et Chantre sont très loin, il est vrai, d'avoir souscrit à ces exagérations; mais d'autres savans, et parmi eux quelques-uns des plus autorisés, les ont admises, soit parce que l'événement lui-même, en les frappant d'étonnement, leur dérobait une part de l'ensemble, soit parce que la présence du renne, de la marmotte, du lemming, du glouton, leur paraissait décisive, soit enfin parce qu'ils étaient séduits, comme le docteur Nathorst, en Suède, et M. Heer lui-même, par la rencontre des vestiges de certaines plantes réellement arctiques ou alpines, observées dans les tourbières et les détritus glaciaires de l'époque, sur des points d'où ces plantes se sont depuis longtemps retirées. En dernière analyse on a été jusqu'à supposer, pour expliquer l'évidente juxtaposition de deux faunes et de deux flores très disparates, l'une arctique, l'autre méridionale, l'existence d'une ou plusieurs périodes intercalaires, nommées âges interglaciaires, pendant lesquels les glaciers auraient momentanément disparu en permettant à l'influence d'une température attiédie de se faire sentir pour céder ensuite à un nouveau retour de froid.

Ces opinions n'ont pour elles que l'apparence; elles sont nées d'une illusion et chez des hommes, remarquons-le, d'une science incontestable, mais qui placés en Suisse, en Suède, en Angleterre, c'est-à-dire dans des contrées occupées jadis par les glaces, ont été portés à étendre outre mesure la conséquence des phénomènes dont ils saisissaient de près toute la grandeur. Enveloppé par l'ombre d'une montagne que l'on touche, on croit aisément que la nuit est tombée partout ailleurs. Un habitant de Chamonix qui jugerait des oscillations climatologiques de l'Europe moderne au moyen des particularités accidentelles dont les glaciers de la vallée lui offriraient le spectacle, risquerait de commettre des erreurs semblables à celles des géologues qui n'ont vu dans toute l'Europe quaternaire que les seuls effets des glaciers immenses dont ils venaient de constater la marche et les développemens successifs. Ces glaciers avaient pour-

tant une terminaison. Celui du Rhône moyen, entre Vienne et Bourg, étalait une base frontale d'au moins 25 lieues d'étendue. Les autres versans des Alpes présentaient les mêmes phénomènes. Les Vosges, les Pyrénées, l'Auvergne, si l'on veut, avaient aussi leurs glaciers proportionnés au relief de ces diverses chaînes; mais enfin il existait des limites à cette prodigieuse extension; la carte de l'Europe à l'époque glaciaire, donnée par M. Geikie, le montre surabondamment. La calotte de glace marquée au nord de cette carte (1) occupe les îles britanniques presque en entier, la Scandinavie et la Finlande; elle s'étend au sud sur le Hanovre, la Prusse, la Pologne, la Lithuanie et une moitié de la Russie. Ce que l'on nomme la région « des terres noires » reste en dehors, de Nijni-Novogorod et du haut Volga, dans le nord, d'Orianenburg, de Tchernigov, c'est-à-dire du cours supérieur du Don et du Dnieper, à l'orient, à la Caspienne et à la Mer-Noire dans la direction du sud.

Ce vaste périmètre répond aux limites extrêmes qu'a pu atteindre le phénomène erratique du Nord; mais ce dernier n'en reste pas moins complexe dans son origine, comme dans ses élémens et les phases qu'il a traversées. Des alternatives se produisirent inévitablement; après un premier exhaussement, la Scandinavie a dû s'affaisser de façon à ramener les principales vallées au-dessous du niveau des mers ambiantes, pour se relever plus tard lentement. Elle aurait obéi en dernier lieu à un mouvement ascensionnel qui se poursuit encore. De nos jours, lorsque l'on parcourt la Suède et la Norvège et qu'on voit ces fiords ou bras de mer, ces lacs étroits et ramifiés qui occupent le fond de toutes les dépressions; lorsque, non loin de Christiania, par exemple, on suit de haut les sinuosités du Tyri-fiord ou qu'on vogue sur le Mélar, on ne peut s'ôter de l'idée que, plongées autrefois au sein des eaux et à demi submergées, les terres scandinaves n'achèvent maintenant de se relever peu à peu. Ce qui est certain, c'est que la Scandinavie resta longtemps, pour les hommes comme pour les grands animaux dont nous signalons les migrations, une terre à peu près inaccessible. Bien que les îles britanniques, surtout l'Écosse, aient présenté avec des oscillations analogues les mêmes séries de phénomènes, cependant l'Angleterre du sud, encore liée au continent, était au contraire très abordable. Les éléphans l'ont fréquentée à plusieurs reprises, ce qui prouve qu'aucun détroit n'était encore interposé. L'éléphant méridional, après lui l'éléphant antique, et finalement l'homme primitif et le mammouth, y ont laissé des traces répétées de leur séjour.

Poursuivons notre revue des élémens d'appréciation du quaternaire ancien. Les glaciers, avons-nous dit, quelle que soit l'exten-

(1) Voyez Geikie, *Prehistoric Europe*, p. 564.

sion qu'ils aient obtenue, ne doivent pas être exclusivement considérés. A côté d'eux, on aperçoit d'autres phénomènes, dont il est juste de tenir compte; voyons ceux qui témoignent du régime exceptionnel des eaux et, par cela même, de l'abondance des précipitations aqueuses.

Un géologue dont nous ne partageons pas toutes les idées, M. de Rosemond, a appliqué aux temps quaternaires le terme de « période pluviaire. » Il a eu raison et on ne saurait mieux dire, car la pluie, surtout en automne et en hiver, c'est la neige sur les montagnes, au-dessus d'une certaine élévation, et la neige accumulée, ce sont les « névés, » source inépuisable des glaciers qui, alimentés par eux, descendent ensuite dans les vallées inférieures et envahissent inévitablement le plat pays si rien ne s'oppose à leur extension. Or, en dehors du périmètre des anciens glaciers dont les traces sont reconnaissables, la pluie se manifeste partout, durant l'âge que nous considérons, avec les résultats qu'il lui est donné de produire : alluvions, sables et graviers fluviatiles, développés sur une échelle énorme; niveau des eaux courantes assez élevé pour atteindre à des hauteurs et produire des infiltrations inconnues de nos jours à ces mêmes eaux; enfin, sources permanentes accumulant des monceaux de concrétions et témoignant, par le moyen des empreintes végétales, de l'extrême humidité aussi bien que de la douceur du climat.

Les graviers littoraux, les cordons et les terrasses d'alluvions de cette époque, toujours situés à un niveau des plus élevés, que les eaux des grandes crues devaient nécessairement atteindre, attestent la puissance des fleuves quaternaires. Cette puissance et la force impulsive des cours d'eau sont encore démontrés par la grosseur des matériaux entraînés et roulés. On pourrait alléguer que ces fleuves n'étaient si énormes que parce qu'ils servaient d'émissaires aux glaciers dont ils débitaient les eaux de fonte pendant l'été ; mais la Seine, la Somme, la Durance même ne descendaient alors d'aucun glacier, puisque leurs vallées respectives n'en ont gardé aucune trace; les pluies seules grossissaient leurs cours, et cependant quelle était la puissance de leurs eaux! La Somme avait un lit large de plus de 1 kilomètre; la Seine élevait ses eaux à un niveau de 60 mètres; suivant M. Belgrand, elle aurait roulé depuis 27,000 jusqu'à 60,000 mètres cubes d'eau par seconde, tandis que, de nos jours, ses plus grandes crues donnent seulement 2,416 mètres par seconde. La Durance, dont la pente était aussi rapide que maintenant, avait vis-à-vis de Pertuis une largeur de 5 à 6 kilomètres. Ses graviers anciens s'étagent à 30 mètres au moins au-dessus du niveau moderne. A son embouchure, encore visible et formant un plateau en talus incliné et pierreux, célèbre sous le nom de Crau,

les quarzites roulés de la Vallouise, entraînés de plus de 60 lieues, ont cependant jusqu'à $0^{m},40$ sur leur plus grand axe. Leur forme ovoïde, un peu aplatie, leur poli parfait, les font aisément reconnaître.

Voilà donc d'énormes fleuves. Le Var, maintenant si chétif, avait les mêmes allures, et telle rivière des plus secondaires aurait alors étonné par le débit de ses eaux. De là pour celles-ci la nécessité de ronger et de franchir les obstacles et, jusqu'au moment où les barrières purent être percées, de refluer en amont, en formant des lacs ou des réservoirs profondément encaissés. A ces eaux courantes venaient se joindre des sources qui, à raison de leur volume, jaillissaient à un niveau bien plus élevé que les filets d'eau qui les remplacent et qu'on observe le plus souvent en contre-bas de l'ancien point d'émergence.

On peut juger de l'abondance de ces sources par la puissance des calcaires concrétionnés qu'elles ont laissés et qui constituent des escarpemens, des nappes et des terrasses en complète disproportion avec la faiblesse des eaux qui coulent maintenant encore aux mêmes lieux. Une foule de points en France, comme en Allemagne et en Italie, témoignent de cette action des sources quaternaires, et nous devons à ces mêmes sources des empreintes qui permettent de reconstituer le tableau des plantes et des mollusques vivant à leur portée. Certaines localités sont devenues célèbres par de semblables formations. Les tufs de Moret, près de Fontainebleau; ceux de Canstadt, dans le Wurtemberg; ceux de Provence et des environs de Montpellier; ceux de Massa-Maritima, en Toscane; de Lipari, dans l'île de ce nom, ont fourni un grand nombre de plantes fossiles; mais tous ne sont pas explorés, et ce qu'on ne saurait passer sous silence, c'est l'extension et la distribution de ces sources calcarifères. Au-delà de la Méditerranée, on les retrouve dans toute l'Algérie et jusque dans le désert de Tripoli. On saisit par les traces incontestables de leur présence les indices d'un phénomène qui se répétait sur une vaste étendue géographique, du nord de la France et de l'Allemagne du Sud aux confins du Sahara, du cœur de l'Italie au centre de l'Espagne et à l'ouest du continent. En dépit des différences qui établissent, de nos jours, tant de contrastes entre ces divers points, partout alors des sources intarissables épanchaient leurs eaux chargées de calcaire en dissolution, attestant la présence d'un ciel assez pluvieux pour les alimenter. Ces sources, remarquons-le encore, se montrent exclusivement dans les régions soustraites à l'envahissement des glaciers, en dehors de leur ancien périmètre. Leurs dépôts se rencontrent au sud de l'Allemagne, au nord et dans l'ouest de la France, dans la vallée inférieure du Rhône, dans l'Italie centrale et en Algérie, c'est-à-dire sur tous les points

où habitaient alors les éléphans et où les glaces n'étaient pas établies à demeure. Ailleurs, au contraire, ces glaces, devenues permanentes, détruisaient les forêts, favorisaient l'extension des plantes alpines et celle des animaux caractéristiques des régions froides. Il existait donc réellement une cause d'égalisation des climats pour une partie de l'Europe, comprenant surtout l'ouest et le sud de ce continent, et cette cause d'égalisation qui se résume dans une humidité considérable et permanente était alors commune à la partie septentrionale de l'Afrique, qui partageait, à ce point de vue, les conditions propres à notre continent. L'examen de la flore va, du reste, nous convaincre de la réalité de ce fait, et puisque alors des animaux comme les éléphans, qui consomment pour se nourrir une énorme quantité de substances végétales, trouvaient à vivre sur notre sol, celui-ci devait être couvert de prairies et de forêts luxuriantes. La supposition contraire serait une anomalie inconcevable; un coup d'œil sur les végétaux caractéristiques de la première moitié des temps quaternaires achèvera de nous convaincre.

III.

Pour bien apprécier cette flore, il faut remarquer que les tufs d'où proviennent ses élémens constituent un phénomène analogue dans sa marche à celui de l'extension des glaciers et qui a dû se produire parallèlement. L'extension glaciaire, nous l'avons vu, commence à se manifester avant le quaternaire. Elle met ensuite un temps fort long à atteindre ses limites extrêmes, mais, une fois inaugurée, elle ne s'arrête pas. L'abondance des sources jaillissantes d'où les tufs prennent naissance se fait également sentir dès la fin du tertiaire; les tufs toscans sont en partie pliocènes et se rattachent plus ou moins à l'horizon de l'éléphant « méridional; » à côté des espèces actuelles, on en observe d'autres, qui sont éteintes; puis, à partir de ce premier âge, ces tufs continuent à se déposer. En Provence, les tufs de Roquevaire, explorés par M. le professeur Marion, se rattachent également au pliocène, puisqu'ils renferment encore les vestiges du dernier palmier qui ait habité la France. Mais ensuite, de même qu'en ce qui concerne l'extension glaciaire, le phénomène une fois inauguré persiste et se prolonge, les sources, que l'humidité régnante ne cesse d'alimenter, continuent de couler en accumulant par nappes superposées les masses qu'elles déposent. Le temps marche, et les empreintes recueillies sont presque partout quaternaires, c'est-à-dire qu'elles accusent un changement considérable à partir du moment où les espèces végétales recueillies dans la fosse de l'éléphant « méridional » du Gard nous avaient

montré une végétation forestière bien distincte de celle que nous avons maintenant sous les yeux.

Les espèces de cette dernière association végétale, lors du quaternaire, ont décidément pris possession du sol. Les linéamens principaux de leur distribution géographique actuelle se trouvent arrêtés dans ce qu'ils ont d'essentiel. Plus d'espèces éteintes, mais des combinaisons assez différentes des nôtres pour attester à la fois une plus grande douceur de température, une plus grande uniformité et une humidité plus prononcée du climat.

Nous sommes loin, on le voit, de ces rigueurs excessives dont on a si complaisamment doté le climat de l'Europe quaternaire. E. Lartet, cet observateur si sagace, avait exprimé, il y a des années, la même pensée (1) en affirmant que le développement des milliers de générations successives de ces mammifères qui peuplent encore l'Europe et le maintien des mollusques les plus fragiles à travers les périodes quaternaires excluaient pour celles-ci toute idée de crise violente. — L'apparition de l'homme à ce même moment n'était-elle pas d'ailleurs à elle seule une preuve qu'aucun froid intense n'était venu coïncider avec cette première extension de la race humaine, auparavant inconnue ou absente du moins de nos contrées?

Il suffira de quelques exemples pour montrer que plusieurs espèces, au début du quaternaire, ont déjà pris possession du sol de la région que leur présence continue à caractériser. Nous avons reçu de Canstadt le chêne « à glands sessiles » qui domine encore dans les bois de l'Europe centrale. — En Provence, c'est le chêne « pubescent » qui est le plus fréquent dans les tufs de ce pays. Alors, comme maintenant, il peuplait le midi de la France. En Provence encore, c'est l'érable « à feuilles d'obier » que l'on rencontre, tandis que l'érable « sycomore » abonde dans les tufs de la Celle, près de Moret, exploités par M. Chouquet, et qu'il reparaît dans ceux de Canstadt. Cette distribution est conforme à celle qui existe de nos jours, puisque l'érable « à feuilles d'obier » habite le Dauphiné, la Provence, l'Italie et qu'il s'étend jusqu'en Espagne et en Algérie, tandis que l'érable « sycomore » peuple le centre et le nord de l'Europe, s'avançant même jusqu'au cœur de la Suède. — Ainsi l'ordre actuel préside déjà à la distribution de la flore quaternaire. Cependant certaines espèces, et ce sont justement celles qui exigent une température tiède, sinon chaude, remontent à ce moment bien plus loin vers le nord, au-delà de leurs limites actuelles, et depuis, elles ont été obligées d'émigrer et de rétrograder : ce sont avant tout le laurier et le figuier, dont M. Chouquet a retiré

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, 1858, t. XXXXVI, p. 409.

des empreintes du tuf de Moret; l'arbre de Judée ou gainier, fréquent dans la même localité et qui ne dépasse plus Montélimart à l'état spontané; le buisson ardent, que nous avons reçu de Canstadt et qui, rare partout, ne dépasse plus la Provence : tels sont les indices de l'élévation relative de la température quaternaire.

L'égalisation de cette même température ressort du fait de l'extension vers le nord, jusqu'aux approches de Paris, du laurier, du figuier et du gainier, qui abondent aussi dans les tufs contemporains de Provence et se retrouvent dans ceux d'Italie et d'Algérie, particulièrement à Tlemcen, où de nombreuses empreintes de laurier, recueillies par M. Bleicher, nous ont été communiquées par ce savant. Il fallait qu'à cette époque, le climat fût assez égal pour permettre à des plantes méridionales de se propager à l'état spontané, du 35e au voisinage du 50e degré de latitude nord. L'égalisation, en même temps que l'humidité présumée du climat, résultent encore de cette circonstance singulière, que le saule « cendré, » qui de nos jours encore fréquente les bois humides en Suède et dans les environs de Paris, mais qui, à raison de cette aptitude, est maintenant rare et sporadique dans le midi de la France et en Corse, se trouvait alors associé partout aux espèces méridionales que nous avons signalées : à Moret, à Canstadt, en Provence aussi bien qu'en Italie et à Tlemcen, c'est toujours le saule « cendré » que l'on rencontre. C'est encore à Moret le peuplier « grisaille » et l'aune, à Canstadt le tilleul, en Provence aussi le tilleul, puis le pommier sauvage, en Algérie l'aune. C'est partout le peuplier blanc ou grisaille, le noisetier, l'aune et le tilleul, aussi bien en Provence qu'à Moret et à Canstadt, et cette persistance, jointe à l'universalité du saule « cendré, » ne saurait être plus significative.

Il est donc impossible de ne pas admettre à la fois la douceur et l'humidité du climat quaternaire dans toute la partie de l'Europe que les glaciers n'avaient pas envahie, et à l'époque même où vivait en Provence l'éléphant antique, dont un individu, il y a quelques années, a été retrouvé entier, enchâssé dans le tuf des Aygalades, près de Marseille. Les dents de cet éléphant, seules parties que l'on ait sauvegardées, furent déterminées par le célèbre Falconer, l'auteur même de l'espèce.

Le mammouth (1), animal du Nord, armé contre le froid d'une épaisse toison, pouvait vivre pendant l'hiver dans des cantons, d'où la saison rigoureuse obligeait sans doute l'éléphant « antique » de se retirer chaque année pour émigrer vers le sud. C'est pendant la

(1) Le nom scientifique du mammouth est *Elephas primigenius*, dénomination en réalité impropre, puisque le mammouth est le plus récent et le dernier venu des éléphans fossiles.

belle saison que la seconde de ces espèces étendait ses migrations au sein des plaines boisées et tapissées d'une verdure renouvelée. Cette supposition est basée sur les mœurs des éléphans actuels d'Afrique, qui font de longs trajets pour passer d'un canton appauvri dans des régions plus fertiles. Les éléphans quaternaires ont dû également se déplacer selon les saisons et rechercher les bois méridionaux pendant l'hiver et les contrées boréales pendant l'été. C'est ainsi que les deux espèces ont dû se trouver en contact et qu'à la suite de la rivalité née de leur concurrence, le mammouth, demeuré maître du terrain, a dû forcer l'éléphant antique de se retirer définitivement au pied du versant méridional des Alpes et dans la vallée inférieure du Rhône, où lui-même n'a jamais pénétré, à ce qu'il semble.

Il est naturel de se demander la route que suivit le mammouth pour pénétrer au centre de l'Europe, où il n'était encore qu'un nouveau-venu assez longtemps après le commencement des temps quaternaires et où il ne domina exclusivement que dans le cours et surtout vers le milieu de la période. La réponse à cette question n'a rien de précisément difficile; elle résulte des faits eux-mêmes soigneusement observés, et puisque le mammouth est venu remplacer en Europe d'autres éléphans plus anciens que lui et qu'il s'y est multiplié à la faveur de l'abaissement de la température lors de l'extension des glaciers, cet animal a dû arriver d'une région mère, plus avancée vers le nord que l'Europe elle-même. Cette région mère aurait été son berceau dans un âge antérieur à celui qui le vit s'introduire sur notre sol, et il l'aurait quittée lorsque les progrès du froid auraient rendu sa terre d'origine trop rude à habiter, en diminuant les ressources alimentaires qu'il y avait rencontrées jusque-là. Cette patrie ne saurait être que la Sibérie, au nord de l'Altaï, berceau du mammouth et du rhinocéros « à narines cloisonnées, » qui s'y étaient multipliés durant de longs siècles, probablement pendant le pliocène. Ce qui est certain, c'est qu'ils y ont laissé d'innombrables débris, témoignage irrécusable de leur séjour, dans un âge où la Sibérie conservait encore, avec un climat humide et relativement tempéré, une végétation luxuriante. Plus tard, le mammouth s'est éteint, lorsque la Sibérie a été elle-même envahie par les glaces, mais cette extinction, comme toutes choses, a été graduelle et partielle avant de devenir absolue.

Chassés peu à peu de l'extrême Nord, le mammouth et le rhinocéros durent être refoulés dans la direction du sud. Cette élimination date probablement de la fin du pliocène; elle coïncide peut-être avec celle qui, à la même époque, obligea l'éléphant « méridional » à abandonner le nord, puis le centre de l'Europe, et à ne trouver un refuge momentané que dans le sud de ce conti-

nent. Le mammouth, refoulé dans la même direction, a dû chercher à se répandre à l'ouest de son pays natal et, par conséquent, à passer en Europe, en contournant l'Oural et suivant la ligne des plateaux, où les grands fleuves qui se rendent à la Caspienne et à la Mer-Noire, l'Oural, le Volga, le Don et le Dniéper, ont leur source.

En effet, ces grands animaux, ne pouvant traverser ces fleuves, furent bien forcés de les remonter pour trouver un passage; mais une barrière longtemps infranchissable opposa sans doute un obstacle à ce passage du mammouth : c'est la formation du *Tschornosiem* ou des « terres noires, » qui doit, à ce qu'il semble, son origine à de vastes marais peu profonds, dont le limon aurait été déposé dans un dépression vague, dernier reste de la mer miocène précédemment retirée. C'est seulement après le desséchement de cette nappe fluvio-lacustre que le mammouth aurait pu se répandre à travers la Russie méridionale. Il est certain que des ossemens de mammouth ont été signalés par Huot dans des argiles rouges mêlées de cailloux, aux environs d'Odessa. Une fois engagé dans cette direction, le mammouth a dû nécessairement suivre le Dniéper, contourner les Carpathes et pénétrer ensuite par la vallée du Danube jusqu'à Ulm et à Canstadt pour se répandre de là à l'ouest et au nord dans toutes les parties de l'Europe que les glaces n'avaient pas recouvertes. Mais après avoir tracé cette marche, on se demande naturellement si l'homme, par les mêmes causes, arrivant, comme le mammouth, de l'Asie et, comme lui, nouveau-venu sur le continent européen, n'a pas suivi la même route, de manière à aboutir également vers Canstadt et à la vallée du Rhin, pour redescendre ensuite dans celles de la Seine, de l'Oise et de la Somme. Plus agile, trouvant à se nourrir plus aisément que l'éléphant, se procurant avec plus de facilité que ce dernier un refuge pour la nuit, un abri pour sa famille, l'homme, s'il a pris la même direction, a dû arriver avant le mammouth sur les bords de l'Océan, où il s'est forcément arrêté.

Effectivement le fait est réel, et, selon nous, parfaitement authentique. Les vestiges assurés de l'homme européen, révélés par les instrumens, sont associés aux restes de l'éléphant antique et inférieurs, par conséquent antérieurs à ceux du mammouth dans les carrières de Chelles et de Montreuil, non loin de Paris.

A la partie la plus inférieure de ces carrières, dans un lit de cailloux roulés et de sable « grisâtre, riche en molaires d'*Elephas antiquus*, » M. Florentino Amenigho a recueilli dernièrement (1) toute une série de hachettes amygdaloïdes, taillées sur les deux faces, reproduisant le type bien connu des silex de Saint-Acheul.

(1) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, IIIe série, t. IV, p. 96.

Ces instrumens se rencontrent à l'extrême base de la couche en question ; celle-ci est surmontée de trois autres lits, dont le plus élevé a reçu le nom de « diluvium rouge » et repose immédiatement sous la terre végétale. Les dents de mammouth ne se trouvent que dans la seconde couche à partir de la plus profonde.

Les ossemens d'animaux associés aux instrumens de silex sont nombreux et caractéristiques ; outre l'éléphant antique, on rencontre le rhinocéros de Merck, l'hippopotame, le trogonthère, un bœuf, un cheval, un cerf, mais point de renne. Tout cet ensemble est parfaitement clair, et la date de l'arrivée de l'homme de Saint-Acheul se trouve précisée autant qu'elle peut l'être par les animaux au milieu desquels il vivait, par le séjour qu'il faisait au bord des grandes rivières, le long des graviers, dans le voisinage des eaux, auprès desquelles il était sans doute attiré par la pêche. M. Amenigho indique dans sa trouvaille des instrumens de formes très diverses, quelques-uns inconnus jusqu'à ce jour, mais tous taillés à grands éclats, suivant un procédé toujours le même, qui entraîne cependant l'idée d'une véritable perfection relative et d'une régularité parfois étonnante. Les formes en losange, en disque ellipsoïde, la rectangulaire, se font également remarquer. Ces instrumens, larges et généralement de grande dimension, indiquent des hommes robustes et actifs. L'unité de physionomie qui reparaît toujours en eux provient sans doute de l'uniformité du procédé de fabrication dont on usait pour les obtenir. Ce sont eux qui attirèrent l'attention de Boucher de Perthes et qui constituent en réalité sa plus grande découverte, puisque rien de plus ancien n'a été encore signalé avec sûreté jusqu'ici.

On sait que les instrumens auxquels ce dernier savant dut sa célébrité ont été recueillis dans un dépôt de graviers contenant des restes d'animaux éteints, presque toujours à la base du dépôt et souvent à une profondeur de 10 pieds au-dessous de la surface, soit auprès d'Abbeville, soit surtout à Saint-Acheul, près d'Amiens. Ces graviers, bien supérieurs au niveau actuel de la Somme, ont évidemment une origine quaternaire qui n'a jamais été contestée ; le nombre des instrumens est assez considérable pour que des fouilles bien dirigées en aient constamment fait rencontrer *in situ*, toutes les fois qu'il a été question de vérifier leur position dans le gisement. Pourtant, ce ne fut qu'après de longues controverses, et grâce au concours d'une foule de savans, que l'authenticité des découvertes de Boucher de Perthes fut mise hors de contestation. Pour arriver à ce résultat, il avait fallu les visites de Falconer, Prestwich, Evans, parmi les Anglais, de d'Archiac, Gaudry et bien d'autres géologues français. C'est en 1858 que le litige fut décidément tranché, et bientôt après, des découvertes analogues, faites sur divers points de

l'Angleterre, vinrent attester la diffusion de cette race de Saint-Acheul, en même temps que la soudure du sud de la Grande-Bretagne avec le continent, à l'époque où elle avait pu librement venir s'y fixer. Il est bien certain en effet qu'il ne saurait être question d'invoquer pour elle le secours de la navigation, en attribuant cette invention à une race aussi primitive.

D'après M. Evans, à qui nous empruntons ces détails, le district septentrional le plus éloigné de la Tamise dont les graviers aient encore fourni des instrumens de silex du type de Saint-Acheul est le bassin de l'Ouse et de ses affluens. Ce petit fleuve va se jeter dans la mer du Nord, à Lyme-Regis, sur la côte de Norfolk. On sait, par le *forest-bed* de Norwick, que cette région exhaussée et couverte de forêts au commencement du quaternaire était justement soustraite à l'invasion des glaciers et fertile, puisqu'elle était fréquentée par de grands mammifères, particulièrement par l'éléphant antique, nouvelle preuve de sa jonction au continent. On voit donc que les indices concordent et qu'ici comme à Chelles et à Montreuil, l'homme, armé d'instrumens de silex à grands éclats a dû paraître avant l'arrivée du mammouth, au moment où le prototype de l'éléphant indien fréquentait encore le nord de l'Europe, de compagnie avec le « rhinocéros de Merck » et le grand hippopotame.

Les instrumens recueillis proviennent des environs de Bedford, surtout de Biddenham. Le gravier qui les a fournis s'élève jusqu'à 59 pieds au-dessus du niveau de la rivière, et le point du gisement à la base de ce gravier est situé lui-même à 40 pieds au-dessus de ce niveau. La faune des mollusques terrestres ou d'eau douce marque une température modérée, et les ossemens des mammifères révèlent la présence de deux éléphans, l'éléphant antique et le mammouth, de deux rhinocéros, du grand hippopotame, du cheval, du bœuf, du cerf, du renne et de l'ours des cavernes. Mais, retirés des diverses parties du gravier quaternaire, ces animaux peuvent s'être succédé et s'être remplacés dans la région, sans qu'il soit nécessaire de supposer qu'ils aient été contemporains.

A Bury, à Ickingham, à Waren-Hill, dans la vallée du Lark, affluent de l'Ouse coulant du sud-est, les graviers avec dents et défenses de mammouth ont fourni plusieurs instrumens, les uns ovalaires et discoïdes, d'autres triangulaires, toujours taillés par percussion, à grands éclats, avec des retouches le long des bords, parmi lesquels on en distingue un remarquable par l'extrême régularité de sa forme, qui reproduit celle d'une hache triangulaire, atténuée en coin par une de ses extrémités destinée sans doute à être emmanchée.

A Redhill et Whitehill, non loin de Thetford, toujours associés à

des ossemens de mammouth, d'autres instrumens affectent un contour oblong et aminci dans le haut en forme de manche. Il en est qui sont à peine dégrossis, tandis que d'autres dessinent un ovale, un losange ou une amande d'une surprenante régularité, provenant de retouches intentionnelles, exécutées à l'aide de petits éclats. C'est à Santon Downham, localité qui fait partie du comté de Suffolk, que se rencontrent les plus parfaits spécimens; quelques-uns, terminés par une pointe des plus aiguës, peuvent avoir servi de pointes de dard. Les restes d'éléphans accompagnent toujours ces instrumens, qui sont parfois accumulés avec une telle profusion qu'on les a fait servir à combler des ornières.

Ils se trouvent également, bien qu'avec une moindre abondance, dans la vallée de la Tamise et dans des conditions de gisement absolument identiques. L'un des plus anciennement découverts, puisque la date de sa découverte remonte à 1715, d'après M. Evans, provient des environs immédiats de Londres ; c'est un silex noir remarquable par la régularité de sa taille à larges éclats et sa terminaison supérieure atténuée en coin. — A Reculver, à Cantorbéry, à Boiscombe, Downton, Millford-Hill, etc., d'autres instrumens, énumérés et décrits par M. Evans, ont été collectionnés par les archéologues anglais; ils attestent la présence et même la multiplication de l'homme, qui se plaisait évidemment dans cette contrée et y trouvait des conditions favorables de séjour et d'alimentation, dans la première partie des temps quaternaires, associé d'abord à l'éléphant antique et plus tard au mammouth, lorsque celui-ci remplaça la première de ces deux espèces.

M. Evans fait ressortir avec raison la ressemblance générale de ces instrumens en France comme en Angleterre. Ajoutons tout de suite que, bien plus au sud, ils ont été rencontrés dans les graviers de la Haute-Garonne par M. Noulet et jusqu'aux environs de Madrid.

Le caractère des dépôts, les restes de mammifères et de mollusques qui les accompagnent étant partout les mêmes, et l'aspect ainsi que le mode de fabrication ne différant pas et dénotant les mêmes procédés, n'est-on pas autorisé à conclure que tous ces instrumens appartiennent à une même époque et qu'ils ont été utilisés par une seule et même race d'hommes? — L'époque est celle que caractérise la présence successive de l'éléphant antique d'abord, du mammouth ensuite; la race de Saint-Acheul ou des instrumens de silex épars dans les graviers embrasse évidemment ces deux âges, qui se suivent, se complètent et qui partent du moment où l'extension des glaciers est en train de s'accomplir jusqu'à celui où cette extension atteint ses limites extrêmes.

M. Gaudry, dans ses *Matériaux pour l'histoire des temps quater-*

naires, a donné un tableau de ces âges tels que l'examen des grands mammifères les lui fait entrevoir. D'abord vient l'âge du *forest-bed* de Cromer, que distingue surtout l'éléphant antique et le rhinocéros « à narines minces, » auxquels sont associés le bœuf primitif (*Bos primigenius*), le cheval et un hippopotame qui diffère peu de celui d'Afrique. Cependant l'éléphant méridional et le mammouth ne sont pas absens de cette première formation. Il en résulte que cette période, au moins dans le canton d'Angleterre où il est permis de l'observer, a dû se prolonger sans interruption bien sensible depuis la fin du pliocène jusqu'à l'arrivée du mammouth inclusivement. Le professeur du Muséum place ensuite l'âge du *boulder-clay*, qui correspond à la plus grande extension des glaciers. Sans s'expliquer ici sur la complexité de cette assise de déjections glaciaires étudiée de si près par M. Geikie, on peut admettre qu'elle est caractérisée par la présence exclusive du mammouth et du rhinocéros « à narines cloisonnées » (*Rh. tichorinus*), qui, dans le nord au moins, ont remplacé définitivement leurs congénères de l'âge précédent. Mais comme les instrumens du type de Saint-Acheul se rencontrent dans les graviers en contact avec les deux éléphans soit à Paris, soit en Angleterre, il s'ensuit que la race qui les a fabriqués a vécu pendant les âges que ces pachydermes ont successivement caractérisés.

Il est en même temps probable, d'après tous les indices réunis, tirés surtout de la présence et de la multiplication des éléphans, des rhinocéros, des hippopotames, de l'homme lui-même, choisissant de préférence le nord et l'Angleterre pour séjour, que le climat n'avait alors rien de rude, que la végétation était luxuriante et la température modérée.

C'est en cela que réside, remarquons-le, le trait principal de cette première race. Elle ne se tient pas renfermée au sein des cavernes, où ses traces sont à peu près inconnues; c'est au fond des graviers et le long des fleuves, dans les vallées ouvertes, au milieu de pays fertiles et arrosés qu'on en observe des vestiges. Elle vit à l'air, n'ayant rien à redouter des grands mammifères, comme les éléphans, les bœufs et les chevaux; elle se mêle plutôt à eux, elle les suit, fréquentant les grèves, les prairies et la lisière des bois. Sans doute, cette race que la température favorise, vit de pêche et de chasse, probablement aussi de fruits. La multitude des instrumens épars dans les graviers annonce qu'elle est relativement nombreuse; elle occupe toutes les plaines de l'Europe occidentale, du Norfolk au centre de l'Espagne. Elle a laissé des traces de son industrie jusqu'à Charbonnière (Saône-et-Loire), mais pas plus loin. Venue par le nord, en remontant la vallée du Danube et avant la plus grande extension glaciaire, comme nous l'avons dit, elle ne pénètre pas dans la vallée du Rhône, obstruée

par un gigantesque glacier. Il lui faut de larges étendues pour qu'elle y soit à l'aise; elle les trouve dans le nord-ouest; elle s'y établit et s'y multiplie en paix, sans avoir à supporter, en fait d'intempéries, que des hivers très pluvieux. Qui sait même si des abris temporaires ou cabanes ne la reçoivent pas pendant la saison des pluies? Au nord, cette race n'a jamais eu la faculté de s'étendre plus loin que le 53e degré. Les instrumens à larges éclats manquent à la Scandinavie, alors inhospitalière, peut-être même inaccessible (1).

Pêcheur avant tout et aussi chasseur, mais certainement étranger à toute tentative agricole, l'homme de Saint-Acheul n'a d'autre industrie que de se procurer des armes et des instrumens. Il taille surtout le silex dans une intention assez difficile à préciser à une telle distance; il en retire à profusion ces palets discoïdes, amincis vers les bords à l'aide de retouches, obtenus par éclats au moyen de la percussion, qui le caractérisent. Peut-être, emmanchés grossièrement, servaient-ils à la fois d'armes de combat et de hachettes propres à abattre et à façonner les branches au moyen desquelles il construisait la hutte destinée à le recevoir dans les déplacemens répétés qui marquaient sa vie.

M. Evans a cherché à apprécier les produits de cette industrie, la plus ancienne dont nous ayons connaissance. Il estime que les éclats simples ou façonnés ayant pu servir de pointes de javelots ou de flèche sont nuls ou du moins tellement rares que l'on ne saurait rien conclure de la présence de quelques-uns d'entre eux, circonstance qui impliquerait l'ignorance de l'arc et même des armes de jet chez ces hommes primitifs. D'autres éclats plus réguliers et retouchés avec soin ont dû servir de grattoir ou de lime. Une catégorie bien plus nombreuse se compose d'instrumens dits « linguiformes » par l'auteur anglais et qui sont ovales et épais inférieurement; allongés supérieurement en une pointe plus ou moins aiguë, ils ont dû servir soit à perforer certaines substances, soit à creuser dans la terre. — Quant aux instrumens ovales ou conformés en amande et amincis le long des bords, ce sont certainement les plus nombreux. Minces proportionnellement, convexes sur les deux faces et le plus souvent symétriques par leur contour, ils offrent des variations de détail dont M. Evans est porté à ne pas beaucoup tenir compte et qui dépendent peut-être uniquement des caprices de l'ouvrier, d'une sorte de mode passagère ou même aussi des accidens de la fabrication. Mais quel était l'usage de cette dernière catégorie d'instrumens, et d'abord en admettant, ce qui semble conforme à la stricte vérité, qu'ils appartiennent exclusivement en

(1) Cependant un crâne extrait des couches coquillières de Stængenæs a été attribué à la race Saint-Acheul par M. de Quatrefages.

Europe à la plus ancienne période, nommée par M. Evans « période des graviers, » ne se retrouvent-ils nulle part ailleurs? Effectivement on en a signalé de pareils ou du moins d'analogues recueillis dans l'Inde auprès de Madras, dans la Babylonie méridionale, en Palestine, en Grèce, plus loin au cap de Bonne-Espérance. Cependant, sauf ceux que l'on a retirés d'une couche de sable près de Mégalopolis, en Arcadie, où ils étaient associés à des ossemens de grands pachydermes, aucun de ces instrumens n'est assez authentique ni d'une ancienneté assez avérée pour donner lieu jusqu'ici à aucune conclusion. Ils ne sauraient être en tout cas mis en parallèle avec les objets découverts en Europe, les seuls dont la date soit certaine et qui nous reportent à une antiquité réellement prodigieuse. Cette ancienneté même devient un obstacle à la détermination de ce que pouvait être l'usage de pareils instrumens. Comment appliquer les lois de l'analogie dès que l'on s'enfonce dans un pareil lointain et vis-à-vis d'une race dont l'instinct et les habitudes nous sont aussi inconnues que sa manière de vivre et les nécessités même de l'existence qu'elle menait?

Pour ce qui est d'évaluer en années ou même en siècles l'âge auquel remonte la race dont nous venons d'esquisser l'histoire, l'esprit se perd aisément dans de semblables calculs. Il vaut mieux, à l'exemple de M. Evans, renoncer à toute supputation que de proposer un chiffre qui ne reposerait sur rien de sûr. Les huit cent mille ans de M. Lyell n'ont pas plus de réalité objective que les deux cent mille proposés par M. John Lubbock. Songeons seulement à ce qu'il a fallu de suites de siècles pour que le glacier du Rhône, parti du fond du Valais, s'avançât graduellement jusqu'à Lyon et plus encore pour que trois associations d'animaux gigantesques, fortement armés dans la lutte pour l'existence et défendant pied à pied le sol dont ils étaient les maîtres incontestés aient graduellement décliné, en se retirant peu à peu, jusqu'au moment où celle de ces associations que caractérise le mammouth occupât à elle seule toute l'Europe centrale et s'y maintînt avec assez de persistance pour semer de toutes parts les vestiges répétés de ses dépouilles. Seuls, les débris humains ont longtemps fait défaut à cet immense ossuaire. Leur absence a été commentée; elle a paru singulière à certains auteurs. D'autres, comme M. Evans, ont remarqué avec raison que l'homme des graviers de Saint-Acheul devait être bien faible en nombre relativement aux populations animales au milieu desquelles il vivait. Par lui-même, il ne se range pas parmi les êtres de grande taille, dont les os se sont conservés, toujours cependant dans une proportion restreinte. On ne rencontre guère au fond des graviers de restes épars d'animaux d'une dimension égale ou inférieure à celle de l'homme. Enfin l'usage d'une

sépulture a pu s'établir de très bonne heure, et dans ce cas il ne nous resterait d'autre chance que de retrouver les restes des individus morts par accident.

En réalité, les ossemens de la race préhistorique contemporaine de l'extension graduelle des glaciers et de l'éléphant « antique » sont loin d'être inconnus, bien qu'ils soient partout excessivement rares. Partout aussi c'est à des dents d'éléphans ou de rhinocéros qu'ils se trouvent associés. Ainsi qu'on pouvait le présumer, c'est principalement dans les graviers et à leur base, sur le même niveau que les instrumens eux-mêmes, que ces précieuses reliques ont été rencontrées. Ce sont les parties les plus résistantes du squelette, les crânes ou les mâchoires qui ont été seulement recueillis, presque toujours à l'état de fragmens jusqu'ici.

La plus ancienne de ces découvertes, sujette d'abord à bien des controverses, remonte à près de deux siècles; il s'agit d'un crâne retiré du lehm de Canstadt, près de Stuttgart, mêlé à des ossemens d'animaux perdus, à la suite de fouilles ordonnées par le duc Eberhard de Wurtemberg. C'est à cette localité célèbre par la présence des restes de grands pachydermes et des empreintes végétales quaternaires que MM. de Quatrefages et Hamy ont emprunté le nom appliqué par eux à la plus ancienne race d'hommes connue, considérée anatomiquement; ils l'ont nommée « race de Canstadt » ou encore « dolichoplatycéphale » de la structure surbaissée et prolongée d'avant en arrière de la voûte crânienne de cette race. D'autres crânes absolument pareils ont été successivement découverts à Éguisheim, dans le lehm de la vallée du Rhin, par M. Faudel; dans les argiles de l'Olmo, près Arezzo, par M. Cocchi; dans les alluvions de Clichy, par M. E. Bertrand; dans les sables de Brüx en Bohême, par M. Fix.

Si l'on joint à ces crânes un petit nombre de mâchoires éparses, trouvées dans les mêmes conditions de gisement et dont celle dite « de la Naulette » est la plus connue, si l'on mentionne encore le crâne célèbre provenant de la caverne du Néanderthal, près d'Eberfeld, sur le Rhin, et enfin les restes humains empâtés dans les cendres volcaniques de la Denyse en Velay, on aura mentionné tout ce que l'on connaît en fait de « documens anatomiques » susceptibles de nous éclairer au sujet de la structure et de l'aspect physique de l'homme qui taillait les silex d'Abbeville.

Si restreints qu'ils soient, ces documens sont cependant concluans, et les résultats auxquels ils conduisent ont été mis en pleine lumière par MM. de Quatrefages et Hamy. Ils ont fait ressortir la concordance de caractères d'où naît la certitude qu'il s'agit bien d'une seule et même race. Tous ces divers crânes recueillis sur des points si distans accusent absolument le même type, un allongement

d'avant en arrière, un surbaissement de la voussure qui dépassent les limites ordinaires. Le front est fuyant; les arcs osseux qui répondent aux sourcils ont une saillie parfois énorme. En combinant les crânes avec les mâchoires trouvées dans les mêmes conditions, on constate le prognathisme de la région alvéolaire, la présence d'incisives petites et serrées qui contrastent avec la grosseur des canines développées d'avant en arrière, enfin une progression croissante du volume des molaires, très rarement observée chez l'Européen de nos jours. En même temps, l'épaisseur des os du crâne est inusitée; les impressions qui se rapportent aux circonvolutions cérébrales sont faibles et pauvres. Au total, ces têtes dénotent un type certainement humain, marqué par un développement des régions instinctives aux dépens de celles où domine l'intelligence pure, plus particulièrement du front. La bouche projetée en avant, la saillie des arcades sourcilières, ajoutent sans doute à l'expression farouche que devait avoir une semblable physionomie jugée d'après nos idées et alors que des milliers d'années ont ennobli les traits de l'homme, en atténuant les parties du visage qui relèvent des appétits, pour agrandir celles qui servent de siège à la pensée. Cependant, parmi les crânes « dolichoplatycéphales, » celui de l'Olmo et celui de Clichy paraissent être féminins et dénotent moins de rudesse et des saillies moins accusées dans les os de la face. Au contraire, le crâne du Néanderthal a toujours étonné par l'énorme saillie de ses arcs sourciliers, qui paraissent même une exagération de ceux qui caractérisent la race. Les savans français retrouvent les mêmes caractères ethniques, très nettement prononcés, dans les restes d'hommes trouvés ensevelis au fond des cendres volcaniques du Velay; ils appartiennent par cela même à un âge où les volcans de cette partie de l'Auvergne étaient encore en pleine ignition.

Ce type crânien, dont l'infériorité relative est tellement visible, les savans français l'assimilent avec raison à celui qui distingue certains Australiens du Sud des alentours d'Adélaïde et qui s'écarte justement du plan céphalique le plus ordinaire de la région. On le retrouve peut-être encore chez quelques tribus de Négrites, perdues au sein des montagnes de l'Inde centrale. Mais si le type de Canstadt ne saurait se montrer à l'état normal que chez les races actuelles les plus dégradées, il est loin d'être inconnu en Europe à l'état sporadique et à titre d'exception locale ou individuelle. Dans d'anciennes sépultures, en Irlande surtout, sur une foule de points, on en rencontre des exemples, et Paris, même de nos jours, en laisserait voir à l'observateur attentif. Un crâne historique, celui de saint Mansuy, évêque de Toul, reproduit trait pour trait la configuration de ceux d'Eguisheim et du Néanderthal. Faut-il croire à une récurrence atavique, suite du mélange des races, qui ramènerait

untype depuis longtemps perdu, en le faisant revivre chez quelques-uns de ses descendans? La fréquence relative de ce type en Irlande indiquerait-il que la race de Canstadt, avant de s'éteindre, aurait contracté dans cette île des alliances avec celles qui lui ont succédé? C'est là évidemment un problème insoluble. L'immense variété des plans de structure chez les peuples civilisés contraste avec l'uniformité qui préside à la conformation physique des tribus sauvages. Chez elles, les générations se succèdent sans apporter de changemens à la manière d'agir et de vivre; elles sont jetées dans un moule qui ne se modifie jamais. Mais il en est autrement de nos populations où, toutes les causes de perturbation agissant sans trève, toutes les combinaisons possibles doivent à la fin se réaliser, celles qui prédominaient dans les âges les plus reculés, à côté de celles qui appartiennent en propre aux temps modernes. Les « dolicho-platycéphales » actuels attestent seulement que leurs devanciers, conformés normalement comme ils le sont eux-mêmes par accident, étaient bien des hommes, non pas sans doute des littérateurs, des artistes ni des philosophes, mais des individus actifs, industrieux, capables de se défendre, de se procurer des vivres et sans doute aussi de se loger.

IV.

Le tableau est maintenant tracé dans ses traits les plus essentiels. Nous voyons d'ici l'Europe des premiers âges quaternaires envahie au nord et au centre par les glaciers, mais libre sur d'autres points, à l'ouest et au sud. Divisée en vallées ouvertes que parcourent des fleuves larges et puissans, couverte de bois et parsemée de vastes prairies, elle est peuplée d'éléphans, de rhinocéros, d'équidés et de nombreux ruminans. Elle possède aussi des bêtes féroces, moins redoutables pourtant que dans l'âge suivant; enfin, elle a des hommes qui errent à l'air libre et n'éprouvent pas encore le besoin de se réfugier au fond des cavernes. Cependant, par un effet naturel des événemens, la distribution des diverses troupes d'animaux avait eu lieu selon les régions les plus favorables à chacune de leurs races. L'éléphant antique s'était retiré au midi, vers les parages de la Méditerranée actuelle. Le rhinocéros de Merck, la hyène tachetée, le grand porc-épic l'avaient suivi. L'hippopotame, perdant ses proportions premières, tendait à se confondre de jour en jour avec l'hippopotame « amphibie » des fleuves africains. Le mammouth et le rhinocéros à narines cloisonnées, garantis contre le froid par une toison épaisse et laineuse s'étaient multipliés dans le nord, où leur aire d'extension correspond peu à près avec celle de l'homme de Saint-Acheul. Les étés étaient alors tempérés, exempts de grandes

chaleurs, comme les hivers de grands froids. L'humidité était le trait dominant de la température; celle-ci devenait plus rude dans le voisinage des glaciers, surtout de ceux, comme les glaciers scandinaves et les glaciers alpins, qui occupaient d'énormes périmètres, le long desquels, malgré des oscillations partielles, la glace se présentait en masses gigantesques. On conçoit que certains animaux, qui aujourd'hui se plaisent dans les régions froides, l'élan, le bœuf musqué, le chamois, le saïga découvert par M. Gaudry, mais surtout le renne, se soient alors accommodés de ces circonstances locales et en aient profité pour se multiplier largement dans les cantons soumis à une pareille influence. Ces mêmes animaux ont pu en descendre pendant l'hiver pour aller plus loin, au sein des vallées inférieures, chercher des pâturages non ensevelis sous la neige. Par la même raison, les animaux des plaines tièdes et même ceux du sud ont également pu remonter périodiquement vers le nord et profiter de la belle saison pour s'avancer vers les pays qui leur offraient, avec une fraîche végétation, des alimens assurés jusqu'aux approches même des glaciers.

Le même ordre de choses, peut-être avec des variations partielles, que de si loin il est impossible d'apprécier, persista jusqu'à la plus grande extension des glaciers; et, cette extension une fois accomplie, elle a fort bien pu demeurer longtemps stationnaire avant de céder à un mouvement de retraite, toujours fort lent et accompagné lui-même de retours momentanés.

Il est cependant certain que les conditions premières finirent par s'altérer; le climat changea peu à peu; les glaciers s'arrêtèrent, puis commencèrent à reculer. Nous sommes assurés de l'existence et des caractères de cette nouvelle période par des signes irrécusables. En interrogeant les divers ordres de phénomènes auxquels nous nous sommes attaché, les réponses que l'on obtient concordent de tous points, et cet accord en atteste la réalité.

Si nous cherchons avant tout le sens général des événemens qu durent se dérouler, il nous sera donné par des indices qui n'ont rien d'équivoque : les glaciers déclinent et reculent, les tufs et par conséquent les sources s'amoindrissent; les grands pachydermes s'éloignent ou deviennent graduellement plus rares, tout cela par une seule cause, qui n'est autre que la diminution de l'eau, des neiges sur les montagnes, des pluies dans les régions inférieures. Ainsi, l'égalité du climat n'est plus constante; le froid augmente et la sécheresse fait des progrès; la végétation s'appauvrit par cela même. Ces trois faits se prouvent l'un par l'autre et s'enchaînent nécessairement. Les tufs de Provence avaient montré partout le pin de Salzmann, le tilleul, l'érable à feuilles d'obier, relégués depuis lors dans des stations plus fraîches que le plat pays. Les

tufs de Moret avaient offert le laurier, le figuier, le gainier, exclus plus tard des environs de Paris. Tandis que les éléphans et les rhinocéros se font plus rares, le renne, au contraire, tend à se multiplier, preuve évidente que le climat, devenu plus froid, favorise ce dernier. D'autre part, l'ours des cavernes, l'hyène, le lion, trouvent dans l'accroissement des troupes de ruminans et d'équidés une proie plus abondante et plus facile que précédemment. L'homme enfin, celui dont nous avons signalé l'industrie et les traits physiques, les habitudes de vie à l'air libre, celui des silex de Saint-Acheul, la race dolichoplatycéphale de Canstadt, est elle-même atteinte; elle disparaît, peut-être aussi se transforme-t-elle, et, pour résister à des conditions plus rudes, qui tendent à s'aggraver de jour en jour, va-t-elle se réfugier dans le fond des cavernes, pour y vivre assez misérablement et périr au premier contact qu'elle aura avec une race plus jeune et plus forte. En effet, c'est peut-être là la signification de cet « âge du Moustier » proposé par M. de Mortillet, que M. Lartet avait désigné sous le nom plus impropre « d'âge de l'ours des cavernes » et qui montre de nouveaux instrumens, tantôt épars à la surface, tantôt laissés dans des cavernes visiblement habitées, dont celle du Moustier est le type. Ces instrumens plus petits, plus grossiers que ceux de l'âge précédent, obtenus par éclats et taillés sur une seule face, sont, pour ainsi dire, un prolongement dégradé de l'industrie acheuléenne.

Quoi qu'il en soit de cette dernière appréciation, il est juste, en s'acheminant vers la fin du quaternaire, de distinguer un âge de transition, pendant lequel le mammouth et le rhinocéros, encore présens, mais moins multipliés qu'auparavant, se trouvent associés aux instrumens du type du Moustier, tandis que les glaciers s'arrêtent et commencent leur mouvement de retrait et que la flore perd de son opulence, le climat européen devenant plus inégal et plus froid. Cet âge pourrait bien être celui que M. Gaudry désigne sous le nom de « diluvium » et qui, d'après lui, serait caractérisé par la fonte d'une partie des glaciers, l'extension des fleuves, par conséquent des alluvions et des prairies. Pour pénétrer dans l'âge suivant, celui du renne proprement dit, nous n'avons qu'à signaler la continuation du même mouvement de retrait des glaciers, de différenciation des saisons, de sécheresse et de froid relatifs étendant à l'Europe entière les conditions propres à un climat extrême et continental. Ce dernier âge a été fort long; il a vu les glaciers reprendre en sens inverse le chemin qu'ils avaient suivi pour se projeter en avant. Il a vu une race d'homme très distincte de la précédente et certainement plus élevée en intelligence, envahir et peupler l'Europe; il a vu les grands pachydermes, devenus très rares, se réfugier au fond de certaines forêts, puis s'éteindre totalement, peut-être

exterminés par l'homme, devenu plus industrieux à la fois et plus redoutable. Cet âge du renne a été reconnu par tous les savans qui se sont livrés à des recherches sur les animaux éteints et les documens préhistoriques, qui ont fouillé les cavernes ou les stations dans lesquelles domine le silex taillé du type de la Madelaine ; c'est le « magdalénien » de M. de Mortillet, et sur cet horizon bien connu viennent se ranger les grottes ou les abris célèbres des Eyzies, de Laugerie, de Bruniquel et tant d'autres de la Dordogne, de la région toulousaine, de l'Ariège, de la Savoie, de la Belgique, etc., qu'il est inutile d'énumérer, enfin la station en plein air de Solutré. Comme le dit M. de Nadaillac, le mammouth est encore assez fréquent au commencement de la période, mais le renne domine, et vers la fin, il reste le représentant exclusif de toute la faune.

Ce n'est pas la période elle-même, parfaitement explorée, mais ses caractères, qui ont été généralement méconnus. En faisant coïncider l'âge du renne, ou mieux encore l'âge du renne excluant le mammouth avec l'époque du plus grand froid, on rencontrait juste, et cela doit être ainsi ; un froid plus violent concorde toujours avec un climat et des saisons extrêmes, et celles-ci, en appauvrissant la végétation, rendent précaire le maintien d'une foule de plantes. Il en résulte une double cause concourant à l'extinction des grands pachydermes, les derniers survivans d'une série longtemps si puissante. Leur extinction n'a pu être subite, et les croquis, aussi bien que l'ivoire travaillé des hommes des cavernes, le démontrent bien, mais la rareté croissante de ces animaux réduits à ne plus sortir de certains cantons et diminuant en nombre, comme en force, dans la mesure même des progrès du froid, fait voir également que leur déclin était dû à une cause dont la persistance a amené finalement leur disparition. Cette cause ne saurait être attribuée qu'à une aggravation des conditions extérieures de plus en plus défavorables ; c'est-à-dire au froid et à la sécheresse réunis.

Le froid n'est pas venu de l'extension des glaciers, ou, si l'on veut, l'extension des glaciers n'a pas été la conséquence du froid, comme l'on a souvent affecté de le croire ; non-seulement parce qu'il faut beaucoup de neiges pour imprimer aux glaciers une marche incessamment progressive, circonstance qui implique plutôt une température humide et par cela même égale, mais aussi parce que cette marche en avant, inaugurée dès avant la fin du tertiaire, ne s'est ensuite jamais arrêtée, en sorte que c'est justement dans la première moitié des temps quaternaires, époque où se place cette extension, que les grands pachydermes sont les plus nombreux et les plus forts, en même temps que la flore se montre la plus opulente. Mais le climat devint plus extrême, moins pluvieux et la température plus basse en hiver, à partir d'un moment donné ; de

là le retrait des glaciers, mais ce retrait, d'autre part, ayant mis un temps très long à s'accomplir, on conçoit à quel point la présence des masses glaciaires longtemps persistantes dut contribuer à accroître la rigueur du nouveau climat.

D'ailleurs, le froid le plus intense n'a pu coïncider avec la plus grande extension des glaciers, puisqu'alors le froid aurait diminué immédiatement après cette époque, et les mammouths, qui ont certainement survécu au moment de la plus grande extension et vécu un certain temps associés au renne, dans l'âge où dominait ce dernier, auraient profité eux-mêmes de l'adoucissement survenu pour se répandre et se multiplier de nouveau.

Les indices d'une diminution croissante de l'humidité dans l'âge du renne et des glaciers en voie de retrait nous sont fournis, non-seulement par ce retrait même, qui implique des chutes de neige de moins en moins abondantes sur les hauts sommets, mais encore par les tufs ou concrétions calcaires, œuvre des sources, qui s'atténuent de manière à perdre à la fois de leur étendue et de leur consistance; ils sont graduellement ramenés aux proportions modestes que nous leur connaissons de nos jours. C'est dans la partie jeune de l'un de ces tufs quaternaires, aux environs d'Aix, que M. le professeur Marion a recueilli dernièrement deux instrumens du type de la Madelaine incrustés par la concrétion calcaire. L'aspect de la roche et la nature des empreintes végétales qu'elle renferme montrent que les anciennes conditions de climat n'étaient alors plus les mêmes. Le tuf de Saint-Antonin ne présente ni le laurier des Canaries, ni le pin de Montpellier, à l'exemple des tufs plus anciens des Aygalades et de Meyragues; mais la trouvaille précieuse de M. Marion atteste la présence de l'homme sur les lieux à une date postérieure, qu'il est possible de déterminer.

Cette race de troglodytes, plus récente et plus diffuse que celle de Saint-Acheul qui ne semble pas avoir jamais pénétré dans la vallée inférieure du Rhône, plus intelligente, mieux protégée, était aussi plus industrieuse. Elle vivait de chasse, mangeait le cerf et le lapin en Provence, le renne dans le reste de la France, le cheval à Solutré. Comme sa devancière, cette race a été l'objet des études de bien des savans, à partir de M. E. Lartet. C'est celle que MM. de Quatrefages et Hamy ont nommée la race de Cros-Magnon. Avec elle, l'intelligence et l'idéal commencent à se manifester. Les ornemens gravés, la reproduction graphique des animaux, les bâtons de commandement témoignent de l'éveil de cette faculté maîtresse, l'imagination, d'où l'homme a tiré tout ce qu'il sait, au moyen de laquelle il a senti s'éveiller en lui l'attrait du beau et le désir d'apprendre.

Au moyen de ces deux races superposées, nous atteignons le terme

de notre examen, nous touchons avec la seconde à la fin des temps quaternaires. Les glaciers se retirent de plus en plus, le renne lui-même reprend les sentiers du nord. Poursuivi par l'homme, auquel il prêtait une proie facile, il a été sans doute exterminé par lui dans le centre de l'Europe, tandis que le chamois et le bouquetin lui échappaient, en se réfugiant sur le sommet des montagnes. La chaîne qui part des âges anciens se relie alors peu à peu, non pas directement avec l'histoire, mais avec les temps préhistoriques les plus reculés. On sort réellement de la géologie pour pénétrer dans l'archéologie ethnique qui mène, à travers les âges successifs de la pierre polie, du bronze et du fer, vers une époque plus rapprochée de celle où nous plaçons nos premiers ancêtres et le berceau des civilisations primitives de l'Orient.

Pour achever l'esquisse et en combiner tous les traits épars, il faudrait prendre pour guide le marquis de Nadaillac et assister avec lui aux débuts des diverses populations du globe. En Amérique, comme en Europe, en Égypte et dans le nord de l'Afrique, aussi bien que dans les Indes, on verrait toujours l'homme commencer par tailler la pierre, substance qu'il a sous la main et qui n'exige d'autre apprêt que la percussion. Les inventions et en première ligne celle de l'usage des métaux viennent ensuite, et la civilisation inaugure son cycle, soit pour le parcourir en entier, soit pour s'arrêter à mi-chemin. Mais un fait domine tous les autres, quand l'homme a été assez intelligent pour s'armer et se procurer des instrumens, quand il a choisi dans ce dessein et façonné le caillou, il avait déjà le feu et par conséquent il avait pu modifier son alimentation, d'abord exclusivement végétale. C'est là le progrès le plus décisif, le premier de tous ; c'est alors que l'homme est allé devant lui et qu'il s'est répandu, n'importe dans quelle direction, sur toute la surface du globe.

Remarquons-le pourtant, en réalisant cette diffusion, en sortant de l'obscurité et de l'isolement pour s'étendre jusqu'aux extrémités des deux hémisphères, l'homme n'a fait que suivre l'exemple des animaux qui l'avaient précédé. Le cheval et l'éléphant, pour ne citer que ces deux types, s'étaient comportés de la même façon que l'homme. Eux aussi, longtemps inconnus, sortirent d'une région mère, lorsque les circonstances leur devinrent favorables. Ils s'avancèrent de proche en proche, venant l'un et l'autre de l'Asie où, selon M. Gaudry, on rencontre de vrais chevaux et de véritables éléphans dès la fin du miocène. Le cheval provient originairement sans doute d'une transformation de l'hipparion ; il se montre d'abord dans le nord de l'Inde, puis il passe en Europe. C'est alors l'*equus stenonis* qui remplace et exclut l'hipparion sur le sol de notre

continent; le cheval s'avance plus loin, il va jusque dans l'Amérique du Sud, d'où il a ensuite disparu. L'éléphant, si l'on s'attache aux enchaînemens mis en lumière par le savant signalé plus haut, semble issu graduellement d'une modification du type mastodonte; après avoir paru dans les Indes avant la fin du miocène, il se montre en Europe dans le cours du pliocène représenté par l'éléphant méridional, probablement arrivé du dehors et qui précéda l'homme d'assez peu. Celui-ci se montre à son tour; il est en Europe le contemporain de l'éléphant antique, il est antérieur au mammouth, auquel il survit; enfin il est représenté sur notre sol par plusieurs races successives. — C'est donc là, selon nos connaissances actuelles, la date vraie de l'apparition de l'homme, date relativement récente, mais qui se résume dans un mouvement expansif trop conforme à celui qui présida à la diffusion des deux types d'animaux que nous venons de citer pour que la même loi ne les ait pas également gouvernés.

Maintenant que l'on sait que le cheval et l'éléphant sont venus du fond de l'Asie, maintenant que le point de départ de ces types se trouve reporté dans la seconde moitié du miocène, il n'est guère probable, selon nous, qu'on rencontre jamais, même dans l'Inde, des chevaux ni des éléphans à un niveau géognostique plus bas que le miocène. On peut dire seulement que le type hipparion et le type mastodonte, demeurés invariables en Europe, mais plus plastiques dans l'Inde, auront donné lieu, dans cette seconde région, à un degré de transformation plus avancé, de façon à engendrer respectivement le cheval et l'éléphant. — Si l'on applique à l'homme cette manière de raisonner et que la race de Canstadt soit arrivée de l'Asie, ce qui semble probable, en même temps que l'éléphant antique, ce prototype de l'éléphant actuel de l'Inde, on devra conclure qu'il n'est pas impossible que l'on rencontre plus tard, dans la région mère d'où l'homme serait primitivement sorti, armé du feu et d'une certaine intelligence, les vestiges d'une race plus ancienne. Mais ce sera toujours une ancienneté relative, et l'on ne saurait exprimer l'espoir raisonnable, à l'aide des fouilles les plus acharnées et des découvertes les plus heureuses, de mettre la main, même au cœur de l'Asie, sur des restes humains antérieurs au pliocène. Et, dans le présent état des choses, le miocène récent marque la dernière limite et la plus reculée qu'une analogie raisonnable nous autorise à concevoir.

G. DE SAPORTA.

L

PHILOSOPHIE DE LA CROYANCE

I. *De la Certitude*, par M. Ollé-Laprune, 1881. — II. *De l'Erreur*, par M. V. Brochard, 1879.

Il s'est fait depuis quelque temps un travail intéressant en philosophie : c'est la recherche de la part qu'il faut attribuer à la volonté dans la connaissance. Généralement, les traités de psychologie et de logique réservent à l'intelligence seule l'origine de la connaissance humaine ; et, en effet, le vouloir produit les actes, mais comment produirait-il le vrai et le faux ? La faculté de connaître est précisément ce qu'on appelle intelligence, et c'est presque une tautologie de dire que c'est par l'intelligence que l'on connaît. Fort bien ; mais le vrai n'est pas toujours objet de connaissance ; il est aussi objet de croyance. Je crois qu'il y a une ville appelée Rome ; je crois qu'il y a eu un homme appelé César. Je crois que le progrès a été la loi de l'humanité ; je crois que la forme républicaine ou la forme monarchique est la meilleure forme de gouvernement. Je crois que mes amis ne me trompent pas. Je crois qu'il y aura une autre vie ; je crois qu'il y a un Dieu. Voilà bien des cas où j'affirme des vérités, non par une connaissance directe, mais par un acte spécial et différent que j'appelle croyance. Or la croyance n'est-elle qu'un acte d'intelligence ? Dans cet acte, ne faut-il pas

faire la part à d'autres faits de l'âme, par exemple à la volonté et au sentiment? Et, une fois cette part faite, ne peut-on pas aller plus loin? Ne peut-on pas dire que la croyance n'est pas seulement une partie de notre être intellectuel, mais qu'elle en est la source; qu'elle est à l'origine de toutes nos connaissances, qu'elle domine la connaissance, enfin que la connaissance, dans son dernier fond, n'est encore qu'une croyance. Le rationalisme cédera la place au fidéisme, soit à un fidéisme mystique qui ira se rejoindre à la religion positive, soit à un fidéisme critique qui aura beaucoup de peine à se distinguer du scepticisme. Tel est l'ordre d'idées que viennent d'aborder presque en même temps, et dans un esprit profondément différent, deux professeurs distingués de l'université française, M. Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale supérieure, et M. Victor Brochard, professeur de philosophie au lycée Fontanes, l'un dans un travail intitulé : *de la Certitude morale*, l'autre dans un travail sur *l'Erreur*. Nous aurions aimé à embrasser ici dans une même étude les deux écrits que nous venons de citer, en en faisant voir à la fois les analogies et les différences. L'auteur du travail sur *l'Erreur* fait de la croyance le fond même de la connaissance humaine et ne voit dans toute connaissance qu'une hypothèse tantôt démentie et tantôt confirmée : son système est une sorte de probabilisme. Il ne distingue pas entre la croyance morale et religieuse et les autres actes de l'esprit. Toute affirmation est une croyance et laisse par là quelque part au doute. C'est pourquoi nous avons appelé sa doctrine un fidéisme critique. L'auteur développe ces vues avec une grande subtilité dialectique, une vive pénétration, et aussi, il faut le dire, une assez grande obscurité. Peut-être trouverons-nous une autre fois l'occasion d'insister sur ce travail distingué et original. Notre pensée est surtout de faire connaître aujourd'hui une œuvre d'une tout autre nature, moins spéculative, moins métaphysique, mais d'une analyse délicate et fine, d'un esprit élevé, et qui touche de plus près aux questions les plus émouvantes de notre temps, aux croyances de l'âme, aux espérances religieuses. C'est le livre de M. Ollé-Laprune sur *la Certitude morale*. L'auteur, déjà connu par un ouvrage des plus estimables sur *la Philosophie de Malebranche*, vient en outre, tout récemment, de publier encore un mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques sur *la Morale d'Aristote*. L'ouvrage de *la Certitude morale*, qui, malgré ses allures discrètes et une exquise mesure, a pour effet cependant de mettre aux prises la foi et la philosophie, nous a paru mériter un examen particulier, attentif et vigilant.

I.

M. Ollé-Laprune, dans une préface pleine d'intérêt et écrite avec une chaleur d'âme toute communicative, nous expose la pensée fondamentale de son œuvre. Cette pensée n'est nullement que la volonté soit le principe de l'affirmation dans tous les ordres de connaissances, ni même le principe exclusif qui domine dans la croyance, mais seulement que « la certitude des vérités morales est d'un ordre à part, d'une qualité spéciale, et qu'elle suppose des conditions personnelles subjectives, sans que la vérité elle-même soit réduite à une valeur purement subjective. » C'est donc seulement dans l'ordre moral que l'auteur défend la cause de la croyance et de la foi et qu'elles lui paraissent susceptibles de donner une certitude objective égale à celle de la connaissance scientifique. Il ne s'agit, bien entendu, que de la foi naturelle, puisque nous sommes en pure philosophie. Tout en se restreignant dans ce domaine, l'auteur demande que l'autre ne soit pas exclu, et il croit de son honneur de déclarer qu'il appartient à la foi chrétienne, à la foi catholique. Mais il prétend aussi se borner au point de vue purement philosophique et démontrer sa doctrine par l'analyse et le raisonnement. Cette doctrine, c'est qu'il y a quatre vérités fondamentales qui ne relèvent pas seulement de l'intelligence, mais aussi de la volonté, qui doivent être des actes de foi en même temps que des affirmations rationnelles; quatre vérités pour lesquelles l'assentiment est un « devoir. » Ce sont : la loi morale, la liberté morale, l'existence de Dieu, et la vie future. Tels sont les quatre articles de foi de la religion naturelle.

Malgré cette part faite à la croyance et à la volonté, l'auteur paraît très préoccupé de la crainte de rendre la vérité arbitraire. Il fait de l'intelligence et de la croyance une analyse qui nous paraît très correcte, tellement correcte même, qu'on se demande sur quoi repose en définitive la thèse propre de l'auteur et s'il n'y a pas disproportion entre les prémisses et les conséquences : « On ne déclare pas une chose vraie parce qu'on le veut, dit-il; l'acte de volonté n'est pas dans la décision par laquelle on prononce sur le vrai et sur le faux... La décision en soi n'est pas un acte libre... C'est la lumière qui détermine l'assentiment... On n'est pas libre de voir ou non. On est seulement libre de regarder, ce qui est autre chose. » Plus loin, l'auteur s'exprime encore en termes plus caractéristiques : « A vrai dire, ce n'est pas la volonté qui juge... Dans aucun cas, le jugement n'est tellement remis à la volonté que la vérité

devienne arbitraire. » Quelle est donc la part de la volonté? Quelle est la part de la croyance? La voici : L'auteur distingue l'assentiment et le consentement. L'assentiment est forcé; le consentement est libre. Il peut y avoir telle vérité désagréable qui force notre assentiment sans que nous lui donnions notre consentement; nous nous en écartons pour ne pas la voir et nous cherchons des raisons pour l'esquiver et le désavouer. Au contraire, quand la vérité nous plaît, le consentement s'ajoute à l'assentiment. En outre, c'est bien la volonté qui suspend l'affirmation pour que l'esprit ait le temps d'examiner : c'est encore elle qui, lorsque les raisons sont insuffisantes, et qu'il y a nécessité de juger, prend le parti de la décision; c'est elle alors qui est responsable de l'erreur, si elle affirme trop vite et sans informations suffisantes, ou sans chercher toutes les informations qui sont à notre portée. Tel est le rôle de la volonté dans la connaissance en général, et cette analyse est irréprochable : on voit que la volonté n'intervient jamais que pour préparer l'affirmation; si elle y consent, ce n'est qu'en cas de nécessité impérieuse et en laissant toujours une chance de retour : jamais la volonté n'a pour objet le vrai en tant que tel. Le vrai reste le domaine propre de l'intelligence. Voilà du moins, selon M. Ollé-Laprune, comment les choses se passent dans le domaine de la connaissance spéculative. En sera-t-il de même dans l'ordre moral?

Ici, suivant l'auteur, la volonté intervient d'abord comme dans tous les cas précédens; mais elle y intervient encore d'une manière plus intime et plus profonde; elle ne sert plus seulement à préparer la vérité, elle contribue véritablement à la faire. Les conditions purement spéculatives se changent en « conditions morales. » En effet, pour la distinction du bien et du mal, pour l'établissement de la loi du devoir et de toutes les vérités qui s'y rattachent, il ne suffit plus d'être attentif et consciencieux : « L'attention devient consentement au bien, amour du bien, fidélité au bien. » Est-ce, en effet, accepter véritablement une vérité morale que de l'accepter sans l'aimer, de l'accepter par l'esprit sans y donner son cœur? « La vérité morale n'est pas seulement un spectacle; » si l'action ne suit ou ne précède, « la délicatesse de la perception morale s'affaiblit » et « les défections de l'intelligence troublent l'intelligence. » En un mot, dans l'ordre moral il faut percevoir la vérité non-seulement par l'intelligence seule, mais avec l'âme tout entière, σὺν ὅλῃ τῇ ψυχῇ, dit Platon.

Cependant, même dans l'ordre moral, l'auteur se refuse à une doctrine absolue et ne veut pas faire dépendre la vérité de la volonté. « C'est bien la chose elle-même qui s'impose à l'esprit, » dit-il. Les quatre grandes vérités morales du devoir, de la liberté,

de Dieu, de la vie future ne sont pas seulement des croyances ; ce sont des « vérités. » A ce titre, elles s'imposent comme toutes les vérités. Mais, comme vérités, elles sont froides, inactives, et même, l'auteur le reconnaît, obscures et voilées. C'est la volonté qui doit intervenir et s'ajouter à l'intelligence pour la compléter. C'est là ce que l'auteur appelle « la foi morale » qui apporte à l'esprit une certitude d'un autre ordre que celle de l'intelligence, mais égale. C'est ce supplément apporté par la volonté et le cœur à l'intelligence que l'on appelle *croire,* et c'est ce qui est un véritable *devoir* quand il s'agit du devoir et de tout ce qui s'y rattache. La connaissance consiste seulement dans la démonstration ou dans l'intuition immédiate. La croyance consiste dans une opération propre et nouvelle qui de ce qui est apparent conclut à ce qui est caché, du signe à la chose signifiée, des effets aux causes, lorsque la cause est disproportionnée à l'effet, et cela, comme dit saint Thomas, « en vertu de l'empire de la volonté qui meut l'intelligence, » *propter imperium voluntatis moventis intellectum.*

Telle est la théorie générale de l'auteur, dans laquelle se cachent, selon nous, plusieurs équivoques qu'il importe de démêler.

M. Ollé-Laprune dit très bien et avec juste raison qu'il ne suffit pas de connaître la vérité, qu'il faut l'aimer ; mais cela n'est-il pas vrai de toute vérité, même spéculative ? On peut dire, même d'un géomètre, que, s'il n'aime pas la vérité géométrique, si les conceptions géométriques le laissent froid, s'il n'est pas saisi d'enthousiasme devant les nombres et les figures, il ne sera jamais un grand géomètre. On nous rapporte de Pythagore qu'il voua une hécatombe à Jupiter lorsqu'il eut découvert le théorème du carré de l'hypoténuse. Nous savons aussi de Descartes que le jour où il découvrit « l'invention merveilleuse, » comme il l'appelle, c'est-à-dire l'application de l'algèbre à la géométrie, il fit vœu d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette. Malebranche, lisant le traité aride de Descartes sur *l'Homme,* éprouva de si violentes palpitations qu'il pensa se trouver mal. Voilà l'enthousiasme du savant, du philosophe ! voilà le signe divin ! voilà comment la vérité ne parle pas seulement à l'esprit, mais à l'âme ! Et si cela est vrai pour les objets purement abstraits, combien à plus forte raison pour les choses morales ! Savoir qu'il y a un Dieu sans lui donner son âme, savoir que nous possédons la liberté sans en être fiers et sans être prêts à tout pour sauver une telle prérogative contre toute atteinte, savoir qu'il y a une vie future et être incapable de sacrifier sa vie pour la confesser, voilà sans doute des vérités mortes, froides, stériles. « Malheureuse, dit Bossuet, la connaissance qui ne se tourne pas à aimer ! » Tout cela est vrai, et personne n'y con-

tredit. Mais, dans aucun de ces cas, l'intervention de la volonté et du cœur n'ajoute rien à la vérité en tant que vérité et ne peut en rien suppléer à ce qui lui manquerait à ce point de vue. J'entends bien et j'accorde qu'il ne faut pas seulement connaître, mais croire, si croire veut dire connaître avec amour ; j'admets qu'il faut aller à la vérité avec toute notre âme. Mais doit-on conclure de là que la volonté puisse dispenser la vérité du degré d'évidence qui est nécessaire pour être admise logiquement et rigoureusement? peut-elle constituer un supplément de preuves et conférer une certitude qui lui soit propre? C'est ce que nous n'admettons pas. Voyons en effet comment l'auteur établit que les vérités dont il s'agit doivent devenir des croyances.

Il prend pour point de départ et pour exemple de ce qu'il appelle « la foi morale, » la croyance au témoignage des hommes : « Vous me parlez, dit-il, de faits que je n'ai point vus, que je n'ai pu voir; votre témoignage me garantit la vérité que je suis incapable de constater moi-même. J'ai confiance en vous, je vous crois... Ma certitude s'appuie, non sur la nature de l'objet clairement connu, mais sur votre autorité... Admettre ce qu'un témoin révèle, c'est *croire:* admettre une vérité évidente, c'est connaître. On connaît, on *sait* proprement quand on voit une chose ou en elle-même ou par quelque autre chose ayant avec elle une naturelle relation; on *croit* quand la chose affirmée demeure cachée et que, par conséquent, la raison de l'assentiment est d'une certaine manière extérieure à ce qu'on affirme. »

Nous ne pouvons admettre cette théorie du témoignage humain. Sans doute, on peut bien convenir d'appeler *foi* l'acte par lequel nous affirmons sur la parole d'autrui au lieu d'affirmer par nous-même ; mais ce n'est là qu'une question de mots, et, dans le fond, le témoignage se ramène à toutes les lois ordinaires de la connaissance et ne vient nullement d'un acte surérogatoire de la volonté. Si je crois à la parole des hommes, c'est en raison d'une induction parfaitement légitime et égale en autorité à toute induction scientifique. C'est que l'expérience m'a appris, soit chez moi-même, soit chez les autres, que l'homme ne trompe jamais quand il n'a pas d'intérêt à le faire, ou quand on a des raisons de supposer qu'il n'est pas trompé lui-même. Les règles du témoignage et de la critique scientifique sont des règles très précises, qui ne sont qne des cas particuliers, des lois générales de l'induction. Je conclus des paroles du témoin aux faits attestés avec la même certitude et en vertu des mêmes principes qui me font conclure en général du signe à la chose signifiée, par exemple des vestiges fossiles laissés par les plantes, qu'il y a eu une flore à telle ou telle période géo-

logique. Il n'y a pas là une certitude spéciale d'un genre nouveau, mais la même certitude que dans les sciences expérimentales; seulement, les signes étant plus douteux et plus difficiles à interpréter, il y a beaucoup plus de part à faire à la probabilité qu'à la certitude. C'est donc là une véritable connaissance, et l'on n'emploie le mot de croyance que par équivoque.

Voilà pour le témoignage en matière de faits. En est-il autrement du témoignage en matière de doctrine? Non, sans doute; et c'est, selon nous, tout à fait la même chose. Si je crois à l'autorité d'un savant quand il s'agit de sa science, à celle d'un historien s'il s'agit d'érudition, à un jurisconsulte en matière de lois, c'est que je suppose, en vertu de l'expérience, que celui qui s'est occupé d'une science en sait plus que celui qui ne l'a pas apprise, et qu'il en sait par conséquent plus que moi. Mais si, au lieu de m'en tenir là et de me borner à une juste déférence envers une autorité supérieure, je m'y livrais aveuglément, l'expérience me prouve que je me tromperais très souvent. La croyance n'est donc pas encore ici une œuvre propre de la volonté : c'est une induction qui doit être proportionnée à la compétence supposée du témoignage que j'invoque. Il n'y a donc à tirer de là aucun argument en faveur du devoir de croire au-delà des signes précis dont la logique peut seule déterminer la valeur.

M. Ollé-Laprune pense, au contraire, que, quand il s'agit de vérités morales, c'est un droit et même un devoir de dépasser le strict degré d'évidence qu'exigerait la connaissance scientifique, d'affirmer, par une sorte de *saltus*, des conséquences non contenues dans les prémisses, des causes disproportionnées aux effets, le plus en partant du moins. Il donne pour exemple la confiance que l'on a en un autre homme pour la conduite de la vie. « Je suis, dit-il, dans une situation perplexe, embarrassante; je n'ai pas assez de lumières pour me décider moi-même. Je vais trouver un ami, un sage en qui j'ai toute confiance, et je lui dis : Prononcez vous-même, prononcez pour moi ; je ferai ce que vous voudrez. Je m'incline, je me soumets, je m'abandonne, non pas d'une manière aveugle (car si mon conseiller devenait subitement fou, je renoncerais à lui) ; mais tant que je le crois raisonnable, je le laisse prononcer : c'est là un acte de foi. »

Cet exemple n'offre encore rien à nos yeux qui se distingue des cas ordinaires du témoignage et qui ne se ramène par conséquent aux lois de la logique pure et simple. Remarquons d'abord qu'il s'agit ici, non plus de vérité, mais d'action. Je suppose que je suis forcé d'agir; de là la nécessité de prendre un parti. Dès lors, quoi de plus raisonnable que de s'adresser à l'homme que l'on croit plus

capable que soi? Quoi de plus conforme aux règles d'une légitime induction que de se dire par exemple : Un homme plus âgé que moi a plus d'expérience; il doit savoir ce que je ne sais pas moi-même; ou encore : Un homme connaît mieux les affaires qu'une femme; je m'en fierai donc au jugement d'un homme. C'est de là que vient la pratique du mandat dans tous les genres. Je ne puis pas me soigner moi-même, ne sachant pas la médecine : je m'adresse au médecin. Ne sachant pas le droit, je m'adresse à l'avocat. Même s'il s'agit de morale, je puis croire qu'un sage, un saint homme, un prêtre qui fait son état d'étudier les consciences, en sait plus que moi, homme du monde, sur les délicatesses et surtout les sévérités de la morale. C'est donc une opération très légitime et conforme à toutes les lois de la logique de s'adresser en tout à plus savant que soi. Et ce qui prouve bien qu'il ne s'agit pas ici d'une certitude spéciale, fondée sur des principes différens de ceux qui fondent la certitude en général, c'est que, dans tous les cas cités, le conseiller que j'ai choisi peut se tromper et me tromper. J'en cours le risque; mais, comme le dit Descartes, il vaut mieux prendre un chemin qui vous conduira quelque part que de rester égaré au fond d'une forêt.

M. Ollé-Laprune parle de la puissance de la foi : « On dit qu'un homme a foi en lui-même. Cette confiance le rend capable d'une heureuse hardiesse... Qu'est-ce qu'avoir foi dans une idée? C'est la croire tellement vraie et efficace que, malgré toutes les apparences contraires, on n'admet pas qu'elle ne puisse finir par triompher. On espère quand tout semble fait pour décourager l'expérience. » Tout cela est vrai et chaleureusement exprimé; mais il ne s'agit pas de la puissance de la foi, il s'agit de la vérité. Or combien de fois de telles confiances, de telles espérances, n'ont-elles pas été démenties? Combien de fois les hommes n'ont-ils pas été trompés par la confiance en eux-mêmes et dans leurs idées? Combien de fois des causes définitivement perdues n'ont-elles pas suscité des défenseurs et des croyans qui espéraient contre toute espérance? Le paganisme n'en a-t-il pas eu de ce genre? Et aujourd'hui même, ne voyons-nous pas en Orient (et peut-être en Occident) des preuves de cet aveuglement stupide dont sont atteintes les causes perdues, qui pourraient se relever peut-être si quelque rayon de lumière et de raison venait éclairer et corriger la folie de la foi! Qui ne sait que la puissance de la foi est exactement la même, qu'il s'agisse du vrai ou du faux? Ne faut-il pas une grande puissance de foi pour qu'une femme jeune demande comme un bonheur et comme un droit de mourir sur le bûcher de son mari? Et cependant, cette foi, toute héroïque qu'elle est, donne-t-elle le moindre degré de vérité

à un préjugé aussi absurde? Laissons donc ces raisons extérieures. La foi peut être une des nécessités pratiques de notre existence : mais la vérité ne relève que de la raison.

Selon M. Ollé-Laprune, la foi consisterait à affirmer plus qu'on ne voit, « avec de bonnes raisons de croire. » Que voulez-vous dire? Qui parle de ne jamais affirmer que ce qu'on voit? Est-ce que les géologues, qui affirment que l'Océan a été sur les Alpes, l'ont vu de leurs yeux? Est-ce que les historiens ont vu la mort de César? Est-ce que je vois votre pensée? Et cependant, dans tous ces cas, je ne fais qu'appliquer les règles les plus élémentaires de la logique sans que ma volonté y soit pour rien. Vous dites qu'il faut « de bonnes raisons » pour croire. Qu'entendez-vous par bonnes raisons? sont-ce des raisons suffisantes? Dès lors, il s'agit de connaissance et non pas de croyance. Sont-ce des raisons insuffisantes? Alors elles ne sont pas tout à fait bonnes. Si je n'affirme que dans la mesure de ces raisons, je ne fais rien de plus que ce qu'autorise et exige la logique, et il n'y a rien là qui puisse s'appeler foi dans le sens propre du mot. Si j'affirme au-delà, je puis avoir raison au point de vue pratique; car, ainsi que le dit Voltaire, « il faut prendre un parti; » mais je cours un risque, car je puis me tromper, précisément dans la proportion de ce que j'ajoute de mon propre mouvement à ce que les raisons me donnent. M. Ollé-Laprune reconnaît que c'est là une faiblesse; « mais, dit-il, c'est une heureuse faiblesse, puisqu'elle rend possible la confiance, » et qu'elle rend « la confiance plus méritoire. » Mais, encore une fois, vous sortez de la question : vous parlez de l'*efficace* de la foi, du *mérite* de la foi quand il s'agit de certitude et de vérité. S'il y a un Dieu, sans doute j'aurai du mérite auprès de lui de l'avoir cru sans preuves suffisantes; cette confiance est belle, mais elle ne fait pas qu'il y ait un Dieu, et elle ne peut rien ajouter aux raisons qui le démontrent. Nous ne contestons nullement la nécessité pratique de la foi; mais, nous plaçant au point de vue rigoureusement philosophique, nous nous demandons en quoi le désir et l'espérance peuvent décider du vrai et du faux.

En résumé, la croyance n'est pas, selon nous, un acte essentiellement différent de la connaissance. C'est une induction, mais une induction incomplète et imparfaite à laquelle nous nous décidons par nécessité pratique et sous l'empire d'un sentiment légitime. La croyance court toujours quelque risque; elle n'offre jamais qu'une certitude insuffisante au point de vue absolument strict; mais ce risque, nous consentons à le courir, parce que nous y sommes obligés par la nécessité et parce que c'est un beau risque à courir, comme dit Platon. Mais ce n'est pas là ce qu'on peut appeler certitude dans le sens propre du mot.

II.

M. Ollé-Laprune croit que c'est un devoir pour l'homme d'affirmer certaines vérités. Nous verrons tout à l'heure quel est, à ce point de vue, mon devoir en tant qu'homme. Mais je déclare, en tant que philosophe, que je ne reconnais qu'un seul devoir, celui de « n'affirmer comme vrai que ce qui me paraîtra évidemment être tel, c'est-à-dire ce que je verrai si clairement et si distinctement que je ne saurais le révoquer en doute. » Voilà, selon nous, pour le philosophe, la loi et les prophètes. Voilà la règle absolue. Descartes l'a posée au début de la philosophie moderne, et c'est par là qu'il l'a créée, constituée. Nul n'est forcé d'être philosophe. Mais celui qui aspire à la philosophie accepte par là même cette loi suprême. C'est son évangile. Il s'engage envers lui-même et envers les autres à n'avoir d'autre règle que l'évidence, à ne pas prendre ses désirs, même les meilleurs, pour le critérium de la vérité. Il ne croira pas que l'affirmation par elle-même soit un devoir; elle ne l'est que lorsqu'elle est imposée par l'évidence; mais elle devient une faute, un péché envers la philosophie lorsqu'elle dépasse l'évidence. Sans doute, lorsqu'un philosophe refuse d'admettre une vérité évidente parce qu'elle lui déplaît, il est coupable; mais s'il affirme une vérité qui n'est pas évidente parce qu'elle lui plaît, il n'en est pas moins coupable. Toutes les illusions, toutes les superstitions, toutes les folies pourront reparaître sous le prétexte de croyances légitimes. Quoi qu'on dise des dangers du scepticisme, ces dangers ne sont rien à côté du danger bien autrement grave de mettre le critérium du vrai dans la volonté. Descartes, qu'on invoque aujourd'hui en faveur de cette thèse, ne l'a jamais soutenue. Il a toujours placé dans l'évidence seule la limite du vrai et du faux, et s'il y a joint la véracité divine, c'est que cette véracité elle-même est évidente pour lui et qu'elle est la source de l'évidence. La volonté, pour Descartes, est cause de l'erreur, mais elle ne fait pas la vérité.

Sans doute, la nécessité pratique nous force souvent à dépasser dans l'affirmation et dans l'action la limite de l'évidence; mais alors nous agissons comme hommes, non comme philosophes. Par exemple, il faut que j'émette un vote dans une assemblée délibérante. Il y a du pour et du contre; l'avenir est obscur; je ne sais au juste de quel côté est la vérité. Cependant l'abstention elle-même est déjà une décision qui peut entraîner les mêmes périls que l'action. Après avoir pesé les raisons de part et d'autre et poussé l'examen aussi loin que je le peux, je finis par me décider pour les raisons prévalentes. Voilà un cas où l'affirmation dépasse l'évidence. Tout ce

qu'on appelle croyances, opinions, convictions peut se ramener à ce cas. C'est toujours la nécessité de la conduite pratique qui nous impose l'obligation de choisir un système en politique, en religion, en morale sans attendre la fin de l'examen qui, en effet, ne se terminerait jamais. Or des convictions fortes et décidées valent mieux que l'abstention. Rien ne se fait par le doute. La foi, au contraire, soulève des montagnes.

A la nécessité pratique s'ajoute le sentiment pour constituer la croyance. Le sentiment de l'honneur, par exemple, nous détermine à rester fidèles à nos doctrines, lors même que nous pourrions les considérer comme condamnées à périr. Le sentiment de l'amitié nous commande de croire à la fidélité d'un ami sans avoir besoin pour cela de preuves rationnelles. La confiance est un sentiment généreux qui devient un devoir entre personnes qui s'aiment, mais qui ne peut pas constituer une certitude, car elle peut être trompée par l'événement. Sans doute c'est un devoir pour un fils de croire à la chasteté de sa mère, mais peut-on dire qu'un fils ne sera jamais trompé dans cette croyance? Comment pourrait-elle être la source d'une certitude spéciale? La générosité est une vertu morale, ce n'est pas un critérium de certitude. Lorsque Alexandre buvait la potion présentée par son médecin Philippe, qui lui était dénoncé comme voulant l'empoisonner, il faisait un acte héroïque, mais en quoi héroïque? C'est que la dénonciation pouvait être vraie et qu'il risquait sa vie plutôt que de faire injure à un honnête homme. Mais n'y a-t-il jamais eu dans le monde de générosité trompée et de confiance trahie, de foi démentie par l'événement? Comment donc peut-on confondre le devoir moral qui nous ordonne de risquer l'erreur en cas de nécessité pratique et pour obéir aux lois de la patrie, de la famille et de l'amitié, avec les conditions de la certitude?

M. Ollé-Laprune, au contraire, croit que la foi, la confiance engendrent une certitude spéciale égale à celle de l'évidence, quoique différente; que dans les cas où la lumière est mêlée d'obscurité, c'est à la volonté à franchir l'intervalle qui sépare l'évidence incomplète de l'évidence complète. C'est ce qui a lieu, suivant lui, pour les quatre vérités morales qui constituent le code de la religion naturelle. Ces quatre vérités sont d'abord des connaissances fondées sur des raisons solides. Mais en même temps, ce sont des connaissances imparfaites et obscures que la foi seulement peut transformer en vérités inébranlables et absolument certaines. On sait que c'est le propre de toute philosophie de la croyance, quelque mitigée qu'elle soit, de faire une certaine part au scepticisme. Il y a là, en effet, une corrélation logique, nécessaire. On n'est obligé de croire que là où cesse la connaissance. Ce sont donc les lacunes

de la connaissance qui nécessitent la foi. Quelle que soit la réserve avec laquelle on insiste sur ces lacunes, on ne peut cependant s'empêcher de les signaler, et en cela même on paraît faire cause commune avec le scepticisme. M. Ollé-Laprune n'échappe pas à cette nécessité de sa thèse, et il est assez piquant de voir ce croyant si convaincu se faire lui-même l'avocat du diable contre les quatre vérités qu'il veut nous imposer comme devoirs et élever contre elles des doutes qu'on s'attend d'ordinaire à voir paraître d'un autre côté.

La vie future, par exemple, est bien établie, selon l'auteur, par un raisonnement solide qui en prouve la nécessité morale. Mais que d'obscurités dans cette croyance! « Toutes les apparences sont contre : la seule vie que nous connaissions, c'est la vie du corps. » Sans doute, rien n'est détruit, rien n'est anéanti; mais l'indestructibilité de la matière n'empêche pas de profonds changemens et de perpétuelles métamorphoses. Notre être d'ailleurs ne pourrait-il pas subsister sans que la personne subsistât? « Voilà les apparences contraires que la raison peut nous présenter. Ces apparences, il faut les mépriser pour admettre la vie future. » C'est donc la foi qui rend visible ce qui ne l'est pas. *Quod non sapis, quod non vides, animosa firmat fides.*

Il en est de même de la croyance en Dieu. En effet, on ne dit pas : Je *sais* que Dieu est; on dit : Je *crois* en Dieu. Dire simplement : Je *sais* que Dieu est, cela est froid, cela n'a pas de valeur morale; c'est une lumière sèche et sans chaleur. D'ailleurs l'obscurité se mêle tellement ici à la lumière que ce n'est pas là un objet de pure science. « Puis-je jamais prétendre, dit M. Ollé-Laprune, quand il s'agit d'un tel objet, que les preuves les plus solides réduisent à néant toutes les difficultés, dissipent tous les nuages? Si je suis sincère, je ne puis prétendre ceci; ce ne sont, à vrai dire, que vaines apparences et fantômes; mais encore faut-il que j'ose les mépriser; *Aude contemnere.* »

La liberté est encore une vérité prouvée par l'expérience intime et par le raisonnement, cela est incontestable. Mais quelle chose mystérieuse que notre volonté! « Plus je veux approfondir la liberté, plus les difficultés augmentent. » Que d'oppositions s'élèvent contre elle! que d'ombres l'enveloppent! que de prétextes à la résistance et au doute! C'est donc « une vérité, mais une vérité morale; » c'est « un fait, mais un fait moral. » Il faut l'admettre, mais admettre une chose malgré les obscurités et les difficultés qui s'y rattachent, c'est y croire. On passe donc encore ici de la sphère du visible à celle de l'invisible : il faut pour cela un acte de confiance, un acte de foi.

Enfin la loi morale elle-même est encore au fond un acte de foi. Car que suppose-t-elle? C'est qu'il y a entre les choses un ordre de dignité et de perfection qui n'est pas l'ordre de la quantité, que l'esprit, l'âme, est d'un ordre supérieur aux choses sensibles. Or cet ordre, il faut déjà y être pour en comprendre la dignité; et pour comprendre la vérité morale, il faut être déjà une créature morale, ce qui n'a pas lieu sans la volonté. La vérité morale se distingue de toutes les autres en ce qu'elle est une vérité pratique. Il faut y croire avant de la voir : c'est un acte de foi.

C'est ainsi que, pour ces quatre vérités fondamentales, la foi vient compléter l'œuvre de la raison. Il y a donc une certitude d'un ordre particulier qui a son fondement dans l'âme, dans le cœur, dans la volonté. C'est la certitude morale.

Dans tous les exemples précédens, il nous semble que l'auteur confond deux choses bien distinctes : d'une part, les apparences sensibles, qui paraissent déposer contre les vérités intellectuelles et qui les rendent suspectes à des esprits peu exercés, et, de l'autre, les obscurités proprement dites, ou difficultés qui viennent de ce que les vérités dont il s'agit ne sont pas suffisamment démontrées. Il y a là une équivoque qui obscurcit tout. Qu'il faille mépriser les apparences sensibles, quand il s'agit de choses intellectuelles, cela est certain; mais c'est affaire de raison, non de foi. De telles apparences, il s'en rencontre dans toutes les sciences. Quoi de plus prodigieux pour l'esprit que cette doctrine que la lumière est un mouvement, que la terre tourne sur elle-même, qu'il y a des antipodes, que le soleil a disparu sous l'horizon, quand nous le voyons encore au-dessus? Quoi de plus mystérieux que la communication du mouvement en mécanique? quoi de plus invraisemblable que ce qu'on appelle quantités négatives, imaginaires, irrationnelles, etc.? Voilà mille cas où, dans les sciences proprement dites, la vérité vient se heurter à des apparences, à des révoltes du sens ou du sens commun. La science ne nous dit pas qu'il faille mépriser ces apparences : nullement; elle les explique par la raison seule, ou, quand elle ne les explique pas, elle les laisse subsister en qualité de problèmes, et elle n'affirme jamais que dans la mesure de ce qui est démontré. De même, si en métaphysique il y a des apparences semblables, c'est aussi à la raison à en démontrer la vanité. C'est à elle à prouver, avec Descartes, que tout ce qui est sensible suppose quelque chose qui n'est pas sensible, une vérité d'ordre intellectuel, à savoir : je pense. Tout ne se ramène donc pas aux sens. Toute la discussion des idées innées est affaire de raison, non de foi. C'est la pensée qui se prouve elle-même en analysant et en décomposant les données sensibles.

Mais maintenant peut-on confondre ces obscurités apparentes, qui naissent de la prédominance habituelle des sens, avec les obscurités qui viennent des difficultés ou des objections? De deux choses l'une : ou vous répondez complètement à ces objections, et alors il n'y a plus d'obscurités ; ou vous n'y répondez pas complètement, et il reste un fond de difficultés non résolues; dès lors votre affirmation ne peut être que proportionnée à la lumière de votre esprit, et dans la mesure où il reste des difficultés non résolues, il manque quelque chose à la certitude de votre affirmation. Sans doute on peut et même j'accorde qu'on doit franchir cet intervalle par la croyance ; mais c'est là un acte purement pratique, non philosophique, et qui n'a aucune autorité pour constituer un degré de certitude qui n'existait pas auparavant.

M. Ollé-Laprune nous paraît donc toujours confondre le rôle du philosophe dans la recherche pure de la vérité avec le rôle de l'homme dans la vie pratique. Sans doute dans la pratique il faut des croyances. L'humanité a-t-elle attendu que Kant ait démontré l'impératif catégorique pour croire à la vertu? Non, sans doute; et moi-même, quand j'agis comme homme, je n'ai pas le temps d'attendre que j'aie réfuté la doctrine de l'intérêt bien entendu ou la morale évolutionniste. Il faut agir : donc il faut croire ; voilà ce qu'il y a de vrai dans la doctrine de l'auteur. Mais nous ne pouvons pas aller au-delà. Nous n'admettons pas qu'en philosophie, et en tant que philosophes, nous puissions affirmer au-delà de la stricte évidence et autrement que dans la mesure de cette évidence.

Il n'y a rien là qui ne soit contenu dans l'idée même d'une philosophie, idée que Descartes a conçue et exprimée le premier avec une incomparable fermeté. La philosophie est un idéal auquel les hommes n'atteindront peut-être jamais, mais à la réalisation duquel ils travaillent sous la direction de cet idéal. Son objet, c'est la transformation progressive de toutes nos affirmations instinctives, machinales, empiriques, pratiques en affirmations rationnelles, en vérités lumineuses et pures. Pour qu'un tel idéal fût réalisé, il faudrait que l'homme fût pure raison, ce qui n'est pas, et il faudrait que sa raison fût infinie, ce qui n'est pas davantage. C'est donc une œuvre impossible en quelque sorte, et même absurde, si l'on supposait que l'humanité fût obligée d'attendre le résultat de ce travail pour accomplir ses destinées. L'état, en effet, aurait le temps de périr s'il fallait attendre que les philosophes eussent démontré la nécessité d'obéir aux lois; la famille serait dissoute avant que les philosophes eussent démontré la nécessité du mariage ; et les religions seraient glacées et bientôt mortes, si elles dépendaient des démonstrations de l'existence de Dieu. Heureusement l'humanité vit d'instinct

avant de vivre de raison : cet instinct devient sentiment; ce sentiment devient croyance, et l'humanité est gouvernée par les instincts, les sentimens et les croyances bien plus que par les idées de la philosophie. Non que la philosophie soit sans influence; loin de là, c'est d'elle que descendent peu à peu dans les masses ces lumières qui transforment insensiblement les instincts, les sentimens et les croyances; mais la puissance de la philosophie est liée à son indépendance, à la conscience énergique qu'elle aura de son droit et qui lui interdit de se laisser imposer quelque joug que ce soit autre que celui de l'évidence. Voilà son rôle, voilà son domaine. A la croyance le gouvernement de la vie; à la philosophie la liberté spéculative absolue. Ajoutons que, pour le philosophe, la philosophie elle-même devient une croyance à laquelle toutes les autres doivent être subordonnées. Être philosophe, c'est croire à la raison, c'est placer dans la raison la loi suprême, c'est ne reconnaître d'autre souveraineté que celle de la pensée. Une telle foi n'a rien de contraire aux principes du spiritualisme le plus pur : car elle n'est au fond que l'expression du spiritualisme lui-même. Comment soutenir que la pensée a un droit inaliénable et absolu si l'on ne suppose par là même que la pensée est chose absolue, d'essence absolue, et qu'elle est par conséquent, selon l'expression de Kant, une *fin en soi*, qui ne peut être transformée en moyen? Comment cela pourrait-il être, si la pensée n'était qu'un accident produit par le concours fortuit des atomes ou par le jeu des combinaisons chimiques? Pourquoi cet accident ne pourrait-il pas être plié et subordonné à d'autres accidens du même genre, par exemple le plaisir, l'intérêt, la sécurité? Quelle que soit d'ailleurs la valeur de cet argument, c'est le droit et le devoir de la pensée de n'admettre d'autre souveraineté que la raison propre; et lors même qu'elle se fixerait des limites et accepterait une autorité, ce serait encore, ce serait toujours en vertu de son propre droit. La foi en ce sens est elle-même un produit de la raison et ne vaut que dans la mesure où elle est autorisée par la raison. Attribuer à la croyance une certitude propre, c'est usurper sur les droits de la raison; c'est manquer au devoir philosophique, qui n'est pas, à la vérité, un devoir pour tout le monde, mais qui en est un pour le philosophe.

M. Ollé-Laprune dit des choses excellentes et très sensées sur le devoir de tout homme de ne pas faire obstacle à la vérité, sur les dispositions morales qu'il faut apporter dans la recherche de la vérité, sur la bonne volonté qui, si elle est pleine et entière, fera que la vérité ne peut manquer de luire à notre esprit. Tout cela est d'une vérité incontestable et ne peut être nié par personne. Mais qui ne voit que ces raisons valent d'une manière générale et s'ap-

pliquent à tout le monde et à toutes les opinions sans pouvoir en autoriser aucune en particulier, sans jamais conduire au droit ni au devoir d'affirmer au-delà de l'évidence ou d'une manière disproportionnée au degré de l'évidence?

L'auteur, avec un grand courage d'opinion dont nous lui savons gré et une remarquable souplesse de dialectique, essaie d'établir que la croyance en Dieu, alors même qu'elle ne serait pas absolument évidente, est un devoir pour la volonté; que l'athéisme n'est pas seulement une erreur, mais une faute, faute qui peut être sans doute atténuée par beaucoup de circonstances et qui même, en telles circonstances, pourrait être nulle, mais qui en soi et en principe est une faute; « car, dit-il, comment pourrai-je croire que Dieu est si je n'affirme pas en même temps la vérité objective de cette croyance? et comment puis-je affirmer cette vérité objective sans l'imposer par cela même à tous les hommes qui pensent? Mais imposer une vérité, n'est-ce pas dire que tous les hommes doivent la reconnaître? n'est-ce pas dire que, s'ils ne la reconnaissent pas, c'est leur faute? Je ne puis donc croire en Dieu sans affirmer par là même que l'athéisme est coupable, sinon pour tel ou tel état de conscience que je ne puis connaître, au moins en soi. Car si l'athée apportait à la recherche de la vérité les dispositions morales nécessaires, nul doute que la vérité morale n'éclatât à ses yeux. »

Il y a encore bien des équivoques dans cette doctrine. Sans doute, si nous supposons un philosophe qui verrait clairement et distinctement que Dieu est nécessaire à la morale et qui rejetterait ensuite cette croyance volontairement pour ne pas subir le joug, pour se livrer à son orgueil et à ses passions, j'accorde que, dans une telle hypothèse, l'athéisme pourrait être coupable. Mais qui ne voit que l'argument peut être rétorqué? Imaginons en effet un philosophe qui ne voit pas clairement et distinctement que Dieu est nécessaire à la morale et qui cependant affirme cette vérité parce qu'elle plaît à son cœur, ou, ce qui serait encore d'un moindre prix, pour s'assurer la vie future et avoir un garant d'immortalité, en accordant que cette doctrine eût plus d'avantages pratiques que l'autre, cependant serait-elle moins blâmable au point de vue strictement philosophique, qui exige que l'intérêt personnel n'intervienne en rien dans aucune de nos affirmations? L'auteur prétend que l'athée est sous le joug de certains préjugés qui lui viennent de l'éducation. Mais n'y a-t-il pas des préjugés contraires? Et puisque l'on parle de l'éducation, n'agit-elle pas beaucoup plus en faveur des croyances religieuses que contre elles? L'auteur est trop éclairé pour oser reproduire ouvertement la doctrine souvent exposée contre les athées, à savoir que c'est pour se délivrer d'un joug et d'un frein et pour

se livrer sans crainte à ses passions que l'athée rejette Dieu ; et au XVIIe siècle, en effet, l'athéisme des gentilshommes n'était souvent que le véhicule du libertinage. Mais attribuer un tel motif à tel penseur que chacun peut nommer, ce serait se couvrir d'un tel ridicule qu'un apologiste tel que M. Ollé-Laprune a bien soin de ne pas tomber dans cet excès, mais il n'y échappe pas tout à fait. Il parle de « passions subtiles et délicates, d'invisibles faiblesses, de secret orgueil. » Est-il bien sûr qu'il n'y ait pas autant d'orgueil d'un côté que de l'autre? Il parle ailleurs « d'indifférence à chercher la vérité. » Peut-on imputer à un Bruno, à un Vanini, qui meurent sur le bûcher, l'indifférence pour la vérité? Il parle des difficultés soulevées par « une demi-science. » Peut-on dire que les objections d'un Kant ou d'un Spinoza viennent d'une demi-science? Ce sont cependant ces objections qui font les athées de notre temps.

On s'étonne aussi qu'un philosophe aussi clairvoyant, qui déclare courageusement que l'athéisme est un péché, ait oublié de nous dire clairement ce qu'il entend par athéisme, comme si la question ne valait pas la peine d'être examinée. Il n'est pas cependant un philosophe qui ne sache combien l'expression d'athéisme est difficile à définir et combien il y a peu de doctrines qui puissent être rigoureusement appelées de ce nom. Même le baron d'Holbach, quand il parle de la nature, lui prête des attributs qui sont pour la plupart les attributs de la divinité. L'idée de Dieu se compose, comme on le sait, de deux sortes d'attributs : les attributs métaphysiques et les attributs moraux. Certains philosophes sacrifient les attributs moraux aux attributs métaphysiques ; le sens commun et la croyance populaire sacrifient volontiers les attributs métaphysiques aux attributs moraux. Y a-t-il plus d'athéisme d'un côté que de l'autre? En un sens, le polythéisme n'était-il pas athéisme? Spinoza et Hegel sont-ils des athées pour avoir considéré la personnalité divine comme incompatible avec l'essence de l'infini et de l'absolu? Quand on sait par l'étude journalière de l'histoire de la philosophie combien ces délimitations sont délicates et difficiles, on se demande où est le point où l'on devient véritablement coupable.

Je suis bien loin de nier qu'il n'y ait un athéisme fanatique aussi intolérant et aussi intolérable que le fanatisme religieux. Mais c'est en tant que fanatisme qu'une telle opinion est répréhensible, ce n'est pas en tant qu'athéisme. Je ne sais d'ailleurs ce que notre auteur aurait à répondre à un tel athéisme ; car il s'appuie précisément sur la même raison que lui : c'est que l'on ne peut croire soi-même quelque chose de vrai sans l'imposer aux autres. Toute résistance à la vérité ne peut venir que de mauvaises passions, de mauvaises intentions. On impute les croyances religieuses à l'hypocrisie, à la

servilité, à la crainte de mourir, etc., de même que, de l'autre côté, on a imputé le scepticisme et l'incrédulité à l'orgueil, à la mauvaise foi. On se renvoie les uns aux autres les mêmes raisons, les mêmes argumens : on commence par se contredire, on finit par se haïr. Car comment ne pas haïr celui qui résiste volontairement à la vérité? Chacun se considère comme centre, se croit le privilégié de la vérité et excommunie tout ce qui ne subit pas son *credo*. C'est le contraire de l'esprit philosophique, qui ne fait appel qu'à la raison et qui, reconnaissant chez tous la même raison, reconnaît à tous le même droit de chercher la vérité et en même temps le droit de se tromper; car l'un ne va pas sans l'autre. Imputer à mauvaises intentions l'opinion de nos adversaires, c'est accepter d'avance la même inculpation pour nous-mêmes; or, comme il n'y a pas de juge entre nous, il faut écarter de part et d'autre cette objection que l'on peut se renvoyer indéfiniment, suivant cette règle si judicieuse de saint Augustin : *Omittamus ista communia, quæ dici ex utraque parte possunt.*

III.

Il reste une dernière difficulté que nous ne devons pas écarter si nous voulons aller jusqu'au fond de la question, quoique l'auteur ne l'ait peut-être pas suffisamment creusée lui-même et ne lui ait pas donné toute sa valeur. Admettons, pourrait-il dire, que Dieu et la vie future ne soient que des vérités spéculatives, que ce ne soit pas un devoir d'y croire. Mais peut-on aller jusqu'à soutenir que ce ne soit pas un devoir de croire au devoir? Ainsi, si nous remontons à la source des vérités morales, sans parler des postulats précédens, comme les appelle Kant, nous verrons qu'il y a au moins un cas où l'évidence n'est pas la règle seule de la vérité, où la morale a sa voix en même temps que la logique, où la volonté est tenue de faire preuve de bonne volonté, où elle se manque à elle-même en ne se faisant pas à elle-même sa propre croyance : c'est le cas de la loi morale, laquelle ne peut admettre qu'elle puisse être même un moment mise en suspicion, qu'elle puisse être contestée innocemment, et que par conséquent, lors même qu'elle ne s'imposerait pas à nous comme connaissance, elle s'imposerait encore à titre de croyance.

Nous n'hésitons pas à soutenir, même sur ce terrain, la liberté philosophique. Non, en philosophie, ce n'est pas un devoir de croire au devoir. Autrement, Descartes eût manqué au devoir en enveloppant la morale dans son doute méthodique, et en se contentant d'une « morale par provision. » Le *Discours de la méthode* serait une œuvre immorale. Bien loin d'en faire la base de l'ensei-

gnement philosophique, il faudrait l'en exclure et la proscrire absolument. Ne serait-ce donc que pour la forme qu'on accepte le *Discours de la méthode?* N'y voit-on qu'un jeu sans danger, un artifice innocent? Une telle appréciation serait-elle digne de Descartes? Non sans doute. Or l'autorité du *Discours de la méthode* réside précisément dans cette doctrine fondamentale qui est la base de toute philosophie : c'est que nous ne devons rien affirmer, en tant que philosophes, que sur l'évidence. Mais le devoir dans le sens strict que lui donne la philosophie, à savoir *l'impératif catégorique* de Kant, est-il évident sans examen? Ce que dans la pratique on appelle de ce nom n'est-il pas un mélange confus d'instincts, de sentimens, d'habitudes, de prudence, qu'il appartient seulement à la philosophie d'élever à une notion claire et distincte? Cela est-il possible si on ne soumet pas cette notion à l'examen aussi bien que toute autre vérité? Et pendant qu'on l'examine, qu'on l'analyse, qu'on la critique, peut-on, sans cercle vicieux, la supposer d'avance et l'imposer comme devoir avant de l'avoir établie comme la vérité? Et si, après examen, il reste des doutes, des difficultés, des obscurités (par exemple, telle ou telle part à faire au sentiment), est-on tenu philosophiquement d'affirmer plus que la science n'aura démontré? La part d'obscurité qui reste, de quelque manière qu'on l'entende peut-elle être autre chose qu'une certaine chance d'erreur? Et si l'on est autorisé pratiquement à n'en pas tenir compte, est-ce un devoir, est-ce même un droit pour le philosophe de négliger cette chance d'erreur et de mettre sur la même ligne, au point de vue de la certitude rigoureuse, ce qui est évident et ce qui ne l'est pas?

Mais, dit-on, la morale suppose dans les objets un ordre et une gradation de dignité et de valeur qui ne peut pas être objet de raison pure, mais seulement de sentiment, de croyance. La morale implique un élément que l'on appelle la qualité, la dignité, la perfection. Or la qualité, la dignité ne se démontrent pas; elles ne peuvent être que senties. Démontrez-moi qu'un bon cœur vaut mieux qu'un bon estomac. Il y a donc là un acte de croyance, non de science : c'est cependant une certitude égale à toute autre, si on veut toutefois qu'il y ait une morale. J'accorde tout cela, et je sais bien qu'au début de la morale comme de toute science, il faut poser un principe initial qui sépare cette science de toutes les autres; mais je me demande pourquoi ce principe premier, en morale plus que dans toute autre science, serait attribué au sentiment plus qu'à la raison. Et d'ailleurs, en supposant même qu'il en fût ainsi, il n'en résulterait qu'une chose, c'est que la doctrine du sentiment l'emporterait précisément sur la doctrine du devoir pur : car c'est le propre du devoir de s'imposer absolument à la raison, abstraction

faite de toute influence de la sensibilité. Et ainsi la prétendue croyance obligatoire au devoir aboutirait à la négation même du devoir pur, dans son sens rigoureusement philosophique. Enfin, quand même la doctrine du sentiment serait vraie, ce serait toujours à la raison, d'après la règle de l'évidence, à le démontrer. Ce serait à elle à faire la description des sentimens pour y constater celui-là, à en faire l'analyse pour bien montrer qu'il ne se réduit à aucun autre, à en faire l'histoire pour montrer qu'il n'est pas le résultat des coutumes, des mœurs, de l'éducation, etc., et c'est dans la mesure de l'évidence que chacune de ces démonstrations pourra invoquer que nous serons autorisés à affirmer philosophiquement la valeur propre du sentiment moral : réciproquement, dans la mesure où ce travail laisserait à désirer, une part devrait être laissée au doute et on se contenterait de probabilités. Cependant, en attendant, il faut agir, et chacun agira en vertu de ses croyances, en les éclairant le plus possible par la raison. Mais ces croyances, qui sont en partie des instincts, en partie des habitudes, en partie des prévisions rapides, mais confuses, ne peuvent s'arroger le droit de décider objectivement et absolument du vrai et du faux.

Cette doctrine peut paraître dure et excessive, mais elle n'offre aucun danger, car nous la restreignons au domaine spéculatif et scientifique ; nous entendons que chacun dans la pratique a le droit, ou, si l'on veut, le devoir, en tout cas subit la nécessité de conduire sa vie par la croyance. Mais il nous a paru nécessaire d'exprimer avec quelque rigueur le principe essentiel de toute philosophie. On peut nier la philosophie, on peut s'en passer ; on peut la remplacer, pour soi-même, par la religion, par les arts ou par la science ; mais on ne doit ni en méconnaître, ni en altérer le principe. *Sit ut est aut non sit.* Elle ne peut pas plus consentir à être la servante de la religion naturelle, ni même de la morale, que de la théologie. Ce n'est pas seulement dans le camp des croyans positifs que de telles altérations sont à craindre. Même dans le camp de la libre pensée, on voit des esprits ingénieux qui ne sont pas éloignés de croire que la philosophie est une œuvre d'art, que des systèmes sont des poèmes, qu'il est permis à chacun de s'enchanter de ce qui lui paraît le plus beau, en un mot, que chacun se fait sa vérité. Mais que ce soit la croyance ou la fantaisie que l'on proclame souveraine, cette sorte de subjectivisme est à nos yeux la négation ou l'abdication de toute philosophie.

PAUL JANET.

LES

PROJETS DE MARIAGE

D'UNE

REINE D'ANGLETERRE

III[1].

ÉLISABETH ET LE DUC D'ALENÇON.

Catherine écrivait d'Amboise, le 5 février 1563, au duc de Guise, qui alors assiégeait Orléans : « J'ai vu un petit *Moricau* qui n'est que guerre et tempête dans son cerveau. » C'est le duc d'Alençon qu'elle désigne ainsi. Né le 18 mars 1554, il avait alors neuf ans, et durant toute la première guerre civile, il habita le château d'Amboise avec sa sœur Marguerite. *Il n'est que guerre et tempête dans son cerveau :* cette phrase résume sa vie agitée et vide, où les grandes audaces sont suivies de défaillances plus grandes encore. Les ambassadeurs vénitiens le traitent de coureur d'aventures : nous l'appellerons le Gaston d'Orléans de la branche des Valois. Tout enfant, il avait manifesté une telle aversion pour son aîné, le duc d'Anjou, que Catherine fut contrainte de l'en séparer et de le faire élever seul. Ambitieux avant d'être homme et d'une conscience accommodante, il attacha à sa personne tous ceux que le duc d'Anjou, devenu très dévot, écartait de la sienne, comme entachés des opinions nouvelles. Les quatre fils du connétable de Montmorency,

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 15 septembre.

les politiques d'abord, et les principaux protestans, comprirent bien vite qu'ils trouveraient plus tard en lui un chef, et s'associèrent à sa fortune.

Au moment où le duc d'Anjou se montrait si peu disposé à épouser Élisabeth, Catherine avait pensé à lui substituer son frère, ne s'en dissimulant pas toutefois les difficultés : « Il a seize ans passés, écrivait-elle à La Mothe-Fénelon, il est petit pour son âge; s'il étoit de grande venue comme ses frères, j'en espérerois quelque chose, car il a l'entendement et le visage de plus d'âge qu'il n'a d'âge. » La Mothe-Fénelon répondit que la reine aurait lieu de s'en offenser comme d'une moquerie. Mais, dans les premiers jours de janvier 1572, lorsque le projet de mariage d'Élisabeth avec le duc d'Anjou fut définitivement abandonné, Catherine, revenant à sa première idée, invita La Mothe-Fénelon à profiter d'une prochaine occasion pour proposer le duc d'Alençon: elle s'offrit bientôt d'elle-même. A la fin de janvier, La Mothe-Fénelon passa une grande heure à deviser avec Élisabeth, en compagnie de Cecil et de Leicester; au moment où Cecil se retira, La Mothe le suivit dans une salle voisine et, l'entretien reprenant, il l'amena, de propos en propos, sur le duc d'Alençon. « En avez-vous déjà parlé à la reine? demanda Cecil. — Pas encore. — Eh bien ! gardons-nous d'en donner connaissance à qui que ce soit, jusqu'à ce que nous nous soyons mis d'accord sur la manière de nous y prendre. » Sur ces entrefaites, des lettres de Smith et de Walsingham, favorables à ce projet, étant arrivées de France, Cecil se hasarda d'en parler à Élisabeth. « La disproportion d'âge, lui dit-elle, est par trop inégale. Quelle taille peut avoir au juste le duc d'Alençon? — La mienne, à peu près, répondit Cecil. — Vous voulez dire celle de votre petit-fils? » Il n'osa pas répliquer.

En faisant part à La Mothe-Fénelon de cet entretien, Cecil lui avoua néanmoins qu'il préférait de beaucoup le duc d'Alençon à son frère, comme plus éloigné d'un degré du trône, et parce qu'il s'accommoderait, lui avait-on dit, plus facilement de la religion anglicane. La Mothe-Fénelon en convint. La négociation étant ainsi engagée, Catherine voulut y mettre la main elle-même. A la fin de mars, se promenant dans le parc de Blois, elle s'y rencontra avec Smith et Walsingham et, comme entrée en matière, elle leur demanda si le duc de Norfolk avait été exécuté. Ils répondirent qu'ils n'en avaient reçu aucune nouvelle. « Il serait à désirer, leur dit-elle, que votre maîtresse pût sortir de ces troubles. » Et, se tournant vers Smith : « Ne sauriez-vous trouver un moyen de lui faire agréer mon fils d'Alençon? Je ne vois pas où elle pourrait avoir mieux. — S'il plaisait à Dieu, répondit Smith, qu'elle fût mariée et qu'elle eût un fils, toutes les conspirations seraient bien vite étouffées; si j'avais un pouvoir aussi étendu que pour le duc d'Anjou, l'affaire

serait vite conclue. — Ne voudriez-vous pas, pour l'avoir, reprit-elle, repasser la mer? — De grand cœur, s'écria-t-il, ou il faudrait que je fusse bien malade. » L'entretien en resta là. Quelques jours plus tard, étant avec Smith, Catherine pensait que la reine Élisabeth ne se trouverait jamais en sécurité tant qu'elle ne serait pas mariée. Smith fut de cet avis : si la reine avait un enfant du duc, cela ferait disparaître toute crainte. Catherine répondit : « Je ne doute point qu'elle ne puisse en avoir cinq ou six. Smith ayant dit : « Vous croyez donc que le duc irait bien vite en besogne ? » le propos la fit sourire : « Je le désire infiniment, ajouta-t-elle, et, j'en suis sûre, de mon vivant j'en verrai au moins quatre. Puisqu'elle a agréé le duc d'Anjou, pourquoi celui-ci ne lui plairait-il pas ? il est non moins vigoureux et gaillard, et peut-être plus. La barbe commence à lui pousser : je lui ai dit dernièrement que j'en étais fâchée, de crainte qu'il ne soit plus petit que ses frères. — Les hommes, reprit Smith, croissent d'ordinaire à son âge, la barbe n'y fait rien. — Il n'est pas si petit, répliqua-t-elle, il est aussi haut que vous, ou peu s'en faut. » Alors Smith : « A cela près, je voudrais qu'il pût plaire à ma souveraine, » et il cita l'exemple de Pépin le Bref, qui n'allait pas à la ceinture de la reine Berthe. « Vous avez raison, fit-elle, c'est le cœur et le courage qu'il faut avant tout considérer dans un homme. » Et sur ces derniers mots, elle lui donna congé.

La ligue entre la France et l'Angleterre ayant été conclue le 4 avril 1572, il fut convenu que le maréchal François de Montmorency, accompagné de M. de Foix, irait en Angleterre et que l'amiral Lincoln viendrait en France pour échanger les ratifications. Le maréchal devait en outre être officiellement chargé de demander la main d'Élisabeth. Cavalcanti, envoyé en éclaireur, avait emporté un portrait très flatté du duc, que Leicester remit à la reine. Elle ne le trouva pas aussi bien que celui du duc d'Anjou ; il lui parut mieux néanmoins qu'elle ne le pensait. Elle dit à Leicester que les marques de la petite vérole qu'avait eue récemment le duc pourraient avec le temps disparaître ; mais que, n'ayant que dix-huit ans et elle trente-huit, tous les inconvéniens qu'elle redoutait avec le frère aîné seraient encore plus à craindre avec celui-ci.

Au XVIe siècle, comme de nos jours, la mode régnait en Angleterre. La grande attraction du moment, pour nous servir de l'expression consacrée, c'était l'arrivée de cette ambassade française, qui ne comptait pas moins de quarante gentilshommes choisis parmi les plus jeunes, les plus raffinés de la cour de Charles IX, qui passait alors pour la plus élégante de l'Europe. Toutes les grandes dames d'Angleterre convinrent de se trouver à Douvres avec leur train au débarquement de ce brillant cortège. Le départ du maréchal ayant été retardé de quelques jours, les maris se plaignirent fort

la dépense que nécessita la fantaisie un peu trop prolongée de leurs femmes. Arrivé à Londres seulement le 13 mai, Montmorency descendit à Somerset-place; il eut le lendemain sa première audience, où l'on n'échangea que les complimens habituels. Le 15 au matin, la prestation du serment eut lieu dans la chapelle du palais de Westminster. La cérémonie terminée, Elisabeth reçut nos ambassadeurs. De Foix la pria de lire d'abord la lettre autographe de Catherine, lui demandant sa main. Après l'avoir lue, pour toute réponse, elle appuya sur la grande différence d'âge, et, sans attendre une réplique, elle rompit l'entretien. Le reprenant le même jour, elle revint avec amertume sur les causes qui avaient amené la rupture de son mariage avec le duc d'Anjou. Montmorency plaida chaleureusement la cause du duc d'Alençon; elle l'écouta complaisamment jusqu'au moment où on annonça le souper; en se rendant à table, elle le pria de ne pas en reparler de quelques jours.

Le 20 mai, Élisabeth revit nos ambassadeurs; cette fois, la question de la religion étant la seule à débattre, Montmorency et de Foix se reportèrent aux concessions que Smith avait faites à Blois pour le mariage du duc d'Anjou: Élisabeth fit semblant de ne pas se les rappeler. Le 22, retrouvant nos ambassadeurs dans le jardin du palais: « D'après vous, dit-elle à de Foix, le duc se contenterait de ce que j'ai accordé à son frère, mais je ne me souviens pas d'avoir rien accordé; le désir d'assurer la sécurité de mes sujets peut seul me faire passer sur la disproportion d'âge. » De Foix répliqua qu'elle n'était pas si grande, le duc d'Alençon étant fort, vigoureux, capable de lui faire des enfans; elle était habituée à gouverner, à commander seule, il valait donc mieux que son mari fût plus jeune et plus docile. De lui-même, et à plusieurs reprises, le duc avait demandé qu'on le mît à la place de son frère, se contentant de l'exercice privé de sa religion, sans bruit, sans scandale, tout disposé même à ce qu'on n'en parlât pas et consentant à assister aux cérémonies qui ne seraient pas trop contraires à sa religion. « Mais l'exercice même privé de cette religion pouvant amener des troubles, dit-elle, voudrait-il se passer de messe pendant quelque temps? » De Foix répondit : « Tout prince sage et prudent cherche à éviter les causes de troubles et de divisions. » Elle le pria d'attendre jusqu'au lendemain sa réponse, qui fut évasive comme de coutume. Étant un peu pressée par de Foix, elle promit de faire part elle-même à Catherine des raisons qui retardaient sa décision. Le 25 mai, nos deux ambassadeurs, admis à la séance du conseil privé, insistèrent pour une prompte solution; malgré leur instance, elle fut renvoyée à un mois. Le 29 mai, ils eurent leur audience de congé. Rendant compte de tout à Walsingham, Élisabeth lui écrivit que « ayant craint qu'un refus trop sec ne fût pour nos ambassadeurs un déplaisir trop sen-

sible, on lui avait conseillé de ne pas rejeter tout à fait leurs offres et d'attendre le retour de l'amiral Lincoln. »

Lincoln, arrivé à Paris le mercredi 9 juin, avait été conduit au château de Madrid, où résidait la cour. Le dimanche matin, jour fixé pour la ratification du dernier traité, Charles IX le prit dans son coche et le mena au Louvre, dont, avant le dîner, il lui montra toutes les salles. Le banquet avait été dressé dans la grande salle du palais. Smith, Walsingham, Lincoln furent admis à la table royale, où les deux ducs d'Anjou et d'Alençon prirent place. Après le dîner, la cour se rendit à Saint-Germain-l'Auxerrois. C'est là que Charles IX prêta le serment d'usage. Un coche l'attendait dans la cour du Louvre; il y fit monter Lincoln et le conduisit au jardin des Tuileries, où l'on devait souper dans un petit pavillon recouvert d'ardoises. Après lui avoir indiqué, dans une longue promenade, tous les embellissemens projetés par Catherine, Charles IX fit, comme le matin, asseoir Lincoln à sa table. A d'autres tables prirent place l'amiral Coligny, les quatre Montmorency, les ducs de Guise et d'Aumale. Avant de se séparer, Coligny invita les ambassadeurs à souper le lendemain. Le duc d'Anjou avait choisi le mardi 17 juin. Thoré, Castelnau, Lansac vinrent prendre les ambassadeurs. Les ducs d'Anjou et d'Alençon, qui les attendaient dans le vestibule, les introduisirent dans la salle du banquet; le festin fut splendide et suivi d'un concert où l'on entendit des chœurs avec accompagnement de virginal, de violes et de luths. A la musique succéda une comédie italienne, *les Travaux d'Hercule*. Le duc d'Alençon invita pour le lendemain les ambassadeurs, mais, son hôtel n'étant pas assez vaste, il les reçut dans celui du comte de Retz. Cette fête ne le céda en rien aux deux autres. La série de ces réceptions princières se termina par un dernier dîner et un autre concert chez le duc de Nevers.

Lincoln emportait donc une haute idée de la France; en voyant à la même table protestans et catholiques, Coligny et le duc de Guise, il dut croire au rapprochement des partis; il avait été surtout très favorablement impressionné par la bonne opinion que les principaux protestans avaient du duc d'Alençon. A son retour, il dit à Élisabeth que, loin d'être inférieur à son aîné, le duc lui était peut-être supérieur « et par la mine et par le crédit. » Elle répondit qu'il n'approchait pas du duc d'Anjou et que les marques de la petite vérole ne contribuaient guère à relever sa mine. » Elle se montra toutefois plus accessible à un examen sérieux de la proposition de mariage et pria Walsingham de lui faire connaître sans réticence ce qu'il pensait du prince. Voici le portrait qu'il en fit : « Il passe pour avoir de la sagesse et de la bravoure, mais un peu de légèreté, défaut ordinaire de sa nation. On lui applique le proverbe

français : « Il a de la plume dans le cerveau. » L'amiral Coligny fonde sur lui de grandes espérances et a des raisons de croire qu'il ne sera pas difficile de le ramener à la vérité. »

En prenant un mois de délai pour donner une réponse, Élisabeth s'attendait dans l'intervalle à quelque belle offre pour la faire passer sur la disproportion de l'âge; si elle n'avait osé le dire ouvertement, c'était Calais qu'elle désirait qu'on mît dans la corbeille. « Nous ne pouvons nous résoudre à ce mariage, écrivait-elle à Walsingham, s'il n'est accompagné de grands avantages qui puissent contre-balancer les ridicules jugemens qu'on pourrait en porter. En matière de mariage, on ne doit rien regarder à tant qu'à se contenter mutuellement, et comme il n'y a rien là qui puisse nous donner à cet égard une pleine satisfaction, ni peut-être au duc d'Alençon, à cause de l'âge que nous avons de plus que lui, nous ne voyons pas que nous puissions nous convenir, pas plus l'un que l'autre. » Cependant elle insinue à la fin de sa lettre qu'une entrevue pourrait bien peut-être faciliter les choses. Walsingham, se conformant à son désir, vint trouver Montmorency, qui lui fit obtenir une audience pour le lendemain. Walsingham ayant abordé sans préambule la question de l'entrevue, Catherine répondit que, si elle était assurée du succès, elle y consentirait volontiers; mais, les entrevues des princes amenant souvent de graves mécomptes, elle se voyait contrainte de refuser, tout en appuyant sur le véritable amour de son fils pour la reine.

La négociation restant ainsi en suspens, le duc d'Alençon eut la pensée d'envoyer en Angleterre un homme à lui, et pour cette mission de confiance il choisit La Môle, son plus intime confident. Charles IX et Catherine, venant d'apprendre que l'empereur Maximilien pensait à son fils cadet pour Élisabeth, donnèrent leur assentiment au départ de La Môle. « C'est un provincial, écrivit Walsingham à Cecil, et de grand mérite. » Le maréchal de Montmorency ajouta : « Il est de mes intimes amis. » Coligny le recommanda non moins chaleureusement à Cecil.

C'est sous ces excellens auspices que La Môle arriva le 29 juillet à Londres; Élisabeth, se préparant à son voyage habituel dans les provinces, lui fit annoncer qu'elle ne le recevrait que dans quelques jours. Il ne la vit que le 7 août. A cette première audience, elle le trouva si agréable, si engageant, que sa réponse s'en ressentit; elle lui dit que, si le duc se rendait à son appel et que le mariage ne s'en suivît pas, elle prendrait pour elle la moitié de la honte. En demandant l'entrevue, elle n'avait voulu que s'assurer si elle était vraiment aimée du duc. La Mothe-Fénelon lui répondit « qu'elle savait bien que, belle comme elle l'était, elle n'avait rien à redouter d'une entrevue, qu'elle paraissait de neuf ans plus

jeune qu'elle n'était, et que, de son côté, le duc, grâce à sa forte constitution, gagnant aussi neuf ans, ils se trouvaient ainsi tous deux du même âge, à vingt-sept ans. » Elle accepta le compliment de bonne grâce. Le jour même, elle retourna au château de Kenilworth, emmenant avec elle nos deux envoyés. Le lendemain 18, il y eut un grand dîner. Élisabeth en prit occasion pour s'expliquer plus franchement. Walsingham avait mal interprété et mal rendu sa pensée; elle n'avait jamais dit que son mariage avec le duc fût impossible, elle n'avait fait allusion qu'à de certaines difficultés. Le 20, elle passa une partie de la journée avec La Môle et La Mothe, les admit dans ses appartemens privés et joua devant eux de l'épinette, faveur exceptionnelle; puis, venant aux affaires sérieuses, elle leur déclara en présence de ses conseillers qu'elle était décidée à se marier, mais qu'elle désirait voir le duc. Elle prononça ces mots d'une voix si douce, si sympathique, qu'on l'interpréta dans le sens le plus favorable. La Môle et La Mothe en profitèrent pour lui demander que la question de l'entrevue fût laissée à l'appréciation de Catherine, mais que préalablement les articles arrêtés pour le mariage du duc d'Anjou fussent maintenus. Le lendemain, Élisabeth leur remit une lettre en réponse à celle de Catherine, et adressa quelques mots très flatteurs à La Môle. De leur côté, séduites par les cajoleries de La Môle, les dames d'honneur lui répétaient chaque jour : « Que monseigneur le duc vienne ! » Cecil écrivait à Walsingham : « Sa Majesté me paraît moins éloignée du mariage que je ne le pensois. » Smith, plus explicite encore, écrivait à Walsingham : « L'amant fera bien peu s'il ne se donne pas la peine de voir une fois l'objet de ses amours; il y a vingt moyens pour venir ici et faire plus en une heure qu'on ne sauroit faire en deux ans. Les femmes veulent paroître être forcées, même à ce qu'elles désirent. »

Tout semblait marcher à un dénoûment prochain, lorsque tout à coup, dans un ciel en apparence sans nuages, éclata de l'autre côté de la Manche ce terrible coup de tonnerre qui depuis trois cents ans retentit encore dans notre histoire, la Saint-Barthélemy. Un courrier venu de France débarqua à la Rye; des pêcheurs portèrent ses dépêches à la reine; des protestans échappés de Dieppe avaient déjà apporté la fatale nouvelle. La Mothe-Fénelon, par une première lettre datée du 25 août, apprit que Coligny avait été tué à la suite d'une lutte entre les deux maisons de Guise et de Châtillon. Le lendemain, il reçut une seconde lettre, l'invitant à ne pas parler de la première; une troisième vint lui annoncer l'envoi d'un mémoire justificatif. Le 3 septembre seulement, il demanda audience. Élisabeth était alors à Woodstock. Après trois jours d'attente, elle l'y reçut, entourée de toute sa cour. A l'entrée de notre ambassadeur, il se fit un profond

silence. Élisabeth en grand deuil s'avança de quelques pas vers lui, son visage était sévère : d'une voix brève, elle lui demanda si les étranges nouvelles venues de France étaient vraies. La Mothe répondit que la soudaineté du danger n'avait pas laissé au roi une heure de réflexion; une nécessité extrême l'avait contraint de sacrifier la vie de Coligny pour sauver la sienne. Elle répondit qu'elle souhaitait que l'amiral et les siens fussent plus coupables encore, afin de justifier un pareil massacre. La Mothe plaida les circonstances atténuantes; il nia la préméditation, il affirma que la religion n'y était pas mêlée, et finit par demander que l'amitié entre les deux couronnes n'en fût pas diminuée. La reine répondit qu'elle craignait bien que ceux qui avaient fait abandonner au roi les protestans ne lui fissent également abandonner son amitié. En sortant de l'audience, La Mothe vit les ministres d'Élisabeth. Les reproches les plus violens lui furent adressés « pour un acte trop plein de sang. »

Au lendemain de la Saint-Barthélemy, un seul homme en Europe ne se méprit pas sur Catherine, ce fut le duc d'Albe, Il fit comprendre à Philippe II, qui, dans la première explosion de sa joie, rêvait une ligue catholique et l'extermination des protestans, que Catherine reprendrait immédiatement la négociation du mariage de son fils avec Élisabeth. Il ne se trompait pas. Le 1er septembre, elle vit Walsingham; sans revenir sur le terrible événement, sans chercher à le justifier, elle lui dit que le roi son fils, étant débarrassé du chef, maintiendrait l'édit et laisserait à chacun sa liberté de conscience. Elle ne fit aucune allusion au projet de mariage; elle avait laissé à Castelnau de Mauvissière le soin d'en reprendre le propos. C'était un homme modéré et conciliant, il n'avait pris aucune part à la Saint-Barthélemy. Dans les circonstances présentes, Walsingham, qui était loin de s'attendre à une pareille ouverture, répondit à Castelnau que les cruautés dont il venait d'être témoin « ne donneraient guère courage, et qu'il doutait même qu'on eût encore l'intention d'un mariage. » Castelnau lui dit que le meilleur moyen d'éclaircir ses doutes, c'était de s'en expliquer avec la reine mère. Walsingham y consentit, et jour fut pris pour une entrevue.

En abordant Walsingham, Catherine lui exprima son regret de le voir ainsi suspecter sa sincérité, car il pourrait faire naître les plus grands obstacles à l'union qu'elle désirait; elle le pria donc de formuler ses doutes. Le massacre des protestans ne les justifiait que trop; sans y appuyer, il rappela à Catherine que la principale garantie d'une alliance avec l'Angleterre était la tolérance promise et jurée aux protestans, tolérance aujourd'hui foulée aux pieds. Il parla de l'entrevue de Bayonne, des desseins sinistres qu'on y avait arrêtés avec le duc d'Albe. Catherine s'emporta, elle prétendit que c'était une des inventions de Coligny pour lui faire des enne-

mis. Coligny n'était pas d'ailleurs si sincèrement ami des Anglais; dans son testament, daté de La Rochelle, il lui avait recommandé d'abaisser l'Angleterre et l'Espagne. « C'est son éloge, répliqua Walsingham, que Votre Majesté vient de faire. » Ce dernier mot mit fin à l'entretien.

Après de telles paroles échangées, de telles défiances, si ouvertement manifestées, on aurait lieu de s'étonner de voir Élisabeth faire écrire par Smith à ce même Walsingham qu'elle ne se refuse ni à la continuation des propos de mariage, ni à une entrevue, si on n'en trouvait l'explication dans la nouvelle attitude prise par le duc d'Alençon. Non-seulement il n'avait pas trempé dans la Saint-Barthélemy, mais il la blâmait hautement. Le 21 septembre, il était venu s'en entretenir avec Walsingham. Il avait été plus loin encore: de concert avec le prince de Navarre, il s'était uni étroitement aux protestans et leur avait promis par écrit de venger la mort de Coligny, et ce qui est plus grave, il avait conçu le projet de s'échapper de la cour et de se réfugier en Angleterre. Un vaisseau croisait en vue du Havre, et, voulant préparer sa fuite, il avait fait partir pour l'Angleterre un de ces personnages équivoques, comme on en rencontre dans les époques troublées. Cet agent se nommait Maisonfleur; après avoir servi sous les ordres du duc de Guise en Italie, il s'était fait protestant. A son arrivée à Londres, à la fin de décembre, il s'annonça comme l'envoyé du duc, et à ce titre, sollicita une audience d'Élisabeth, qui refusa de le recevoir. C'était l'heure fixée pour la fuite du duc. Maisonfleur alla à Douvres, où il l'attendit quatre jours entiers. Le duc ne put partir, ou recula, ce qui semble plus probable. A son retour de Douvres, Maisonfleur fut enfin reçu par Élisabeth. Dans une longue lettre au duc d'Alençon auquel il donne le nom de don Lucidor, il lui fait entendre que la reine n'est pas éloignée de l'épouser, mais qu'elle ne veut pas passer par les mains de *Madame la Serpente*, c'est ainsi qu'il appelle Catherine de Médicis. Sur ces entrefaites, Castelnau de Mauvissière arrivait à Londres pour reprendre officiellement la négociation du mariage. Maisonfleur adjura de nouveau le duc de monter à cheval et de gagner le Havre, où le vaisseau anglais l'attendait encore. Il écrivit également à La Môle pour y déterminer le duc sans pouvoir y parvenir.

Pour le mariage, l'obstacle le plus difficile à surmonter, — Maisonfleur l'avait bien compris, — était l'idée peu avantageuse qu'Élisabeth avait du physique de son prétendant; il fallait l'en faire revenir, Maisonfleur le tenta. Voici le portrait qu'il fit du duc d'Alençon : « Le duc doit être de ma hauteur, la taille fort belle, le visage aucunement gâté par la petite vérole; car, madame, nous tenons en France pour une règle générale, même à l'en-

droit des dames qui épluchent telles choses de très près, que tout homme qui n'est point bossu ni boiteux est beau. » Pendant que Maisonfleur poursuivait ses secrètes pratiques, et Castelnau la négociation officielle, le duc d'Alençon était devenu de plus en plus suspect. Forcé de se rendre au siège de La Rochelle, il en fut si irrité qu'il fut au moment d'en venir aux mains avec son frère le duc d'Anjou : il regrettait tout haut Coligny, et groupait autour de sa personne tous les mécontens. Du port de La Rochelle on pouvait apercevoir la flotte de Montgomery, une évasion était tentante, et le duc n'en cherchait que l'occasion. S'alarmant de ce nouveau danger, Catherine écrivit à Élisabeth que son fils lui avait fait demander par un gentilhomme la permission, après la prise de La Rochelle, d'aller baiser ses royales mains. En ayant conféré avec Walsingham, qu'elle venait de rappeler de France, où elle l'avait remplacé par le docteur Valentin Dâle, Élisabeth répondit à Catherine : « Si vous voulez nous assurer, madame, qu'il n'en sortira aucune offense, nous ne ferons aucune difficulté d'acorder la sûreté nécessaire pour le voyage. » Plusieurs assauts meurtriers donnés à La Rochelle ayant été sans résultat, Élisabeth changea de langage; elle fit signifier à La Mothe-Fénelon, que, si la paix ne se faisait pas, elle ne donnerait plus suite au projet de mariage, et prendrait fait et cause pour les protestans. Afin d'atténuer l'effet d'une pareille menace, elle envoya en France le capitaine Horsey, chargé de proposer sa médiation, devenue d'ailleurs inutile. Catherine, depuis l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne, ne pensait plus qu'à traiter avec La Rochelle ; elle y avait envoyé Villeroy, muni de pleins pouvoirs. La paix fut signée le 7 juillet. Une fois libre de ce côté, et sans perdre un jour, ayant fait appeler Horsey et le docteur Dâle, Catherine leur demanda si Élisabeth voulait en finir. Ils répondirent affirmativement, mais sous la condition, toutefois, qu'on publiât que la paix était due à l'intervention du duc d'Alençon. Catherine répondit que son fils s'y était en effet chaleureusement employé. Cette condition étant ainsi acceptée, le docteur Dâle vint annoncer à Catherine que la reine, sa maîtresse, se rendrait à Douvres au mois d'août et y séjournerait huit jours. L'entrevue allait donc enfin avoir lieu, lorsque, par une sorte de fatalité, le duc tomba gravement malade. Élisabeth, aussitôt prévenue, ne voulut ni modifier ses projets, ni changer son itinéraire.

La fin de l'année 1573 s'approchait rapidement, et l'interminable négociation, loin d'avancer, avait fait un pas en arrière. Cecil était venu dire à La Mothe-Fénelon qu'on lui avait écrit de France que les marques de la petite vérole n'avaient pas entièrement disparu, qu'il restait de l'enflure au visage du duc, et que la reine Élisabeth allait faire partir pour la France Randolph, le grand maître des postes d'An-

gleterre, pour s'en assurer. Il emporterait un portrait du duc afin d'en faire la comparaison. Voilà bien le but apparent de cette étrange mission, mais avant tout, il devait rendre compte à Élisabeth de la situation de la France. Des bruits inquiétans avaient couru en Angleterre sur la santé de Charles IX. « Son état maladif, dit dans ses Mémoires Marguerite de Valois, avoit réveillé bien des espérances, fait mettre en avant bien des projets. » Le nouveau roi de Pologne, dans cette triste prévision, retardait de jour en jour son départ. Si enfin il s'y décida, ce ne fut que sous la pression des menaces de Charles IX. « Mon frère, si vous ne partez pas par amour, lui avait-il dit, je vous ferai partir de force. » Laissant Charles IX à La Fère, Catherine accompagna son fils bien-aimé jusqu'à la frontière de la Lorraine; en lui faisant ses adieux à Blaimont, ses dernières paroles furent significatives : « Vous n'y demeurerez guère. »

Le duc d'Alençon et le prince de Navarre avaient suivi Catherine un peu malgré eux. Au retour de ce voyage de Lorraine, leur évasion avait semblé possible. Maisonfleur, d'accord avec Élisabeth, y poussait vivement le duc. « Si vous ne vous hâtez pas de venir cette fois, lui écrivait-il, la reine aura lieu de croire que toutes les longueurs dont vous avez usé jusqu'à présent, tout le beau langage que vous lui avez tenu par vos lettres, n'ont été qu'autant de ruses pour la surprendre, et que tout s'est fait par le conseil de *Madame la Serpente.* » Cette fois encore, quoique bien concerté avec les chefs protestans, le projet de fuite échoua. Prévenue par Marguerite de Valois, Catherine prit de telles précautions, que toute évasion devint impossible. Charles IX avait entrevu le danger, il ne pensa plus qu'à se débarrasser d'un frère si remuant; il fit remettre à Randolph un portrait du duc, et de peur qu'on en substituât un autre moins flatté, il le fit sceller dans un étui. Dès que Randolph fut rentré à Londres, La Mothe alla trouver Élisabeth et lui soumit les dernières conditions; elle feignit de les accepter sous la réserve que le duc viendrait incognito. Cette dernière exigence sembla suspecte à La Mothe. En effet, lorsqu'il pria Élisabeth de fixer définitivement la date du départ du duc, elle s'y refusa, alléguant qu'une tentative venait d'être faite pour reprendre La Rochelle aux protestans. Charles IX et Catherine se hâtèrent de désavouer cette entreprise; mais Élisabeth persista dans son refus. C'est qu'en réalité, renseignée par ses agens secrets, elle savait tout ce qui se tramait en France.

Favorisée par l'éloignement du roi de Pologne et par la maladie de Charles IX, une vaste conspiration enveloppait le pays tout entier de son invisible réseau. Les quatre Montmorency et le maréchal de Cossé en étaient. La Noue, en acceptant le commandement des révoltés du Poitou, avait annoncé qu'on attendait un plus grand chef. Ce

chef, c'était sans aucun doute le duc d'Alençon. Guitry, chargé de forcer les portes du château de Saint-Germain et d'enlever le duc d'Alençon et Henri de Navarre, ayant, par trop de précipitation, devancé l'heure fixée pour agir, La Môle perdit la tête et avoua tout à Marguerite de Valois. Avertie par sa fille, Catherine partit dans la nuit pour Paris, emmenant dans son propre coche Henri de Navarre et son fils d'Alençon. Charles IX la suivit en litière, entouré des suisses en ordre de bataille, comme à la retraite de Meaux. Il alla loger à l'hôtel du comte de Retz, dans le faubourg Saint-Honoré. Guitry, auprès duquel il avait envoyé M. de Torcy, ayant promis de licencier sa troupe, un semblant d'amnistie fut accordé; mais « le temps, dit Marguerite de Valois, ne fit qu'augmenter les aigreurs. » Le 10 avril, Charles IX alla s'enfermer à Vincennes avec les suisses et sa garde. Traité en prisonnier, ayant toujours devant les yeux le triste sort de don Carlos et s'en croyant menacé, le duc d'Alençon ne pensa plus qu'à s'enfuir. Le 18 avril, jour désigné, des chevaux l'attendaient sur la route; mais Catherine veillait, et cette fois ne garda plus aucun ménagement. La Môle et Coconas furent livrés à la justice. La torture n'arracha aucun aveu à La Môle; présenté au feu, les pieds broyés dans des brodequins de fer, il ne cessa de répéter qu'il n'avait pas conspiré, n'ayant voulu que favoriser l'évasion de son maître.

En apprenant l'arrestation de La Môle, Élisabeth fut prise d'un sentiment de pitié; elle ordonna à son ambassadeur, le docteur Dâle, d'intercéder pour lui. La veille de l'exécution, Dâle vint trouver Catherine, qui fut inflexible : à toutes ses supplications elle opposa que la reine Élisabeth n'avait épargné ni Norfolk ni ses propres parens, et qu'elle agirait de même. Le 30 avril, La Môle et Coconas étaient décapités. Le lendemain, Charles IX fit venir à Vincennes le docteur Dâle. Le matin, il s'était fait tirer du sang et se sentait mieux; il parla au docteur du mariage de son frère. Les troubles présens rendaient une entrevue impossible, mais pour la favoriser il se promettait d'aller en Picardie dès qu'ils seraient apaisés. En attendant, le duc d'Alençon était étroitement gardé. Élisabeth, s'en alarmant, fit partir en toute hâte Leighton. L'état de Charles IX s'était encore aggravé; Leighton, reçu par lui seulement le 15 mai, ne put obtenir qu'une réponse évasive. Catherine, qu'il vit, lui dit sèchement, au sortir de son audience, que le duc n'était pas plus gardé que le roi, qu'il pouvait aller où bon lui semblait. Elle ajouta ironiquement que l'extrême sollicitude témoignée par la reine Élisabeth en faveur de son fils était un excellent présage pour le projet de mariage. »

La maladie de Charles IX marchait rapidement. Dans la nuit du 22 au 23 mai, de grands vomissemens de sang l'affaiblirent encore.

Pendant cette longue agonie, le duc d'Alençon, craignant de plus en plus pour sa propre vie, supplia le docteur Dâle d'implorer le secours de la reine Élisabeth. Il fallait beaucoup d'argent pour corrompre ses gardes, il en manquait. Elisabeth entendit son cri de détresse : « Il faut à tout prix, écrivit-elle à Walsingham, que le duc soit préservé ; mais qu'on agisse avec prudence, car la moindre faute pourrait lui être fatale. » Les forces du royal malade déclinaient à vue d'œil; la nuit du 29 au 30 mai fut affreuse; à la pointe du jour, dans cette chambre marquée par la mort, Catherine, assise sur un coffre, dictait l'acte qui lui conférait la régence. Le roi le signa d'une main affaiblie, puis il fit approcher près de son lit le prince de Navarre et l'entretint longuement; il n'eut que quelques froides paroles pour le duc d'Alençon. A deux heures après-midi, il expirait à l'âge de vingtquatre ans.

C'est seulement le 27 août que Catherine prit la route de Lyon pour aller à la rencontre d'Henri III, parti le même jour de Turin. Elle n'avait plus à surveiller le duc d'Alençon et le prince de Navarre, les ayant mis tous deux sous la garde des beaux yeux de Mme de Sauves, sa dame d'atours et la petite-fille du surintendant des finances, Jacques de Semblançay, pendu sous François Ier. Un contemporain a dit de Mme de Sauves : « Elle alloit coucher d'un parti à un autre, la plus accorte, la mieux parée et attifée, ayant presse aux plus grands à qui l'accosteroit de plus près. » — « Nos premières haines, dit un jour Henri IV à Sully en parlant du duc d'Alençon, viennent de cette femme; elle me témoignoit de la bonne volonté et le rabrouoit toujours devant moi, ce qui le faisoit enrager. » Henri IV avait l'étrange illusion de se croire seul dans les bonnes grâces de la dame; le duc d'Alençon était aussi au mieux avec elle, et si les deux beaux-frères, se jalousant, devinrent et restèrent ennemis, cette *Circé*, comme l'appelle Marguerite de Valois, était en même temps recherchée par Duguast, Souvré et le duc de Guise, tous plus aimés d'elle que les deux princes rivaux.

Lord North, envoyé par Élisabeth pour complimenter le nouveau roi, Henri III, rejoignit la cour à Lyon. Un grand bal y fut donné en son honneur. Assis à la droite de Catherine, il suivait des yeux Marguerite de Valois, qui « menoit un branle avec le duc d'Alençon » et ne tarissait pas en éloges sur son éblouissante beauté, alors dans tout son éclat. Tout en écoutant lord North, Catherine lui fit remarquer le duc d'Alençon : « Ne trouvez-vous pas, lui dit-elle, qu'il n'est point si laid ni si difforme qu'on veut bien le dire? » Lord North en convint et loua même la façon toute gracieuse dont le duc dansait. « Il n'a pas tenu à nous, reprit Catherine, que le mariage avec votre maîtresse ait eu lieu. » La réponse de l'ambassadeur fut que le dernier mot n'en était pas dit. Encouragée par cette bonne

parole, Catherine invita La Mothe-Fénelon à reprendre la négociation. Élisabeth était alors au plus fort de son caprice pour Hatton, elle n'ignorait pas non plus la liaison du duc avec Mme de Sauves. La Mothe-Fénelon la trouva plus que refroidie, et il prévint Catherine que, pour le moment, il n'y avait pas à songer au mariage.

Le prince de Navarre et le duc d'Alençon allèrent jusqu'à Pont-de-Beauvoisin à la rencontre d'Henri III ; il les reçut d'assez bonne grâce, les embrassa et leur dit qu'ils étaient libres.

Henri III va se montrer dans cette première année de son règne tel qu'il restera jusqu'à la fin : insouciant du lendemain, nullement inquiet de la guerre civile qui désolait les provinces, perdant deux mois à Avignon après en avoir perdu un à Lyon, ne se résignant qu'à grand'peine à aller se faire sacrer à Reims et, le lendemain de son sacre, épousant cette douce et charmante Louise de Lorraine, qu'il avait vue à Nancy en allant en Pologne, et dont le cœur était engagé ailleurs.

Deux camps étaient en présence à la nouvelle cour : dans celui du duc d'Alençon, Bussy d'Amboise, la meilleure lame de France, le préféré de Marguerite de Valois et devant payer de sa vie l'amour de Mme de Monsoreau; Simier, courtisan raffiné; Lachâtre, gentilhomme accompli; des Pruneaux, habile diplomate; Clausse de Marchaumont, financier renommé; Fervaques enfin, un rusé Normand ; dans le camp du roi, Duguast, insolent et railleur; Villequier, Quélus, Saint-Luc, Saint-Maigrin, d'Arques et Grammont. Avec de tels hommes, les querelles, les duels se renouvelaient chaque jour, la guerre civile en était la suite inévitable; elle eut un chef par la fuite du duc d'Alençon dans la nuit du 15 septembre.

Catherine offrit à Henri III de ramener le fugitif. La voilà donc allant de ville en ville à la poursuite du duc, qui se dérobe toujours. Le 5 octobre, elle entre à Blois; il en était parti la veille; le 25, nous la retrouvons au château d'Amboise. La fille de Charles IX et d'Élisabeth d'Autriche, le fils qu'il avait eu de Marie Touchet y étaient élevés. A la vue de cet enfant qu'elle appelle le jeune Charles, la mère reparaît; il lui semble si beau qu'elle écrit à Henri III : « Plût à Dieu que vous en eussiez un déjà! il ne faut pas dire que vous n'en avez pas trouvé la façon, il la faut trouver au plus vite. » Enfin, à force de messages échangés, le duc d'Alençon consentit à se rendre au château de Champigny, féodale demeure des Montpensier. Le 20 novembre, une trêve de six mois y était signée. Le plus difficile, c'était de la maintenir et de calmer cette soif d'ambition qui dévorait le duc d'Alençon. Catherine eut recours au moyen tant de fois employé sans succès, au mariage avec Elisabeth. Dans les longs entretiens qu'elle eut avec son fils, elle lui persuada d'envoyer La Porte en Angleterre. De son côté, elle

s'en ouvrit à l'ambassadeur Valentin Dâle, qui ne lui cacha pas que, tant que la paix ne serait pas faite avec les protestans, il ne serait pas donné suite à ce projet. La cause du refus était tout autre : Élisabeth, qui l'aurait cru? pensait à don Juan d'Autriche. Était-elle éblouie par l'éclat qui environnait le vainqueur de Lépante, ou bien, sachant que les Guise, d'accord avec Philippe II, réservaient à don Juan le chevaleresque honneur de délivrer Marie Stuart et de l'épouser, voulait-elle l'enlever à son éternelle rivale? Quoi qu'il en fût, elle chercha à entamer avec don Juan une de ces nombreuses négociations de mariage dont abusait sa politique. « Elle m'a adressé un agent, écrivait don Juan à Philippe II, qui m'a fait des allusions indirectes à un mariage. Dois-je y donner suite? Bien que je sois tenté de rendre une reine et un royaume à la vraie religion, je rougirais d'entamer une négociation avec une femme dont la vie et les exemples ont donné tant à dire. »

En traitant d'une trêve avec son fils d'Alençon, Catherine avait surtout voulu barrer le chemin au prince de Condé, qui, réfugié en Allemagne depuis la mort de Charles IX, n'attendait que le moment d'entrer en France avec le duc Jean-Casimir, le fils de l'électeur palatin. « Offrez-leur, avait-elle écrit le 11 décembre à Henri III, offrez-leur autant de terres qu'ils en voudront; si attendez que les reistres soient entrés, ne sais si après ne serez contraint de leur accorder plus que ne voudrez. » Henri III ne tint aucun compte des conseils de sa mère. Les reîtres, après s'être longtemps arrêtés à Charmes, en Lorraine, envahirent le Bussigny, traversèrent la Bourgogne et, passant la Loire non loin de la Charité, vinrent se joindre au duc d'Alençon dans le Bourbonnais. A Catherine revint encore l'ingrate charge de traiter avec son fils et les reîtres : elle partit donc suivie de l'escadron volant de ses filles d'honneur. Rendez-vous avait été donné au château de Chantenay, près de Sens. L'or et les dépouilles de la France eurent plus de prise sur Jean-Casimir et ses froids Allemands que les avances des filles d'honneur de Catherine. Le duc d'Alençon reçut 100,000 livres; son apanage s'augmenta du Berry, de la Touraine et aussi de l'Anjou, dont désormais il portera le nom. Henri III avoua tristement que cette paix lui avait coûté bien cher. M. de Berny fut chargé d'en instruire Élisabeth et de reparler du mariage; mais à la première allusion qu'il fit à ce projet, Elisabeth, y coupant court, se contenta de promettre une bonne réception au duc s'il se décidait à venir la voir. Une des conditions du dernier traité entre Catherine et le duc d'Alençon avait été la convocation à bref délai des états-généraux. Étrange illusion, les protestans se promettaient beaucoup de leur réunion. Ravagée par les hommes de guerre, pillée par les reîtres, la France était lasse et affamée de repos; elle ne séparait pas la cause des protestans

de tant de malheurs. Contre toute attente, la majorité des états-généraux réclama l'unité de religion. Une plus grande déception attendait les protestans : ce fut la défection du duc d'Alençon. S'il rompait ainsi avec ses anciens alliés, c'est que, des propositions sérieuses lui étant venues du côté des Flandres catholiques, il s'était laissé séduire par la perspective d'une couronne ducale. Afin de se ménager l'appui d'Henri III, il accepta donc le commandement des forces destinées à agir contre les protestans, maîtres encore d'une partie de l'Auvergne.

Le jour même où le nouveau duc d'Anjou mettait le siège devant Issoire, Marguerite de Valois partait pour les eaux de Spa. En réalité, le but secret de son voyage était d'ouvrir une nouvelle voie à l'ambition de son frère.

Deux grands partis se partageaient alors les Flandres : le parti national et catholique défendant contre l'étroit despotisme de Philippe II ses anciens privilèges et ses franchises, et le parti protestant et démocratique s'appuyant sur la Hollande et la Zélande, dont le prince d'Orange était le chef. En face de ces deux partis reliés par la haine commune de l'étranger, Philippe II, découragé par de récens revers, et venant d'envoyer don Juan d'Autriche dans les Flandres, non pour combattre, mais pour traiter. Le 17 janvier, don Juan signait dans le Luxembourg l'humiliant traité qu'on appela l'édit perpétuel. Les franchises des Pays-Bas étaient reconnues, les droits de lever l'impôt remis aux états, qui en revanche promettaient de reconnaître don Juan pour leur gouverneur, lorsque les derniers Espagnols auraient évacué les provinces. Voilà où en étaient les Flandres au moment où Marguerite de Valois passa la frontière. Les populations saluèrent au passage cette gracieuse apparition. « J'allois, dit-elle, en litière faite à piliers doublés de velours incarnadin d'Espagne. » L'évêque de Cambrai, de la maison de Berlaymont, fut le premier à recevoir Marguerite à Cambrai. Il lui donna un bal magnifique, mais quitta la salle avant souper, se dérobant aux séductions d'une beauté si redoutable. Plus imprudens, M. d'Inchy, gouverneur de Cambrai, et le comte de Lalain, gouverneur du Hainaut, s'y laissèrent prendre. Don Juan d'Autriche attendait la princesse un peu avant Namur ; celui-là, elle le croyait gagné d'avance. Peu de mois auparavant, don Juan avait traversé la France, et, ayant assisté sous un déguisement mauresque à un bal donné au Louvre, il s'était écrié : « Sa beauté est plus divine qu'humaine; elle est plutôt faite pour perdre et damner les hommes que pour les sauver. » Don Juan était alors âgé de trente-deux ans; sa taille, sans être haute, était bien proportionnée ; ses yeux bleus à la fois doux et vifs; il avait grand air. En s'approchant de la litière de Marguerite, il descendit de cheval et lui présenta ses hommages.

Elle lui donna sa joue à baiser, suivant la mode française. Remontant à cheval, don Juan se plaça à la portière et l'escorta jusqu'à Namur. Dans le luxe qu'il déploya pour la recevoir, dans les fêtes qu'il lui donna, la galanterie ne fut pour rien. Le politique l'emporta sur l'amoureux. Cette magnifique réception ne lui servit qu'à se ménager les moyens de surprendre la citadelle de Namur; sa belle visiteuse partie, il s'en empara.

La traversée des Flandres n'avait été pour Marguerite qu'une longue suite de fêtes; son retour fut presque une fuite. Il lui fallut passer à travers les troupes de don Juan et les huguenots en armes, qui se défiaient de ses intrigues. Elle ne regagna qu'à grand'peine La Fère, où elle avait prié le duc d'Anjou de la rejoindre. Le duc se rendit à son appel. Là il trouva le comte de Lalain et M. d'Inchy, venus pour l'y rencontrer, et il arrêta les premiers articles de son traité avec les états-généraux. Ce court séjour à La Fère fut comme une halte dans sa vie agitée. Fêté, cajolé par sa gracieuse sœur, que les contemporains lui reprochent d'avoir trop aimée, il ne pouvait s'empêcher de dire : « O ma reine, qu'il fait bon près de vous! Cette compagnie, c'est un paradis, et celle d'où je suis parti, un enfer rempli de toutes sortes de furies et de tourmens. » Ce n'était que trop vrai; à peine rentré à la cour, il se vit en butte à de nouvelles avanies. Enhardis par l'impunité, les mignons ne le saluaient plus et l'accablaient de leurs railleries. Sa position n'était plus tenable. Une belle nuit, à l'aide d'une échelle de corde, il s'échappa par la fenêtre de la chambre de Marguerite. Bussy, qui attendait à l'abbaye de Sainte-Geneviève, avait fait pratiquer dans la muraille de l'enceinte de Paris un trou par lequel sortit le duc. Il trouva des chevaux prêts et se réfugia à Angers. Bien lui en prit, car, si l'on en croit le Vénitien Jean Michiel, il aurait été sans aucun doute arrêté et condamné à une prison perpétuelle.

Une fois en liberté, le duc alla de ville en ville recruter des partisans pour sa prochaine expédition dans les Flandres. Les événemens semblaient conspirer pour lui : Mathias, le futur empereur qui, échappé de Vienne et le gagnant de vitesse, avait été proclamé à Bruxelles gouverneur-général des Flandres insurgées contre l'Espagne, venait d'essuyer à Gembloux (17 janvier) la plus sanglante des défaites. Don Juan, à la tête des vieilles bandes espagnoles, revenues à son appel, avait balayé l'armée des états. Le duc d'Anjou était donc imploré comme un libérateur. Son entrée dans les Flandres pouvant devenir l'occasion d'une guerre avec l'Espagne. Catherine en eut peur, et pour le détourner de ce projet, elle vint lui offrir la fille du duc de Mantoue ou bien Catherine de Navarre. Rien ne put arrêter le duc; partant presque seul de Vernœuil et franchis-

sant à cheval en deux jours la distance entre cette ville et Bapaume, il entrait le 7 juillet à Mons, où il était acclamé. Henri III, par l'entremise de Villeroy, lui fit proposer le marquisat de Saluces, offrant aussi de solliciter du pape la cession du Comtat-Venaissin, enfin il lui promettait de demander pour lui la main de la princesse de Mantoue, qui lui ouvrirait le chemin de l'Italie. Rejetant toutes ces illusoires propositions, le duc revint de lui-même à l'idée d'épouser Élisabeth. Le 30 juillet, il fit partir de Mons M. de Quincé, gentilhomme protestant, et M. de Bacqueville. Fidèle à la politique anglaise de tous les temps, Élisabeth ne voulait pas plus des Français dans les Flandres que des Espagnols; tout en faisant semblant de prêter une oreille favorable aux avances amoureuses du duc, elle travaillait en secret à en déjouer ses projets. Grâce à ses subsides, le duc Jean-Casimir avait levé douze mille hommes et le 26 août rejoignait l'armée des états dans le voisinage de Malines. Don Juan se tenait alors enfermé dans son camp fortifié, près de Namur. Laissé dans un pays ennemi, sans argent, depuis trois mois, sans instructions de Philippe II, voyant la peste décimer ses soldats, il écrivait à son plus fidèle compagnon, don Pedro de Mendoza : « Notre vie est mesurée par quart d'heure; nous languirons ici jusqu'à notre dernier soupir. » Dévoré par la fièvre et le chagrin, il expirait le 1er octobre, victime de l'ingratitude et de l'abandon du roi son frère. Ces armes étaient aussi sûres que le poison.

Le duc d'Anjou allait passer par les mêmes déceptions qui avaient tué don Juan; on lui avait bien donné le vain titre de « défenseur de la liberté des Pays-Bas; » on avait bien signé à Anvers, le 20 août, un traité qui lui promettait la remise de certaines villes, mais pas une ne lui avait été livrée. Blessé de ce manque de foi, lassé de sa coûteuse inaction, il avait fait partir d'Anvers Bussy d'Amboise pour Londres. Bussy n'avait rien d'un diplomate, et sa réputation de duelliste n'était guère de mise à la cour timorée d'Élisabeth. D'un autre côté, Henri III, dans ses lettres de chaque jour, ne cessait de rappeler son frère. Le duc se rendit à de telles instances. Licenciant ses troupes, il se retira à Condé. Le 17 février, il partit pour Alençon. Cette rude leçon du moins lui avait servi. Il s'était enfin rendu compte qu'il fallait avoir de toute nécessité Élisabeth de son côté ou s'abstenir. Dans ce dessein, il chercha un ambassadeur moins compromis que Bussy et mieux vu de Henri III : il l'avait sous sa main dans Jean de Simier, le grand-maître de sa garde-robe.

Un historien contemporain a dit de Simier : « C'étoit un courtisan raffiné qui avoit une exquise connoissance des gaîtés d'amour et attraits de la cour. » Leicester, dont la clairvoyance n'était jamais en défaut, pressentit tout d'abord qu'il allait avoir un adversaire

redoutable en ce nouvel envoyé pour lequel, à première vue, le goût d'Élisabeth s'était ouvertement prononcé. C'est que Simier parlait encore mieux que La Môle cette douce langue de la galanterie française qui charmait tant Élisabeth ; c'est qu'en répétant les paroles amoureuses de son maître, il avait l'adresse d'y mêler les siennes. « Ces propos, écrit gravement Castelnau, font rajeunir la reine ; elle est devenue plus belle et plus gaillarde qu'il y a quinze ans. Il n'y a femme, ni médecin qui la connaisse, qui n'estime qu'il n'y a nulle dame en ce royaume de meilleur tempérament pour porter des enfans. » Le galant Simier n'en discutait pas moins très sérieusement les conditions du mariage. Cecil, dans les longues conférences qu'il avait avec lui, ne cessait de répéter que le duc obtiendrait tout, s'il consentait à venir. C'était aussi l'opinion de Mendoza, l'envoyé d'Espagne ; mais Simier, moins crédule, écrivait au chancelier d'Alençon : « Je ne croirai au mariage que lorsque les draps seront levés, les flambeaux éteints, et mon maître dans le lit. »

Élisabeth en était arrivée au point de ne pouvoir se passer de Simier. A la suite d'une longue conférence pour son mariage, elle exprima le désir de rester seule avec lui et dit à Leicester d'emmener Castelnau à la chasse. Leicester obéit ; à son retour, trois heures après, la reine et Simier étaient encore ensemble. Leicester offrit à souper à Castelnau, et Simier soupa avec la reine. « Il n'y a pas de jour, écrivait Castelnau, qu'elle ne l'envoie demander. Une fois elle est venue dans sa barque le chercher jusqu'à mon logis ; il fallut qu'il vînt la trouver en pourpoint. Cela fait donner au diable ceux qui en ont mal au cœur ; ils disent que M. de Simier la trompera et qu'il l'a ensorcelée. » Tout marchait donc à souhait ; la reine ne s'habillait plus et ne faisait plus habiller sa cour qu'à la française ; elle répondait à un de ses conseillers qui lui reprochait sa trop grande intimité avec Simier, que ce n'était plus un étranger pour elle, mais un fidèle serviteur de son *mari*. C'en était trop pour Leicester, il résolut de se débarrasser de ce rival. Un soldat de la garde de la reine essaya une première fois d'assassiner Simier, mais il se défendit et échappa au guet-apens. Une autre fois, dans une de ces promenades en bateau qu'il faisait avec Élisabeth sur la Tamise, un coup de pistolet, parti d'un esquif qui passait rapidement près de celui de la reine, blessa un des rameurs. Le coup était destiné à Simier. Ce double attentat ne fit qu'augmenter sa faveur. Son intimité avec la reine devint le thème de tous les entretiens dont Marie Stuart se fit imprudemment l'écho ; dans une lettre écrite un jour de colère, lettre qu'Élisabeth, à coup sûr, ne dut pas recevoir, car la tête de sa victime fût tombée plus tôt, elle lui jeta à la face cette grossière insulte : « Je prends Dieu à témoin que la comtesse de Shrewsbury

m'a dit que vous aviez engagé votre honneur avec un étranger, allant le trouver dans la chambre d'une dame là où vous le baisiez et usiez avec lui de privautés déshonnêtes, mais aussi lui révéliez les secrets du royaume, trahissant vos propres conseillers avec lui (1). »

Sur ces entrefaites, au mois de juin, Duplessis-Mornay vint à Londres. Dans une audience, Elisabeth lui demanda ce qu'il pensait de son mariage avec le duc. Il répondit « qu'il pouvait faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, suivant les conseils qu'aurait le duc. » Castelnau ne vit pas Mornay, mais s'aperçut bien vite qu'un changement s'était produit dans l'esprit d'Élisabeth. « Comme toutes les femmes, écrit-il à Catherine, elle est mue par diverses persuasions; les étrangers se moquent de nous. » Il avait vu juste : lorsque Simier vint annoncer à Élisabeth que le duc arriverait dans les premiers jours d'août, elle ne donna aucun ordre pour sa réception. Sa tendresse pour Leicester parut un instant se réveiller. Il était urgent de frapper un grand coup; Simier en eut l'audace; il osa ce que personne n'avait osé jusqu'alors : sans aucune préparation, il apprit à la reine que Leicester était marié secrètement à Lettice Knollys, la veuve d'Essex. A cette révélation inattendue, elle entra dans une de ses colères de lionne, elle se roula par terre; elle injuria tous ceux qui l'approchèrent, elle refusa de manger, elle fit enfermer Leicester dans un des forts de Greenwich; sans l'intervention du prudent Sussex, elle l'aurait envoyé à la Tour. Hatton était aussi secrètement marié, ce fut une arme de plus dans les mains de Simier. La place était donc libre, le duc pouvait venir. D'après les conseils de Catherine, au mois d'avril dernier, il avait à l'improviste fait une visite de quelques jours au roi son frère, qui, loin de désapprouver son voyage, lui mit assez d'or dans les mains pour tenir royalement son rang. Parti de Paris le 2 août et n'ayant avec lui que l'Aubespine et quelques serviteurs, il s'embarqua à Boulogne, et à son arrivée alla droit à Greenwich, où était la reine. Il ne manquait ni d'esprit ni de pénétration. Castelnau le trouva même plus avisé pour son âge qu'il ne le pensait. Élisabeth lui avait fait préparer un appartement tout près du sien; pour être plus libre, il le refusa, mais, s'étant mis dès le premier jour sur un pied de familiarité intime, il passait ses journées avec elle, et ne la quittait qu'à deux heures après minuit. Dans la même lettre où elle reproche à Élisabeth ses galanteries avec Simier, Marie Stuart ne l'épargne pas davantage au sujet du duc : « Vous vous êtes déportée, dit-elle, avec lui de la même dissolution qu'avec Simier; une nuit vous

(1) Cette lettre autographe a été copiée par le prince Labanof dans le chartrier du marquis de Salisbury, héritier des papiers du ministre Cecil.

l'avez rencontré à la porte de votre chambre, n'ayant que votre seule chemise et votre manteau de nuit, et vous l'avez laissé entrer, et il est demeuré avec vous près de trois heures. » « Ces amoureuses conférences ont duré huit jours, écrit naïvement Castelnau à Catherine. La dame a eu beaucoup de peine à entretenir le duc, étant prise et vaincue d'amour; elle m'a dit qu'elle n'avoit jamais trouvé homme de qui le naturel et les actions lui revinssent mieux. Elle m'a prié d'écrire à Votre Majesté de ne pas trop châtier le duc pour la grande folie qu'il a faite de tant se hasarder pour venir voir une femme de si peu de mérite. »

Le duc était-il vraiment sous le charme, ou bien, élevé à l'école de Catherine, jouait-il la passion? Villeroy, qui le vit au retour, écrivait à Castelnau : « Il me semble qu'il a rapporté de ce pays-là, en sa contenance et en son visage, un certain air qui le rend plus agréable. » Pour maintenir Élisabeth dans les tendres sentimens qu'elle lui avait témoignés, il lui écrivait des lettres suffisantes, dit Castelnau, « pour allumer le feu dans l'eau. » Des deux côtés on était aux douces promesses, aux décevantes illusions; mais en même temps se manifestait en Angleterre une vive opposition à ce projet de mariage, et les églises retentissaient d'allusions hostiles; des pamphlets malveillans circulaient de main en main. Le plus violent de tous fut l'œuvre d'un nommé Jean Stubbes, professeur de droit à Lincoln. Le titre seul était une insulte : *le Gouffre qui doit engloutir l'Angleterre par le moyen du mariage de France*. Le duc d'Anjou y était bafoué, la France insultée. Élisabeth ne se contenta pas de faire imprimer la défense du duc; exhumant une vieille loi du temps de Marie Tudor contre les auteurs d'écrits séditieux, elle déféra à la justice Stubbes, l'imprimeur Singleton, et l'un des distributeurs. La punition fut terrible; tous trois furent condamnés à avoir la main tranchée; Singleton seul eut sa grâce. L'échafaud fut dressé sur l'une des places de Londres. A l'aide d'un coutelas et d'un marteau, le bourreau coupa la main droite de Stubbes; le supplicié se redressa et de sa main gauche, levant son chapeau en l'air, il s'écria : « Vive la reine! » Le peuple qui remplissait la place resta immobile et silencieux, mais la haine contre la France, qui se lisait sur tous les fronts, s'en accrut encore.

Au milieu de décembre, Simier ayant enfin obtenu la signature des conditions arrêtées avec les conseillers d'Élisabeth, alla droit à Alençon, n'y séjourna que peu de jours et revint à Paris rendre compte à Henri III des résultats de sa mission. Il avait été convenu qu'une ambassade extraordinaire serait envoyée à Londres pour faire la demande officielle, avec cette réserve toutefois qu'Elisabeth fixerait la date de son départ. Le mois de mars se passa sans qu'au-

cune lettre d'elle en parlât. Pendant les mois qui suivirent, les choses restèrent dans le même état. Lassé de ces lenteurs, le duc d'Anjou partit pour la Guyenne; il y allait négocier la paix avec le roi de Navarre, cette paix qu'on a appelée la paix de Fleix et qui allait mettre à sa disposition, pour sa nouvelle expédition des Flandres, une partie de l'armée royale devenue inactive. Enfin le 10 avril, cette ambassade, dont le départ avait été tant de fois remis, prit la mer à Calais; elle comptait à la fois des hommes d'état et des grands seigneurs; à leur tête le duc de Montpensier, le comte de Soissons et le maréchal de Cossé. Après une longue suite de fêtes, où Élisabeth s'efforça de rivaliser avec les magnificences de la cour de Catherine, on passa à la discussion des articles du contrat, et l'accord s'étant facilement établi, le jour du mariage fut fixé à six semaines après leur ratification. Un traité d'alliance devait être conclu préalablement avec la France. Cette condition pouvait remettre tout en question; le mariage servait donc d'amorce pour obtenir la ligue avec la France, qu'Élisabeth désirait surtout; dans ce dessein, elle envoya Walsingham à Paris.

A sa première audience, Walsingham rencontra une résistance opiniâtre. Craignant de se trouver seul en face de l'Espagne et de supporter ainsi tout le fardeau de la guerre, Henri III voulait, et avec raison, que le mariage précédât la ligue. Catherine n'était pas mieux disposée. Elle dit à Walsingham : « Les Anglais, pas plus que vous, ne veulent des Français dans les Flandres. »

Philippe II s'était emparé du Portugal au détriment des prétendus droits que Catherine s'attribuait comme descendant, par sa mère, de Robert, comte de Boulogne, dépossédé en 1214. Revenant sur une prescription de plus de trois cents ans et ne tenant plus autant au mariage de son fils avec Élisabeth, elle cherchait un terrain de transaction avec l'Espagne. Taxis, l'ambassadeur de Philippe II, qui ne l'ignorait pas, avait insidieusement fait entendre à Gondi, l'introducteur des ambassadeurs, que le roi son maître ne serait pas éloigné de donner une des infantes au duc d'Anjou. Catherine prit trop vite au sérieux cette perfide ouverture et voulut s'en expliquer avec Taxis. Loin d'y faire allusion, le rusé Espagnol se plaignit tout à la fois de ce que le duc se préparait à rentrer dans les Flandres et de ce que « on dressait une armée contre le Portugal et le Brésil. » Catherine répondit : « Le roi mon beau-fils ne m'estimeroit pas si je renonçois à ce qui m'appartient; d'ailleurs, mon fils d'Anjou n'est pas tel qu'on en fasse ce qu'on veut. » En effet, sans tenir compte des représentations du roi son frère et des conseils de sa mère, dans les premiers jours d'août, le duc franchit de nouveau la frontière avec douze mille hommes de pied et

cinq mille à cheval, presque tous gentilshommes enrôlés comme volontaires. A leur approche, le duc de Parme leva précipitamment le siège de Cambrai et se replia sur Arlon. Ce premier succès s'arrêta tout court. Les états-généraux ne tinrent au duc aucune de leurs promesses. Aux premiers froids, les nobles volontaires se retirèrent, et, l'argent manquant, une partie de l'armée du duc se débanda et vécut de pillage.

Hors d'état de rien entreprendre, le duc se décida à partir pour l'Angleterre; Élisabeth était sa dernière ressource. Cette fois, il fut reçu royalement et logé à Whitehall. Il manœuvra si bien qu'il se remit bien vite dans les bonnes grâces d'Élisabeth. Redevenue aussi familière avec lui que lors de son premier séjour, elle ne l'appelait plus que son petit Italien, elle affectait avec lui un sans-façon tant soit peu bourgeois. Si l'on en croit même le très indiscret Vénitien Lippomano, elle lui apportait chaque matin dans sa chambre une tasse de bouillon. Cette intimité compromettante s'affirma de plus en plus : « L'on ne fait aucun doute, dit un contemporain anonyme, que, pour son avancement, le duc n'ait recherché la reine de très près. » Le 22 novembre, jour anniversaire de son couronnement, la reine se promenait, le duc à ses côtés, dans une des longues galeries du château de Greenwich, lorsque Castelnau fit demander à être introduit. Allant à sa rencontre avec une politesse toute française : « Monsieur l'ambassadeur, lui dit-elle, écrivez au roi votre maître que le duc sera mon mari. » Et tirant de son doigt un anneau, elle le passa à celui du duc; puis, se tournant vers ses filles d'honneur, stupéfaites : « J'ai un mari, dit-elle, vous autres, pourvoyez-vous si vous voulez. »

Ce fut un coup de théâtre; des courriers partirent dans toutes les directions pour annoncer la grande nouvelle. Illusion bien courte! le duc retiré, les filles d'honneur se mirent à gémir, à sangloter. L'émotion gagna la reine ; elle se lamenta avec elles. La nuit entière se passa dans les larmes. Au matin, elle vint trouver le duc, elle lui dépeignit ses angoisses, la résistance de son entourage; trois nuits pareilles la feraient mourir. Atterré, le duc ne trouva pas une parole. Il rentra dans ses appartemens, arracha de son doigt l'anneau fatal et le jeta à terre, maudissant l'inconstance et la légèreté des femmes. Il voulait partir; c'eût été plus digne, mais Élisabeth le retint, dit le même chroniqueur anonyme, « par de nouvelles démonstrations accompagnées de baisers, privautés, caresses et mignardises ordinaires aux amans. » Le duc, qui s'y laissa encore prendre, ne parla plus de départ.

Le bruit de cette rupture étant venu en France, l'ambassadeur de Toscane, Lorenzo Priuli, vint demander à Catherine ce qu'il en

était. Elle lui répondit que son fils n'avait pas rendu l'anneau et qu'elle n'y attachait pas grande importance. Le pauvre duc continua à passer par toutes les alternatives, allant d'un retour d'espérance au plus complet découragement. Le premier jour de l'an, il échangea avec la reine de splendides présens et figura dans un tournoi où de nouvelles allusions à son mariage lui furent faites. Amené dans la lice sur un chariot en forme de rocher et lié de grosses chaînes, il fut conduit par l'Amour et le Destin aux pieds du trône de sa divinité. Le Destin, en présentant à la reine son royal prisonnier, lui adressa ces vers :

Rendez à ce héros sa chère liberté,
Ou faites qu'oubliant un vœu de chasteté,
Hymen serve vos cœurs.

Le combat dura jusqu'à une heure après minuit. Le duc, adroit et fort, y avait fait merveille ; la reine, pour le récompenser, l'embrassa devant tous à plusieurs reprises ; elle le reconduisit jusqu'à sa chambre et vint le lendemain le trouver au lit. Ce fut comme une reprise d'engoûment.

Le duc était très réservé, s'observait très habilement, mais il n'en était pas de même des Français de sa suite. Fervaques, son nouveau favori, s'étant pris de querelle avec La Fin, le poursuivit, un poignard à la main, jusque dans les appartemens de la reine, qui, très courroucée, dit en pleine cour que, « si c'étoit un de ses sujets, elle lui feroit trancher la tête. » A la fin de janvier, seule avec le duc, dont elle tenait la main dans la sienne, elle lui exprima de sa voix la plus douce sa répugnance à épouser un catholique. Le duc se récria et offrit de se faire protestant. « On ne commande pas à son cœur, lui dit-elle, on ne lui fait pas violence, » et, baissant les yeux, elle lui avoua « qu'elle n'éprouvait plus pour lui la même inclination. » D'une voix altérée, son fiancé lui rappela qu'il avait traversé toutes les angoisses de la passion, donné à tous les catholiques la plus mauvaise opinion de sa personne et qu'il ne s'en irait pas d'Angleterre, voulant plutôt mourir avec elle. « C'est mal à vous, reprit Élisabeth, de menacer ainsi une vieille femme dans son propre royaume ; vous êtes fou et vous tenez le langage d'un fou. » De grosses larmes coulaient des yeux du duc ; lui tendant son mouchoir pour les essuyer, elle le calma avec quelques caresses ; mais c'était bien un congé en règle, un congé définitif.

Les nouvelles de Flandres étaient mauvaises ; le duc de Parme avait mis le siège devant Tournai. Accourus en toute hâte à Londres, les

députés des états supplièrent le prince de revenir, lui offrant cette couronne ducale qu'il ambitionnait depuis tant d'années. Quand ils étaient venus une première fois, Élisabeth, éprise alors du duc, les avait mal reçus; cette nouvelle offre, faite dans un pareil moment, répondait à sa secrète pensée. Oubliant sa parcimonie habituelle, elle alla d'elle-même au-devant de la dépense, arma des vaisseaux, ordonna des levées d'hommes; elle offrit même au duc un subside illimité, sauf à le réduire lorsqu'il ne serait plus là. Affectant en public d'être désolée du départ de son fiancé, elle s'en réjouissait au fond du cœur. Elle l'accompagna néanmoins jusqu'à Cantorbery; en le quittant, elle lui promit de l'épouser à son retour; elle versa même quelques pleurs de parade et prit des vêtemens de deuil; mais, en réalité, elle se sentait tout heureuse d'avoir repris sa chère liberté.

En février, quinze grands vaisseaux jetèrent l'ancre devant Flessingue. Le duc fit son entrée dans la ville ayant à sa droite le silencieux prince d'Orange, à sa gauche le beau Leicester. Le surlendemain, une flotte portant à tous ses mâts des drapeaux et des banderoles, le conduisit triomphalement à Anvers; revêtu du manteau ducal, que le prince d'Orange avait mis lui-même sur ses épaules, il dut se croire le maître des Pays-Bas; mais le pouvoir était encore resté tout entier aux mains des états. Une tentative d'assassinat sur le prince d'Orange fut le premier avertissement des malheurs qui allaient suivre. Les troupes anglaises, mal payées, commencèrent à déserter; une partie passa dans le camp du duc de Parme. Français et Flamands se mesuraient des yeux, la main sur la garde de leur épée. De leur côté, Fervaques et les gentilshommes de l'entourage du duc ne cessaient de lui rappeler le triste exemple de l'archiduc Mathias et de Jean-Casimir, réduits tous deux à quitter honteusement cette terre ingrate; pour exciter son ressentiment, ils lui mettaient sous les yeux ce pasquil, qui courait les rues :

Monsieur veut tout,
Le prince d'Orange gouverne tout,
Sainte-Aldegonde conseille tout,
Les états traitent tout,
Le peuple paie tout,
Les trésoriers reçoivent tout,
Le diable emporte tout.

Depuis son entrée dans les Flandres, le duc n'avait pas reçu une seule ligne d'Élisabeth; n'espérant plus rien d'elle, poussé par de funestes conseils, il résolut de s'emparer le même jour des princi-

pales villles des Flandres, se réservant pour lui-même la surprise d'Anvers, « cette folie d'Anvers, comme on disait alors. » Quatre mille Français y entrèrent, deux mille y périrent. En apprenant ce désastre, Catherine maudit son fils; Élisabeth ne put s'empêcher de plaindre son fiancé. « Je donnerais, s'écria-t-elle, un million pour retirer le duc de ces sales marais des Pays-Bas. » Elle promit de l'épouser sur-le-champ s'il revenait en Angleterrre; elle en fit le serment à Castelnau. Le duc, sachant trop ce que valaient de pareilles promesses, ne se rendit pas à ce tardif appel. Désavoué par le roi son frère, il se retira, la mort dans l'âme, à Termonde, laissant au maréchal de Biron le commandement de son armée. Désormais sa vie sera errante : de Termonde, il va passer deux mois à Dunkerque, d'où, à l'approche du duc de Parme, il se rend à Calais; il ne s'y arrête pas et revient à son point de départ, à La Fère. Biron lui amena 5,000 hommes de troupes aguerries. Philippe II s'en alarma et, voulant empêcher toute tentative de réconciliation du duc avec les Flamands, il écrivit à Taxis, son ambassadeur, d'insinuer de nouveau à Catherine qu'il n'était pas éloigné de donner l'une des infantes au duc.

Catherine, qui avait définitivement renoncé au mariage avec Élisabeth, écouta cette proposition. Sur ces entrefaites, comme Biron lui avait écrit qu'il craignait quelque nouvelle escapade du duc, elle partit pour La Fère, emmenant avec elle Mme de Sauves et Mlle d'Atri, comptant sur ces deux entreprenantes auxiliaires pour avoir raison de son fils, affaire qui fut bientôt réglée. Cependant cette galante diversion ne put arracher le duc à ses graves préoccupations; on lui avait mis en tête que le roi son frère, le voyant mal avec Élisabeth et les Flamands, avait la pensée de lui reprendre tous ses apanages. Catherine écrivit à Villeroy, afin d'obtenir du roi à tout prix une lettre désavouant de pareilles intentions. Cette lettre une fois dans ses mains, elle se sentit plus à l'aise et fit part à son fils du projet de mariage avec l'infante. L'y trouvant d'autant mieux disposé qu'il avait eu la même pensée, elle s'offrit pour solliciter une trêve du duc de Parme. Le duc objecta qu'il en avait déjà fait la demande, mais sans le moindre succès, le duc de Parme ayant exigé qu'on lui rendît Cambrai. Catherine, qui tenait autant que son fils à Cambrai, s'engagea à ravitailler cette place. A partir de ce moment, elle ne le perd plus des yeux. Au mois de septembre, elle vient le retrouver à Château-Thierry, où elle passe quelques jours; en janvier, elle y revient avec ' espoir de le ramener à la cour. Se rendant aux supplications de sa mère, le duc, dans la soirée du jeudi gras, se présenta au Louvre. Catherine, les larmes aux yeux, le conduisit auprès de Henri III.

Les deux frères s'embrassèrent, et la réconciliation parut complète. Catherine préparait alors une nouvelle expédition pour les Açores. Une démonstration sur la frontière des Flandres entrait dans ses projets. Grâce à son intervention, Henri III ayant promis à son frère des hommes et de l'argent, le duc se hâta de rentrer à Château-Thierry pour activer les préparatifs de sa nouvelle campagne. Ses forces le trahirent, une fièvre violente mit ses jours en danger. Catherine accourut. Ayant enfin compris qu'il n'y avait rien à espérer du côté des infantes, elle y avait à jamais renoncé, mais pour prêter l'oreille à une nouvelle intrigue de Taxis. Il s'agissait, de concert avec les Guise, de délivrer Marie Stuart et de la marier au duc d'Anjou, projet chimérique dont la vie de l'infortunée captive était l'enjeu. Dès que son fils fut un peu mieux, Catherine lui en parla. Tout en faisant semblant d'y consentir, le duc ne ralentit en rien ses préparatifs; mais presque au lendemain du départ de sa mère, la fièvre le reprit, accompagnée de graves accidens. D'abondantes saignées le remirent une dernière fois sur pied. Il eut alors comme un retour de fortune; toutes les conditions soumises en son nom aux états par des Pruneaux, son chargé d'affaires, avaient été acceptées. Le 2 juin, il annonça hautement qu'il allait prendre le commandement de l'armée. « Le cœur y est, mais le corps ne pourra suivre, » écrivait Noël de Caron, l'envoyé des états. Il disait vrai; les jours du duc étaient comptés; le 11 juin, il expirait à une heure de l'après-midi. Sentant sa fin approcher, il avait dicté son testament. Le nom d'Élisabeth n'y est pas une seule fois prononcé; nous n'y avons relevé que ces mots amers à l'adresse des Flamands : « Ils m'ont fait payer bien cher leur titre de comte et de duc. » Chose étrange! les habits de deuil qu'Élisabeth porta le jour des funérailles de ce prétendant si tardivement dédaigné lui avaient été envoyés par Catherine de Médicis.

HECTOR DE LA FERRIÈRE.

LE BRAIDISME

Ce nom, probablement ignoré des lecteurs étrangers à l'histoire du système nerveux, est peut-être plus familier que la chose même à ceux qui se sont occupés de ces études. Il représente une des phases les plus instructives de l'évolution du magnétisme animal et nous a paru mériter un exposé tout impartial.

En juin 1842, un modeste praticien de Manchester, le docteur Braid, soumettait à la section médicale de l'Association britannique ses recherches sur ce qu'il appela le *névro-hypnotisme*. Il s'offrait à répéter devant une commission spéciale ou devant la section elle-même ses expériences. On répondit à sa demande par un refus formel, et l'Association passa outre. Braid n'était pas homme à se décourager pour si peu. L'offre qu'on avait officiellement déclinée fut acceptée par quelques membres moins indifférens ou moins hostiles. Ce fut son premier essai de publicité, qui n'eut d'ailleurs qu'un médiocre retentissement. Convaincu, d'autant plus dévoué à son œuvre qu'elle était moins favorablement accueillie, le médecin de Manchester se fit, comme il est arrivé à tant d'inventeurs, le propagateur infatigable de ce qu'il tenait pour une découverte; il multiplia les séances expérimentales à Liverpool, à Londres, à Manchester; il eut recours aux journaux, d'ailleurs peu sympathiques, et se décida à publier son livre intitulé : *Nevrypnology, or the rationale of nervous sleep considered in relation with animal magnetism*, un titre qui n'a pas besoin d'être traduit.

L'inspiration lui était venue au cours d'une *conversazione*, organisée en 1841 par Lafontaine, venu en Angleterre pour y répandre

la notion du magnétisme et donner des séances, presque des représentations publiques. Né ou importé en France dès sa naissance, le magnétisme animal a fait de notre pays sa patrie d'adoption, et on peut dire que, s'il a rayonné dans ce monde, c'est en partant de ce centre où il venait se retremper à l'occasion. Vérités, absurdités, erreurs calculées ou inconscientes, théories mystiques, tentatives d'interprétations raisonnées, presque tout l'édifice a été dessiné, élevé au-delà de ce que comportaient les fondations, et s'est effondré à Paris. Braid est le seul étranger qui, hors du continent, ait de haute volée abordé la recherche, et son intervention a été magistrale en ce que, déplaçant l'objectif, il a fait litière des anecdotes, rejeté les pouvoirs occultes, et réduit le magnétisme aux proportions des sujets accessibles à la science.

La première, ou tout au moins la plus sérieuse tentative faite pour donner au magnétisme animal une base scientifique, avait été celle de Eschenmayer, Kieser et Nasse, tous trois professeurs distingués, l'un à Tubingue, l'autre à Iéna, le troisième à Halle. Leur journal, fondé en 1817 sous le titre : *Archives du magnétisme animal*, a vécu plus longtemps que la plupart des publications de ce genre et a fini, comme toujours, par se perdre dans les récits ou les fantaisies de rédacteurs sans compétence. En matière de sentimens, les engoûmens durent peu, et les trois rédacteurs n'avaient pas réussi à faire passer le magnétisme du domaine de la foi dans celui de la raison. L'introduction, sincère avec un mélange de naïveté, mériterait d'être reproduite, si l'épreuve avait abouti. On y retrouve la phraséologie scientifique allemande avec des formules presque contemporaines, tant l'esprit d'une nation se modifie peu par le temps et s'adapte dans son intégrité aux sujets les plus divers. Il s'agit de la lutte de la vie moderne, de ses aspirations vers les mystères les plus voilés et de la culture des intelligences appelées à élucider les problèmes du magnétisme en même temps que ceux de la politique. La physiologie doit, après avoir discerné le faux et le vrai, poser les lois fondamentales.

L'hypothèse pleine d'illusions était que l'étude des phénomènes électriques, tels qu'on les devine dans le fonctionnement du système nerveux des animaux et surtout de l'homme, fournirait la clé, qu'on ouvrirait avec elle la porte aux applications thérapeutiques. C'était vouloir résoudre l'inconnu par l'inconnu, et de cette honnête entreprise il n'est rien resté, pas même le souvenir, quoique le recueil contienne des observations du plus haut intérêt.

Vinrent ensuite les rares, mais longues discussions des académies, mauvais endroits pour les débats, qui aboutissent habituellement à une négation. Tout rejeter en pareille occasion est aussi puéril

que tout accepter. Les assemblées délibérantes scientifiques, peut-être aussi les autres, préfèrent les décisions absolues aux recherches patientes, et, parmi les orateurs, les plus affirmatifs ou les plus sceptiques sont les mieux venus de la galerie. Inutile de rappeler les rapports successifs auxquels le magnétisme animal a donné lieu en France depuis 1784, soit devant la faculté, soit devant l'Académie de médecine, tantôt sous forme de violens réquisitoires, tantôt avec de douteuses réserves. Si les supercheries étaient démasquées par de solides enquêtes, la vérité était dans l'ombre, et, l'ennemi repoussé, le vainqueur n'avait conquis aucun territoire. Plus inutile encore d'esquisser l'histoire du magnétisme animal. Il faut, pour disserter utilement sur ces problèmes obscurs, deux conditions : l'une, de remonter aux sources, et l'autre de répéter les expériences, en éloignant les mensonges d'abord et ensuite le douteux et le superflu.

Braid se défend d'être un magnétiseur dans le sens populaire du mot; après avoir été convaincu qu'il s'agissait de fantaisies et de billevesées (*collusion or delusion*), il s'est converti sans réserves. Tout individu magnétisé est, de ce fait, placé dans une condition de sommeil étrange, obéissant à des lois fixes, quant à sa production, à sa durée, etc. Endormi (et qui peut contester la réalité de l'endormissement?) le patient présente des phénomènes divers, tantôt manifestes et permanens, tantôt indécis, transitoires, en rapport, à la façon du rêve, avec des aptitudes nerveuses, souvent insaisissables à cause de leur mobilité et de leur personnalité. Le premier point, le point essentiel, est d'étudier isolément le fait, sommeil ou hypnotisme, quitte ensuite à pousser plus loin les investigations.

Voici dans ses moindres détails la méthode employée par Braid pour provoquer l'hypnotisme; je traduis littéralement : « Prenez un objet brillant (je me sers ordinairement de mon lancetier) entre le pouce, l'index et le médius de la main gauche; tenez-le à une distance d'environ 8 à 15 pouces des yeux, assez au-dessus du front pour produire le plus grand *strain* possible sur les yeux et les paupières et pour permettre au patient de maintenir le regard fixé sur l'objet.

« Il importe de bien faire comprendre au patient qu'il doit tenir les yeux fixés strictement sur l'objet et l'esprit concentré (*riveted*) sur l'idée de cet objet.

« Par le fait du consensus des deux yeux, les pupilles se contractent d'abord; peu à peu elles commencent à se dilater, et après que leur dilatation est devenue considérable, elles sont soumises à des mouvemens oscillatoires. Si, à ce moment, l'index et le médius de la main droite, doucement écartés, sont portés de l'objet vers

les yeux du patient, il est très probable que les paupières se fermeront involontairement par une série de vibrations.

« Au cas où l'occlusion n'aurait pas lieu, où le sujet laisserait les globes des yeux s'agiter, demandez-lui de reprendre l'expérience; surtout expliquez-lui qu'il est autorisé à fermer les paupières quand les doigts s'avancent vers ses yeux, mais que les globes oculaires doivent rester fixes et que l'esprit doit être rivé à l'idée de l'objet tenu à distance des yeux. En général, les paupières se ferment par des secousses, vibrations, ou en vertu d'un spasme.

« Après douze ou quinze secondes, en soulevant avec douceur les bras et les jambes, on s'aperçoit que le patient a de la disposition à les maintenir dans la posture où ils ont été placés, si l'opération a agi efficacement. Au cas contraire, engagez-le à voix basse de garder les jambes dans l'extension ; le pouls s'accélérera vivement et la rigidité des membres ne tardera pas à se manifester. On trouve alors que les organes des sens, sauf la vue, que la sensibilité au froid, au chaud, à l'action musculaire, que certaines facultés mentales sont *prodigieusement* exaltés. Comme il arrive après l'ingestion du vin, de l'alcool, de l'opium, cette excitation passagère est bientôt remplacée par une dépression qui excède de beaucoup celle qui accompagne le sommeil naturel.

« L'opérateur peut, à cette seconde période, substituer à la torpeur et à la rigidité un redoublement de mobilité et de sensibilité. Il suffit qu'il dirige un courant d'air sur le ou les organes qu'il veut mettre en action, sur les muscles cataleptisés, auxquels il rendra leur souplesse. Je me déclare absolument incapable d'expliquer le *modus operandi* du courant d'air et ses effets extraordinaires, mais il n'existe aucune difficulté à reproduire les mêmes effets par les mêmes moyens, que ce soit moi ou tout autre qui opère, que le courant d'air soit produit par le souffle des lèvres, par un soufflet, par le mouvement de la main ou d'un objet inanimé.

« L'étendue et la soudaineté de ces changemens sont si étranges qu'il faut en avoir été témoin pour croire à leur possibilité. »

La manœuvre, comme on le voit, est très simple ; elle diffère à ce point de vue des passes magnétiques et des méthodes complexes conseillées et employées pour créer le sommeil artificiel. On doit savoir gré à Braid de s'en être tenu à ces indications. Plus tard, après avoir multiplié des essais, analysé avec une sagacité croissante chacun des phénomènes, il arrivera aux données subtiles. Il sera aussi intéressant de le suivre sur ce second terrain qu'il l'est d'assister aux tentatives élémentaires. Qu'il soit possible par la simple concentration de l'œil et de l'esprit de provoquer un sommeil spécial, la chose n'est actuellement mise en doute par per-

sonne. Non-seulement le fait est avéré, mais les moyens par lesquels on le réalise sont nombreux et divers. Réussissent-ils tous à produire le maximum des résultats?

L'observateur devra distinguer deux temps dans ce qu'on me permettra, faute d'un meilleur mot, d'appeler l'opération : d'abord l'hypnotisation ou l'endormissement, et en second lieu les phénomènes spontanés ou provoqués qui se succèdent pendant la durée du sommeil. Braid avait imaginé une façon de vocabulaire à son usage; on peut le rappeler, moitié à titre de curiosité, moitié pour montrer l'importance attachée par lui aux différens stades : *hypnotiser*, déterminer le sommeil nerveux; *hypnotisme*, le sommeil lui-même; *déshypnotiser* ou réveiller; *hypnotiste*, l'opérateur qui pratique le névro-hypnotisme.

Dans quelle proportion des individus d'âge, de sexe, de conditions sociales variées subissent-ils l'influence de l'hypnotisation faite par les moyens qui viennent d'être indiqués? J'ai déjà montré comment Braid avait procédé pour vulgariser sa méthode, les oppositions railleuses qu'il avait rencontrées et le scepticisme tantôt scientifique, tantôt populaire et bourgeois, qu'il avait eu à combattre. A chaque séance, il se met à la disposition des assistans, demandant qu'ils fassent eux-mêmes le choix des sujets à influencer. Ce sont des enfans, des adultes, des gens étrangers à toute notion ou des incrédules forts de leurs connaissances relatives; rarement il aboutit à un insuccès, tout en admettant des degrés dans l'intensité de l'influence. C'est ainsi qu'à une de ses conférences publiques de Manchester, quatorze adultes, hommes de bonne santé, inconnus, se présentent et dix sont résolûment hypnotisés; à Rochdale, vingt étrangers sont mis en expérience et endormis dans une soirée; à Londres, le 1er mars 1842, seize succès sur dix-huit expériences pratiquées également avec des adultes. Dans une autre occasion, le résultat est encore plus saisissant. Trente-deux enfans sont réunis dans une chambre : aucun d'eux, bien entendu, n'a le moindre soupçon du mesmérisme ou de l'hypnotisme : en moins d'un quart d'heure, tous sont hypnotisés et maintiennent étendus leurs bras frappés de rigidité cataleptique.

Les animaux sont également influencés par les mêmes procédés. Que l'opérateur agisse en plein jour, pendant la nuit, le milieu n'y change rien si les conditions indispensables sont remplies : à savoir, l'abstraction du monde ambiant, la fixité de l'œil et des idées, tous desiderata plus faciles à réaliser dans l'isolement qu'au milieu d'une assemblée nombreuse et mouvante. A la rigueur, le seul élément de la concentration mentale peut suffire, les aveugles et les patiens auxquels on a bandé les yeux n'étant pas forcément plus rebelles

que les voyans. Cependant, dans la majorité des cas, l'intervention de la vue joue un rôle si important qu'on doit ne rien omettre pour régler son action. La posture la plus favorable est de faire diriger les yeux un peu en haut et de provoquer un léger strabisme convergent.

Quelques observations ou plutôt quelques anecdotes empruntées à Braid serviront à la démonstration et tempéreront un peu l'aridité de cet exposé de manuel opératoire.

« Après ma conférence à Londres, un gentleman exprima à M. Walker, qui m'assistait, le très vif désir d'être hypnotisé par moi, les tentatives des plus habiles magnétiseurs ayant échoué. « Asseyez-vous, dit M. Walker, et je vous hypnotiserai moi-même en une minute. » Quand j'entrai dans la chambre, j'aperçus le patient assis, les yeux en arrêt sur le doigt de l'opérateur. Je sortis un instant, et en rentrant quelques minutes après, je trouvai M. Walker immobile, presque endormi et ayant le doigt dans un état de rigidité cataleptique. Je repris l'expérience et, avant trois minutes, le malade était endormi et absolument cataleptisé. La faute de M. Walker avait été de tolérer du bruit dans l'appartement, de ne pas placer les yeux du sujet dans la meilleure direction. » Un autre fait est plus curieux. « Je fus informé, dit Braid, qu'un enfant de cinq ans et demi avait assisté à une de mes expériences et en rentrant le soir avait proposé à sa bonne de l'hypnotiser. Celle-ci, ne supposant pas qu'elle éprouvât la moindre sensation, s'y prêta de bonne grâce et tomba rapidement dans le sommeil, avec les phénomènes nerveux les plus accentués. J'étais peu disposé à croire et je soupçonnais quelque malentendu. Le lendemain, j'allai rendre visite aux parens et demandai à l'enfant de renouveler l'expérience, qui, cette fois encore, réussit au mieux. »

Plus tard, la servante ainsi hypnotisée par hasard devait fournir à Braid un de ses sujets de prédilection. Toute personne même étrangère aux choses de la médecine pourra tenter avec succès la méthode de Braid, en se bornant à solliciter l'hypnotisme et la catalepsie.

Autant Braid est précis sur le mode d'opérer qu'il préconise, autant il l'est peu sur les détails de l'observation, pendant la première période, la seule dont je traite actuellement. Il suffit, sans autre précaution, d'appliquer la pulpe de deux doigts sur les yeux d'un malade couché et auquel on ne demande pas de participer autrement à l'épreuve qu'en se laissant faire passivement; si le sujet est propice, au bout de quelques secondes, on voit se manifester les premiers indices de l'hypnotisation. Les globes des yeux s'immobilisent : c'est là, et Braid l'avait justement noté, en y insistant peu parce qu'il n'agissait pas par le contact, la condition *sine qua non*.

Tout malade dont les globes oculaires s'agitent ne sera pas ou n'est pas encore sous l'influence. Presque immédiatement la respiration devient plus *haute*, la face et le devant de la poitrine sont légèrement injectés, le malade semble se défendre en exécutant quelques mouvemens indécis, la respiration devient sonore ; cette phase dure moins de deux minutes, et, sans les marques d'excitation que Braid déclare prodigieuses, le sujet entre dans le sommeil artificiel avec plus ou moins de raideur cataleptique. Nous verrons ultérieurement ce qui peut se passer pendant le sommeil ainsi provoqué et les moyens propres à déshypnotiser le malade.

J'ai été surpris de voir l'agitation dont Braid paraît faire cas sans d'ailleurs la décrire, manquer dans toutes mes expériences et dans celles plus nombreuses encore que j'ai fait exécuter par mes élèves. Était-ce dû à l'inhabileté de l'opérateur ou à l'imperfection de la méthode encore plus rudimentaire que celle de Braid? La question pouvait aisément se résoudre en changeant l'opérateur ou en suivant à la lettre les prescriptions de Braid. J'ai fait l'un et l'autre et, malgré ma meilleure volonté, je n'ai pas réussi à déterminer une crise d'agitation, ni extrême ni même moyenne. Les plus excitables sont restés bien loin de l'agitation qui marque le début de l'endormissement chloroformique. Les résultats obtenus par Braid doivent-ils toutefois être mis en doute? Avec un observateur de cette sincérité, la critique doit n'avancer que prudemment vers la négative. D'autre côté, je m'étonne de ne trouver nulle part l'exposé, même sommaire, des phénomènes d'agitation qui caractériseraient l'entrée en matière.

Convient-il, faute de mieux, de supposer qu'il existe des hommes appelés par un côté quelconque de leur nature, inconnu, mystérieux, à dominer le système nerveux des sujets sur lesquels ils expérimentent, faculté singulière, sorte d'ascendant dont l'équivalent se retrouve en tant d'occasions solennelles? Le problème a été soulevé nombre de fois, et Braid a considéré comme son meilleur titre de gloire de l'avoir définitivement résolu. L'aborder à présent, ce serait rompre un exposé déjà si difficile à ordonner méthodiquement.

Le patient a été hypnotisé, il a cessé d'appartenir à la vie réelle pour entrer dans un état sans analogue, semblable par certains aspects au sommeil naturel, dissemblable par d'importantes particularités, et exigeant une étude propre. Que va-t-il se passer pendant la durée plus ou moins longue de ce sommeil spécial?

La première manifestation, la plus constante, est la rigidité cataleptique, tantôt générale, tantôt partielle, tantôt absolue et tantôt incomplète. L'aspect de l'hypnotisé cataleptique est si étrange que c'est assez de l'avoir observé une fois pour s'en souvenir toute sa

vie. Le malade, immobilisé, ressemble exactement aux mannequins dont se servent les peintres. Les articulations ont perdu en partie leur élasticité ; lorsqu'on cherche à les fléchir, elles opposent une molle résistance, les membres gardent indéfiniment, — indéfiniment n'est pas trop dire, — la posture qu'on leur a donnée. Décrire toutes les attitudes possibles de ces façons de tableaux vivans serait enfantin et inutile. Debout, le malade reste en parfait équilibre si on a eu soin de lui assurer une base de sustentation ; couché, il se prête aux positions les plus étranges. Il est toujours surprenant de voir un homme étranger à ce qui se passe en lui et autour de lui, ramené pour ainsi dire à l'état d'une masse plastique qu'on modèle à son gré, le sujet n'étant ni résistant ni docile, mais simplement passif. La contraction musculaire ou la tension des muscles, phénomène réputé actif par excellence, se maintient, chose bizarre, juste au même degré, tout le temps que dure ce mode de catalepsie. Le muscle a exagéré sa tonicité et perdu ce qu'on a appelé ingénieusement le sens de son activité.

Lorsqu'un modèle vivant de sculpteur ou de peintre a été astreint pendant un certain temps à une pose même peu tourmentée, la fatigue s'accumule peu à peu, affectant d'abord les membres dont la posture exigeait le plus grand effort de tension et finissant par gagner ceux qui n'étaient obligés qu'à une immobilité passive. Le cataleptique hypnotisé ignore la fatigue ; vous êtes maître d'étendre son bras dans une position qui provoque à l'état normal le maximum de lassitude, d'attacher un poids à la main suspendue et déviée par la contorsion la plus bizarre : ni un frémissement, ni un indice quelconque ne trahit une sensation. L'homme est de fer ou de bois. Et cela peut durer pendant des heures sans interruption d'une seconde.

Cette sorte de catalepsie est l'attribut exclusif des hypnotisés ; on la trouve survenant en apparence spontanément chez des individus atteints d'affections nerveuses ou cérébrales, mais cette spontanéité illusoire tient à un défaut d'observation. Parmi les cérébraux, quelques-uns, sans entrer dans le détail des événemens pathologiques auxquels ils sont soumis, vivent dans un état permanent de subhypnotisme : éveillés, ils le sont à demi ; endormis, ils le sont à l'excès. Un incident quelconque, le fait de l'occlusion, même volontaire, des yeux suffit pour les hypnotiser ; leur intelligence engourdie s'absorbe volontiers dans une idée unique et indifférente ; ils réunissent donc la somme des conditions exigées pour que les phénomènes de l'hypnotisation apparaissent. Efforcez-vous de les tenir en éveil, et il ne surviendra pas de catalepsie. Une autre donnée curieuse, c'est que jamais le sommeil naturel, dans quelque condition de fatigue qu'il se produise, ne s'accompagne d'un état cataleptique, même indécis.

Il peut emprunter au sommeil provoqué quelques-uns de ses caractères, la ténacité, la résistance à ce qu'on pourrait nommer les agens réveilleurs, comme la lumière, le bruit, le mouvement, la station, la douleur, etc., mais rien de plus.

Braid a bien vu les phénomènes cataleptiques, mais il en a laissé une description au-dessous du médiocre. L'étude de la catalepsie, manifestation prépondérante de l'hypnotisme, appartient à sa première manière, c'est-à-dire au début de ses recherches. Plus tard, il ne lui suffira pas d'avoir constaté des faits positifs, mais froidement limités; il entrera dans le domaine de l'étrange, et ces états élémentaires perdront pour lui le meilleur de leur intérêt.

A l'inverse de la rigidité, l'hypnotisation peut déterminer la résolution et la flaccidité des membres, avec une égale insensibilité à la fatigue comme à toute excitation périphérique. Ces cas sont beaucoup plus rares, et quand on en rencontre un, il est sage de s'enquérir des antécédens. On trouve alors que le sujet était déjà un malade ou tout au moins présentait des particularités semi-pathologiques, comme la tendance aux défaillances et surtout la possibilité de tomber en collapsus sous l'influence d'un hypnotisme rapide et inconscient.

Il importe, dans l'histoire longue et complexe des sommeils artificiellement provoqués, de ne pas omettre, à titre de simple appendice, le récit des hypnotismes du second ordre, mal distincts, venant à leur heure, au hasard d'un incident, sans l'intervention d'un tiers opérateur. Le malade seul, livré à sa propre observation, atteint d'un malaise qui lui interdit de s'observer, est réduit à une notion très confuse; ces hypnotismes bâtards et passagers sont matière à étude pour tous ceux qui s'intéressent aux capricieuses déviations du système nerveux.

Braid, qui s'est abstenu de ces visées, peut-être de parti-pris, plus probablement parce que son objectif était ailleurs, rapporte un fait curieux qui a trait justement aux hypnotismes avec flaccidité musculaire. Il s'agit d'un patient qui, hypnotisé par les procédés ordinaires, était, dit-il, disposé à devenir un grand cataleptique (*strongly cataleptic*) et qui, grâce à une modification dans la méthode, resta tout au contraire trois heures et au-delà profondément endormi, avec les muscles détendus et la respiration fort adoucie. Cette exception, il l'attribue à la position dans laquelle les yeux furent placés pendant l'opération, les paupières closes, les yeux portés en haut et dirigés comme s'il s'agissait de voir un objet à grande distance. De la santé antérieure du sujet il n'est pas dit un mot. Braid, à la manière de tous les inventeurs, ne consent pas à supposer l'intervention d'une autre influence que celle qu'il met lui-même en jeu.

Voilà donc deux *modus vivendi* de l'hypnotisé. Ce sont les types

vulgaires et classiques que le premier venu, patient et opérateur, est presque constamment en mesure de réaliser. J'ai rappelé que la constitution antérieure du sujet n'était pas à négliger, que, suivant ses aptitudes nerveuses, il apportait plus ou moins de résistance à l'épreuve.

Savoir les dispositions nerveuses d'un individu n'est pas chose toujours facile. Aucun signe extérieur n'en témoigne, et les gens ont souvent de bonnes raisons pour dissimuler une pointe de nervosité qu'ils considèrent comme une tare ou comme une menace. Les médecins seuls ont qualité pour instituer cette enquête rétrospective; mais quand ils sont devenus hypnotiseurs ou magnétiseurs, la plupart ont cessé d'être médecins. L'important pour eux est d'évoquer un état qui touche au merveilleux; les considérations accessoires nuiraient à l'éclat du fait fondamental. Tous cependant, médecins ou non, ont été contraints de reconnaître et n'ont pas hésité à déclarer que certaines personnes subissaient avec une facilité exceptionnelle l'influence hypnotique. Les magnétiseurs, plus enclins à tenir compte des puissances de l'opérateur que de la réceptivité de l'opéré, considérant le premier comme le cachet et le second comme la cire, n'ont pas davantage essayé de le nier. Il est acquis que les femmes d'abord, que les jeunes sujets ensuite, adolescens dont le tempérament touche par tant de côtés à la complexion féminine, sont particulièrement aptes. Braid se borne presque à mentionner le fait, qui le gêne visiblement.

La seconde prédisposition est d'un autre ordre. Tout individu déjà soumis à une expérience acquiert un surcroît d'aptitude, et à mesure que les expérimentations se sont multipliées, il devient de plus en plus docile. Ceux qui sont rompus à ces façons d'exercice deviennent les vrais *sujets*, et le nom leur en est resté. Je ne parle pas des cas où la supercherie s'en mêle et où la première condition pour tromper le monde est d'être un jongleur habile. L'opérateur et l'opéré, en pareille circonstance, se valent presque toujours au point de vue de la probité; mais de telles fraudes, laborieusement conduites, accomplies en vue d'un succès d'argent ou de tout autre, ne s'appliquent qu'aux grandes occasions. Quand il s'agit d'un hypnotisme réduit aux modestes proportions d'une curiosité satisfaite, la chose n'en vaut pas les frais : on est dans la vérité en affirmant que la simulation est exclue, et d'ailleurs elle serait aisément déjouée par tout homme du métier.

L'entraîné, et le mot n'est pas excessif, devient-il seulement un prédisposé, une pâte plus molle, ou aiguise-t-il son système nerveux par la série des secousses qu'il lui imprime de manière à en obtenir des effets qu'un néophyte en hypnotisme ne réaliserait pas?

Assurément oui, et ici commence une évolution nouvelle de l'hypnotisation; je n'ai parlé que des patiens vulgaires, écoliers ou apprentis, à peu de chose près conformes au type commun. Avec ceux-là, les expériences renouvelées donnent des résultats monotones. L'expérimentateur se lasserait vite de constater le sommeil lourd et la catalepsie rigide; de temps en temps, il voit poindre au-dessus de cette uniformité des traits inattendus et éclatans. Comme, malgré lui, sa pente est vers la recherche du merveilleux, comme, en qualité d'inventeur, il éprouve le besoin incessant de découvrir, il se hâte de négliger les chemins battus, il aspire à étonner davantage des gens déjà surpris, mais dont l'étonnement s'épuise vite, et qui passent sans ménagemens du scepticisme à la croyance et de la conviction à l'indifférence. Braid semble s'être défendu longtemps, et après une lutte où il était peut-être impossible qu'il eût le dernier mot, il a succombé. J'entre donc dans le récit assez scabreux de la deuxième phase de sa vie d'hypnotiseur ou de sa seconde manière. Le contrôle me fait défaut. Autant il m'était aisé, autant même il entrait dans mon devoir d'enseignant de constater des faits précis, autant j'ai cru prudent de me défendre des subtilités, des arguties, des appréciations aventureuses. En fait de gens nerveux, le conseil populaire d'en prendre et d'en laisser est le seul sage; il est nuisible d'être un incrédule; il est dangereux d'être un adepte. Ce n'est pas à dire que je n'aie été témoin d'expériences sans nombre, que je n'aie assisté à des phénomènes si extraordinaires qu'ils déconcertent encore mon jugement : il s'agissait de cas d'exception, d'individus privilégiés chez lesquels, sous l'influence d'un sommeil artificiel spontané ou provoqué, se développaient des miracles de sensibilité ou des puissances intellectuelles inexplicables. Ces *casus rariores* ne se racontent pas : le médecin en reste le spectateur inutile, et quelle que soit à la longue la richesse de ses observations, il n'en tire aucun parti parce qu'elles ne se prêtent ni à un classement ni à une coordination scientifique.

Avec Braid, il en est autrement; son ferme propos est de montrer que ces prétendues exceptions deviennent la règle entre les mains d'un homme qui sait manier l'hypnotisé, et cela sans moyens mystérieux, en ayant recours à des procédés définis, accessibles à tous et appelant un contrôle auquel jusqu'à ce jour tous les gens de science se sont refusés. Pourquoi? Nul ne le sait, mais on en trouverait la raison.

Lorsque le patient est dominé par le grand hypnotisme, que sa vue est annulée, ses yeux convulsés, ses sens inertes, ses membres raidis, comment le soustraire à cette dépression qui ne tarderait pas à devenir inquiétante si on n'en prévoyait l'issue? La découverte la

plus curieuse peut-être dont on soit redevable à Braid renverse les plus ingénieuses combinaisons. Rien ne vit plus, et il faut trouver un agent assez énergique pour revivifier le patient, chez lequel toutes les fonctions auxquelles nous empruntons nos excitations familières sont éteintes. Les bruits les plus aigus, les douleurs vives, les sollicitations de la parole, le laissent insouciant; un souffle sur les yeux rompt le charme; le sujet se frotte les yeux et passe sans transition d'un sommeil léthargique au libre réveil. C'est une résurrection instantanée.

Ce *Lebens-Erreger* est unique, insensé, et vrai sans réserves. Je me rappelle qu'un jour un de mes élèves qui a rédigé une bonne thèse sur l'hypnotisme, endormit une malade et oublia de la réveiller. C'était jour de visite à l'hôpital. Les parens arrivent, entourent la malade muette et immobile, qu'ils essaient inutilement par les stimulans accoutumés de rappeler à elle-même. L'étonnement, la terreur les envahit et, les propos aidant, on croit à un sortilège. Le directeur de l'hôpital mandé et moins défiant, interroge la sœur qui le renseigne, mais comment sortir de cette impasse? Il envoie chercher l'élève, qui résout instantanément le problème. L'endormissement durait depuis quatre heures sans trêve; le réveil s'accomplit sans commotion.

Voilà le fait brut, et il est considérable, parce qu'au lieu de répondre à un hasard, il est absolu. La possibilité de couper ainsi court à l'hypnotisme a été une véritable révélation. Qui que ce soit peut souffler sur les yeux du patient avec la bouche, un soufflet, un éventail, l'effet si décisif est toujours le même. Est-on, après une si concluante expérience, en droit de supposer que la personne de l'opérateur joue un rôle prépondérant, que sa volonté exerce un empire merveilleux et que sa seule autorité a créé un état que le premier venu dissipe par un désenchantement presque ridicule? Que devient alors la théorie de l'influx magnétique, et Braid n'a-t-il pas accompli une œuvre méritoire en démolissant ainsi et d'un seul coup l'échafaudage et en prouvant que, l'opérateur étant indifférent, le résultat dépendait de l'opération?

Dans une des *conversazione* qu'il organisait tantôt à Manchester, tantôt à Liverpool ou à Londres, Braid, au lieu de faire porter le souffle sur les yeux, le dirigea sur le bras du cataleptisé. A sa grande surprise, il s'aperçut que la rigidité avait fait place à une flaccidité complète. La chose est vraie, mais loin d'être constante. L'expérience renouvelée sur d'autres points donna des résultats analogues. Ce fut pour lui une pénétration dans un monde de phénomènes nouveaux. L'hypnotisme avait envahi l'économie nerveuse tout entière, mais, au lieu d'être une unité, l'hypnotisé lui

apparut comme une sorte de fédération organique composée des diverses provinces qui pouvaient être détachées de l'ensemble et subir une influence qui n'excédât par leurs limites. Il ne s'agissait que de tracer isolément la configuration de chacune des parties, de chercher les agens efficaces et de mesurer leurs effets. La première pensée fut, comme on le voit, de procéder à des hypnotisations partielles, sans modifier ni au fond ni en apparence l'état général. Ce n'était que la moitié de la tâche. Si on réussit à réduire partiellement dans un bras, par exemple, les phénomènes actifs à leur minimum, on peut par d'autres manœuvres locales les développer jusqu'à leur maximum. Dans les deux cas, on réagit sur la périphérie en respectant le centre: les résultats sont contrastans, mais la loi reste. Et ce centre lui-même, pourquoi le soustraire à la règle commune? pourquoi ne pas le subdiviser en organes plus ou moins indépendans, sur lesquels on exercerait une action isolée?

En 1842, la phrénologie trouvait en France un certain crédit; moins goûtée en Angleterre, pays défiant et qui ne s'approprie qu'à la longue les découvertes des autres peuples, elle avait néanmoins éveillé la curiosité. Les magnétiseurs anglais et américains en avaient tiré, sous le nom de *phrénomagnétisme*, quelques indications. En même temps, la psychologie, codifiée par l'école de Dugald-Stewart, aboutissait, moins la localisation cérébrale, presque aux mêmes données que la phrénologie. Les facultés étaient envisagées comme autant de facteurs presque indépendans; on se plaisait à scinder l'intelligence et la sensibilité, avec l'espoir qu'en étudiant séparément chaque sentiment ou chaque faculté, on en faciliterait l'analyse, quitte à rassembler plus tard les fragmens. Les psychologues traitaient de la mémoire, du jugement, de l'association des idées, et les médecins d'aliénés, entraînés par le courant, croyaient bien faire en assignant à chacune de ces divisions artificiellement circonscrites les maladies qu'elles comportaient. La pathologie exploitait ainsi, selon l'usage de tous les temps, une physiologie attrayante par sa simplicité et lui apportait l'appoint d'observations recueillies à la légère, mais avec la meilleure foi.

Braid n'avait qu'à emprunter aux phrénologues leur carte topographique du cerveau et à appliquer la pierre de touche de ses manœuvres hypnotiques à chacune des facultés intellectuelles et morales, découpée par Gall à l'emporte-pièce, munie de sa définition et de sa description conformes au programme des botanistes d'alors et pourvue de son foyer. Un scrupule qui semblerait étrange partout ailleurs qu'en Angleterre le retenait. En s'appuyant sur la phrénologie, ne risquait-il pas de passer pour un matérialiste? Braid s'en défend en invoquant les argumens habituels qui militent en

faveur de l'esprit commandant à la matière et se résumant dans la formule du *Mens agitat molem*. Sa profession de foi n'a qu'un intérêt de curiosité : c'est un petit philosophe comme un petit physiologiste. Les explications banales lui suffisent ; non-seulement il s'en contente, mais il s'en réjouit, bien convaincu de l'irréfutable autorité de son argumentation. Un homme qui jongle incessamment avec le mystérieux, l'étrange, l'inexplicable, a quelques droits à ne pas se montrer plus exigeant.

Ces prémisses étaient indispensables. J'aborde maintenant l'exposé des expériences que j'ai avoué tout d'abord n'avoir pas contrôlées. Le récit des faits sera suffisamment instructif pour se prêter à peu de commentaires.

« Ma première tentative faite en vue de provoquer des phénomènes phrénohypnotiques eut lieu à Liverpool, en 1842 ; elle ne réussit pas. Après avoir répété les essais en public ou en particulier avec le même insuccès, je finis par croire que les opérateurs qui prétendaient avoir eu meilleure chance avaient été le jouet de *lusus naturæ*, dupes de leur patience ou d'eux-mêmes. J'y revins sans me décourager. L'idée mère était qu'en exerçant pendant l'hypnotisme une pression sur des portions différentes du crâne ou de la face, on excitait chez les patiens des idées et des sensations variables suivant le point où avait lieu le contact. Les résultats étaient indécis, sinon contradictoires. J'ai découvert depuis la cause du désaccord ; la faute avait été de ne pas opérer au moment opportun du sommeil artificiel et, depuis lors, le succès a répondu à mon attente. Chez un sujet hypnotisé depuis quelques minutes, j'exerce une légère pression sur les os du nez ; aussitôt le patient part d'un violent éclat de rire qui cesse ou reparaît suivant que je suspends ou que je reprends la pression. Ce brusque passage d'un rire explosif à la gravité ou plutôt à l'absence de toute expression propre aux hypnotisés dépassait toute croyance. La pression sur le menton était immédiatement suivie d'une respiration supérieure. En pressant avec le doigt sur les points du crâne signalés par les phrénologistes comme le siège d'appétits définis, on faisait passer le sujet par toutes les combinaisons de sentiment qu'il plaisait de susciter. Le toucher du point dévolu à la *combativité* amenait à l'instant une transformation de toute la contenance. De placide l'individu devenait féroce d'esprit ; son visage se colorait, sa respiration était anxieuse, il grinçait des dents et si les bras n'étaient pas en raideur cataleptique, il affectait des gestes menaçans. Le tout s'exécutait sans prononcer une parole, en présence d'un auditoire compétent et sur un homme absolument étranger à toute notion phrénologique ou psychologique. Réveillé, il était absolument ignorant de ce qu'il avait pu faire ou dire pendant le sommeil. »

Les épreuves se multiplièrent; le zèle de Braid redouble à mesure qu'il croit avoir assuré la démonstration. Il convoque à ses séances les spectateurs ; il va de Liverpool à Manchester et à Londres, colportant sa découverte, et, malgré tant d'efforts, après avoir sollicité la critique sous toutes les formes, il n'arrive guère qu'à remplacer le scepticisme absolu par un doute hésitant. Étrange destinée, commune à tous ceux qui, comme lui et moins sincèrement que lui, ont été entraînés dans le tourbillon du magnétisme.

Ces expérimentations, qu'on les interprète comme on voudra, sont curieuses. Dût-on n'en pas tirer d'autres conclusions, elles prouveraient à quel degré de déception honnête un observateur qui, par plus d'un côté est un maître, peut se laisser entraîner. Je tiens à rapporter encore quelques exemples. — Mrs Col se soumet pour la première fois à l'hypnotisation. En quelques minutes, elle est endormie. Deux doigts sont posés sur le point affecté à la *vénération*. Immédiatement son aspect se transforme ; elle se lève doucement de sa chaise, s'avance avec majesté vers la table située au milieu de la chambre. Là, elle tombe sur les genoux et représente au degré le plus saisissant le type de l'adoration mystique. A son réveil, oubli complet de ce qui s'est passé. « Quarante-cinq sujets m'ont fourni, dit Braid, la possibilité de réaliser à mon gré ces étranges phénomènes. » Dans une autre *conversazione*, il éveille par la pression, chez une assistante inconnue et hypnotisée, le sens de l'*acquisivité*. La jeune femme dérobe leur mouchoir à deux dames, une bague à un spectateur. On touche alors le point correspondant à la *conscience*, immédiatement le sujet témoigne de l'anxiété, elle se lève, cherche à rendre à leurs possesseurs les objets qu'elle vient de s'approprier; ceux-ci ont changé de place, elle les cherche, les retrouve et restitue ses larcins. Chez une mère de famille, hypnotisée pour la première fois, la pression sur le siège phrénologique de la *bienveillance* détermine une explosion de larmes ; elle tire sa bourse et en sort quelques pièces de monnaie qu'elle distribue par la pensée à des pauvres. Un sujet en catalepsie a par hasard appuyé son propre doigt sur le foyer de la *philogéniture*. Il s'agite aussitôt sur sa chaise, en faisant le geste de bercer un enfant ; peu à peu les mouvemens s'accélèrent, on cherche sans succès à prévenir une convulsion imminente en éloignant la main qui résiste et qui se détend enfin par un souffle sur le bras.

Braid est persuadé, mais on dirait qu'il éprouve le besoin d'excuser sa conviction. « Si je puis, dit-il, croire en quelque chose à l'évidence fournie par mes sens, je ne vois pas comment je pourrais douter du rapport qui existe entre certains points du crâne et les manifestations mentales qu'on provoque en agissant sur ces points durant l'hypnotisme. »

Pour les critiques, probablement peu nombreux, qui voudraient tenter l'aventure, je rappelle la méthode : mettre le patient en état d'hypnotisme par les moyens déjà indiqués; étendre les bras pendant une minute ou deux, les abaisser doucement; laisser le sujet au repos absolu durant quelques minutes; appliquer un ou deux doigts sur le point central du foyer phrénologique en exerçant une légère pression. Si la contenance témoigne que l'effet attendu est réalisé, s'en tenir à cette manœuvre. Au cas contraire, frictionner doucement le point comprimé et à voix basse interroger le patient sur ce qu'il éprouve, ce qu'il désire, ce qu'il aime ou ce qu'il voit, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une réponse décisive.

On ne me pardonnerait pas de pousser plus loin l'analyse et de reproduire le catalogue des fonctions intellectuelles et morales dressé par les phrénologues, revu et corrigé par Braid. Je ferai pareillement grâce au lecteur des interprétations où figure une théorie du système nerveux ganglionnaire, des actions réflexes, etc., qui, même si elle était prouvée, éluciderait peu la question.

Le complément obligé de toute investigation du genre de celles que poursuivait Braid : magnétisme animal, mesmérisme, somnambulisme, fascination, est l'application de l'agent si énergique et si puissant au traitement des maladies. Sous leur forme brutale et grossière, les miracles du cimetière Saint-Médard étaient excusés, justifiés, je dirais même glorifiés par les cures non moins miraculeuses dont l'honneur lui revenait. Malheureusement ou heureusement la thérapeutique, représentée par ses deux termes : le malade et le médecin, a encore moins de fixité que l'aspiration vers l'inconnu. Elle débute par une foi improvisée; le résultat favorable obtenu ne représente pas un fait, mais la règle. Puis les essais se multiplient avec des fortunes diverses : plus la confiance a été sereine, plus la défiance, dès qu'elle s'insinue, en trouble la limpidité; du peut-être qui d'abord a fait pénétrer le doute on passe vite à un scepticisme impitoyable. Tout crédule est un incrédule en herbe, d'autant plus âpre qu'au lieu d'accorder qu'il s'est trompé, il accuse les promoteurs du remède de l'avoir trompé sciemment.

En principe, l'hypnotisme doit guérir, donc il guérit; tout remède qui entre dans la thérapeutique sous cette formule est à mes yeux condamné d'avance.

« J'expose, dit Braid, aux médecins en général mes vues sur ce que je considère comme un agent doué d'une puissance extraordinaire dans l'art de guérir. Je supplie qu'il soit bien entendu que je répudie l'idée d'élever cet agent à la hauteur d'un remède universel. Tout au contraire, je maintiens qu'il requiert l'*acumen* et l'expérience d'un médecin, seul apte à décider des indications. » Il ajoute,

avec la douteuse modestie d'un guérisseur convaincu : « J'ai moi-même rencontré des cas où je considérais comme dangereux d'en faire usage et, dans d'autres conditions, je me suis refusé à courir les hasards d'une opération que les patiens auraient voulu me voir pousser à l'extrême. »

L'hypnotisme réunit par conséquent les qualités fondamentales qui recommandent un remède au public : il est utile souvent et parfois dangereux.

Les observations rapportées par Braid rentrent dans le cadre classique des affections nerveuses, personnelles, mobiles, échappant à toutes règles, venues on ne sait d'où, évoluant on ne sait comment et guérissant on ne sait trop pourquoi. Aucune ne m'a paru mériter d'être reproduite. Ce serait un travail profitable, mais long et difficile, que de soumettre à une critique les faits honnêtement racontés par les médecins magnétiseurs, hypnotistes, etc., ou par les magnétiseurs étrangers à la médecine, en laissant de côté les curations miraculeuses. La plupart des aspirans aux médecines d'exception ont épuisé, avant d'en venir là, une série indéfinie de médecins et de médicamens. Lassés par les contradictions ou les redites des consultans, ils attendent un homme nouveau, parlant une autre langue que celle dont ils ont réprouvé la monotone insignifiance, plus hardi que les demi-novateurs, vite impuissans à soutenir leur rôle. Ce messie, n'ont-ils pas chance de le trouver dans la personne du magnétiseur? Néophytes au début, renégats le lendemain, ils appartiennent à une tribu nerveuse dont l'histoire commande l'intérêt et ne sera jamais plus exactement écrite que celle de toutes les populations flottantes.

J'ai exposé sommairement et sincèrement l'œuvre de Braid; il me reste à indiquer la part qui revient au médecin de Manchester dans le progrès de notre savoir sur le système nerveux et comment se justifie une si longue analyse appliquée à une œuvre apparemment si petite.

Le premier mérite de Braid est d'avoir renversé à tout jamais l'idole du magnétisme en sapant le piédestal, en substituant à ses prétendus pouvoirs occultes des forces encore mal définies, mais soumises au contrôle de tous et sans côtés mystérieux. A partir du jour où il accomplissait, au fond de sa province, cette révolution dépourvue d'éclat, il ouvrait les voies à la recherche sérieuse et posait les fondemens d'un édifice qu'avant lui aucun savant n'eût rêvé de construire. On avait protesté, dénoncé les supercheries, accumulé les défiances et abouti à des négations. Les académies s'étaient dépensées en commissions et les commissions en blâmes ou en railleries. Il n'en restait pas moins le *quid ignotum* dont pas un obser-

vateur impartial ne pouvait contester la réalité; l'ivraie et le bon grain continuaient à pousser côte à côte, l'un préservant l'autre.

On accuse les croyans d'être impitoyables, l'accusation frapperait peut-être plus juste encore sur les incrédules. Dugald-Stewart, auquel Braid emprunte l'épigraphe de son livre, a écrit quelque part : *Unlimited scepticism is equally the child of imbecillity as implicit credulity;* j'ajouterai que l'absolu dans l'incrédulité n'est pas seulement le bouclier derrière lequel se réfugient les imbéciles, mais qu'il coupe court à tout progrès. Le chercheur, détourné par le respect humain auquel nous sacrifions tant de bonnes intentions, se décourage d'avance. Il faut une force de volonté bien ferme, presque un courage robuste, pour affronter des dédains préparés et lutter seul, savant modeste et ignoré, contre les habiles parvenus qui savent d'abord jusqu'à quel point il est permis de savoir.

Braid est incessamment préoccupé du discrédit qu'il va encourir; il sent bien que le courant lui est contraire, et son appel incessant à l'impartialité des médecins garde toujours les allures d'une supplication : « Je soumets au public et à la considération bienveillante et candide de mes frères en médecine ces résultats, en les priant d'étudier le sujet froidement, avec un honnête désir d'arriver à la vérité. Ayant été moi-même un sceptique, je suis prêt à faire toute concession raisonnable aux autres. » Un mot de Treviranus, le botaniste, clora agréablement les réflexions qui précèdent. Un élève de Mesmer, ou Mesmer lui-même, lui demandait le fond de sa pensée sur les phénomènes magnétiques : « J'ai vu, répondit-il, beaucoup de choses que je n'aurais pas crues à l'énoncé de votre opinion. En bonne conscience, je n'ai ni l'espoir ni le désir que vous croyiez davantage à la mienne. »

Au surnaturalisme, tué tant de fois, mais toujours vivant, il fallait substituer des données positives, jouer, comme on dit vulgairement, — et le mot n'est pas excessif en fait de magnétisme, — cartes sur table. On doit à Braid cette justice de déclarer qu'il n'a détruit que pour construire. La part de la vérité, il l'a établie avec une rare correction en éliminant les erreurs et, travail plus méritoire encore, les inutilités; puis, le terrain déblayé, il a posé simplement les premières assises.

Il est acquis à présent que, dans l'opération de l'hypnotisme, le patient est seul actif, que les événemens singuliers qui s'accomplissent en lui et qui troublent si profondément l'économie de sa vitalité nerveuse naissent en lui et que le rôle de l'opérateur se borne à les faire éclore. La loi ainsi formulée s'applique-t-elle à tous les magnétismes, à tous les somnambulismes provoqués? On pourra répondre que l'hypnotisme et le mesmérisme font deux, que les phéno-

mènes nerveux, sensoriels, intellectuels et moraux produits par les magnétiseurs sont tout autrement solennels que les humbles résultats obtenus par les procédés de Braid. Lui-même s'est chargé de la réponse, qu'il donne timide et presque cauteleuse. On sent que les magnétiseurs, ayant été raillés, discrédités ou diffamés avant lui, sont devenus, par ce côté, des compagnons d'infortune envers lesquels on ne se sent pas le cœur de se montrer agressif. « Les mesmériseurs, dit-il, affirment positivement qu'ils sont en mesure de produire certains effets que je n'ai jamais été capable de produire par ma méthode, comme de dire l'heure à une montre tenue derrière la tête ou posée sur le creux de l'estomac, de lire des lettres closes ou des pages d'un livre fermé, de percevoir ce qui se passe à des milles de distance, de connaître et de guérir les maladies des autres sans culture médicale et de magnétiser les patiens à plusieurs milles de distance sans leur participation. Maintenant, je ne considère pas comme séant de repousser les assertions *en cette matière*, de gens de talent et d'un crédit hors de doute, *en d'autres matières*, seulement parce que je n'ai pas été personnellement témoin des phénomènes. En supposant que, dans l'état actuel de mes connaissances, je veuille bien admettre la réalité de certains phénomènes déterminés par d'autres, je pense fermement que la plupart, sinon tous, se prêtent à une explication simple, naturelle et différente de celles que soulèvent les magnétiseurs. »

Le sol ainsi dégagé, Braid établit définitivement les bases expérimentales de l'hypnotisme et implicitement de tous les modes de somnambulisation. Il est évident qu'on pourra davantage et mieux; mais il est certain que ce qu'il a vu est bien vu, ce qu'il a fait bien fait et désormais acquis à la science. A partir de ses investigations et des démonstrations auxquelles elles aboutissent, les propositions suivantes sont hors de discussion.

Il existe un état du système nerveux, ayant avec le sommeil naturel des analogies, en différant par des caractères propres. Cet état, désigné sous le nom d'hypnotisme ou sous tout autre, est constitué dans sa forme typique par la cessation complète de la vue, par la suspension plus ou moins complète, plus ou moins persistante, pendant l'hypnotisation, des autres sens et de la sensibilité générale, par l'absence de toute activité intellectuelle spontanée et par une tension des muscles, une rigidité des articulations de nature cataleptique. Cet état se produit spontanément ou sous des influences indéterminées chez certains malades. Il peut être provoqué en dehors de toute maladie, en dehors même d'aptitudes exceptionnelles ou rares par une méthode formulée avec ses détails et d'un facile emploi.

Le programme est d'agir sur la vue et d'en arrêter le fonctionnement, soit par l'occlusion des yeux, soit par la fixation de l'œil sur un objet, et en même temps de suspendre tout mouvement physique ou intellectuel pendant l'opération. Comme il a été endormi, le patient est réveillé par une manœuvre non moins précise et d'une simplicité presque puérile. L'entame de son sommeil ne ressemble que de loin à celle du sommeil naturel; le passage du sommeil artificiel à la veille se fait exactement comme dans les conditions normales. Le sujet se frotte les yeux, jette autour de lui quelques regards indécis et reprend la possession de lui-même.

Une fois éveillé, il ne sait rien et ne garde aucun souvenir de ce qui s'est passé durant l'hypnotisme; il ignore même, à moins que quelque circonstance extérieure ne le lui révèle après coup, qu'il a été endormi.

Pendant cette suspension de la vie de relation tout entière, est-il possible, en frappant sur quelques touches de ce clavecin muet, d'en tirer des sons? quelques facultés peuvent-elles rentrer en fonctions sous l'influence de manœuvres nouvelles? Le fait n'appartient plus à la critique, mais au contrôle. Or il est d'expérience historique qu'en fait de magnétisme, les vérifications ont lieu par intermittences, on pourrait presque dire par accès. Il faut, pour se résoudre à les accomplir, ou la foi préalable, ou le courage de résister au respect humain. L'expérimentation côtoie de si près la crédulité, ou, comme disait Braid, la *delusion*, que peu d'hommes, au cours d'une génération, se risquent à l'entreprendre et surtout se résolvent à la prolonger.

CH. LASÈGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

DE LA DÉFORMATION DE LA LANGUE PAR L'ARGOT.

I. *Dictionnaire historique d'argot*, 9e édition des *Excentricités du langage*, par M. Lorédan Larchey; Paris, 18 , Dentu. — II. *Dictionnaire d'argot moderne*, par M. Lucien Rigaud; Paris, 1881, Ollendorff. — III. *Glossaire franco-canadien*, par M. Oscar Dunn; Québec, 1880.

« Quelque diversité d'herbes qu'il y ait, dit Montaigne, tout s'enveloppe sous le nom de salade. » C'est ainsi qu'aujourd'hui, quelque diversité qu'il y ait de barbarismes à la mode, ou de métonymies saugrenues et de synecdoches obscènes, ou de vocables enfin jetés dans le courant de la circulation par ces messieurs de la place Maubert et ces demoiselles des boulevards extérieurs, tout à bon droit s'enveloppe et peut s'envelopper sous la dénomination d'argot. Les deux premiers volumes dont nous venons de transcrire les titres nous en sont les fidèles témoins. Il suffit, en effet, de les parcourir très rapidement pour s'apercevoir bientôt qu'il n'est pas une classe de la société, peut-être, qui n'apporte, bon an mal an, sa part d'inventions à l'argot, et par conséquent ne travaille, autant qu'il soit en elle, comme si nous étions menacés de parler ou d'écrire trop correctement, à précipiter la corruption de la langue. On n'apprendra pas sans édification que, dans le court intervalle d'une édition à l'autre, c'est-à-dire en deux ans, M. Lorédan Larchey n'a pas enrichi son *Dictionnaire* de moins de deux mille sept cent quatre-vingt-quatre locutions nouvelles. Encore y a-t-il mis de la modération.

C'est là d'ailleurs ce qui fait, — aux yeux du linguiste et du philo-

logue, — l'intérêt scientifique de l'argot. Car, pour arbitraire qu'elle soit, et même, à de certains égards, ainsi que nous le montrerons tout à l'heure, conventionnelle, cependant, la formation de l'argot ne laisse pas d'obéir intérieurement aux mêmes lois qui gouvernent, il faut bien le savoir, l'évolution naturelle du plus noble ou du plus pompeux langage. C'est un point qu'un savant professeur américain, — M. W. D. Withney, — dans un livre non moins ingénieux que solide, sur *la Vie du langage*, — a mis clairement en lumière. Les diverses sortes de métaplasmes, par exemple, que cataloguent, si soigneusement, les traités de la plus fine linguistique, sont bien incontestablement un des procédés favoris de formation des argots. Le premier rôdeur de bals qui s'avisa de dire un *cipal* pour un *municipal* ne se doutait probablement pas qu'il ne faisait rien moins qu'une aphérèse. Et pour hardie que soit l'apocope, cependant c'en est bien une, il en faut prendre son parti, que de dire *champ* pour *champagne*; comme *démoc* pour *démocrate*. Même lorsque les mots demeurent ce qu'ils sont et conservent leur figure entière, c'est-à-dire leur sens avec leur orthographe et ensemble leur son, n'est-il pas évident que la métaphore est du même ordre, si nous disons d'un brave soldat qu'il est *un lion* ou d'un sot qu'il est *une huître*? Les raffinés de l'argot disent *un mollusque*, à ce qu'on nous assure. Oui : ce sont bien là créations de même nature. Mais, de plus, dans les métaphores toutes neuves de l'argot, nous avons chance de pouvoir suivre ce mouvement de translation qui fait passer les mots du sens propre au sens figuré, mouvement dont il est si difficile de déterminer le point de départ et de retracer la direction vraie, quand il s'agit au contraire d'une vieille métaphore que nous avons héritée des Latins, ou les Latins eux-mêmes de leurs ancêtres de l'Iran.

On peut aller plus loin, et si seulement on ne s'effraie pas de pousser une thèse jusqu'au paradoxe, il est permis de soutenir qu'en un certain sens, et que nous le sachions ou non, nous parlons tous plus ou moins argot. C'est quelquefois de l'argot latin : puisque enfin le latin, et non pas, comme on sait, le latin de Cicéron ou de Virgile, mais le latin populaire et le latin des camps, l'argot démocratique des carrefours de Rome et l'argot soldatesque des légions impériales a fourni le fond de la langue française. C'est quelquefois de l'argot sanscrit. Quand, par exemple, nous appelons le fils du nom de fils, nous l'appelons littéralement *celui qui nettoie l'étable*, — si toutefois la paléontologie linguistique est une science certaine, — comme nous appelons la fille *celle qui trait les vaches* quand nous l'appelons du nom de fille. Voilà des images qui nous reportent au milieu d'un peuple de pasteurs. Descendons le cours des siècles. Nous nous servons, dans le style le plus noble, sans scrupule, et même avec plaisir, car elle est belle, de l'expression de *prendre l'essor*, comme dans un style moins

élevé, quoique de la meilleure langue encore, de l'expression *faire gorge chaude*. L'une et l'autre nous reportent en pleine société féodale. C'est ici vocabulaire, jargon, argot de fauconnerie. Que si maintenant l'ouvrier, pour dire qu'il va prendre un congé sans motif, se propose de *courir une bordée*, comme s'il ajoute qu'ensuite il ira *s'affaler*, peut-on nier qu'il procède, en empruntant ces expressions à l'argot du marin, de la même manière, exactement, que nous procédions tout à l'heure? Est-ce à dire que son droit soit le même? Je ne le crois pas, pour des raisons que l'on va voir, mais il ne s'agit encore ici que de linguistique, nullement de littérature, et si la valeur esthétique de l'argot demeure en question, on commence du moins à voir son intérêt historique.

Ajoutez que, tel qu'on le parle de nos jours, il renferme quantité de vieux mots, de tournures tombées en désuétude, et de locutions qu'on eût pu croire autrement perdues. Il en renferme tant que ceux-là mêmes qui dressent les dictionnaires d'argot semblent ne pas suffire à les reconnaître toutes et nous donnent parfois comme néologismes telles et telles expressions qui sont pourtant du meilleur temps de la meilleure langue. « Où sait-on maintenant, demande M. Lorédan Larchey, qu'en 1803, Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, faisait deux grands volumes tout exprès pour solliciter l'admission de mots tels que *fusion*, *fureter*, *franciser*,.. que ses confrères de l'Académie n'avaient pas encore acceptés? » Je vois cependant que Littré, dans son *Dictionnaire*, apporte, au mot *fureter*, des exemples de Montaigne, de Régnier, de Molière, de Rousseau, de Beaumarchais, et sans doute il ne serait pas malaisé d'en allonger la liste. Si donc l'Académie, dans son édition de 1798, avait omis *fureter*, ce ne pouvait être que par pur oubli, comme, par exemple, elle devait omettre *inconvenance* dans son édition de 1835. M. Lucien Rigaud, d'autre part, et non plus dans une préface, mais dans le corps de son *Dictionnaire*, nous donne pour moderne, et de l'argot des gens de lettres, la locution *avoir de la barbe*, qui sert à désigner, dit-il, quelque vieille et banale histoire. Elle me paraît, de prime-abord, assez mal faite. La voici cependant, si je ne me trompe, sous la plume de Malebranche. « La découverte, — il parle d'une découverte récente encore de l'anatomiste Pecquet, — est du nombre de celles qui ne sont malheureuses que parce qu'elles ne naissent pas toutes vieilles et pour ainsi dire avec une barbe vénérable. » C'est mieux dit, — étant mieux préparé et mieux soutenu, préparé par l'épithète *vieilles*, soutenu par l'adjectif *vénérable*, — c'est bien la même locution. Mais il ne faut abuser contre personne des trouvailles que l'on a pu faire, par hasard, en lisant *la Recherche de la vérité*. Je reprocherais plutôt à M. Lucien Rigaud, s'il vivait encore, quelques erreurs d'attribution. Il nous donne, par exemple, le mot d'*anspezade*, qu'il faudrait écrire *anspessade*, ou peut-être *lancepessade*, pour un terme d'argot particulier aux élèves de Saint-Cyr. Il eût dû spécifier au moins que le mot signifie, dès le

XVIe siècle, « un soldat bien appointé, auquel on donne plus de privilèges et qui est aucunes fois honoré de quelque charge, au défaut de ceux auxquels elle appartient. » C'est à peu près le sens qu'il conserve encore, à ce qu'il semble, dans le vocabulaire de l'école : un soldat de première classe, dont on fera, le cas échéant, un fonctionnaire caporal. Il ne me paraît pas permis non plus d'insérer le mot *Borda*, comme signifiant « école navale » dans un *Dictionnaire d'argot*. Car il faudrait y mettre, à ce compte, les noms de *Duguay-Trouin*, je suppose, ou de *Château-Renaud*, si l'on avait établi l'école des mousses ou l'école des canonniers sur des vaisseaux de ce nom? Mais de telles façons de parler, qui sont façons naturelles, et métonymies légitimes, s'il en fut, ne peuvent à aucun titre figurer dans un *Dictionnaire d'argot*. Est-ce que l'on y fait entrer les mots de *madapolam*, de *cachemire* ou de *damas?*

Il ne reste pas moins, en dépit de ces légères erreurs d'attribution, et le triage une fois fait, dans le *Dictionnaire* de M. Lorédan Larchey, comme dans le *Dictionnaire* de M. Lucien Rigaud, bon nombre de locutions de l'ancienne marque et du vieil usage. Aussi peut-on comparer sous ce rapport l'espèce d'intérêt que présente l'étude philologique de l'argot à l'intérêt, spécial sans doute, mais considérable, que présentent les patois. La répartition professionnelle des argots, si je puis parler de la sorte, n'offre-t-elle pas quelque chose d'analogue à la distribution géographique des patois? Et comme les patois sont encombrés de *provincialismes* que la langue littéraire n'a pas accueillis, justement parce que le sens en était borné trop étroitement à leur province d'origine, pourquoi ne dirions-nous pas tout de même que les argots sont chargés d'*idiotismes* qui n'ont pas fait fortune, faute d'être assez clairement intelligibles en dehors de la corporation où ils ont pris naissance? A ce propos, nous avions récemment l'occasion de feuilleter un petit livre, un *Glossaire franco-canadien*, qui venait de Québec en droite ligne. Et nous remarquions que beaucoup de mots qui sont aujourd'hui de l'argot le plus pur, — l'argot le plus pur est l'argot le plus grossier, — comme *jaspiner*, par exemple, dans le sens de *murmurer*, et comme *margoulette*, dans le sens de *bouche* ou de *visage*, y figurent, le premier comme importé du picard et le second comme importé du normand. Il est probable cependant que la langue littéraire continuera de les repousser. C'est ainsi que l'anglais contemporain repousse sous le nom d'*américanismes* des mots et des tournures qui datent pourtant, comme ces locutions canadiennes, du siècle où les Européens, faisant sur le sol d'Amérique leurs premiers établissemens, y apportaient, avec les institutions et les coutumes, la langue aussi de la métropole. Quelques autres mots, dans ce même *Glossaire*, ont la mauvaise physionomie des mots de l'argot classique.

Tel est, par exemple, avec sa sifflante initiale et ses syllabes sourdes, le mot de *sourlinguer*, dans le sens de *remettre quelqu'un à la raison*. Je ne le trouve ni dans le *Dictionnaire* de M. Rigaud, ni dans le *Dictionnaire* de M. Larchey. Mais j'y trouve, en revanche, quelques locutions de la forme *être bu*, c'est-à-dire « être pris de boisson, » ou *être lingé*, pour « avoir du linge, » qu'il est difficile de ne pas rapprocher des tournures canadiennes suivantes : *être foncé*, pour « être en fonds » et *être fortuné*, pour « avoir de la fortune. » J'en relève une troisième : *être gazetté*, pour « être mis dans la gazette, » dont je rapprocherai la forme, et peut-être la date, de l'expression d'autrefois, *être chansonné*, pour « être mis en chanson. » Si ce n'était cette dernière, les autres pourraient être considérées comme autant d'anglicismes.

On n'a pas à craindre de trop insister sur l'intérêt que peut offrir l'étude philologique de l'argot. C'est cet intérêt même, en effet, qui se retourne et pour ainsi dire milite contre lui dès qu'il est question de parler de sa valeur littéraire.

Car, plus vous relèverez dans ces *Dictionnaires* de mots tombés de patois en argot et de locutions chassées par le temps de l'usage de la langue, plus il faudra trouver de bonnes raisons qui motivent la déchéance et justifient l'arrêt de proscription. Un mot, deux mots, trois mots peuvent disparaître, sans qu'après tout nous soyons tenus d'assigner des motifs à leur disparition. C'est le hasard qui l'a voulue. Ainsi, la langue littéraire a conservé presque toutes les locutions que la langue du moyen âge avait tirées du vocabulaire de la fauconnerie. Nous en avons cité des exemples. En voici pourtant une qu'à peine comprenons-nous aujourd'hui, c'est la locution *ne pas voler sur sa gorge*, encore qu'elle enferme un excellent conseil d'hygiène, qui est de ne pas prendre un exercice trop violent aussitôt le repas. Comment s'est-elle perdue? Sans doute parce qu'aucun grand écrivain ne l'a pas jugée digne d'être consacrée. Pourquoi quelqu'un ne l'a-t-il pas sauvée? Je n'en sais rien. Et vous conviendrez qu'au total il n'importe guère. Mais si c'est, au lieu d'un mot, toute une classe de mots, tout un article de dictionnaire, toute une catégorie de métaphores que la langue ait cessé d'employer, la mode alors et le caprice ne sont plus des raisons que l'on puisse invoquer. Il en faut trouver d'autres. On usait, par exemple, au XVIe siècle, des métaphores suivantes : — *c'est à râcler et à bander;* — *que de bond, que de volée;* — *jouer pardessus la corde*, — *ne pas courir après son esteuf;* — *faire naqueter quelqu'un après soi*, — toutes façons de parler, dit Henri Estienne, fort judicieusement, « qu'on aurait grand'peine à donner à entendre à un qui n'aurait pas vu jouer à la paume, » qui est le jeu d'où elles sont empruntées, et aussi ne l'essaierons-nous pas. Pourquoi ne les avons-nous pas conservées? Ici, la réponse devient bien simple et le lecteur l'a déjà trouvée. C'est que l'habi-

tude, autrefois presque universelle, de jouer à la paume, s'étant insensiblement perdue, quiconque aurait usé, quiconque aujourd'hui voudrait se servir de l'une de ces métaphores, il faudrait qu'il commençât par l'expliquer, et conséquemment qu'il en sacrifiât tout l'effet utile. Car, ordinairement, et à moins que d'habiter les hauteurs du Parnasse contemporain, on écrit pour être compris, et l'on n'emploie guère la métaphore que pour abréger le travail au lecteur. Maintenant d'autres jeux ont remplacé la paume. On en a tiré, comme d'usage, d'autres métaphores. L'esprit humain saisit avidement toute occasion qui s'offre à lui de simplifier le labeur, toujours pénible, de la réflexion. L'Académie française a consacré quelques-unes de ces locutions. On parle académiquement quand on emprunte, au jeu de trictrac, l'expression de *faire une école*, et, au jeu de billard, l'expression de *se blouser*, qui signifient l'une et l'autre à peu près une même chose. Cependant, la première est déjà si vieille, que tout éditeur de textes se croirait obligé, la rencontrant, d'y appendre en passant une courte note. Et pour la seconde, j'imagine qu'elle sera prochainement marquée d'archaïsme; l'Académie n'ayant pas songé qu'un jour viendrait où les billards n'ayant plus de *blouses*, l'expression perdrait le meilleur de sa substance en se vidant de ce qu'elle enfermait de concret. Aujourd'hui, ce sont les métaphores tirées du whist et du baccara qui sont plus particulièrement en faveur. Quand elles auront fait leur temps, le jargon de l'avenir en tirera d'autres, soyons-en sûrs, du noble jeu de bonneteau. Je prie le lecteur de retenir un point. Les métaphores tirées du jeu sont d'autant moins nobles ou d'autant plus grossières que dans le jeu qui les suggère, la part du calcul mental ou de l'adresse corporelle est plus petite et réciproquement plus grande la part de la fortune et de la *veine*.

En attendant, nous venons d'indiquer l'une des raisons pourquoi toute langue littéraire aimera mieux périr que de se laisser pénétrer par l'argot. C'est que toute espèce d'argot, depuis l'élégant jargon, — car c'en est un, — des raffinés et des précieuses de tous les temps, en passant par la langue spéciale des chasseurs ou des joueurs et par l'algébrisme technique des savans ou des industriels, pour descendre jusqu'à l'ignoble argot des voleurs et des filles, est un langage d'initiés. Les *sportsmen*, sous ce rapport, peuvent rivaliser avec les *bookmakers*, et la *gomme* le dispute, *carrément*, comme elle dit, à la *pègre*. En effet, si tout le monde ne se sert pas de la langue de tout le monde, croirons-nous que ce soit uniquement fantaisie d'imagination ? Non, sans doute. Mais les uns, comme les voleurs, ont besoin d'un langage qui protège contre les curieux le secret de leurs combinaisons, et les autres, comme les filles, d'un jargon qui leur dissimule à elles-mêmes l'ignominie de leur métier. Franchissons un abîme. Entrons dans l'atelier ou dans

le laboratoire. Je ne jurerais pas qu'il ne se glissât ici, dans la formation des argots techniques, une arrière-intention de soustraire aux profanes, — c'est-à-dire à tous ceux qui ne sont pas de la partie, — les secrets du métier et les arcanes de la science. Les métaphysiciens surtout me paraissent goûter cette manière de se réserver à eux seuls l'intelligence de leurs conceptions. Mais il est vrai aussi, qu'en matière de philosophie comme de science, être parfaitement clair et parfaitement intelligible, c'est être quelquefois parfaitement superficiel et parfaitement banal. La nécessité de s'entendre soi-même, ou, mieux, de s'entendre entre soi, jointe à la pauvreté de la langue, — et la plus riche en un certain sens est toujours pauvre, — ne peut donc manquer ici d'engendrer des argots dont il est aussi difficile de se passer qu'il est impossible de les mettre à la portée de tout le monde. Et puis, les diverses professions sont venues, — *cum grano salis*, — chacune avec son grain d'amour-propre. Le potier, dit le proverbe, est jaloux du potier, mais tous les potiers de terre mis ensemble sont bien autrement jaloux encore de la communauté des potiers d'étain. Le troupier s'est fait un vocabulaire à l'image de ses occupations ordinaires, sans doute, mais plus particulièrement pour étonner le bourgeois. Le matelot, à son tour, tout de même, et quoique moins préoccupé de l'effet. Et il n'est pas jusqu'à notre brave lycéen qui n'ait cru devoir à la dignité de son uniforme de déguiser sous des appellations baroques les événemens très simples qui tissent la trame de sa vie de collège. Mais il ressort de là ce que j'appelle un commencement de condamnation de l'argot. Car que peut-il entrer dans un argot technique, tel que nous venons d'essayer d'en donner l'idée? Deux choses seulement: des mots techniques d'abord, qui, par définition, ont besoin d'être expliqués verbeusement pour être compris, et ensuite, si peu qu'il s'y mêle d'affectation ou de nécessité de n'être pas compris, des associations de ces mots entre eux, inverses, si je puis dire, et contradictoires au génie de la langue.

On prétend, je le sais, que la langue s'enrichirait par l'apport de ces mots et de ces locutions techniques. Cela serait vrai si le plus riche était celui qui possède le plus de pièces de monnaies ou de billets de banque. On a coutume pourtant d'examiner au moins si ce sont billets de 1,000 francs ou coupures de 50 qui constituent sa fortune, comme si ce sont pièces d'or ou doubles sous de cuivre. Ceux qui veulent aller au fond des choses ne négligent pas aussi de considérer un peu quels sont les besoins du riche et le rapport qu'ils ont avec ses ressources. Les ressources de la langue française, depuis lontemps déjà, sont presque égales à ses besoins. Or comment les a-t-elle, de siècle en siècle, accumulées? Non pas, du tout, comme on a l'air quelquefois de le croire, en ajoutant mots sur mots à son vocabulaire, mais en diver-

sifiant et nuançant à l'infini, par cela seul qu'elle les éclairait d'un jour différent, le petit nombre de mots qu'elle possède. En 1718, l'auteur de la préface du *Dictionnaire de l'Académie* ne comptait pas moins de soixante-quatorze significations du mot *bon*. Un lexicographe anglais a fait le même travail sur le mot *good*, mais en sens contraire, et s'efforçant, lui, de réduire son mot au plus petit nombre d'acceptions possibles. Il n'en a pas pu trouver moins d'une quarantaine. Voilà les véritables richesses d'une langue. Une des langues les plus riches, dit-on, qu'il y ait au monde, est la chinoise : et sa littérature prodigieusement abondante. Quand on veut faire entendre d'un mot, ou plus exactement d'un chiffre qui s'enfonce dans la mémoire, combien la richesse d'une langue est indépendante de l'étendue numérique de son vocabulaire, on nous assure qu'il est permis de réduire au maigre total de quinze cents mots le fond de la langue chinoise.

Reprenez maintenant votre *Dictionnaire d'argot moderne*, et si par hasard vous en avez le courage, lisez-le, mais plume en main. Vous avez écarté les expressions techniques, — le mot d'*attignoles*, par exemple, qui signifie, dans l'argot des charcutiers, « une boulette cuite au four; » et les métaphores plus ou moins heureuses qui sont tirées directement d'un argot de métier, — comme par exemple *siffler au disque*, pour « attendre en se morfondant, » est emprunté de l'argot des mécaniciens. Vous avez mis également à part les expressions conventionnelles; — déformations baroques, telles que *mastroquet*, « pour marchand de vin; » calembours idiots, tels que *cloporte*, pour « portier; » créations enfin de toutes pièces qui ne semblent procéder que d'elles-mêmes, telles que *bricheton*, pour « pain, » et *picton* ou *piqueton*, pour « vin. » Tout cela étant trié, que vous demeure-t-il? En quatre mots comme en cent, un résidu de plaisanteries grossières et d'obscénités monstrueuses. Le peuple a vingt locutions, de l'espèce de *lâcher la rampe* ou de *casser sa pipe*, pour traduire l'idée de la mort; il en a vingt, de l'espèce de *se tirer des pattes* ou de *se pousser de l'air*, pour traduire l'idée de la fuite; il en a vingt, de l'espèce de *se rincer l'avaloire* ou de *s'humecter le goulot*, pour traduire l'idée du boire. Qu'y a-t-il là, je le demande en conscience, ou d'énergique dans la laideur, ou de spirituel dans la trivialité? Celui qui le verra, qu'il le dise, et qu'il le dise autrement qu'en se récriant, comme on le fait d'ordinaire, sur le *pittoresque* de l'expression. Pittoresque, ce n'est qu'un mot, et je voudrais qu'on donnât des raisons. Mais quoi! ces locutions ne sont pas même topiques. J'entends qu'il n'en est pas une de si bien ajustée sur l'idée qu'elle enveloppe qu'on ne l'en puisse aisément détacher. Car enfin, s'il me plaît de dire *se nettoyer la gargoulette* ou *carotter son propriétaire*, au lieu de *se rincer l'avaloire* ou de *casser sa pipe*, en quoi l'expression sera-t-elle moins vulgaire, ou conviendra-t-elle moins à ce qu'il s'agit d'exprimer? La vérité vraie, c'est que

toute originalité consiste ici dans la grossièreté. Tout y résulte manifestement d'une intention délibérée d'avilir et de déshonorer. Le problème est de donner à l'idée l'enveloppe la plus laide ou la plus hideuse qu'elle puisse recevoir. Évidemment, ces formations sont l'œuvre d'imaginations toutes remplies de sales pensées et dont la circonvolution ne ramène jamais à la surface que des locutions grossières, et grossières même avant que de naître, parce qu'on parle comme on pense, et que pas plus on ne parle clair quand on pense obscur, pas plus on ne peut parler honnête, s'il est permis de s'exprimer ainsi, quand on pense canaille.

Est-ce à dire cependant que l'on ne puisse absolument rien tirer de ces dictionnaires d'argot, et n'y a-t-il pas de ces locutions populaires qui se recommandent à la langue littéraire par l'inattendu de leur vivacité? Il y en a : mais alors, d'une manière générale, je ne crains pas d'affirmer que, pour populaires qu'elles soient, c'est abuser que de les faire figurer dans un dictionnaire d'argot. Il importe beaucoup, pour toutes les raisons que nous avons données, de ne pas étendre ce mot d'argot au-delà de sa signification légitime. Et, du moins à notre avis, c'est malheureusement ce qu'ont fait trop souvent M. Lucien Rigaud et M. Lorédan Larchey. M. Lorédan Larchey, par exemple, écrit dans sa préface : « S'imaginerait-on qu'en 1726, on passait pour parler argot quand on disait : *détresse, scélératesse, encourageant, érudit, inattaquable, improbable, entente, naguères?* » Je crois qu'il se trompe en nous donnant tous ces mots pour autant de néologismes : ils doivent être tous ou presque tous de l'ancienne marque et du bon aloi. Mais quand il aurait raison, serait-ce à dire que ces néologismes, régulièrement formés, eussent jamais été, comme il les qualifie, de l'argot? Le même lexicographe, dans le corps de son *Dictionnaire*, inscrit bravement le mot *dantesque* : pourquoi pas *raphaélesque, michelangelesque, tizianesque, rembranesque,* avec les extensions de sens dont ils sont capables, aussi bien que le mot *dantesque?* Ils ne sont pas euphoniques, j'en conviens, peut-être même ne sont-ils pas nécessaires, mais ils sont régulièrement formés. Il vaut mieux ne pas s'en servir; celui-là me sera toujours suspect de se payer de mots qui louera le dessin *michelangelesque* d'un maître ou le coloris *tizianesque* d'un autre; mais enfin, s'il lui plaît de s'en servir, on ne pourra pas dire qu'il parle argot. Prendrons-nous maintenant des locutions proverbiales? En quoi la locution *tirer la langue d'une aune,* — c'est M. Lucien Rigaud qui la donne dans le sens d'*être bien altéré,* — appartient-elle à l'argot? En quoi la locution de *noyer son chagrin dans le vin?* en quoi tant d'autres locutions encore, où la métaphore est tirée directement de l'objet, les mots pris dans leur sens naturel, et la phrase construite selon les lois de la grammaire? Alors, et non plus ici par forme de plaisanterie, mais sérieusement parlant, il faudrait

donc poser que l'argot est le fond de la langue? Sans doute la limite est difficile à marquer. Il se commet plus de métaphores en un jour sur le carreau des Halles, selon le mot célèbre, que sous la coupole de l'Institut dans l'année tout entière. Ne peut-on pas pourtant faire une distinction? Et toutes les fois que la locution ne sera ni conventionnelle, ni technique, ni de parti-pris grossière, quelle raison aura-t-on de l'inscrire au compte de l'argot? Je vais plus loin et je demande en quoi la plupart de ces locutions sont populaires. Pourquoi ne serait-ce pas un écrivain qui les aurait mises dans la circulation? Pourquoi ne serait-ce pas lui qui même les aurait créées?.. Mais ceci tient à l'opinion qui s'est ancrée de notre temps que le peuple serait le véritable inventeur du langage, et le seul créateur des mots comme des tournures qui renouvellent une langue épuisée.

Il y a du vrai dans cette opinion, mais il y a du faux, qu'il serait ici trop long et trop épineux de démêler l'un d'avec l'autre. En ce qui touche notre sujet particulier, et même en admettant, ce qui paraît douteux, qu'il y ait des moyens de renouveler une langue épuisée, il est aisé de démontrer que l'opinion est fausse. On le prouve par le raisonnement et on le prouve par l'histoire. On le prouve par l'histoire, puisque en tout temps et par tout pays, les langues littéraires ne sont sorties que de l'épuration même et, si l'on veut bien nous passer le mot, de la décantation de la langue populaire. Il a fallu que la langue du moyen âge, clarifiée d'abord par les Rabelais, les Amyot, les Montaigne, les Ronsard, les Du Bellay, les Régnier, mais épaisse encore et chargée de trop de matières impures ou étrangères, fût après eux traitée successivement par les précieuses et par l'Académie pour que la langue du XVIIe siècle réussît à s'en dégager. Quiconque prendra la peine d'y regarder de près s'apercevra que ce que le XVIIe siècle a répudié de la langue du XVIe siècle, c'est précisément l'argot, l'argot de la scolastique d'une part, et, de l'autre, l'argot populacier, le jargon de Panurge en même temps que le jargon de Janotus de Bragmardo. A la vérité, l'histoire de la littérature française se prête mieux que toute autre peut-être à la démonstration que nous indiquons. Je le dis parce qu'on le dit, sans en être autrement sûr, par provision plutôt que par conviction. Au surplus, c'est de la langue française qu'il s'agit, et ce n'est pas la langue de Shakspeare que notre argot déformera. Mais on prouve par le raisonnement qu'en tout temps et par tout pays, il doit y avoir un écart plus ou moins considérable, mais certain, entre la langue des lettrés et la langue du peuple, puisque la littérature ne commence que du jour où les choses de la pensée cessent d'être en quelque sorte accessibles à tout le monde. Il ne se fait un choix des formes que parce qu'il s'est fait d'abord un choix des pensées, et il ne se fait un choix des pensées que parce qu'il s'est formé comme une élite des esprits. Mais alors, direz-vous, c'est

un jargon, jargon d'une autre espèce, jargon jargonnant toutefois, que cette langue littéraire elle-même ? Nullement : parce que, dans toute littérature digne de ce nom, voici comment le problème littéraire se pose : il s'agit, en se conformant à l'analogie des traditions et au génie de la langue, de traduire des pensées qui ne sont pas immédiatement accessibles à tout le monde dans une langue qui soit immédiatement entendue de tout le monde. Et si vous voulez des noms qui fixent les idées, c'est là pourquoi Bossuet et Voltaire sont les deux plus grands noms de la prose française. Quant à ce que le populaire invente, il faut bien le savoir, ce sont des moyens de détruire la langue. Sa faculté d'invention s'exerce ici merveilleusement. Et son habileté funeste à *estropier* les mots n'est égalée, pour parler comme lui, que par le triste plaisir qu'il prend à *décarcasser* la grammaire.

Nous avons examiné tour à tour les principaux élémens qui concourent à la formation de l'argot, au sens le plus large de l'appellation. Les vieux mots que la langue littéraire a répudiés, nous avons vu qu'elle avait bien fait de les répudier, comme ne répondant plus à rien d'actuellement existant. La plupart des métaphores tirées de l'organisation de la société féodale n'avaient pas plus de raisons de durer que les métaphores tirées de l'organisation militaire des anciens et de leur matériel de siège, par exemple, de la baliste ou la catapulte. Il serait au moins bizarre d'appeler un cuirassier un cavalier cataphracté. Quant aux expressions techniques ou conventionnelles, elles sont évidemment placées dans une dépendance trop précaire du progrès de chaque science ou de chaque industrie pour qu'il y ait lieu d'y voir un durable enrichissement de la langue. Si demain les mécaniciens cessent de *siffler au disque*, la métaphore aura perdu, non-seulement la valeur littéraire qu'elle n'a jamais eue, mais encore jusqu'à sa signification spéciale. Enfin, pour les locutions populaires proprement dites, elles sont marquées au coin d'une telle grossièreté qu'il semble qu'à les employer dans la langue littéraire, on se rabaissât soi-même, et son lecteur avec soi. On en a vu dans ces quelques pages assez et trop d'exemples, peut-être, pour qu'il soit besoin d'en produire de nouveaux. Là-dessus, pour finir par un mot de Rabelais, afin que notre opinion se trouve ainsi placée sous l'autorité de l'homme que sans doute on accusera le moins d'avoir eu peur des mots, nous nous résumerons en disant de ces homonymies, synonymies et métonymies, que véritablement elles sont « tant ineptes, tant fades, tant rusticques et barbares que l'on debvroit attacher une queue de regnard au collet et faire une masque d'une bouze de vache à ung chascun d'iceulx qui en voudroit doresnavant user en France, après la restitution des bonnes Lettres. » Excusez la liberté du jovial curé de Meudon.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

On est entré dans la confusion, il s'agirait d'en sortir, et on ne sait pas comment on en sortira. C'est toute la politique du jour. Le fait est qu'on chemine péniblement, laborieusement, au milieu des difficultés de toute sorte, les unes trop réelles, les autres factices, qui se sont si singulièrement accumulées depuis les élections.

Il n'y a que peu de temps encore, c'était une assez grosse affaire d'en finir avec cette bizarre anomalie de la coexistence des deux chambres, de savoir à quelle date précise devait se réunir le nouveau parlement. La situation était certes aussi obscure qu'imprévue par suite de cette anticipation de scrutin, qui avait mis momentanément en présence deux assemblées, l'une expirante, l'autre impatiente de vivre. Quel jour et à quelle heure devait cesser cette longue, cette inutile et dangereuse irrégularité par la transmission de l'héritage législatif, par l'entrée en fonctions de la chambre nouvelle? Serait-ce le 17, serait-ce le 29 octobre? A vrai dire, dès qu'on était dans les interprétations arbitraires, il n'y avait aucune raison plausible pour que l'une des deux dates fût préférée à l'autre, et M. le président de la république est arrivé de Mont-sous-Vaudrey pour mettre tout le monde d'accord en choisissant la date du 28, qui ne s'explique pas plus que le 17 ou le 29. L'essentiel est qu'il y ait un jour prochain fixé pour la réunion des chambres. Maintenant que la décision est prise et connue, que cette difficulté, sur laquelle se sont exercées les polémiques, est écartée, il reste encore une question qui n'est pas moins grave, qui résume et domine toutes les autres, qui s'agite plus ardemment que jamais, sans avoir jusqu'ici un dénoûment : c'est la question ministérielle. Ici la confusion recommence et s'accroît. On ne sait plus à qui entendre. Le ministère qui a existé jusqu'ici, qui a fait les élections, est-il près de mourir de défaillance avant la session et va-t-il, comme on l'a dit, remettre ces jours-ci sa démission à M. le président de la république ? Attendra-t-il, au contraire, la réunion des chambres, les

débats qui s'ouvriront nécessairement sur ses actes, les premières manifestations d'une majorité nouvelle, de cette majorité dont on parle toujours sans la connaître? Périra-t-il de la douce mort des impuissans ou sous le coup d'un vote décisif du parlement? De tout ceci, enfin, va-t-il sortir, un de ces jours, au plus tard le mois prochain, ce qu'on appelle le « grand ministère, » le cabinet prédit par les prophètes, qui aura la mission de tout relever, de tout redresser, qui doit donner au pays un gouvernement, une direction, l'ordre et le progrès, la stabilité et les réformes? Ce qu'il y a de plus curieux dans ces discussions confuses et assourdissantes sur ce qu'on peut appeler la « question ministérielle, » dans les combinaisons que les uns et les autres imaginent pour faire face à une situation nouvelle, c'est que tout le monde invoque les règles parlementaires, tout le monde parle de correction constitutionnelle, et ce qui est certes plus clair que tout le reste, c'est que le vrai sentiment parlementaire n'a qu'une médiocre place dans cette crise d'anarchie où s'affaisse un ministère, désormais destiné à une triste fin, soit qu'il se retire aujourd'hui, soit qu'il aille jusqu'au bout, jusqu'à des discussions publiques où il disparaîtra.

Évidemment, à s'en tenir au jeu régulier des institutions parlementaires, le ministère n'aurait provisoirement aucune raison plausible de se retirer, de porter sa démission à M. le président de la république. Il n'a reçu jusqu'à la dernière heure de l'ancienne chambre que des votes d'approbation et d'encouragement, même dans des affaires où il aurait dû être contenu par la vigilance d'une assemblée sérieuse. Il a certes, autant qu'il l'a pu, flatté les préjugés et satisfait les passions de la majorité républicaine. Il a fait les élections et les élections n'ont pas été une défaite pour lui. Il a célébré les scrutins du 21 août et du 4 septembre comme un succès de la cause commune. M. le président du conseil, d'ailleurs, en tacticien plein de prévoyance, avait pris ses précautions et s'était arrangé pour ne point être parmi les vaincus. Après avoir un moment repoussé toute idée de revision constitutionnelle, il avait entendu le discours de Tours, il avait médité ce discours, et il s'était ravisé à propos; il s'était même généreusement offert à n'être qu'un lieutenant de M. Gambetta dans les combinaisons de l'avenir. La révision constitutionnelle, le développement de la laïcité dans les écoles, la guerre au cléricalisme, la réforme de la magistrature, M. le président du conseil a tout accepté, bornant son ambition à ne résister à rien, à suivre le courant, à se « laisser pousser, » comme il l'a dit un jour. Il a fait ou il a cru faire d'avance un pacte avec la majorité future dont il a pu se promettre l'appui. Où donc a-t-on vu que, par le seul fait du renouvellement de la chambre, le ministère fût obligé de se retirer, d'offrir au moins sa démission avant l'ouverture de la session? C'est interpréter étrangement les traditions constitutionnelles, les usages des grandes nations libres comme l'Angleterre. Sans

doute, à l'époque des dernières élections anglaises, lord Beaconsfield n'attendait pas la réunion du parlement pour remettre le pouvoir entre les mains de la reine. C'était tout simple, la lutte était si nettement engagée entre les conservateurs et les libéraux, entre lord Beaconsfield et M. Gladstone, que le scrutin parlait de lui-même. Le chef des tories n'avait plus qu'à s'effacer devant une manifestation évidente et précise de l'opinion, devant le succès de son heureux rival marchant à la tête d'une majorité ralliée à son drapeau, conquise par son ascendant. Il n'y avait ni subterfuge ni équivoque possible ; mais ici le ministère français s'est cru, s'est dit victorieux avec la majorité qui est sortie des élections, devant laquelle il a maintenant à paraître. Une démission anticipée prend nécessairement un autre sens. Si le ministère se retire avant l'heure, ce n'est pas précisément par respect pour une correction parlementaire, qui n'est point en question, c'est parce qu'en définitive, il s'affaisse sous le poids des fautes qu'il a accumulées, et parce qu'il se voit menacé par la prépotence d'un homme qui, après avoir fait ou défait des ministères, après avoir embarrassé plus d'un cabinet, aspire à avoir lui-même son cabinet.

Disons le mot. Dans cet interrègne confus du moment, les raisons de légalité parlementaire ont, de part et d'autre, moins de place que les calculs et les jeux de tactique. M. le président du conseil, malgré la fierté de ses discours, n'en est point, selon toute apparence, à sentir ce qu'il y a de grave dans ces responsabilités que le gouvernement a assumées, surtout depuis quelque temps, avec les affaires d'Afrique, et il s'est probablement dit que le meilleur moyen d'atténuer une crise imminente était de laisser le terrain libre, de se prêter plus ou moins spontanément à une combinaison où M. Gambetta aurait le premier rôle. Peut-être aussi, dans le sentiment de son importance, s'est-il dit qu'en évitant des scissions trop vives, il pourrait continuer à diriger l'instruction publique et représenter en quelque sorte la transition du ministère qu'il préside au ministère nouveau, où il ne serait plus qu'un « lieutenant. » D'un autre côté, M. Gambetta, qui, au premier moment, au lendemain des élections, a paru désirer la retraite de M. Jules Ferry et de ses collègues, n'a plus semblé depuis la souhaiter aussi vivement, au moins à une échéance immédiate. Lui aussi, il a l'air d'avoir fait son raisonnement et son calcul. Il s'est vraisemblablement dit que, puisqu'il y avait des responsabilités assez lourdes, ce qu'il y avait de mieux était de les laisser tout entières à ceux qui les avaient prises, et que ce qu'il y avait de plus commode pour lui était de ne pas s'en charger, de n'accepter tout au moins l'héritage que sous bénéfice d'inventaire. Il a adopté le thème des liquidations nécessaires avant la reconstitution d'un gouvernement issu de la majorité nouvelle, et il a laissé ses amis démontrer de la manière la plus pressante que le cabinet ne pouvait faire autrement que d'aller jusqu'au

bout, de se présenter devant les chambres, en un mot, de régler ses comptes. Le secret de ce qui se passe aujourd'hui, si tant est que ce soit désormais un secret, est dans cette double tactique de M. le président du conseil essayant de créer la solidarité de deux ministères, une tradition ou un partage de responsabilités, et de M. Gambetta, décidé à se laver les mains du passé, à attendre la réunion du parlement pour prendre un parti selon les circonstances. On est jusqu'à présent à deux de jeu, et, dans tout cela, il faut en convenir, les considérations de régularité parlementaire deviennent ce qu'elles peuvent.

Ce qu'il y a de bien clair désormais, c'est que le ministère, sans avoir essuyé une défaite de parlement, sans avoir été vaincu dans les élections, sans avoir eu même le temps de se présenter devant la chambre nouvelle, se trouve conduit à cette extrémité où il n'a plus que le choix de la manière de mourir. Va-t-il décidément se démettre avant la session, comme il en a eu le projet ? Restera-t-il tristement fixé à son poste pour répondre de ses actes, comme on lui en fait l'obligation ? Se résoudra-t-il à cet expédient banal qui consiste à avouer son impuissance par une démission anticipée et à rester un expéditeur provisoire des affaires sans autorité ? C'est toujours, sous des formes différentes, une assez piteuse fin, et, si le ministère en est là, s'il s'affaisse sur lui-même, c'est parce qu'il a vécu de transactions et de confusions, parce qu'il ne représente plus aujourd'hui que les incohérences de gouvernement dont il a donné l'exemple, les fautes dont il va laisser l'embarrassant héritage.

Sans doute plus d'une fois M. le président du conseil s'est flatté d'être au pouvoir le gardien des bons principes, des saines traditions d'état, de représenter ce qu'il a appelé la politique modérée. Il l'a dit avec affectation dans ses discours, surtout quand il s'est trouvé en présence d'auditoires de province, qui aiment peu les agitations et les violences. Il s'est fait un mérite à l'occasion de désavouer les radicaux, les idées et les procédés révolutionnaires. M. Jules Ferry a l'ambition de passer pour un homme d'état correct. En réalité, on n'a jamais bien su ce que c'était que cette politique modérée, qui a toujours parlé de modération dans les discours et qui, en définitive, a passé son temps à apaiser le radicalisme, à laisser le conseil municipal de Paris faire tout ce qu'il a voulu, à introduire l'esprit de secte dans l'enseignement, à chasser des écoles les plus simples emblèmes religieux et même la Bible, à livrer aux passions de parti tantôt l'administration ou la magistrature, tantôt les intérêts de l'armée ou les garanties libérales. Le ministère, où M. le président du conseil a eu la prétention de représenter la politique modérée, n'a pas toujours fait, si l'on veut, tout ce qu'on lui demandait; il s'est parfois arrêté à mi-chemin et a eu l'air de ne céder qu'à moitié. Il en a fait assez pour introduire l'esprit de désorganisation et de désordre dans une partie de l'administration

publique, et ce qu'il n'a pas fait, il l'a laissé faire. Et ce qu'il y a de plus dangereux en tout cela, c'est que le sentiment du droit et de la légalité semble s'émousser complètement. On prend avec les lois les plus singulières libertés, dérogeant sans façon à celles qui existent, appliquant au besoin quelquefois celles qui n'ont pas même été encore adoptées. Tout est livré à la fantaisie des interprétations discrétionnaires; tout est permis dès qu'on croit pouvoir invoquer un prétendu intérêt républicain. Devant cet intérêt républicain vrai ou supposé, il n'y a pas un ministre qui ne s'incline, prêt à tout accepter ou à tout subir. Qu'en résulte-t-il? La conséquence est tout simplement cette situation que nous voyons, où un gouvernement préoccupé avant tout de vivre, soumis aux influences de parti, se prête à tout, multiplie les fautes qu'il n'ose pas avouer après les avoir commises, qu'il aggrave quelquefois en les déguisant, et qui, en définitive, un jour ou l'autre, retombent sur lui de tout leur poids. C'est justement ce qui arrive avec ces affaires d'Afrique et de Tunisie, où semblent se concentrer les fautes, les imprévoyances, les faiblesses, les contradictions auxquelles le gouvernement s'est laissé aller depuis quelques mois et qu'il n'a cessé malheureusement d'aggraver par ses réticences.

On n'en peut douter, c'est là pour le moment la grande responsabilité sous laquelle fléchit le ministère. Que la pensée de maintenir, de mettre hors de toute contestation notre influence à Tunis soit venue à un gouvernement français, ce n'est point là certes ce qui est surprenant. La question, dans ces termes, est résolue par le patriotisme, par le sentiment de conservation et de sécurité auquel doit obéir une puissance maîtresse de l'Algérie. Ceci n'est point contesté; mais à l'origine, en s'engageant dans cette affaire avec une certaine impatience, avec une sorte de vivacité fébrile comme il le faisait, le ministère avait-il calculé la portée et les développemens possibles de ce qu'il faut bien désormais appeler une aventure? Se doutait-il qu'il serait conduit de l'expédition contre les Khroumirs au traité de protectorat du Bardo, du traité du Bardo à la prise de possession de Tunis, à l'occupation de Sfax, de Gabès, de Sousse, puis enfin à une campagne contre Kairouan, — qu'il aurait à se débattre tout à la fois et avec une insurrection générale dans la régence et avec des difficultés diplomatiques qui ne sont pas sans danger? C'est là pourtant aujourd'hui une réalité, c'est l'histoire de ces derniers temps. Il y a moins de trois mois, dans une brillante et instructive discussion du sénat, M. le duc de Broglie décrivait sans illusion, sans animosité, la progression incessante, inquiétante, de cette affaire tunisienne, et il en montrait les dangers, les complications, les conséquences possibles. Il disait notamment qu'il n'y avait pas à s'y tromper, qu'on avait « une deuxième Algérie, sinon à conquérir et à annexer, puisque M. le ministre des affaires étrangères repoussait cette pensée, du moins à soumettre et à occu-

per. » Le gouvernement se fût-il bercé de quelque illusion à l'origine, il ne pouvait plus avoir la même quiétude, le même optimisme au mois de juillet; ce que M. le duc de Broglie prévoyait, il pouvait le prévoir, et il aurait dû dès lors proportionner ses moyens d'action à la gravité croissante d'une entreprise qu'il ne croyait plus pouvoir déserter.

Malheureusement il est désormais trop clair qu'on s'est jeté dans cette aventure un peu à la légère, sans regarder au lendemain, avec l'espoir d'un facile succès, et ce qui est plus évident encore, c'est qu'une fois l'affaire engagée, on a été en quelque sorte ressaisi par les calculs de parti, par les considérations ministérielles, par la crainte d'avouer le véritable caractère des événemens. On a voulu continuer, aller au péril sans s'assurer les ressources nécessaires, les conditions et les garanties d'une action prévoyante. Questions de commandement, composition des forces expéditionnaires, distribution des corps, organisation des services, opérations, tout a été soumis à des intérêts politiques, à des raisons d'un ordre intérieur. Comme il fallait éviter d'effaroucher le pays par des déploiemens trop visibles et inusités de forces militaires, on s'est épuisé en combinaisons pour prendre des troupes de toutes parts et pour déguiser autant que possible les envois de renforts. Après la première expédition des Khroumirs, comme on avait à craindre des interpellations parlementaires et comme on voulait éviter de laisser croire à des complications nouvelles, on se hâtait de rappeler imprudemment des bataillons qu'on était obligé de renvoyer presque aussitôt en Afrique. Lorsque les élections sont venues, il fallait absolument rassurer l'opinion, s'abstenir de tout mouvement, et on ne permettait pas même de dire que la guerre était possible, qu'on aurait à envoyer de nouvelles troupes, qu'on pourrait même retenir certaines classes. Ce n'est que le lendemain qu'on s'est remis un peu à l'œuvre, et l'histoire des ordres et des contre-ordres de M. le ministre de la guerre au sujet de la classe de 1876, cette histoire n'est-elle pas la plus frappante preuve de la subordination des affaires militaires aux petits calculs d'une politique de parti ?

La conséquence a été sensible et elle ne pouvait être que douloureuse. En réalité, on a procédé avec un décousu complet, sans méthode, sans idée arrêtée. On a dispersé des troupes exposées à toutes les influences pernicieuses du climat, et nulle part on n'a été en mesure de faire des opérations sérieuses. On a occupé certains points et on a laissé inoccupées des régions entières qui auraient dû être gardées avec vigilance. Nos troupes disséminées se sont trouvées parfois réduites à se défendre contre de violentes attaques, contre un mouvement insurrectionnel, qui n'a fait que s'étendre et s'aggraver depuis quelques mois, auquel l'imprévoyance a laissé le temps de grandir. Des combats obscurs et des souffrances, c'est tout ce qu'ont eu jusqu'ici nos soldats dans cette ingrate campagne. Et où en est-on aujour-

d'hui? La situation ne laisse pas de rester sérieuse. On vient d'occuper les forts de Tunis, on est entré dans la ville, que des forces françaises gardent désormais militairement. Qu'on donne à cette mesure de sûreté le nom qu'on voudra, peu importe. C'était un acte de vigueur devenu nécessaire pour mettre la capitale de la régence à l'abri des troubles intérieurs aussi bien que des attaques extérieures. Il n'y avait point à hésiter au point où en sont les choses, au moment où nos soldats ont à faire face à un ennemi tourbillonnant autour d'eux. Il n'y a que quelques jours, à peine un de nos détachemens venait-il de quitter Hammamet que des Arabes entraient dans la ville et la saccageaient. Hier encore, à Sousse, quelques compagnies françaises envoyées en reconnaissance se sont trouvées bientôt aux prises avec des contingens nombreux, et tandis que le littoral est si peu sûr, la vallée de la Medjerda est livrée à l'insurrection, qui dévaste la ligne du chemin de fer, surprend des postes, marquant son passage par le massacre et le pillage. De toutes parts, on se trouve manifestement en présence d'une explosion de fanatisme religieux et national, d'une population belliqueuse appelée aux armes, et c'est une question de savoir si l'expédition qui se prépare contre Kairouan, dont M. le général Saussier va prendre le commandement, atteindra d'une manière efficace l'insurrection dans son foyer. C'est une série d'opérations à reprendre, à conduire, non plus comme au début avec incohérence, avec des bataillons mal liés, mais avec suite, avec une active et énergique vigilance, surtout avec des forces suffisantes. Si ce n'est une conquête, selon le mot de M. le duc de Broglie, c'est du moins une vraie campagne à recommencer ou à commencer dans des conditions nouvelles, une campagne qui aurait pu être rapide et décisive, il y a quelques mois, avant le progrès du mouvement arabe, qui peut devenir laborieuse aujourd'hui.

La première faute, la faute évidente, a été de se faire illusion à l'origine, de n'adopter que des demi-mesures, surtout d'avoir l'air de déguiser la vérité au pays, au parlement. On a procédé dans la partie militaire de l'expédition tunisienne, comme on a procédé dans la partie financière. On a craint d'avouer les dépenses qui allaient devenir nécessaires, on a laissé partir les chambres sans leur demander les ressources extraordinaires dont on avait besoin, et il a bien fallu cependant suffire aux frais d'une entreprise où l'on répétait sans cesse que le drapeau était engagé. Il a bien fallu avoir de l'argent, et on l'a trouvé par une combinaison bien simple, qui a consisté à le prendre là où il était. Vainement M. le ministre de la guerre et M. le ministre des finances s'efforcent aujourd'hui d'expliquer leur combinaison et font dire pour leur justification que le budget a suffi, qu'on a trouvé tout ce qu'il fallait dans les crédits ordinaires, que tout sera réglé par ce qu'on appelle une « ventilation. » Le fait clair et net, c'est que les ressources extraordinaires votées par les chambres étaient notoirement insuffi-

santes et que, pour avoir l'argent nécessaire, on a dû puiser dans des crédits affectés à d'autres services. C'est là justement ce qui est irrégulier, ce qui avait un nom suspect sous l'empire et ce qui semblait ne pas devoir passer dans un budget de la république. A quoi bon les subterfuges? C'est là une politique puérile. Tout finit par se savoir et, un jour ou l'autre, on est exposé à quelque mésaventure, comme celle que M. le ministre de la guerre vient d'essuyer.

M. le ministre de la guerre, il y a quelques jours à peine, a fait paraître une note destinée à rassurer l'opinion, assez alarmée depuis quelque temps sur l'état sanitaire de l'armée de Tunisie. La statistique avait complaisamment groupé des chiffres et des moyennes qui n'étaient pas des plus faciles à comprendre, mais qui devaient produire le meilleur effet. La note officielle avait à peine paru cependant qu'un journal spécial, la *Gazette hebdomadaire de médecine* publiait, dans un récit émouvant, une série de documens précis et douloureux sur ce même état sanitaire, et ici toute politique était étrangère à ces révélations pleines de détails pénibles. Il en résulte que, dans cette malheureuse campagne, le service des médecins, l'organisation des ambulances, la distribution des médicamens, les approvisionnemens les plus simples, tout a été insuffisant ou tardif, et que nos soldats, atteints souvent d'épidémies meurtrières, ont eu, ont peut-être encore cruellement à souffrir. Tout cela est net, inexorable comme une constatation de médecin, et il n'y a d'ailleurs dans ces détails rien qui ne concorde avec les correspondances de nombre d'officiers qui, sans récriminations, supportant vaillamment leur sort, écrivant dans la plus stricte intimité, parlent des souffrances de leurs soldats, du dépérissement de leurs effectifs. M. le ministre de la guerre a paru péniblement étonné de voir sa note pâlir subitement devant ces révélations, d'apprendre par un journal ce qu'il ignorait, — et il a ordonné une enquête! L'enquête produira pour sûr des rapports, et elle ne fera pas revivre ceux qui ont été victimes des incohérences administratives. Le malheur est de n'avoir pas su à l'origine ce qui manquait pour une entrée en campagne; de telle sorte qu'en cela comme en tout, dans les services médicaux comme dans l'organisation des forces militaires, comme dans les finances, le ministère, pour n'avoir pas été à la hauteur de son mandat, pour n'avoir pas démêlé ou pour n'avoir pas suffisamment avoué au pays la vérité, se trouve sous le poids d'assez graves responsabilités devant les chambres. Il expliquera de nouveau cette affaire tunisienne et il obtiendra son bill d'indemnité, c'est possible. Il ne reste pas moins des faits évidens, palpables qui re présentent une série de méprises, une malheureuse médiocrité de gouvernement, et qui ne sont pas de nature à relever le crédit politique d'un ministère.

Raison de plus, dira-t-on, pour liquider au plus tôt ce passé, pour entrer dans une voie nouvelle, pour appeler enfin M. Gambetta au

pouvoir avec la mission de redresser ces affaires mal engagées, de relever la direction politique de la France, de reconstituer un gouvernement avec le concours d'une majorité disposée à le suivre. M. Gambetta est l'homme indispensable aujourd'hui, universellement désigné soit par l'ardeur des sympathies qui le soutiennent, soit par l'ardeur des hostilités qui poursuivent en lui le chef d'une prochaine administration. C'est lui qui a dans les mains la solution de la crise et qui doit dissiper toutes les confusions. — M. Gambetta a, en effet, des chances d'être un de ces jours premier ministre, et il aura, si l'on veut, une majorité, soit; mais enfin la question est de savoir ce que sera, ce que fera ce ministère. M. Gambetta, après tout, n'est pas un homme nouveau. Il a eu sa part d'influence, même d'influence prépondérante, dans tout ce qui s'est fait depuis quelque années, dans une politique, dans des actes qui ont conduit la France à la situation difficile où elle se trouve. Il est depuis longtemps le prépotent de la république. Un jour, il est vrai, il a prétendu être innocent de toute action occulte et n'avoir pas même connu une mission que tout le monde connaissait, dont l'opinion lui attribuait l'initiative. C'était bien de l'innocence, qui prouvait peut-être simplement que la mission, n'ayant pas réussi, n'était plus bonne qu'à être désavouée. M. Gambetta n'a pas moins été mêlé activement, quoique parfois indirectement, à tous les faits, à tous les incidens politiques qui se sont succédé, et ceux-là même des ministres qui sont aujourd'hui le plus compromis, c'est lui qui les a placés au pouvoir, c'est lui qui les a soutenus. Lorsque, l'an dernier, M. de Freycinet se voyait obligé de quitter la présidence du conseil et tombait, obscurément, sans bruit, sans débat parlementaire, devant la résistance de quelques-uns de ses collègues, M. le général Farre, M. Constans, M. Cazot, ces derniers n'étaient forts que parce qu'ils représentaient l'influence de M. Gambetta. Si M. Jules Ferry, depuis qu'il est le chef du cabinet, ne s'est pas séparé du ministre de l'intérieur, du ministre de la guerre, c'est parce qu'il les savait soutenus par M. le président de la chambre des députés. Un document récent, qui reproduit les honnêtes et probes explications de M. Dufaure au sujet de la crise de l'avènement de M. Jules Grévy à la présidence, ce document constate l'ardeur avec laquelle M. Gambetta portait M. le général Farre au ministère de la guerre : il pressentait sans doute dans le candidat de son choix l'habile organisateur de l'expédition de Tunisie! M. Gambetta a donc, après tout, sa part de responsabilité dans ce passé qu'on tient à liquider aujourd'hui, et il s'agirait de savoir s'il se propose de continuer ce passé, si, comme on le disait autrefois, il a tout simplement l'intention de jouer le même air en le jouant mieux.

Non, sans doute, ce n'est pas cela. M. Gambetta a eu, il est vrai,

une influence aussi réelle que peu définie dans ces dernières années. Il a été mêlé d'une façon plus ou moins ostensible à certains événemens, il a inspiré certains actes, il a eu ses amitiés dans les cabinets qui ont vécu ou qui sont morts par lui; mais il n'est ni enchaîné par ces amitiés, ni engagé par ces actes, ni responsable des événemens qui ont mal tourné. Il arrive avec ses idées, il a développé dans ses discours le programme qu'il entend appliquer; il a surtout une vigueur d'action personnelle qui n'a pas eu l'occasion de se déployer, une autorité impatiente de se produire, et le gouvernement occulte du passé ne représente pas ce que sera le gouvernement de l'avenir. Eh bien! soit encore. Que représente donc ce premier ministre de demain, appelé par M. le président de la république, appuyé par une majorité ralliée à sa voix? que porte-t-il au pouvoir? que serait-il et que fera-t-il?

Il faut parler sans détour. M. Gambetta est évidemment aujourd'hui à l'heure décisive de sa carrière, à ce moment où un homme public donne par ses actions la mesure de ce qu'il vaut réellement et de ce qu'il peut. Il est certes favorisé par bien des circonstances; il a en même temps contre lui deux choses. La première est cette position même qu'il s'est faite, cette importance irrégulière et prépondérante qu'il a su conquérir sans doute par une certaine habileté de procédés comme par la parole, et que la flatterie s'est aussi empressée de lui créer. La vérité est que M. Gambetta reste provisoirement un personnage assez embarrassant dans le jeu des ressorts parlementaires, si bien qu'on en est encore aujourd'hui à débattre s'il doit être un ministre comme un autre, un chef de cabinet comme un autre, ou s'il sera un président du conseil d'un ordre particulier, continuant la prépotence qu'il a eue hors du pouvoir, représentant une sorte de vice-président de la république. Remarquez que s'il a la réalité de l'influence, il en a aussi l'ostentation souvent blessante et irritante. C'est là justement le danger pour lui, parce qu'il se trouve dans des conditions où il a trop promis pour ne pas causer des déceptions de plus d'un genre et où il a un rôle trop dominant, trop aventureux pour ne pas rencontrer un jour ou l'autre des résistances qui peuvent l'arrêter net sur le chemin où il est engagé. C'est le danger qui tient à sa position personnelle, à un ascendant exorbitant.

Une autre difficulté, c'est le choix d'un système, c'est le programme qu'il s'agit de réaliser. Quelle est exactement la politique que M. Gambetta se propose de suivre? Le programme est connu, il a été exposé à Tours, à Belleville, au Neubourg, avec tous les détails et toutes les variantes possibles; oui, il est connu, c'est bientôt dit. Le fait est que M. Gambetta a deux chemins ouverts devant lui. S'il entre aux affaires avec l'intention d'en finir honorablement avec des entreprises mal engagées, d'assurer à la France la paix dont elle a besoin,

la paix diplomatique et la paix civile, la paix des intérêts et la paix des consciences, — de proposer des lois équitables, des réformes mûrement méditées, de faire de la république le régime de tout le monde, ce serait certes la politique la mieux inspirée; ce serait le meilleur moyen de servir la république, de lui donner la vraie stabilité qui n'exclut aucun progrès sérieux, de faire à son profit ce gouvernement dont on parle sans cesse et dont on comprend parfois si peu les conditions. Ce n'est point à dire que l'œuvre soit facile pour un homme qui n'a point eu encore l'occasion de s'essayer dans des circonstances régulières, qui à des dons évidens joint une dangereuse exubérance, et qui a peut-être autant à oublier qu'à apprendre; elle est du moins faite pour tenter une ambition généreuse et elle trouverait bientôt de nombreux, d'efficaces appuis, elle s'imposerait parce qu'elle répondrait aux plus secrets instincts, aux besoins les plus pressans du pays. Si M. Gambetta entre aux affaires avec l'intention de se « laisser pousser, » comme disait M. Jules Ferry, de gouverner avec des idées et des passions de parti, en se faisant précéder de toute sorte de points d'interrogation sur la revision constitutionnelle, sur la réforme ou la désorganisation de la magistrature, sur l'asservissement des croyances, sur la réduction du service militaire, ce n'est plus un homme d'état, c'est le tribun continuant, au pouvoir comme hors du pouvoir, son rôle d'agitation. Ce n'est pas un changement de politique, c'est tout au plus l'ancien ministère remanié avec de nouveaux noms et d'inévitables aggravations. C'est le même air joué d'une plus grosse voix, et comme conséquence, c'est l'ère des conflits intérieurs perpétuée en France.

Voilà la vérité, voilà l'alternative qui se dessine. A l'heure qu'il est, d'ailleurs, toutes ces questions qui s'agitent depuis quelques jours au sujet de la reconstitution d'un gouvernement sont bien près d'être résolues ou du moins se hâtent vers le dénoûment, puisque M. Gambetta vient d'être appelé à l'Élysée. Ce qui sortira de ces conférences, on ne peut le savoir encore. Rien de décisif ne sera fait sans doute avant la réunion des chambres; tout va se préparer. Ce qu'il y a de clair et de net, c'est le choix devant lequel M. Gambetta ne peut plus reculer; il s'agit pour lui de devenir un serviteur prévoyant et utile de la France ou de n'être qu'un agitateur vulgaire, plus habile à disputer ou à dominer le pouvoir qu'à l'exercer et destiné à se perdre dans quelque aventure, en perdant peut-être bien autre chose que lui-même.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La place de Paris continue à présenter le spectacle le plus surprenant pour tous ceux que la froide raison et la logique obligent à reconnaître que la spéculation commet des exagérations et même des folies analogues à celles qui ont, en 1873, provoqué l'effondrement célèbre du marché de Vienne. A quelque point de vue qu'on se place pour examiner les faits et les circonstances économiques du moment, il est impossible d'admettre qu'ils soient de nature à favoriser la hausse des valeurs mobilières. Les taux des reports restent très élevés; l'argent a une tendance constante au renchérissement; les cours de certaines valeurs paraissent avoir atteint ou dépassé le niveau auquel l'imagination la plus optimiste pouvait il y a quelques mois les porter. Nous restons menacés d'une crise monétaire dont les premiers symptômes viennent de se produire par l'élévation du taux de l'escompte à Londres à 5 pour 100. Et pourtant c'est la hausse, et souvent une hausse considérable, que nous avons à constater chaque quinzaine sur la plupart des titres des institutions de crédit et sur les actions des grandes entreprises industrielles.

A l'élévation du taux de l'escompte, au resserrement de l'argent, à la perspective de nouveaux et continuels drainages d'or pour les États-Unis ou pour les autres pays à l'égard desquels nous pouvons être débiteurs, l'optimisme de la spéculation oppose des faits d'un caractère plus général et d'une portée plus étendue : la situation améliorée de nos récoltes, les plus-values constantes dans le rendement des impôts et revenus indirects, l'accroissement si remarquable du trafic des chemins de fer. La spéculation a-t-elle tort ou raison de négliger ce qu'elle considère comme accidentel pour ne tenir compte que de ce qui lui paraît au fond et d'une manière permanente une excellente situation économique? L'avenir en décidera.

La Banque d'Angleterre, comme on le prévoyait en septembre, a dû élever dès les premiers jours d'octobre le taux de son escompte. Sa réserve était tombée brusquement au-dessous de 12 millions de livres sterling. On prenait de l'or à ses guichets pour l'Amérique, pour l'Égypte et pour l'Italie. De 5 pour 100, elle élèvera le taux à 6 pour 100, à 7 pour 100, s'il le faut, et il est probable que la nécessité de ces élévations successives s'imposera avant la fin du mois prochain.

La Banque de France n'a pas suivi l'exemple de la Banque d'Angleterre, le taux de 4 pour 100 ayant suffi jusqu'à présent comme mesure préventive contre les menaces de drainage et la Banque ayant d'ailleurs d'autres moyens que l'élévation de l'escompte pour préserver son

stock d'or. Il paraît difficile toutefois que le taux actuel se maintienne si, comme on a lieu de le penser, la crise devient plus intense à Londres.

Pendant toute cette quinzaine, le marché des fonds publics a subi l'influence des appréhensions conçues au sujet des décisions que prendrait le conseil de régence de la Banque. Mais ce n'est pas la question monétaire seule qui a pesé sur les cours de nos rentes. La spéculation, qui est à la hausse sur les valeurs, s'est couverte en partie depuis plusieurs liquidations par des ventes de rentes, surtout de 5 pour 100. Ce découvert serait-il à son tour menacé? On serait tenté de le croire en voyant avec quelle rapidité le 5 pour 100 a été porté hier de 116 à 116.90, aussitôt qu'il fut bien avéré que l'escompte n'était élevé ni à Londres ni à Paris et que le parti de la baisse perdait décidément du terrain à Londres.

Cette hausse du 5 pour 100, suivie de celle du 3 pour 100 et des deux amortissables, et coïncidant avec une reprise de 1/4 sur les consolidés, a décidé du sort de la liquidation de quinzaine, qui va s'effectuer au grand avantage des haussiers.

Parmi les établissemens de crédit dont les actions sont l'objet d'un mouvement régulier et constant de progression, la Banque de France se place au premier rang par l'importance de la plus-value réalisée. De 6,450, dernier cours de compensation, ce titre s'est élevé à 6,850; les acheteurs spéculent non-seulement sur l'accroissement déjà considérable des bénéfices, mais encore sur les perspectives du renchérissement continu de l'argent.

L'Union générale a progressé pendant cette quinzaine de 340 francs. L'action s'est élevée à 2,350. Simultanément la Banque des Pays autrichiens a franchi le cours de 1,000. Il n'y a pas lieu de se demander si ces cours sont justifiés. Toute réflexion disparaît devant le fait brutal d'une lutte acharnée entre des vendeurs très puissans et une spéculation à la hausse qui se croit assurée de posséder tous les moyens de vaincre. Les vendeurs ont jusqu'ici payé tous les frais de la lutte.

Le Crédit foncier a monté de 1,670 à 1,755; cet établissement vient de vendre à des prix extrêmement avantageux les quelques milliers de parts civiles de Suez qu'il avait encore en portefeuille. La liquidation des affaires égyptiennes du Foncier est ainsi complètement terminée.

La Société générale a progressé de 76 francs et la Banque d'escompte de 47 francs. Notre dernière chronique avait indiqué la probabilité de ce double mouvement. Les motifs en peuvent être aujourd'hui précisés. Un accord a dû être signé hier à Londres entre la Compagnie anglaise des guanos péruviens et la Compagnie française du Pacifique, accord qui met fin à toute compétition pour la vente des guanos et assure à la

Société générale une liquidation très favorable des affaires d'avances consenties à diverses reprises, depuis nombre d'années, précisément au sujet de la vente des guanos. La Société générale recouvre de ce chef d'importantes disponibilités, et les sommes qu'elle avait réservées pour amortir des pertes qui ne se sont point produites vont se transformer en bénéfices.

En ce qui concerne la Banque d'escompte, il s'agit d'une fusion entre cet établissement et trois autres institutions de crédit, ou plutôt de l'absorption de celles-ci par celui-là. Les institutions dont il est question sont la Société financière, la Banque franco-italienne et la Banque de dépôts et d'amortissemens, trois sociétés peu prospères et dont l'actif disponible irait grossir les ressources de la Banque d'escompte. On ajoute qu'à l'aide des bénéfices considérables qui pourront être réalisés par suite de cette fusion, la Banque d'escompte libérerait à 250 francs ses actions libérées actuellement de 125 francs, sans qu'aucun versement fût demandé aux actionnaires. Des propositions touchant ces divers points seraient présentées à l'assemblée générale convoquée pour le mois de novembre.

D'autres institutions de crédit, comme la Banque franco-égyptienne, le Crédit général français, le Foncier d'Autriche, la Banque de Roumanie ont vu également leurs cours progresser depuis le commencement d'octobre.

La hausse n'a pas été de moindre importance sur les titres de sociétés industrielles. D'excellentes recettes et des rumeurs relatives à un fractionnement des actions ont excité l'ardeur de la spéculation sur les valeurs du Suez. L'action a été portée à 2,400, ce qui représente en quinze jours une plus-value de 305 francs. La part civile a gagné 270 francs, la part de fondateur 135 francs. L'apparition de tels cours sur la cote a fait penser que les actions de Gaz étaient désormais à un prix avantageux, et une hausse de 72 francs a été le résultat de cette constatation. Ajoutons que les hauts cours des Omnibus ont été maintenus et que les Voitures ont monté de 45 francs.

Un peu moins active sur les actions des chemins, la spéculation a trouvé cependant qu'il y avait encore à glaner sur ce terrain. Le Midi a gagné 65 francs, le Lyon 25 et le Nord 15.

Il s'est produit peu de mouvemens sur les fonds étrangers. Nous signalerons toutefois la meilleure tenue des valeurs turques et égyptiennes et une tendance assez accusée du 5 pour 100 italien à s'élever au-dessus de 90 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIe ANNEE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1881

Livraison du 1er Septembre.

Souvenirs littéraires. — IV. — Gustave Flaubert, Voyage en Orient, l'Académie de France a Rome, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 5

La Question monétaire, par M. J. BERTRAND, de l'Académie des Sciences. . 40

Marco, troisième partie, par M. George de PEYREBRUNE. 58

Voyage en Syrie. — Impressions et Souvenirs. — V. — De Jéricho a Nazareth, le Mont Thabor, par M. Gabriel CHARMES. 99

Un Poète du grand monde, deuxième partie, par M. HAMILTON AIDE, traduction de M. Th. BENTZON. 128

La Nouvelle-Zélande et les petites Iles adjacentes. — III. — Les Voyages de circumnavigation, les Récits des capitaines Dumont-d'Urville, Laplace, du Petit-Thouars, Fitzroy, Ch. Wilkes, James Ross, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 167

Une Statistique de la France sous l'ancien régime, par M. George PICOT, de l'Institut de France. 204

Robinson Crusoé et la Littérature électorale, par M. G. VALBERT 214

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 227

Le Mouvement financier de la quinzaine. 238

Livraison du 15 Septembre.

Souvenirs diplomatiques. — L'Affaire du Luxembourg. — I. — Les Premiers Pourparlers, la Circulaire La Valette, la Cour a Compiègne, par M. G. ROTHAN. 241

Marco, quatrième partie, par M. George de PEYREBRUNE. 272

Les Projets de mariage d'une reine d'Angleterre. — II. — Élisabeth et le Duc d'Anjou, par M. Hector de LA FERRIÈRE. 307

Les Temps quaternaires. — I. — L'Extension des glaciers, par M. Gaston DE SAPORTA 335
L'Instruction publique et la Révolution. — IV. — Les Écoles primaires et leur Organisation sous le directoire, par M. Albert DURUY 370
Un Poète du grand monde, dernière partie, par M. HAMILTON AIDÉ, traduction de M. Th. BENTZON. 394
Revue littéraire. — Les Origines du roman naturaliste, par M. F. BRUNETIÈRE. 438
Revue dramatique. — Réouverture des théâtres. — *OEdipe roi* a la Comédie-Française, par M. Louis GANDERAX. 451
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Le Mouvement financier de la quinzaine. 476

Livraison du 1er Octobre.

Souvenirs littéraires. — V. — Les Deuils; en Bretagne, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 481
L'Affaire du Luxembourg. — II. — Les Négociations avec la Prusse, par M. G. ROTHAN 515
Marco, dernière partie, par M. George de PEYREBRUNE 540
Les Comètes, par M. J. JAMIN, de l'Académie des Sciences. 578
La Misère a Paris. — II. — La Population nomade, les Asiles de nuit et la Vie populaire, par M. Othenin D'HAUSSONVILLE 611
Ronald et Misette, par M. Albert DELPIT 652
Le Président Garfield, par M. Émile DE LAVELEYE 671
La Réconciliation de M. de Bismarck et du saint-siège, par M. G. VALBERT. 685
Revue dramatique. — Odéon et Gymnase, par M. Louis GANDERAX. 697
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Octobre.

La Situation de la Turquie. — I. — La Politique du califat et ses conséquences, par M. Gabriel CHARMES. 721
Rose-Lise, par M. André THEURIET 762
Souvenirs diplomatiques. — L'Affaire du Luxembourg. — III. — Les Négociations avec la Hollande. Les Perplexités du roi des Pays-Bas et de son gouvernement, par M. G. ROTHAN. 803
Les Temps quaternaires. — II. — Les Climats, les Plantes, les Populations, par M. Gaston DE SAPORTA. 835
La Philosophie de la croyance, a l'occasion d'un livre récent, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 867
Les Projets de mariage d'une reine d'Angleterre. — III. — Élisabeth et le Duc d'Alençon, par M. Hector de LA FERRIÈRE. 887
Le Braidisme, par M. Ch. LASÈGUE, de l'Académie de médecine. 914
La Déformation de la langue par l'argot, a propos de livres récens, par M. F. BRUNETIÈRE. 934
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.